

RAPPORT ANNUEL 2014



BANQUE POPULAIRE



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU LE GLORIFIE

SOMMAIRE



06 MOT DU PRÉSIDENT

08 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

- > MONDE : REPRISE FRAGILE AU SEIN DE LA ZONE EURO
- > MAROC : RÉAFFIRMATION DE LA SOLIDITÉ DES FONDAMENTAUX ÉCONOMIQUES



12 LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

- > PRÉSENTATION DU GROUPE
- > VALEURS D'UN MODÈLE BANCAIRE UNIQUE
- > DATES CLÉS DE L'HISTOIRE DU GROUPE
- > CHIFFRES CLÉS
- > FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
- > STRATÉGIE DU GROUPE

38 CONFORMITÉ GROUPE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE



42 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

50 | GESTION DES RISQUES



78 | ACTIVITÉ DU GROUPE



> EFFICACITÉ DU BUSINESS-MODEL DE LA BANQUE DE DÉTAIL

- Contribution continue à l'inclusion financière des populations les plus défavorisées
- Poursuite de la démarche de proximité avec les Professionnels
- Consécration du leadership du Groupe sur le marché des MDM
- Private Banking : partenaire pour le conseil et l'accompagnement de la clientèle patrimoniale

> BANQUE DE L'ENTREPRISE ET DE L'INTERNATIONAL

- 2014, nouveau tournant dans le renforcement de l'accompagnement des PME
- Trade Finance et Correspondent Banking, la Banque Populaire partenaire de référence des entreprises en matière de commerce extérieur
- Banque des Marchés : une dynamique constante
- Financement de projets et des Grandes Entreprises: fer de lance du financement Corporate



94 | FILIALES ET FONDATIONS



138 | RAPPORT FINANCIER

MOT DU PRÉSIDENT

Une croissance toujours aussi vigoureuse, tel est le bilan de l'exercice 2014 qui conforte les choix stratégiques du Groupe Banque Populaire et réaffirme la pertinence de son modèle économique.

Ce dynamisme soutenu s'est traduit par des performances remarquables notées dans tous les secteurs d'activité du Groupe et qui consolident sa place de référence sur l'échiquier bancaire marocain et continental.

Conjuguées à une diversification plus large des secteurs d'intervention, ces performances, notamment la valeur ajoutée qui a progressé de plus de 12%, confirment la montée en puissance du Groupe en Afrique subsaharienne à travers, entre autres, les concours apportés aux projets d'infrastructure et de développement à forte incidence économique et sociale.

En 2014, dans le cadre d'un partenariat équilibré et réussi entre les pays africains, le GBP a signé de nombreuses conventions de coopération à l'occasion des visites royales dans plusieurs pays amis.

Outre le financement de projets économiques et sociaux à hauteur de 2,5 milliards de dirhams, ces conventions ont porté sur la création d'une holding vouée à la microfinance, « Atlantic Microfinance For Africa » ou AMIFA.

Dans cette même perspective, le GBP a organisé, en partenariat avec Maroc Export, la 1^{ère} édition de l'évènement B to B in Africa, qui a permis de mettre en relation plusieurs entreprises marocaines et africaines.

Animé par cet élan d'ouverture favorable à une dialectique de coopération bénéfique à l'ensemble des parties, le GBP a scellé des accords avec de grandes banques russes, chinoises, japonaises, ainsi qu'avec la SFI et PROPARCO, afin de renforcer l'accompagnement des entreprises et promouvoir les échanges commerciaux et les investissements, principalement entre le Royaume et les pays africains.

Fort de la confiance de grands consortiums financiers internationaux, le GBP a levé des fonds importants au profit des secteurs productifs nationaux et africains.

L'année 2014 a été également riche en distinctions : le GBP a remporté le trophée de la « Meilleure Banque d'Afrique du Nord » à l'occasion des « African Banker Awards », et décroché le meilleur rating du secteur bancaire marocain et maghrébin décerné par l'agence internationale de notation Standard and Poor's.

La stratégie de croissance et le souci de la proximité ont incité le GBP à démarrer les activités de sa mutuelle d'assurance vie « Atta'mine Chaabi » et à élargir son réseau de distribution pour le porter à plus de 1325 agences.

Le réseau à l'étranger n'a pas été en reste dans la mesure où la Banque Centrale Populaire a été le premier groupe bancaire marocain à ouvrir un bureau de représentation à Washington aux Etats-Unis, assurant ainsi une présence plus large en Amérique du Nord.

Ce bilan encourageant, bien que succinctement relaté, a conduit naturellement le GBP, en tant



« Ces performances, notamment la valeur ajoutée qui a progressé de plus de 12%, confirment la montée en puissance du Groupe en Afrique subsaharienne à travers, entre autres, les concours apportés aux projets d'infrastructure et de développement à forte incidence économique et sociale ».

qu'acteur bancaire de référence, à s'ouvrir sur des horizons plus ambitieux.

A cet effet, il s'est doté d'un plan stratégique « Élan 2020 », qui devrait lui permettre d'évoluer vers un groupe financier universel à vocation régionale.

Accordant une attention particulière à son capital matériel et immatériel qui a présidé à sa genèse et à son développement, le Groupe saura relever le défi stimulant qu'impose cette nouvelle vision. Plus que jamais et dans un contexte d'importantes mutations, il se nourrira de la confiance de ses actionnaires et sociétaires, et de l'attachement profond de ses équipes à tout ce qui fonde ses valeurs et imprime sa distinction.

C'est l'occasion de rendre, encore une fois, un hommage particulier et appuyé à chaque collaboratrice et à chaque collaborateur, et de leur adresser mes sincères remerciements.

Mohamed BENCHABOUN



ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIQUE
INTERNATIONAL
ET NATIONAL

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

Monde : reprise fragile au sein de la zone euro

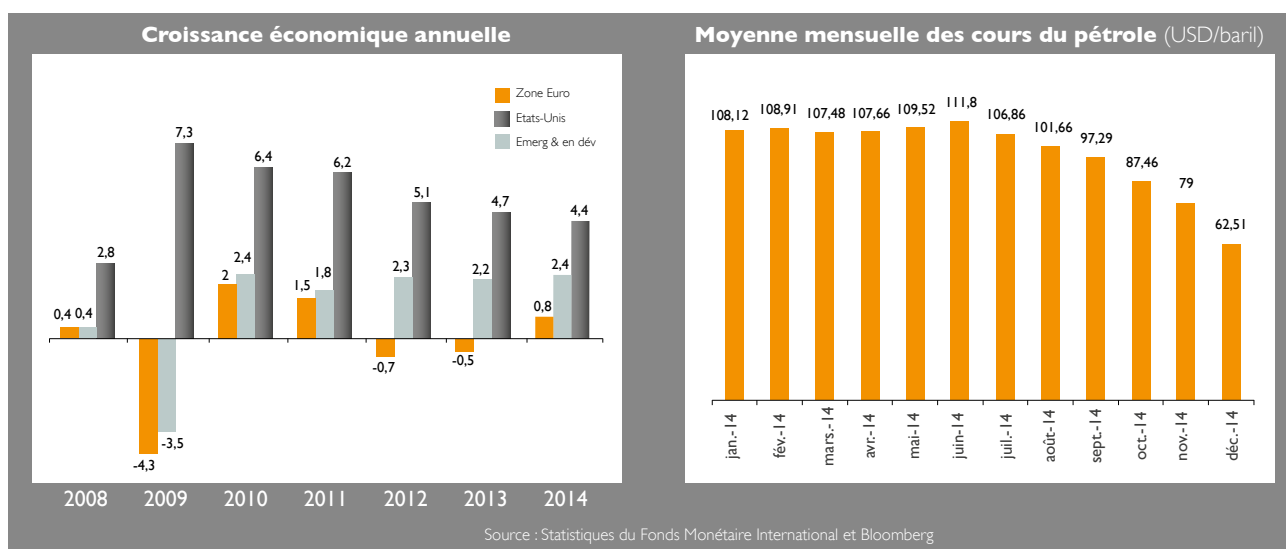
2014 aura été une année assez mouvementée. L'économie mondiale a été caractérisée par un certain nombre d'évènements, notamment l'intensification des tensions géopolitiques (en particulier la crise ukrainienne), l'activité languissante au sein de la zone euro et au Japon, ainsi que l'écroulement des cours du pétrole.

Le rythme de croissance en 2014 aura finalement été similaire à 2013 : une hausse du PIB estimée à 3,3% par le FMI, contre une prévision initiale à 3,7%, et ce, dans un contexte caractérisé par la poursuite du rééquilibrage des moteurs de la croissance en faveur, notamment, de l'économie américaine.

En effet, malgré un premier trimestre médiocre et affecté par un hiver rude, l'activité économique aux Etats-Unis a poursuivi son redressement durant l'exercice 2014. L'évolution de son PIB a dépassé son rythme potentiel à 2,4%, tirant profit de la reprise de la consommation privée, suite à l'amélioration du marché du travail, à l'allègement de l'endettement des ménages et à la bonne orientation de l'investissement résidentiel et en biens d'équipement.

Pour sa part, l'économie de la zone euro est sortie de récession, mais sa croissance est demeurée fragile (0,8% contre -0,5% en 2013) en dépit de politiques monétaires très expansionnistes (taux directeur abaissé à deux reprises pour se maintenir à 0,05% à partir de septembre 2014).

L'économie nippone, quant à elle, a subi une nouvelle décélération. Impactée notamment par la hausse de la TVA survenue en avril 2014, la croissance de son PIB s'est située à 0,1% contre 1,6% en 2013.



L'année 2014 aura aussi été marquée par le ralentissement du rythme de croissance de l'économie des pays émergents & en développement (4,4%, au lieu de 4,7% en 2013). Par principales économies, la Chine a commencé à montrer quelques signes de faiblesse. Elle semble aussi basculer vers un nouveau modèle de croissance reposant particulièrement sur la consommation interne. Enfin, d'autres pays comme le Brésil et la Russie ont été confrontés à des sorties massives de capitaux et à une dépréciation de leurs taux de change.

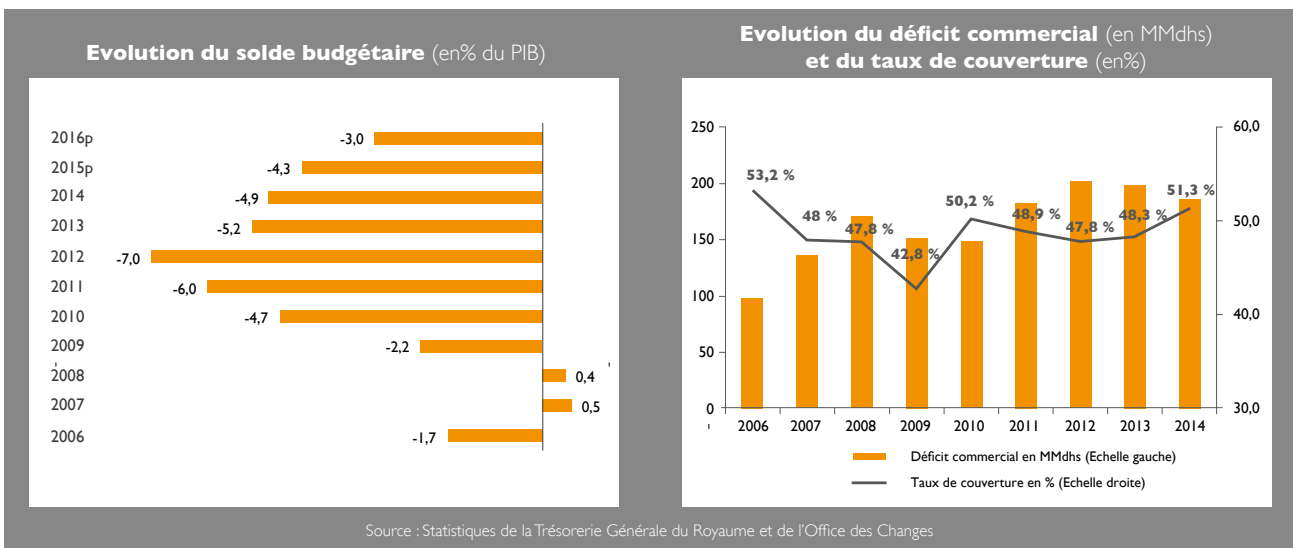
Dans la région du Moyen-Orient & d'Afrique du Nord, l'activité économique s'est améliorée de 2,8% en 2014, contre 2,2% un an auparavant. Au sein des pays exportateurs de pétrole, la croissance s'est établie à 2,5%, attribuable particulièrement aux pays membres du CCG (4,5%). Tandis que pour les pays exportateurs de pétrole

non membres du CCG, le rythme de croissance s'est limité à seulement 0,25%, en raison de la montée des tensions politiques conjuguée à la dégradation des conditions de sécurité. Pour les pays importateurs de pétrole, l'activité est restée assez soutenue avec une stabilisation du rythme de croissance de leur PIB à 2,6% en 2014, incluant une amélioration de la demande extérieure et une reprise de la demande interne.

En Afrique subsaharienne, la croissance continue d'être dynamique atteignant 4,8% en 2014, bien qu'en décélération comparativement à une année auparavant (5,2%). L'activité a été particulièrement entretenue par le lancement de plusieurs projets d'infrastructures, le renforcement des capacités de production et le bon comportement de la demande extérieure.

Maroc : réaffirmation de la solidité des fondamentaux économiques

En dépit de ce contexte international qui demeure peu favorable, les fondamentaux de l'économie nationale restent rassurants, comme en témoignent : un PIB clôturant l'année avec une croissance de 2,6% malgré la contreperformance de l'activité agricole, un déficit courant en atténuation de son déficit à -6% du PIB, des réserves de changes en net affermissement à plus de cinq mois d'importations de biens & services, un taux d'endettement public qui demeure viable quoiqu'en augmentation, un déficit budgétaire en allègement à 4,9% du PIB, et un taux d'inflation modeste à 0,4%, et ce, malgré la révision des tarifs d'eau & d'électricité et la décompensation totale des produits pétroliers.



Il convient de souligner aussi que l'année 2014 a été riche en réformes : réforme du système de compensation, rationalisation des dépenses publiques, amnistie fiscale et de change sur les avoirs à l'étranger, plan de sauvetage de l'ONEE... Des efforts qui ont permis au Maroc de maintenir sa cote de confiance auprès des agences internationales de notation et d'être à nouveau éligible à la Ligne de Précaution & de Liquidité du FMI.

Parallèlement, d'autres réformes sont en préparation (réforme des Caisses de retraite, poursuite de la réforme de la fiscalité...); ce qui permet d'affirmer que le processus de rétablissement des équilibres macro-économiques est sur la bonne voie.

Etant donné son rôle pivot dans le rééquilibrage de la

balance commerciale, il existe une réelle détermination visant à ériger le secteur industriel en un véritable catalyseur de la croissance et de l'emploi. C'est dans ce cadre qu'un plan d'accélération industrielle à l'horizon 2020, doté d'un fonds d'investissement public de 20 milliards de Dhs, a été adopté. Cela permettrait d'entretenir la dynamique engagée par le «Plan Emergence» à travers l'accroissement, d'ici à 2020, de la part industrielle dans le PIB de 9 points à 23% et la création de 500 000 nouveaux emplois.

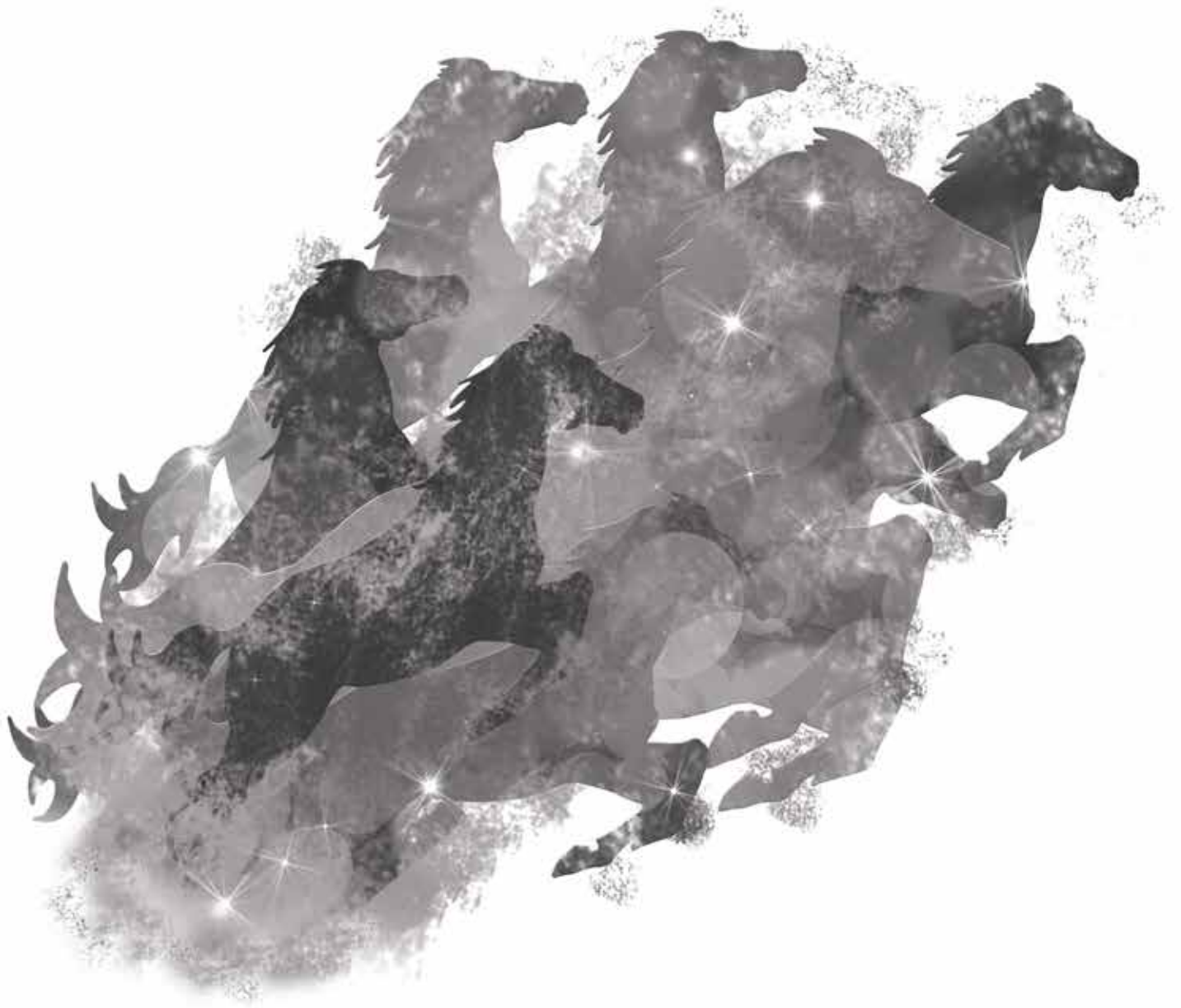
En conclusion, il semble que le Maroc s'achemine progressivement vers un modèle économique assez soutenable et résilient face aux chocs, notamment des chocs exogènes. Un modèle fondé davantage sur l'encouragement de l'investissement productif et le renforcement des activités à l'export.

Contribution libératoire

En tant que membre du Forum mondial sur « la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales » et signataire de la convention OCDE sur «l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale », le Maroc adhère pleinement au mouvement de transparence fiscale internationale.

Ainsi, et pour la première fois depuis son indépendance, le Royaume a décrété « une mesure exceptionnelle qui permet à toute personne possédant à l'étranger des biens immeubles, actifs financiers ou liquidités non déclarés au Maroc, de régulariser sa situation auprès de l'administration fiscale et de l'Office des Changes ».

Les déclarants peuvent désormais disposer librement, et en toute légalité, des biens immobiliers et avoirs financiers déclarés et détenir un compte en devises ou en dirhams convertibles auprès de banques marocaines.



LE GROUPE
BANQUE POPULAIRE

LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe Banque Populaire tire sa force de ses valeurs de solidarité et de mutualité, et également de son organisation et de son fonctionnement uniques au Maroc. Cet ensemble opère en synergie et se compose de Banques Populaires Régionales (BPR) à vocation coopérative, de la Banque Centrale Populaire (BCP), organe central du Groupe de forme société anonyme cotée en Bourse, de filiales spécialisées, de Fondations et de banques et représentations à l'étranger.

Ces particularités du Groupe prennent source dans le caractère tridimensionnel de la structure organisationnelle du Crédit Populaire du Maroc (CPM), formée par le Comité Directeur -organe suprême du Groupe-, la BCP et les BPR. Une triple dimension coopérative, capitalistique et fédérale, avec des fondements reposant sur une gouvernance partenariale entre les clients-sociétaires et les actionnaires.

Les Banques Populaires Régionales sont de forme coopérative. C'est cette distinction qui marque la différence institutionnelle du CPM au sein du système bancaire marocain, notamment du fait des particularités suivantes :

- le capital des BPR est détenu par leurs clients-sociétaires;
- la collectivité des sociétaires est représentée par le Conseil de Surveillance chargé du suivi et du contrôle des activités de la BPR.

Cotée en Bourse depuis le 8 juillet 2004, la Banque Centrale Populaire (BCP) agit notamment en qualité de compensateur central du Groupe, gère les excédents de trésorerie des Banques Populaires Régionales et assure le refinancement ainsi que la gestion des services d'intérêt commun pour le compte des organismes du Crédit Populaire du Maroc.



Banque de
l'Entreprise
& de l'International

**Rachid
AGOUMI**



Banque de
Casablanca

**Bouchra
BERRADA**



Risques
Groupe

**Hassan
EL BASRI**



Banque de
Détail &
des Marocains
du Monde

**Laïdi
EL WARDI**



Cabinet de la
Présidence

**Asma
LEBBAR**



Secrétariat
Général

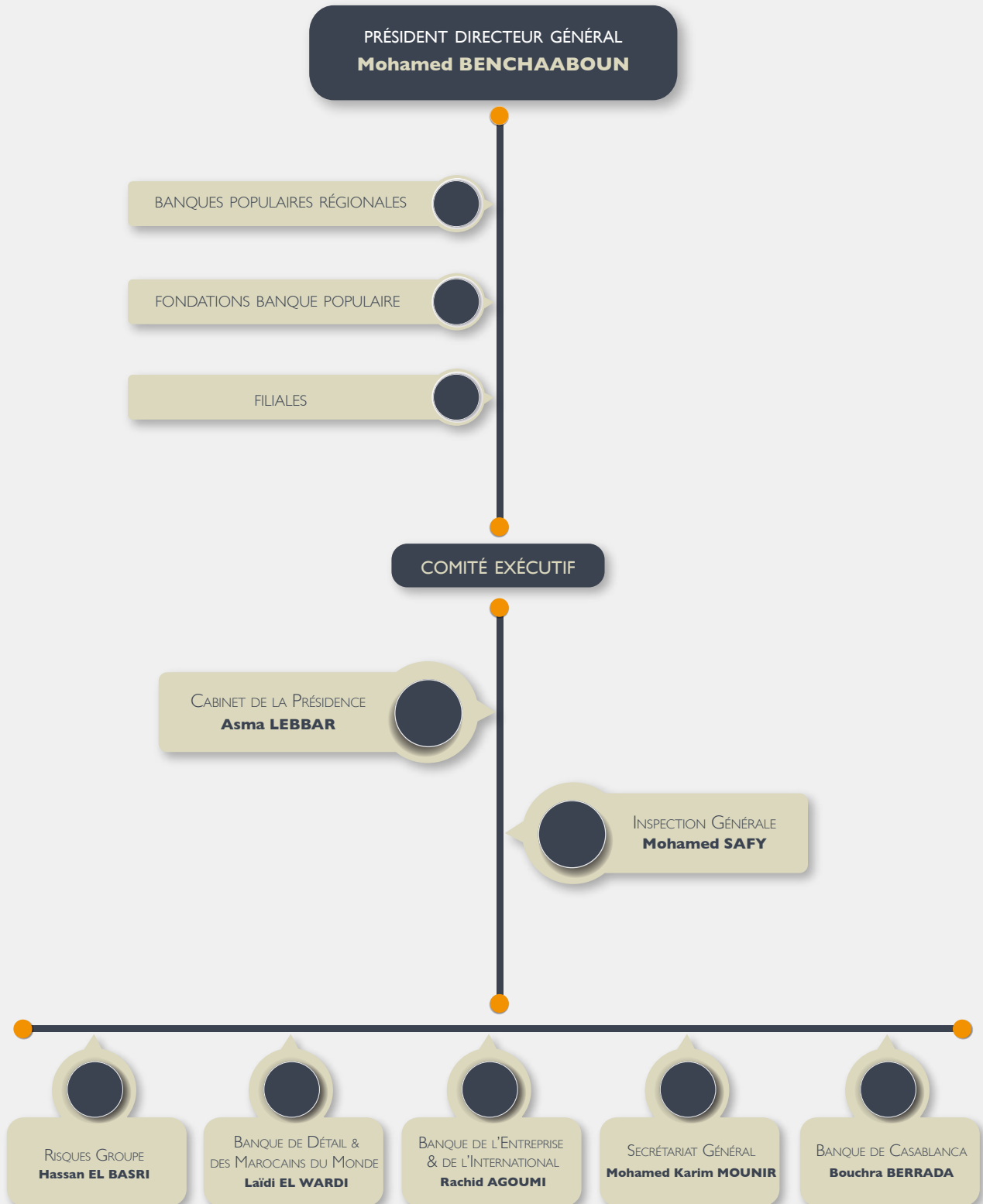
**Mohamed Karim
MOUNIR**



Inspection
Générale

**Mohamed
SAFY**

ORGANIGRAMME



LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

BANQUES POPULAIRES RÉGIONALES

Une organisation au service du processus de régionalisation avancée

Ses racines régionales ont permis au Groupe Banque Populaire de se positionner comme partenaire privilégié de la politique de décentralisation mise en œuvre au Maroc. Chaque région du pays dispose en effet d'une Banque Populaire autonome dont la mission est de collecter l'épargne pour mieux l'investir dans le développement local et régional.

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

Après la fusion de la Banque Centrale Populaire et la Banque Populaire de Casablanca, le nouvel ensemble occupe une place importante dans une circonscription territoriale qui regroupe la ville de Casablanca, la préfecture de Mohammédia et la province de Benslimane.

La Banque Centrale Populaire participe activement au développement du Grand Casablanca, à travers le financement des PME/PMI, des Grandes Entreprises et des autres segments de la clientèle. Elle compte accompagner sa région dans son ambitieux programme de développement, notamment pour les grands projets structurants.

BANQUE POPULAIRE DU CENTRE-SUD

La Banque Populaire du Centre-Sud est une banque leader dans sa circonscription territoriale qui couvre le Souss-Massa-Draâ, une région à fort potentiel économique, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la pêche et du tourisme.

La Banque Populaire du Centre-Sud intervient dans le financement des différentes activités sectorielles et se positionne en accompagnateur actif du plan de développement de sa région.

BANQUE POPULAIRE D'EL JADIDA-SAFI

La Banque Populaire d'El Jadida-Safi occupe la 1^{ère} place dans son champ d'intervention englobant la région de Doukkala-Abda, un territoire qui recèle des potentialités de développement fort appréciables, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie, du tourisme et des minerais.

La Banque Populaire d'El Jadida-Safi intervient en tant qu'acteur majeur dans la dynamique de sa zone d'action, en s'impliquant activement dans le financement des secteurs clés de la région.

BANQUE POPULAIRE DE FÈS-TAZA

La Banque Populaire de Fès-Taza opère dans un vaste champ d'action regroupant les régions de Fès-Boulemane-Sefrou-Taounate-Moulay Yacoub et Taza. Cet espace territorial dispose de fortes potentialités de développement dans les domaines industriel, agricole et touristique.

Leader sur le marché bancaire régional, la Banque Populaire de Fès-Taza intervient pour environ 50% de l'activité d'intermédiation, un positionnement qui lui permet d'accompagner activement les différents plans sectoriels de développement de sa région.

BANQUE POPULAIRE DE LAÏYOUNE

La Banque Populaire de Laïyoune est un acteur actif dans les provinces du Sud, avec un champ d'intervention qui englobe la région de Laïyoune-Boujdour-Sakia Al Hamra, la région d'Oued Eddahab-Lagouira et la province de Smara. Ce vaste territoire dispose d'un potentiel de développement appréciable, notamment dans le domaine de la pêche - l^{ère} ressource régionale -, l'immobilier et le tourisme.

La Banque Populaire de Laïyoune est un leader incontesté dans sa zone d'intervention, grâce à sa forte capacité de financer l'économie régionale, appelée à connaître un nouvel élan de développement, et à sa forte contribution dans la collecte de l'épargne, en mettant à profit son potentiel et ses compétences matérielles, financières et humaines.

BANQUE POPULAIRE DE MARRAKECH-BÉNI MELLAL

La Banque Populaire de Marrakech-Béni Mellal occupe une place de leader dans son champ d'intervention qui regroupe les régions de Marrakech-Tensift-Al Haouz, Tadra-Azilal et Ouardigha, avec des potentialités économiques diversifiées : tourisme, agriculture et agro-industrie, BTP, immobilier et artisanat.

La Banque Populaire de Marrakech-Béni Mellal assume son rôle de locomotive régionale de financement des différents secteurs d'activité, un positionnement qui lui permet d'accompagner les différents plans de développement de sa région. Elle reste sans conteste un acteur économique incontournable dans sa région.



BANQUE POPULAIRE DE MEKNÈS

La Banque Populaire de Meknès est leader dans sa circonscription territoriale qui regroupe la préfecture de Meknès et les cinq provinces d'El Hajeb, Ifrane, Midelt, Khénifra et Errachidia, une région à vocation essentiellement agricole.

La Banque Populaire de Meknès intervient dans le financement de toutes les activités régionales, notamment l'agroalimentaire, l'immobilier et le tourisme.

BANQUE POPULAIRE DE NADOR-AL HOCEIMA

La Banque Populaire de Nador-Al Hoceima est un acteur actif dans sa région qui bénéficie de larges projets structurants dans les domaines des infrastructures portuaires et ferroviaires, du tourisme, de l'urbanisme et de l'industrie.

La Banque Populaire de Nador-Al Hoceima est le leader incontesté à l'échelon bancaire régional et soutient à ce titre les principaux secteurs d'activité de la région, tout en poursuivant l'effort de bancarisation et de collecte de l'épargne locale.

BANQUE POPULAIRE D'OUJDA

La Banque Populaire d'Oujda se positionne en leader dans le paysage bancaire régional qui couvre un vaste territoire composé de la Wilaya d'Oujda et des cinq provinces de Figuig, Jerada, Taourirt, Berkane et Oujda Angad. Les principaux secteurs d'activité de cette région sont dominés par l'agriculture, le BTP et les services.

La Banque Populaire d'Oujda est un acteur actif dans le financement de l'économie régionale. Elle se positionne en pole position en matière d'accompagnement des grands projets structurants de la région.

BANQUE POPULAIRE DE RABAT-KÉNITRA

La Banque Populaire de Rabat-Kénitra opère dans deux régions économiques : Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et Gharb-Chrarda-Béni Hssen, qui disposent de fortes potentialités de développement dans les domaines agricole et agro-industriel avec des perspectives de croissance indéniables, notamment dans les domaines urbanistiques et des nouvelles technologies.

La Banque Populaire de Rabat-Kénitra est un acteur actif dans sa circonscription territoriale. Elle accompagne tous les secteurs d'activité de sa région et poursuit un effort soutenu de collecte de l'épargne locale, grâce à son large réseau.

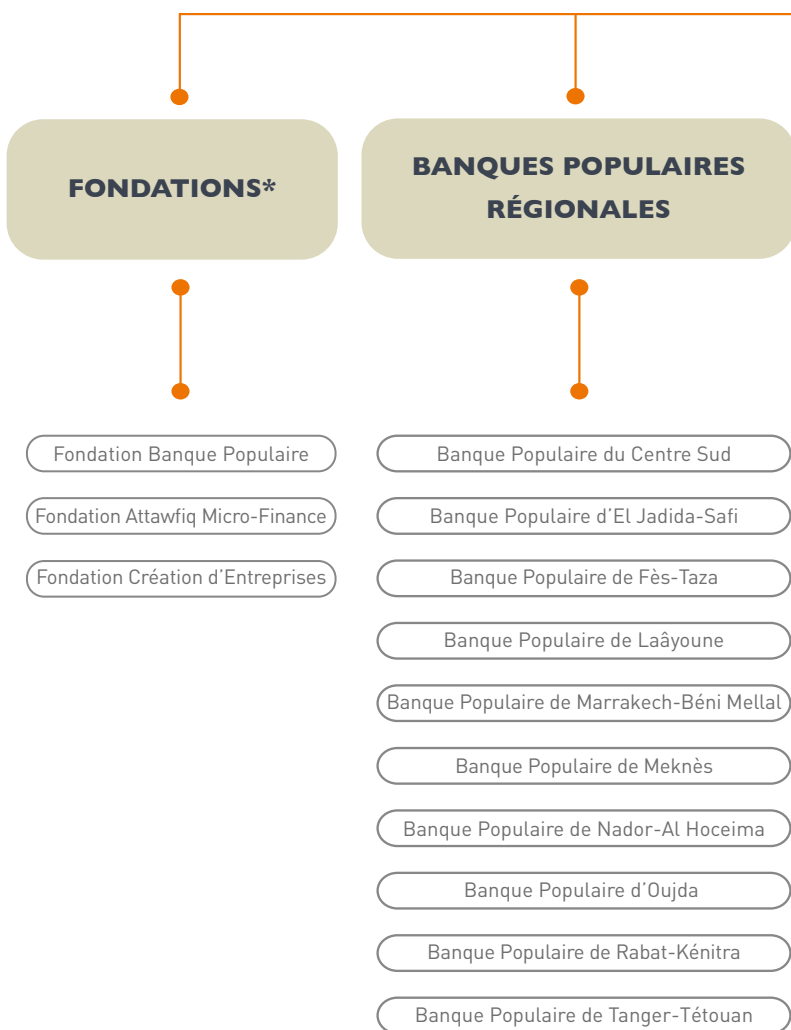
BANQUE POPULAIRE DE TANGER-TÉTOUAN

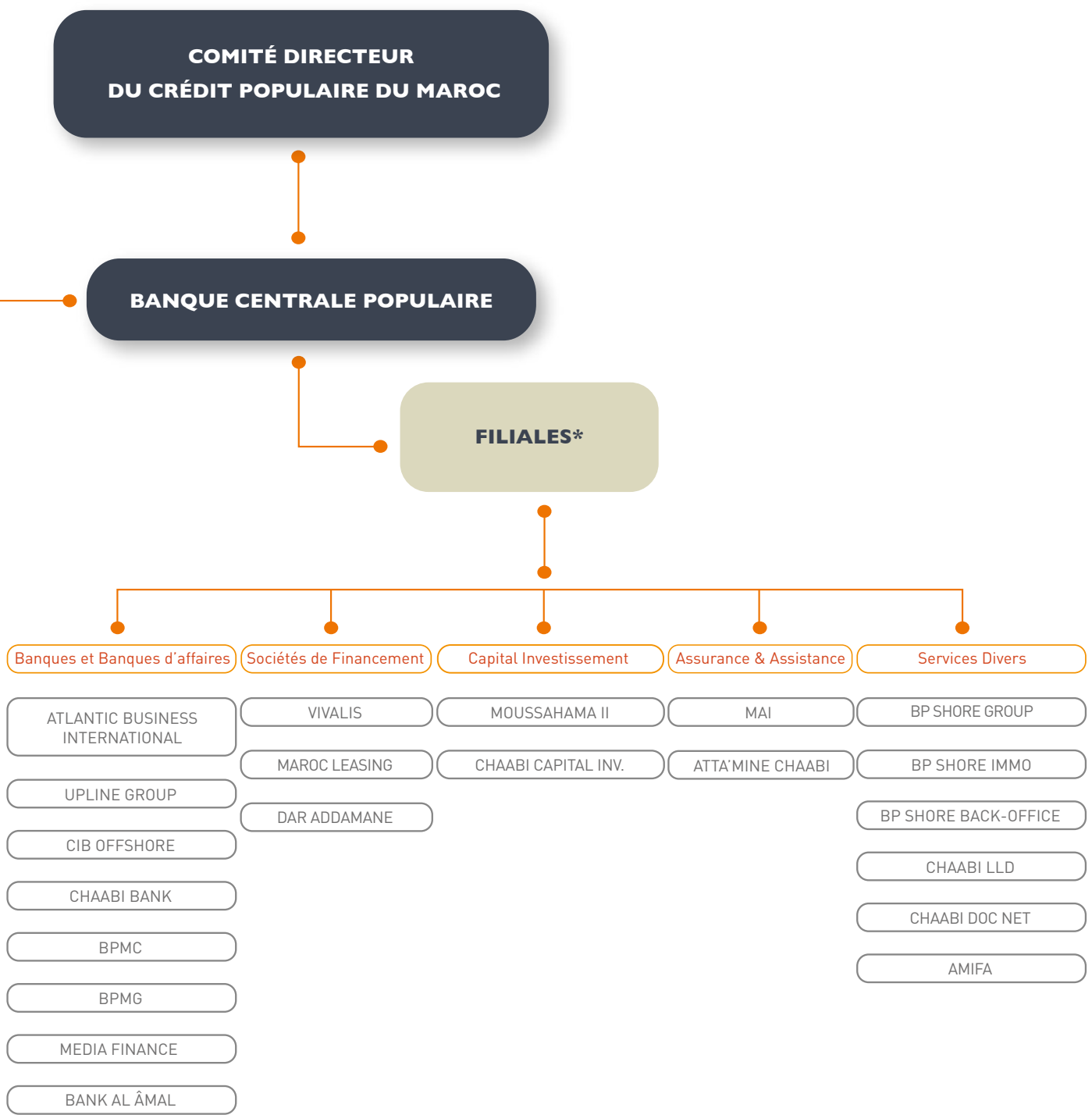
La Banque Populaire de Tanger-Tétouan occupe une place de leader dans sa circonscription territoriale, qui couvre la préfecture de Tanger-Asilah, celle de Tétouan, Mdiq-Fnideq, Fahs-Anjra et les provinces de Larache et de Chefchaouen. Les potentialités de développement de ce vaste territoire sont prometteuses et concernent tous les secteurs d'activité tels que le tourisme, l'industrie, le BTP et l'immobilier, l'urbanisme et la pêche entre autres.

La Banque Populaire de Tanger-Tétouan, outre le financement des particuliers et des professionnels, intervient plus particulièrement dans le BTP et l'immobilier, le tourisme, le textile et la confection, l'agro-alimentaire, le transport, la pêche, l'industrie du papier, le commerce et les services

LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

FILIALES & FONDATIONS





* Cf. chapitre « Filiales et Fondations » page 138.

LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

VALEURS D'UN MODÈLE BANCAIRE UNIQUE

Solidarité, Proximité, Citoyenneté et Performance sont les valeurs qui caractérisent la Banque Populaire et trouvent leur source dans le modèle coopératif et mutualiste du Groupe. Ces valeurs proclament les atouts identitaires du Groupe, reflètent sa culture, portent sa vision, renforcent la cohésion entre ses différentes entités et traduisent ses engagements pour le développement économique et social de notre pays.



La citoyenneté

Le Groupe Banque Populaire veille à mettre en œuvre des actions qui s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable. L'engagement citoyen du Groupe est essentiellement porté par ses trois fondations. La Fondation Banque Populaire promeut la culture et la scolarisation – notamment celle des filles – dans le monde rural. La Fondation Création d'Entreprises encourage l'esprit entrepreneurial aussi bien pour la clientèle locale que pour les MDM. Attawfiq Micro-Finance, quant à elle, contribue à l'inclusion bancaire et financière en accompagnant les micro-entrepreneurs.

La proximité

La structure régionale du Groupe Banque Populaire, la densité de son réseau et sa forte présence lui permettent d'être en contact permanent avec les réalités et spécificités locales.

Cette proximité lui permet de contribuer grandement et efficacement à la mobilisation de l'épargne, à son utilisation au profit du développement des régions où elle est collectée et à la promotion des activités bancaires à l'échelle locale et régionale.

La solidarité

Elle est ancrée dans l'histoire de la Banque Populaire et constitue l'une de ses valeurs fondamentales. Elle permet au Groupe d'assurer sa mission d'intérêt général de bancarisation et de développement socio-économique à travers des actions à fortes retombées sociales et économiques en faveur des régions et des différents secteurs d'activité.

La performance

Le Groupe veille à la promotion de la culture de l'efficacité, du professionnalisme, de la satisfaction client et de l'innovation tout en améliorant ses modes de fonctionnement. C'est ainsi que le capital humain et le système d'information ont été érigés comme piliers de l'organisation du Groupe.

LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA PROMOTION DU CAPITAL MARQUE

La communication demeure un maillon important au service de l'image de marque du Groupe et de ses valeurs. L'année 2014 aura ainsi permis à la Banque Populaire de raffermir son positionnement en tant qu'acteur financier national, régional et continental de tout premier plan, pleinement engagé dans des projets de développement transversal, et ce, aussi bien au Maroc que dans ses autres pays d'implantation.

Durant cet exercice, la Banque Populaire a renouvelé sa campagne de communication intitulée « Je suis populaire », afin de réaffirmer ses fondamentaux et sa vocation de banque universelle.

L'empathie suscitée par les précédentes campagnes a conforté le choix de la relance. Une reconduction qui a été l'occasion de mettre en vedette de nouveaux ambassadeurs parmi lesquels le chanteur Rhani et l'actrice Nora Skalli. Dans ce sens, des visuels à l'effigie de ces nouveaux représentants de la marque ont été conçus pour habiller les façades de certaines Banques Populaires Régionales.

Sur un autre registre, la Banque Populaire a soutenu l'organisation de grands événements économiques de portée, à la fois, nationale et internationale, et a apporté un appui majeur aux différents organismes publics et privés opérant dans des domaines variés (socioculturel, humanitaire, sportif, artistique...).

Les performances du Groupe ont, quant à elles, fait l'objet d'une communication financière grand public, en vue de confirmer la place prépondérante du Groupe sur la scène bancaire marocaine et continentale et d'illustrer son rôle majeur dans le développement socioéconomique, culturel et environnemental du Royaume.

Sur le plan de la communication commerciale, plusieurs campagnes et événements ont été initiés pour booster la dynamique en cours au sein des différentes entités comme le marché des Particuliers & des Professionnels, le marché des MDM, le Private Banking...

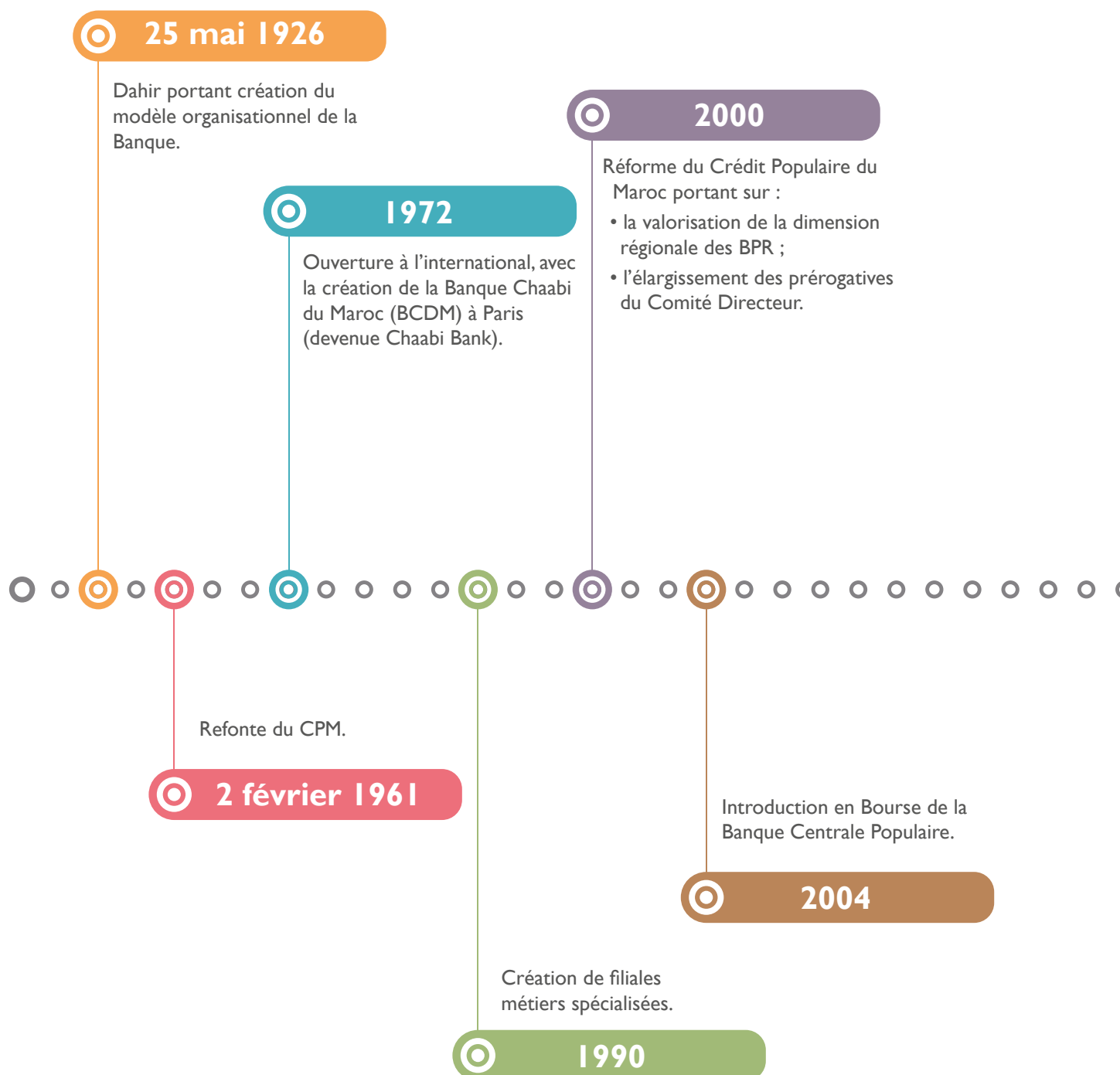
Pour sa part, la communication digitale a été renforcée pour s'adapter au changement continu des comportements des consommateurs de plus en plus présents et actifs sur Internet. Une évolution qui permet à la Banque d'optimiser sensiblement sa visibilité à travers ses offres de produits et services les plus innovants.

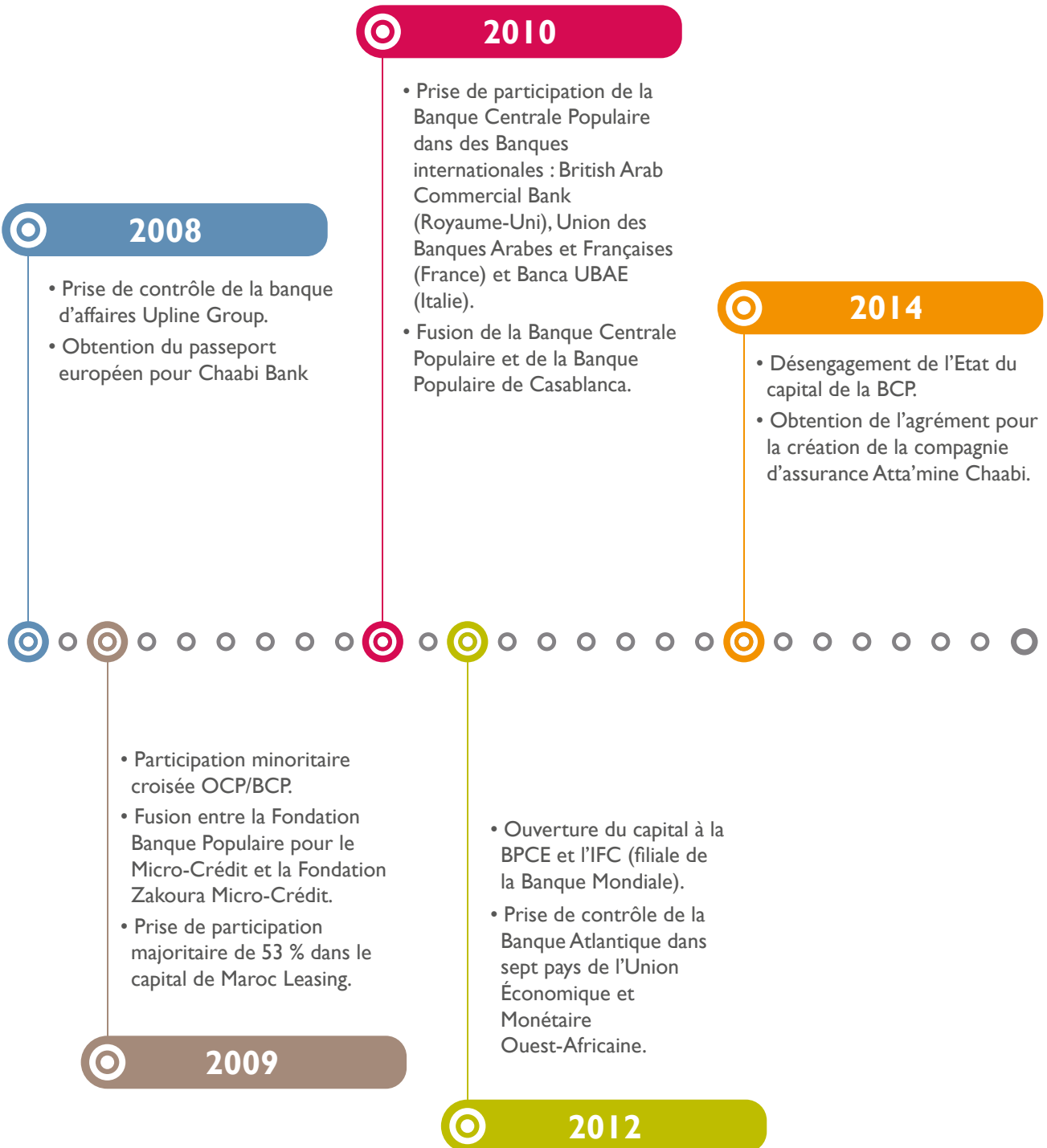
Parallèlement, nos Fondations, qui demeurent des acteurs hautement engagés dans leurs créneaux d'accompagnement respectifs, ont pleinement contribué à la politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) du Groupe.



LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

HISTOIRE DU GROUPE EN QUELQUES DATES





LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

o Désengagement de l'Etat du capital de la BCP

Dans le cadre de la loi 12-96, portant réforme du Crédit Populaire du Maroc, l'Etat marocain a cédé le reliquat de sa part (environ 6,02%) dans la Banque Centrale Populaire au profit des Banques Populaires Régionales.

o Maroc-Chine : Signature de trois conventions

A l'occasion du Forum économique Maroc-Chine (28 novembre à Pékin), la Banque Populaire a signé trois importantes conventions, dont l'une porte sur le développement des échanges commerciaux entre les deux pays, ainsi qu'entre la Chine et l'Afrique par le canal des filiales subsahariennes du Groupe.

o Ouverture d'un Bureau de Représentation à Washington

Le vendredi 28 mars 2014, la Banque Populaire a reçu l'agrément des autorités de la Federal Reserve pour l'ouverture d'un Bureau de Représentation à Washington D.C. Une première pour une banque marocaine !

o Partenariat avec Sberbank et Alfa-Bank

En marge de sa participation au Forum économique Maroc-Russie en juin 2014, la Banque Populaire a signé deux conventions de partenariat avec Sberbank et Alfa-Bank, respectivement première banque publique et première banque privée en Russie.

o Mobilisation de 250 milliards FCFA pour le Sénégal

Le Groupe a levé, en faveur de l'Etat du Sénégal, un prêt d'un montant total de 250 milliards de FCFA (environ 500 millions USD) destiné à financer des projets structurants.

o Création de la holding AMIFA

A l'occasion de la visite royale au Mali, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Gabon, la Banque Populaire a signé plusieurs conventions pour le développement de la microfinance dans ces pays. A cet effet, le Groupe a créé la holding Atlantic Microfinance for Africa (AMIFA) qui a obtenu le statut CFC.



DISTINCTIONS ET TROPHÉES

- Trophée de la «Meilleure Banque Régionale» (Afrique du Nord) décerné à l'occasion de la 8^{ème} édition des African Banker Awards, qui s'est tenue le 21 mai 2014 à Kigali au Rwanda.
- Trophée du meilleur service en ligne au Maroc remporté, pour la 2^{ème} année consécutive, par la solution mobile-banking « Pocket Bank ».
- La Banque Populaire s'est vu décerner, pour la 3^{ème} année consécutive, des prix de performance "STP Award" pour les transferts en euro et en dollar, respectivement par Deutsche Bank et Standard Chartered Bank.
- La Banque Populaire a obtenu, le 7 décembre 2014, le « Trophée Lalla Hasnaa Littoral Durable ». Celui-ci récompense l'engagement du Groupe en faveur de l'écologie et de l'environnement, dans le cadre du programme « plages propres ».



LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

INDICATEURS CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

PERFORMANCE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		3,3 MILLIARDS DE DH
PNB + 12 % 14,7 MILLIARDS DE DH	RBE + 18 % 7,9 MILLIARDS DE DH	RNPG + 12,5 % 2,2 MILLIARDS DE DH

DYNAMIQUE COMMERCIALE AFFIRMÉE

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	229,9 MILLIARDS DE DH	+ 9,5 %
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	206,1 MILLIARDS DE DH	+ 3,1 %
RECRUTEMENT DE LA CLIENTÈLE AU MAROC : 420 000	PORTEFEUILLE DE 4,9 MILLIONS	

POSITION COMMERCIALE DE RÉFÉRENCE

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	26,8 %	↗	+7 PB
CRÉDITS A L'ÉCONOMIE	24,6 %	↗	+29 PB
NOMBRE D'AGENCES	22,2 %	↗	+77 PB

MECANISMES FINANCIERS DIVERSIFIÉS, GAGE D'UNE MEILLEURE SOLVABILITÉ

FONDS DE SOUTIEN	2,7 MILLIARDS DE DH
PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX	2,3 MILLIARDS DE DH

CROISSANCE CONFIRMÉE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE + 28 % CRÉDITS A L'ÉCONOMIE + 20 % PRODUIT NET BANCAIRE + 24 %

MEILLEUR RATING BANCAIRE MAROCAIN ET MAGHRÉBIN
attribué par Standard and Poor's

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale Populaire et le Comité Directeur du Crédit Populaire du Maroc se sont réunis le 5 mars 2015, sous la présidence de Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, en vue d'examiner l'évolution de l'activité et d'arrêter les comptes au 31 décembre 2014.

Le Groupe Banque Centrale Populaire affiche, au titre de l'exercice 2014, des réalisations commerciales et financières soutenues, portées par une croissance vigoureuse tant au Maroc qu'en Afrique subsaharienne.

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUIT NET BANCAIRE : 14,7 milliards de DH ↗ +12%

Le produit net bancaire s'est établi à 14,7 milliards de DH, affichant ainsi une nette appréciation de +12%, fruit d'une bonne tenue des activités de marché, de la contribution des filiales subsahariennes et de la consolidation de la valeur ajoutée du cœur métier.

Sur une base sociale, le PNB de la BCP marque un bond de 22,6% à 5,2 milliards de DH.



RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION : 7,9 milliards de DH ↗ +18 %

Le résultat brut d'exploitation s'est inscrit en accroissement de 18% à 7,9 milliards de DH, à la faveur de la bonne orientation du PNB et de l'amélioration du coefficient d'exploitation de 268 points de base à 46,6%, traduisant l'efficacité du modèle du Groupe BCP en matière de création de valeur et de rationalisation des moyens.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE BCP : 2,2 milliards de DH ↗ +12,5 %

Le résultat net part du Groupe BCP a enregistré une hausse prononcée de 12,5% à 2,2 milliards de DH, confirmant davantage sa capacité bénéficiaire. Le résultat net consolidé, pour sa part, s'est consolidé à 3,3 milliards de DH, en dépit du renforcement de la politique de couverture des risques qui a porté le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions à 75% contre 71% à fin 2013.

S'agissant du résultat net social de la BCP, il s'est situé à 1,7 milliard de DH, en nette amélioration de 28% hors provision pour risques généraux.

Poursuivant sa politique prudentielle de couverture des risques, le Groupe a mobilisé une provision pour risques généraux additionnelle de 205 MDH, relevant ainsi son encours à 2,3 milliards de DH.



TOTAL BILAN : 309,6 milliards de DH ↗ +6,7%

Le total bilan a atteint 309,6 milliards de DH, en progression de 6,7%, ce qui illustre la dimension croissante du Groupe.

Les fonds propres consolidés se sont élevés à 34,7 milliards de DH. Cela confère au Groupe une assise financière solide qui lui permet de poursuivre sa stratégie de croissance.

RETAIL BANKING

COLLECTE DES DÉPÔTS : 229,9 milliards de DH ↗ +9,5 %

Tirant profit d'un modèle économique performant en matière de mobilisation de l'épargne et s'appuyant sur un large réseau de proximité ainsi que sur la vigueur de la force de vente, les dépôts de la clientèle se sont situés à 229,9 milliards de DH, en progression de 9,5%.

Sur l'échiquier bancaire national, le Groupe consolide son rang de premier collecteur de dépôts, en hissant sa part de marché à 26,8%, en amélioration de 7 points de base. Cette performance est particulièrement portée par l'extension du réseau des points de vente et l'élargissement de la base clientèle avec le recrutement de plus de 420 000 nouvelles relations, soit un portefeuille de 4,9 millions de clients.

Ce positionnement commercial amélioré est accompagné, en permanence, par la recherche d'une meilleure optimisation du coût de collecte. La part des dépôts non rémunérés se maintient au meilleur niveau du système bancaire, soit 64,4% (+187 points de base) contre 52,8% en moyenne pour les autres banques.



DÉPÔTS DES PARTICULIERS LOCAUX : 82,5 milliards de DH ↗ +10,5 %



Le Groupe poursuit son essor commercial sur le marché des particuliers locaux, avec une progression de l'encours des dépôts de 10,5% à 7,8 milliards de DH, cumulant un gain de part de marché de 42 points de base à 20,7%.

Ce développement continu sur le marché domestique est la conséquence de l'ancrage régional du Groupe et de sa politique de proximité au service de la bancarisation depuis plusieurs années. En 2014, le réseau de distribution s'est élargi avec l'ouverture de 76 nouvelles agences, portant leur nombre à 1 326 et la part de marché en implantation d'agences à 22,2% (+77 points de base). Ce réseau est appuyé par 641 points de distribution additionnels.

Acteur de référence dans les activités monétaires, le Groupe affiche une part de marché de 35,3% en nombre de cartes, en amélioration de 140 points de base (3,9 millions de cartes à fin 2014), et de 35,7% en montants de transactions. Le nombre de guichets automatiques, pour sa part, a atteint 1 609 unités au Maroc, avec l'implantation de 160 nouveaux guichets en 2014.

DÉPÔTS DES MAROCAINS DU MONDE : 79,2 milliards de DH ↗ +3,4 %

Tirant profit de la diversité des canaux de transferts et du dynamisme du réseau de proximité, aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, le Groupe a renforcé sa position en captation des rapatriements des Marocains du Monde avec une part de marché de 35,8%, en amélioration de 23 points de base. Une telle performance a permis de porter les dépôts des Marocains du Monde à 79,2 milliards de DH (+3,4%), consolidant ainsi la position de référence du Groupe sur ce marché.

LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

INDICATEURS CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

CRÉDIT ACQUÉREUR : 41,3 milliards de DH ↗ +10%

Portée par la dynamique de la force de vente et l'extension du réseau de distribution, l'enveloppe allouée en 2014 par le Groupe au financement de l'accès au logement a dépassé 7,4 milliards de DH, soit un encours de 41,3 milliards de DH en progression de 10%. La part de marché sur ce créneau s'est ainsi améliorée de 69 points de base à 24%.



FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE : 206,1 milliards de DH ↗ +3,1%

Les créances sur la clientèle ont enregistré une hausse de 3,1% à 206,1 milliards de DH, suite à une dynamique commerciale de distribution dans l'ensemble des pays de présence du Groupe. Sur le marché national, les concours à l'économie ont atteint 188,3 milliards de DH, en augmentation de 3,5%, contre +2,3% pour l'ensemble du secteur bancaire. Cela témoigne de l'engagement soutenu du Groupe pour le financement de l'économie, comme le prouve par ailleurs la part de marché en crédits à l'économie qui a augmenté de 29 points de base à 24,6%.



BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT



Le Groupe poursuit son élan de croissance sur les activités de banque de financement et d'investissement. L'encours des crédits consentis à la clientèle Corporate au Maroc a atteint, au 31 décembre 2014, près de 40 milliards de DH, en progression moyenne de 12% sur les cinq dernières années. Cela traduit la contribution significative du Groupe BCP à l'accompagnement des projets d'infrastructure et au financement des besoins d'investissement et de trésorerie des grandes entreprises.

Le résultat issu des activités de marché affiche une nette progression de +45% à 2,4 milliards de DH, signe d'un positionnement fort sur les différents compartiments.

Acteur majeur dans les activités de Banque d'Investissement, la filiale Upline Group a réalisé, au titre de l'exercice 2014, de bonnes performances sur ses différentes lignes de métiers. L'encours des actifs sous gestion a crû de 19,4% à plus de 31 milliards de DH, soit une part de marché de 10,3%. Sur le plan de l'intermédiation boursière, cette filiale a enregistré un volume de transactions de 14,3 milliards de DH, soit un bond de 69% et un gain de part marché de 7,4 points à 14,2%. Par ailleurs, Upline Group a renforcé ses interventions sur le plan de l'ingénierie financière, avec un accompagnement personnalisé de ses clients dans leurs opérations stratégiques.

DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les activités du Groupe en Afrique subsaharienne poursuivent leur développement, en phase avec leur vocation de relais de croissance. Plus particulièrement en zone UEMOA, le Groupe enregistre une hausse des dépôts de 29% et des crédits de 21%, portée par une croissance organique appuyée par une synergie efficace avec les différentes entités. Le PNB affiche ainsi une amélioration remarquable de 26%.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Le Groupe renforce en continu sa dimension de banque engagée socialement, qui a toujours inscrit sa relation avec son environnement dans une démarche fondamentalement citoyenne. Cet engagement est particulièrement traduit par sa contribution soutenue à la protection de l'environnement, à la formation scolaire et académique aussi bien dans en milieu urbain que dans les zones rurales, aux actions de préservation du patrimoine et aux événements culturels à dimension nationale et régionale.

Par ailleurs, le Groupe a octroyé en 2014 une enveloppe de micro-crédits de plus de 2,1 milliards de DH, destinée à porter assistance aux couches sociales défavorisées en vue de contribuer à leur insertion économique et à leur inclusion financière.

Le Groupe apporte aussi un soutien gracieux à l'initiative entrepreneuriale des jeunes porteurs d'idées et de projets, contribuant ainsi à la création de près de 1 700 entreprises depuis 2007.

RATING STANDARD AND POOR'S

Dans son rapport publié le 25 novembre 2014, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé le rating «BB+/B» du Groupe Banque Centrale Populaire avec des perspectives stables. Cette note traduit la confiance de l'organisme de rating vis-à-vis du Groupe. Une confiance confirmée compte tenu de ses performances commerciales et financières de premier plan et de la solidité de son business-model.

A travers ce rating, Standard & Poor's consacre le rôle joué par le Groupe, sa position commerciale dominante au Maroc, sa gestion et sa stratégie relativement conservatrices, ainsi que son profil de financement et de liquidité adéquat.

Le Groupe BCP bénéficie également d'une forte flexibilité financière, grâce au Fonds de Soutien alimenté par la BCP et les Banques Populaires Régionales en vue de garantir leur solvabilité, note le rapport de l'organisme de rating, qualifiant d'adéquante la position du Groupe en matière de risque.

PERFORMANCE DE L'ACTION BCP & DIVIDENDE

Le cours de l'action BCP a atteint 237 DH au 04/03/2015, en appréciation de 22,5% par rapport à fin 2013, surperformant ainsi l'ensemble du marché (MASI : +15%) et les titres bancaires (Indice des banques : +19%), signe d'une confiance sans cesse réitérée par les investisseurs.

La Banque Centrale Populaire poursuivra sa politique de distribution conciliant rémunération de l'actionariat et renforcement de l'assise financière. C'est ainsi que le Conseil d'Administration de la BCP proposera à l'Assemblée Générale, le versement d'un dividende de 5,25 DH par action, en augmentation de 10,5%.



PRINCIPAUX INDICATEURS DES BANQUES POPULAIRES RÉGIONALES

(en millions de DH)

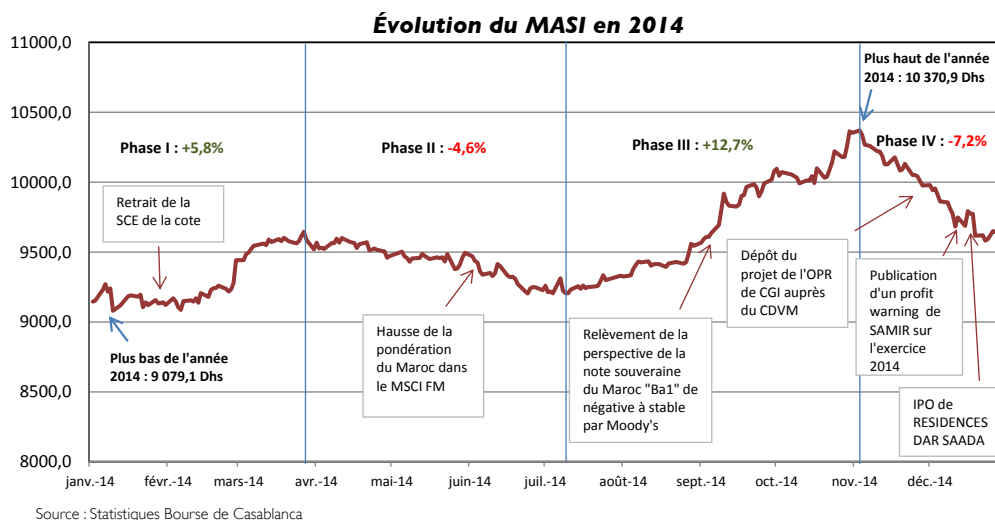
BPR	Dépôts de la clientèle	Emplois	Fonds propres	Capital	Bénéfice net	Effectif	Nombre d'agences	Nombre de GAB
Centre-sud	16 192	18 524	2 686	511	275	587	94	130
El Jadida-Safi	9 252	9 996	1 020	427	104	468	77	100
Fès-Taza	13 952	15 416	1 861	545	51	608	106	129
Laâyoune	3 974	4 495	746	283	51	158	26	36
Marrakech-Béni-Mellal	18 316	18 489	1 785	475	99	829	156	223
Meknès	10 219	11 407	1 599	406	118	481	86	103
Nador-Al-Hoceima	23 216	26 184	3 357	411	196	568	91	90
Oujda	14 854	16 580	1 949	362	148	543	94	112
Tanger-Tétouan	16 664	17 964	2 042	475	88	604	103	135
Rabat-Kénitra	25 098	26 306	2 304	911	219	1 298	245	272

LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

ÉVOLUTION DU TITRE BCP

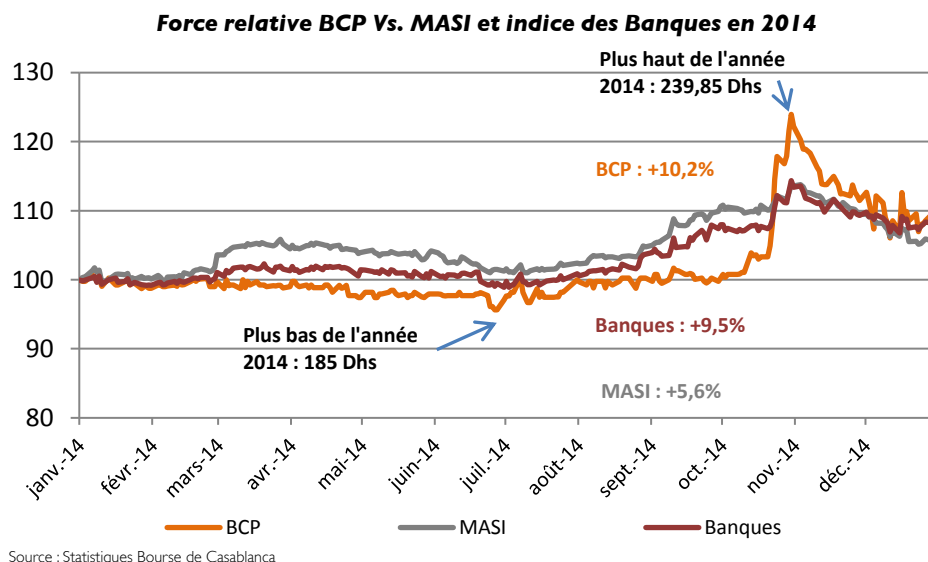
Un sursaut de la place casablancaise qui présage une reprise

Après 3 ans de baisse, l'indice de la place de Casablanca a clôturé l'année 2014 sur une note positive. Ainsi, le MASI a enregistré une croissance de 5,55% à 9 620,11 pts. Cette évolution peut être scindée en 4 principales phases :



Evolution du titre BCP : une croissance à deux chiffres

Au titre de l'exercice 2014, l'action BCP enregistre une croissance à deux chiffres de + 10,2 %, supérieure à la fois à celle du MASI (+5,6%) et à celle de l'indice des banques (+9,5%). En effet, la valeur a continué à gagner la confiance des investisseurs en tirant parti de la capacité de résilience de la Banque dans un contexte macroéconomique peu propice.



Principaux ratios boursiers au 31 décembre 2014

	PE 2013	PB 2013	DY 2013
BCP	18,9x	1,5x	2,2%
Banques	20,9x	2,0x	2,7%
MASI	18,4x	2,4x	4,4%

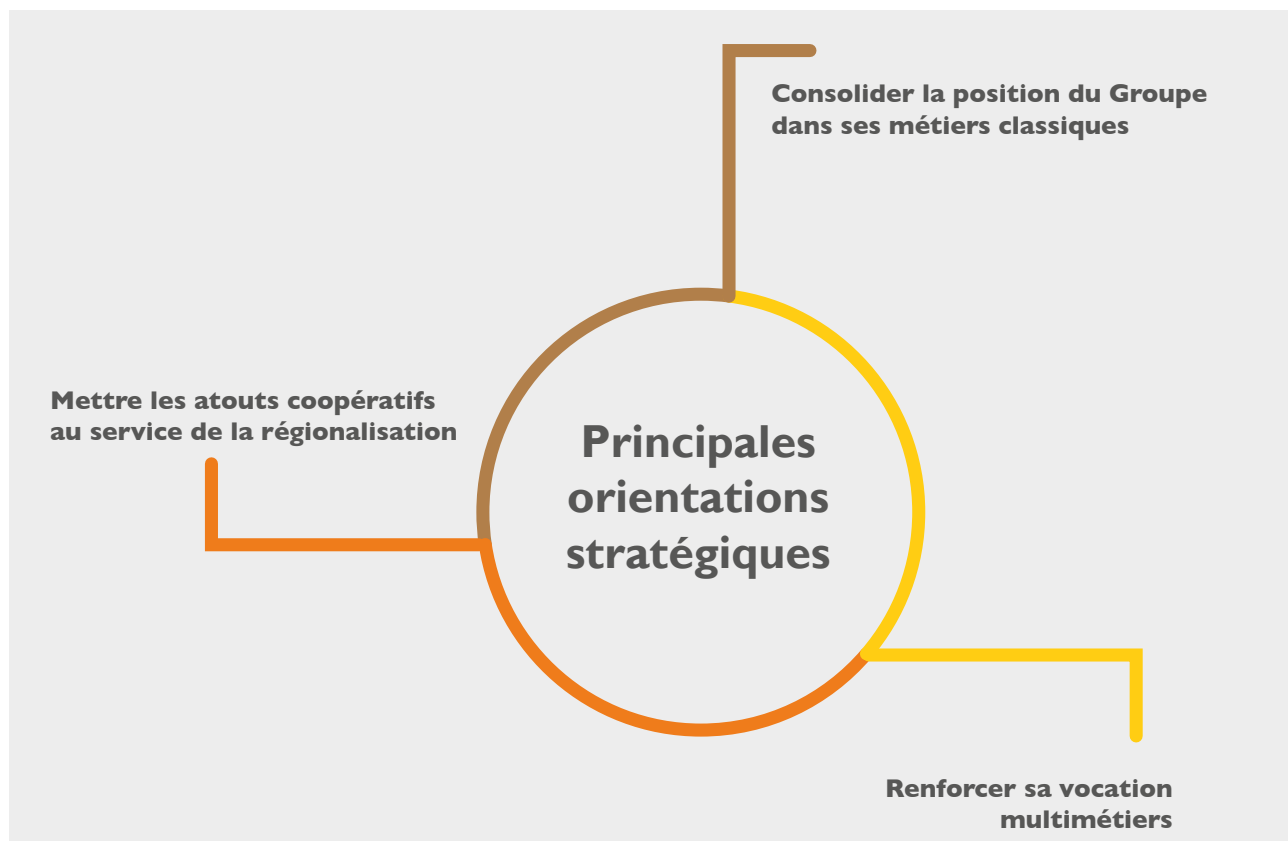
En volume, l'action BCP demeure parmi les cinq valeurs les plus dynamiques sur le marché central en 2014.

Source : Statistiques Bourse de Casablanca

STRATÉGIE DU GROUPE

Les principales orientations stratégiques

Dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer ses positions commerciales pour s'assurer une croissance pérenne, la Banque Populaire s'est attelée en 2014 à sécuriser le développement de ses différents relais de croissance et à valoriser son potentiel de groupe multimétiers. Cette ambition, qui sera poursuivie au cours de l'exercice 2015, a été déclinée par métier et par domaine autour d'axes prioritaires.



• Mettre les atouts coopératifs au service de la régionalisation

Le premier consiste à mettre les atouts coopératifs du Groupe au service de la régionalisation avancée. Il s'agit, concrètement, de promouvoir le sociétariat et d'en faire un levier d'ancrage dans les circonscriptions territoriales des Banques Populaires Régionales. L'objectif étant de conforter le rôle du Groupe Banque Populaire en tant que partenaire de référence des économies régionales.

• Consolider la position du Groupe dans ses métiers classiques

Le deuxième axe stratégique concerne la consolidation de la position de référence du Groupe dans ses métiers classiques que sont : la mobilisation de l'épargne, la distribution de crédits et le soutien aux entreprises.

• Renforcer sa vocation multimétiers

Le renforcement de la vocation multimétiers du Groupe, particulièrement en ce qui concerne les segments corporate banking, marché, gestion d'actifs, intermédiation boursière, capital investissement et bancassurance, constitue le troisième pilier stratégique.

Le développement des activités du Groupe à l'étranger, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et l'ancrage de la culture de la maîtrise des risques sont les trois autres socles qui portent les ambitions du Groupe, conformément à son plan à moyen terme.

LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

Les ressources humaines au cœur de la stratégie du Groupe

La stratégie de développement du Groupe Banque Populaire s'appuie sur la qualité et la mobilisation de son Capital Humain. Dans un contexte d'évolution du paysage bancaire national et international, le Groupe Banque Populaire intègre de nouvelles approches de gestion et de pilotage du Capital Humain afin d'apporter le meilleur alignement du développement des compétences à ses objectifs stratégiques.

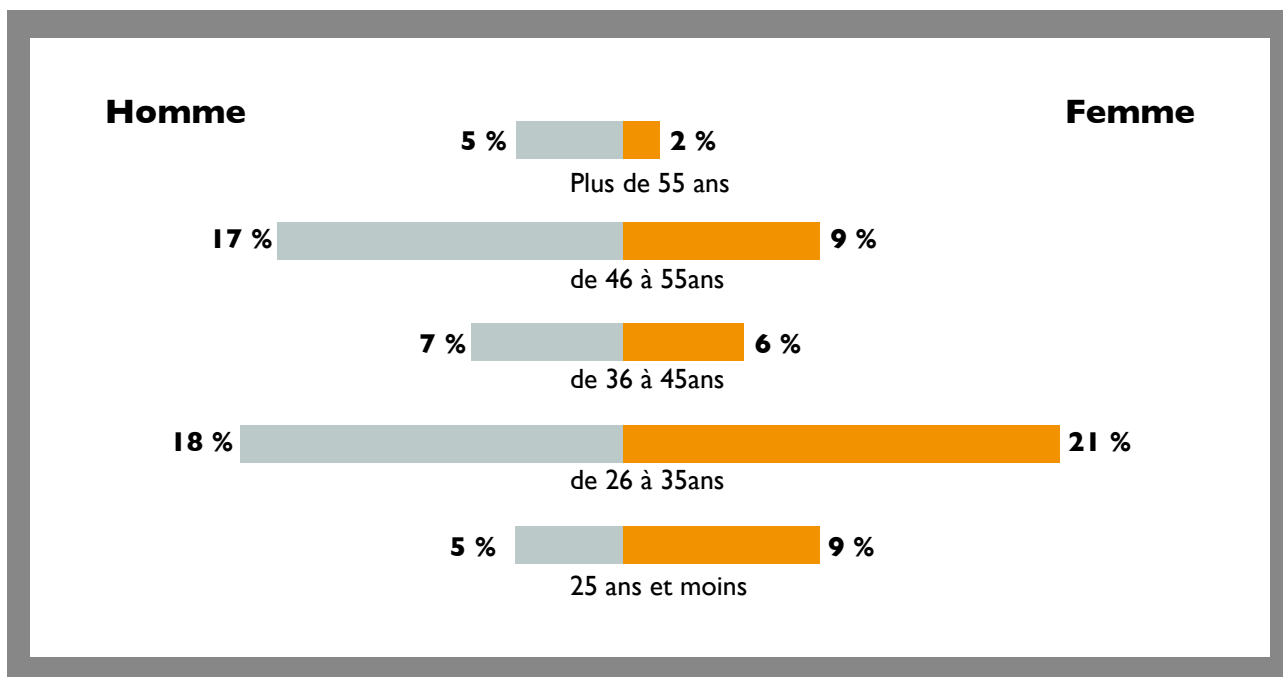
Profil du capital humain

8 680 collaborateurs
68 % des collaborateurs sont des cadres
47 % des effectifs sont des femmes
dont
62 % des cadres et
10 % des managers

Pyramide d'âge :

31 % des effectifs ont 30 ans et moins

L'âge moyen de l'effectif CPM est de 37,8 ans. Quant au front office, (agences et Centres d'Affaires), il se fixe à 34,4 ans. La pyramide des âges est répartie comme suit :



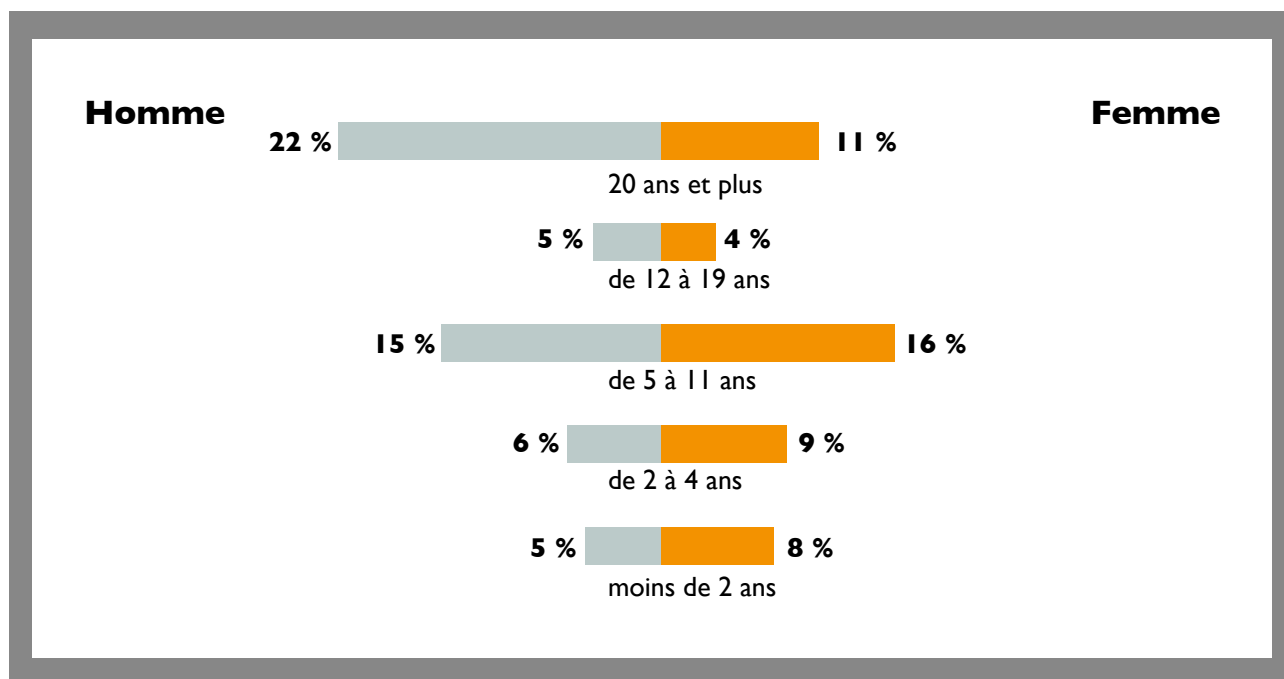
- La population ayant moins de 30 ans représente 31% de l'effectif soit 2657 agents avec une concentration au niveau du front office (agences et centres d'affaires) où ce taux atteint 41%.

- Durant 2014, 148 collaborateurs ayant une ancienneté moyenne de 34 ans sont partis en retraite normale dont 12 ont occupé le poste de Directeur et plus.

Pyramide d'ancienneté :

L'ancienneté moyenne de l'effectif CPM est de 12,4 ans. Celle des effectifs au niveau du front office (réseau des succursales et des centres d'affaires) se situe à 9,6 années.

La pyramide d'ancienneté se présente comme suit :



Une politique de recrutement renforcée

L'effectif du CPM a enregistré un accroissement de 6,8% durant les 3 dernières années.

Pour ce faire, la politique de recrutement s'est focalisée sur une présence plus appuyée dans les différents événements et espaces – emplois (salons, foires forum, ...) organisés au plan national et international.

Par ailleurs, des actions de repérage et d'identification mais aussi de recrutement et d'accompagnement des compétences subsahariennes à destination de nos filiales ABI ont été conduites.

En matière d'intégration, des programmes spécifiques d'accompagnement des jeunes recrues sur les axes majeurs du développement personnel et de la formation fondamentale métiers ont été mis en place.



LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

Politique de formation au service du développement des compétences

65% des formations dans le domaine commercial

42 296 J/H de formation

Durant l'exercice 2014, les efforts d'investissement dans le domaine de la formation ont été mieux maîtrisés grâce à une dynamique d'ingénierie soutenue, un meilleur ciblage et une meilleure organisation de l'ensemble de la programmation. Ainsi, en matière de réalisations, 42 296 journées / Hommes ont été tenues, dont plus de 65% des formations ont été consacrées au renforcement des compétences de la force de vente.

En sus de la poursuite du déploiement de dispositifs de formation qui accompagnent les agents de la Banque dans leurs métiers ou dans le lancement et la commercialisation de nouveaux produits et services, de nouveaux programmes particuliers à certaines lignes métiers spécialisées, telles que la filière marketing ont été créés.

Afin de s'assurer de la qualité des programmes dispensés, en plus des outils d'évaluation à chaud et à froid, de nouveaux outils d'évaluation ont été mis en place : un dispositif d'évaluation des connaissances acquises est désormais systématique pour l'ensemble des formations génériques et filières métiers. Un dispositif d'écoute a également été instauré afin de relever le degré de satisfaction des participants.

En matière d'accompagnement des formateurs internes, en plus des programmes de formation des formateurs animateurs et concepteurs, un dispositif d'assessment des formateurs internes est lancé.

Par ailleurs, une « Charte Formation » a été mise en place afin de définir et préciser le cadre d'intervention et les responsabilités des différents acteurs de la formation : les formateurs, les participants, les entités de formations et les managers.

Dans le cadre des synergies avec nos filiales ABI, un programme spécifique d'accompagnement des nouvelles recrues a été mis en place. Sur un autre plan, plusieurs managers de la filiale ABI ont pu bénéficier de stages et de modules de formation en adéquation avec leurs préoccupations professionnelles et/ou domaines de compétences spécifiques.

Enfin, l'Université d'Entreprise CPM Academy a poursuivi, en partenariat avec l'ESSEC, le programme de formation en e-learning. Plus de 60 managers ont pu bénéficier de ce module à ce jour.



Politique sociale de proximité

En matière de politique sociale, la priorité en 2014 était de consolider les acquis sociaux et de les faire évoluer notamment par :

- Le renforcement de la cohésion du Groupe à travers la mise en œuvre du plan de développement social ;
- La mise en place des moyens adéquats pour améliorer les taux de remplacement (retraite à percevoir par rapport au dernier salaire perçu) ;
- La poursuite de l'amélioration de notre système préventif de médecine du travail ;
- La réalisation de nouveaux centres de vacances avec le maintien du niveau de qualité de ceux qui existent déjà.

Politique d'intéressement du personnel CPM

En accompagnement de la politique d'intéressement du personnel CPM, l'offre de financement accordée en 2013 au personnel de la Banque pour souscrire à des parts sociales des BPR, a été servie en 2014.

Cette opération avait pour but de :

- Associer le personnel à la croissance et aux résultats des BPRs ;
- Renforcer la culture du sociétariat au sein de notre Groupe coopératif ;
- Consolider le sentiment d'appartenance au Groupe Banque Populaire.

Politique de rémunération du personnel CPM

La politique de la rémunération a connu des évolutions majeures. En sus de l'instauration d'un Comité de rémunération, s'ajoutent la normalisation des éléments de rémunération pour les collaborateurs débutants en fonction du niveau des études et de la qualité des diplômes, l'harmonisation et l'enrichissement du régime indemnitaire pour les collaborateurs du front office, la revue du régime indemnitaire pour le personnel de management et l'instauration de rémunérations variables en fonction de la productivité et de la contribution à la création de valeur.



LE GROUPE BANQUE POPULAIRE

Un Système d'Information pilier de la stratégie du Groupe

Le Système d'Information (SI) et le Capital Humain sont les deux piliers sur lesquels repose la stratégie du Groupe. Consciente de l'importance et de la place du SI dans la vie du Groupe, la BCP s'est attelée à construire un SI performant autour d'une infrastructure optimisée et consolidée. Les plans d'investissement de ces dernières années ont été focalisés sur cet objectif.

Parallèlement à cet effort de construction du SI fonctionnel et de ses infrastructures, une attention particulière a été donnée au Capital Humain en vue de développer des compétences autonomes, les fidéliser à travers des plans de carrières adéquats et développer leur capacité à se mobiliser et à réussir des chantiers de transformation d'envergure.

réalisations :

- La dématérialisation de processus métiers ;
- La consolidation de la tenue de compte ;
- La mise en œuvre de la plateforme d'échanges avec les SI des partenaires ;
- La modernisation de la plateforme de recouvrement amiable et contentieux ;
- L'intégration d'un progiciel pour le Factoring ;
- La mise en œuvre d'une plateforme de Cash management et de e-Banking dédiée à la Grande Entreprise et aux Institutionnels.

Le digital et l'innovation

La BCP est consciente que le digital et l'innovation feront l'avenir des banques de par le monde, le Maroc et notre Groupe n'y échapperont pas. Pour anticiper cette transformation, la BCP a déjà engagé plusieurs initiatives et a arrêté une stratégie digitale avec une feuille de route claire.

Le Groupe a ainsi fortement investi dans le développement de son offre de Banque à distance :

- enrichissement du parc de guichets automatique en nombre et en services à valeurs ajoutées,
- enrichissement du site transactionnel ChaabiNet (particulier et entreprises) par de nouvelles fonctionnalités,
- mise en place d'une application Mobile Banking (Pocket Bank),
- développement de services exclusifs sur le marché,
- lancement d'un projet de digitalisation de l'environnement du travail,
- ...

Consolidation du SI du Groupe

La BCP s'est fixé comme stratégie de consolider le SI du Groupe autour d'un Data Center centralisé à Casablanca permettant d'optimiser les investissements et les concentrer afin d'avoir une infrastructure performante, sécurisée et présentant un taux de disponibilité très important.

Le SI du Groupe est ainsi constitué de plusieurs composantes :

- Un SI best of bread pour la BCP (et les BPR), construit autour des meilleures solutions internes et du marché pour traiter les besoins de la Banque Universelle au Maroc ;
- Un SI intégré pour les filiales bancaires au Maroc et à l'étranger, constitué de solution(s) Core Banking System sélectionnée(s) parmi les meilleurs ingérés bancaires du marché ;
- Des SI métiers adaptés aux filiales spécialisées, hébergés au niveau du Data Center du Groupe.

Par ailleurs, il est à noter que la construction du SI de la BCP a franchi des étapes importantes en 2014 à travers plusieurs

Parallèlement à cet effort de refonte, le SI actuel a pu répondre, moyennant des adaptations mineures (paramétrage et maintenances évolutives) aux besoins de la Banque :

- de mise en place de nouveaux produits et services en optimisant davantage le time to market : lancement de nouvelles offres de crédits, de bancassurance, de transferts d'argent, de monétique, de services à distance (home et mobile banking), de cross canal, ... ;
- de sécurité du SI : identification et résolution des vulnérabilités, mise en œuvre d'une plateforme d'authentification forte, renforcement des secours, ... ;
- de compliance : PCI DSS, UTRF, Loi de protection du consommateur, Loi de protection des données à caractère personnel, reporting réglementaire et fiscal, RSE, ...

L'année 2014 a aussi été marquée par une avancée majeure dans la consolidation des SI des filiales bancaires du Groupe tant au Maroc qu'en Afrique subsaharienne et en Europe. Les filiales au Maroc et Chaabi Bank en Europe ont migré progressivement vers un nouveau Core Banking System hébergé sur le Data Center de Casablanca.

Le SI des filiales subsahariennes a connu la finalisation de la mise à niveau de son Core Banking System actuel et son aménagement pour accompagner le développement de l'activité de Retail Banking dans la sous-région.

La mise en place d'un Centre de Services Monétiques Mutualisés pour le compte des filiales africaines, opérant à partir de Casablanca et offrant plusieurs prestations à forte valeur ajoutée, est un tournant important dans la manière de gérer les services technologiques au sein du Groupe. Ce Centre de Services permettra à nos filiales de faire un saut qualitatif très important, qui hissera leur offre monétique aux premiers rangs de leurs marchés de présence. Ils bénéficient pour cela de la richesse et de la robustesse de la plateforme monétique du Groupe, de sa forte disponibilité et d'un centre de compétences ayant largement fait ses preuves au Maroc (la monétique de la Banque Populaire est classée numéro 1 au Maroc).

Le Capital Humain est au cœur de la stratégie SI

A travers les chantiers de transformation menés ces dernières années, la BCP s'est attelée à développer une expertise interne autour des principales plateformes mises en place. Cette stratégie a permis, à la date d'aujourd'hui, d'avoir plusieurs Centres de Compétences fonctionnels et techniques concentrant une expertise avérée autour des principales solutions composant le SI du Groupe. Le Groupe a pu aussi développer une grande expertise dans la Gestion de Programmes de transformation et dispose, à cet effet, d'une équipe d'une cinquantaine de gestionnaires de projets certifiés PMP, ayant une expérience reconnue en interne dans la réussite de plusieurs chantiers métiers, fonctionnels et techniques.

Des performances qui crédibilisent les choix retenus

Les résultats générés par les investissements consentis dans le SI du Groupe et dans les équipes qui le gèrent et le font évoluer, sont d'ores et déjà perceptibles. En témoignent les indicateurs suivants :

- un très haut niveau de disponibilité du SI au niveau de tous les canaux : en agence, sur GAB, sur mobile, sur Internet et au niveau du Centre d'Appel ;
- une capacité de traitement des données et des transactions de plus de 4 millions de clients ;
- des temps de réponses très satisfaisants au niveau de tous les canaux ;
- la capacité d'absorber normalement la charge générée annuellement par le recrutement de près de 500 000 clients ;
- la capacité à ouvrir une centaine d'agences par an ;
- la capacité à assurer un time to market satisfaisant pour le lancement de nouveaux produits et services bancaires.

De manière globale, les projets de transformation continue du SI ont permis :

1. D'avoir, en permanence, un SI disponible, sécurisé et réactif ;
2. D'avoir un SI agile, qui s'adapte facilement aux changements de son contexte (business et réglementaire) ;
3. D'avoir un SI qui apporte de la valeur, qui différencie le Groupe dans ses marchés de présence.





**CONFORMITÉ GROUPE ET
RESPONSABILITÉ SOCIALE
DE L'ENTREPRISE**

CONFORMITÉ GROUPE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Conformité Groupe

L'exercice de la Conformité au sein du Groupe Banque Populaire s'inscrit dans la droite ligne des orientations stratégiques, à travers l'accompagnement des différentes entités dans la réalisation de leurs plans de développement et la sécurisation de leurs activités, ainsi qu'à travers la participation active aux différents chantiers structurants du Groupe, contribuant par-là à l'amélioration et au renforcement du système de gestion des risques.

Ce rôle est appelé à se renforcer davantage dans le dessein de confirmer la place de la Fonction Conformité Groupe en tant que partenaire incontournable dans le processus de développement, le renforcement du système de contrôle interne, la bonne gouvernance interne et la préservation de l'image et la notoriété du Groupe.

Conformément à sa mission et aux orientations stratégiques des organes de gouvernance, les travaux résultant du processus de la gestion de la conformité au sein du Groupe au titre de 2014 ont couvert les domaines de contrôle de conformité, la gouvernance, la déontologie et l'éthique, la lutte contre le blanchiment des capitaux et la protection des données personnelles de ses clients et de son personnel.

Par ailleurs, la fonction Conformité Groupe est chargée du pilotage et la conduite du projet de mise en place d'un dispositif de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), en cohérence avec les valeurs du Groupe, à savoir : Solidarité, Proximité, Citoyenneté et Performance.

Conformité réglementaire

L'activité Conformité Groupe s'est poursuivie au cours de l'exercice 2014 par des actions ciblées dont :

- o la poursuite du renforcement et la mise à jour du référentiel interne (Code de Déontologie BCP SA, Code de Déontologie et Ethique du Groupe, Circulaires et Procédures internes, ...);
- o l'accompagnement et la participation active aux différents chantiers structurants, tels que les changements institutionnels et les opérations de développement externe, en veillant à leur conformité avec les différentes dispositions légales et réglementaires les régissant ;
- o l'assistance dans le domaine de la conformité, aux différentes entités du Groupe parallèlement à la réalisation de leurs plans de développement, à travers notamment des avis de conformité des produits et services ;

- o la promotion et la diffusion de la culture de la conformité, de la déontologie et de l'éthique par l'organisation d'actions de formation et de sensibilisation ;
- o la conformité des traitements du Groupe à la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, contribuant ainsi à l'amélioration du niveau de sécurité et de confidentialité des données à caractère personnel des clients, des partenaires et du personnel, à garantir la sécurité et la pérennité du patrimoine informationnel et à protéger l'image et la réputation du Groupe.
- o l'assistance des différentes entités du Groupe dans le domaine de la conformité pour une meilleure maîtrise du risque de non-conformité.

Lutte anti-blanchiment de capitaux et financement du terrorisme (LAB/FT)

Le Groupe Banque Populaire a poursuivi le développement de son dispositif LAB/FT en conformité avec les évolutions législatives et réglementaires nationales en la matière et dans le respect des standards internationaux, en s'inspirant fortement des recommandations du Groupe d'Actions Financières (GAFI) ainsi que des normes du Comité de Bâle en matière des diligences nécessaires pour la connaissance du client (Know Your Customer (KYC)), le suivi et la gestion des risques LAB/FT;

Les principales réalisations en 2014 ont porté sur les axes ci-après :

- o le renforcement et la mise à jour du référentiel interne du Groupe encadrant l'activité LAB/FT (politique LAB, circulaires et procédures encadrant l'activité LAB/FT, etc.) ;
- o la poursuite du développement du système d'information LAB/FT par l'acquisition de nouvelles solutions (Filtrage, Profilage, dématérialisation des échanges avec l'UTRF, etc.) ;
- o l'assistance et l'accompagnement des fonctions chargées de l'activité LAB/FT au niveau des BPR, des filiales et Fondations ;
- o l'assistance des différentes entités du Groupe dans la réalisation de leurs plans de développement, en conformité avec les règles de sécurité financière ;
- o la promotion de la culture de sécurité financière au sein du Groupe à travers des actions de formation et de sensibilisation.



Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Le Groupe Banque Populaire a toujours inscrit son rapport avec son environnement dans une démarche éminemment citoyenne, pour s'élargir à la notion de Responsabilité Sociale de l'Entreprise, un mode de production de valeurs universellement reconnu, basé sur un ensemble d'obligations et préoccupations sociétales assumées par le Groupe à l'égard de ses différentes parties prenantes, tout en préservant la rationalité économique.

La politique générale sociale et environnementale du Groupe Banque Populaire considère qu'une gestion rationnelle des ressources naturelles est nécessaire à un développement durable, notamment à un développement économiquement et socialement juste.

Cette politique est traduite dans les opérations et actions directes de la Banque Centrale Populaire et des Banques Populaires Régionales ou via les trois Fondations Banque Populaire, en s'appuyant sur les axes suivants :

- o l'engagement fort dans le développement économique et social du pays ;
- o la proximité et la spécificité coopérative de ses Banques Populaires Régionales (**BPR**) ;
- o la bancarisation des populations ;
- o l'engagement éthique auprès de sa clientèle, ses sociétaires, ses fournisseurs, son capital humain et ses autres partenaires;
- o le respect de l'environnement et le développement durable;
- o le soutien au développement culturel (**FONDATION BANQUE POPULAIRE**) ;
- o la promotion des activités génératrices de revenus auprès des populations défavorisées (**FONDATION ATTAWFIQ MICRO-FINANCE**);

- o la promotion et la diffusion de la culture entrepreneuriale citoyenne et moderne parmi les porteurs de projets (**FONDATION CRÉATION D'ENTREPRISES**).

A ce titre, la RSE est érigée en projet stratégique, conformément aux engagements du Groupe vis-à-vis de ses partenaires et aux orientations stratégiques de ses organes de gouvernance en la matière.

Dans ce cadre, la fonction Conformité Groupe, a poursuivi la mise en œuvre du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES), une démarche d'évaluation des risques environnementaux et sociaux (E&S), avant l'octroi des prêts et pendant leur suivi, en faveur des entreprises,

Le processus de déploiement du SGES réalisé en 2014 a couvert aussi bien la BCP, les BPR que les filiales concernées tant au Maroc qu'en Afrique subsaharienne, et ce, à travers notamment des séances de formation et sensibilisation en faveur de l'ensemble des utilisateurs au sein des entités concernées.

Le dispositif SGES mis en place se base sur les fondements internationaux de l'analyse des risques environnementaux et sociaux (E&S). Il s'appuie sur trois piliers :

- o Le screening par rapport aux secteurs et activités sensibles ou interdits au financement (**liste d'exclusion de l'IFC**) ;
- o La catégorisation des projets suivant le profil de risque social et environnemental global identifié ;
- o L'analyse des risques E&S de chaque demande de financement de projet via une check-list adaptée au contexte national et en fonction de chaque catégorie, permettant d'établir un diagnostic de la performance sociale et environnementale des projets par secteur d'activité.



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Systeme de gouvernance au sein du CPM

Le Cr dit Populaire du Maroc (CPM) est un groupement de banques constitu  par la Banque Centrale Populaire et les Banques Populaires R gionales. Il est r gi par la loi 12-96 portant r forme du Cr dit Populaire du Maroc.

La Banque Centrale Populaire (BCP) est une soci t  anonyme cot e   la Bourse de Casablanca   conseil d'administration et   capital fixe. Elle est habilit e   effectuer toutes les op rations susceptibles d' tre pratiqu es par les banques. La BCP est l'organisme central bancaire des Banques Populaires R gionales. A ce titre, elle est charg e de g rer les services d'int r t commun aux organismes du Cr dit Populaire du Maroc.

Les Banques Populaires R gionales (BPR) sont des banques de forme coop rative   capital variable,   directoire et   conseil de surveillance. Les BPR peuvent effectuer toutes les op rations de banque dans leurs circonscriptions territoriales respectives.

Le CPM est plac  sous la tutelle d'un Comit  Directeur du Cr dit Populaire du Maroc.

Le Comit  Directeur du CPM

Le Comit  Directeur est l'organe supr me du Cr dit Populaire du Maroc (CPM). Il est compos  de 10 membres dont 5 pr sidents des conseils de surveillance des Banques Populaires R gionales (BPR)  lus par leurs pairs, et 5 repr sentants du Conseil d'administration de la Banque Centrale Populaire (BCP).

Le Comit  Directeur a pour missions de :

- o d finir les orientations strat giques du Groupe ;
- o exercer un contr le administratif, technique et financier sur l'organisation et la gestion des organismes du CPM ;
- o d finir et contr ler les r gles de fonctionnement communes au Groupe ;
- o prendre toutes les mesures n cessaires au bon fonctionnement des organismes du CPM et   la sauvegarde de leur  quilibre financier.

Composition du Comit  Directeur du CPM

M. Mohamed BENCHABOUN	Pr�sident du Comit� Directeur du CPM
Mme Faouzia ZAABOUL	Directeur du Tr�sor et des Finances Ext�rieures au Minist�re de l'Economie et des Finances
M. Jalil SEBTI	Pr�sident du Directoire de la Banque Populaire de Rabat-K�nitra
M. Abdelhadi BENALLAL	Pr�sident du Conseil de Surveillance de la Banque Populaire de Tanger-T�touan
M. Ahmed ZERKDI	Pr�sident du Conseil de Surveillance de la Banque Populaire du Centre Sud
M. Larbi LARAICHI	Pr�sident du Conseil de Surveillance de la Banque Populaire de Mekn�s
M. Abdelhadi BERRADA EL AZIZI	Pr�sident du Conseil de Surveillance de la Banque Populaire de Marrakech- Beni Mellal
M. Abdellah BOURKADI	Pr�sident du Conseil de Surveillance de la Banque Populaire de F�s-Taza
M. Abdelaziz TRACHEN	Pr�sident du Directoire de la Banque Populaire de Mekn�s
M. Nouredine BELMAHJOUBI	Pr�sident du Directoire de la Banque Populaire de Tanger - T�touan



Siège Banque Populaire du Centre Sud.

Système de gouvernance au sein de la BCP

Règles de fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le conseil d'administration de la BCP est composé de douze membres, dont le Président Directeur Général, neuf représentants permanents des entités actionnaires et deux administrateurs indépendants, le tableau ci-après précise les noms des administrateurs de la BCP et leurs principaux mandats :

Composition du Conseil d'Administration de la BCP

NOM ET PRENOM	FONCTION	AUTRES MANDATS
M. Mohamed BENCHAABOUN	Président Directeur Général de la BCP	Président du Conseil d'Administration de : VIVALIS SALAF MAROC LEASING MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE CHAABI BANK (BCDM) ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA (AMIFA) AMIFA MALI AMIFA COTE D'IVOIRE ATTAWFIQ MICRO-FINANCE UPLINE GROUP CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT (CCI) Administrateur de : OCP SA UBAF UBAE CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY CASABLANCA TRANSPORT EN SITE AMENAGE FONDS AM INVEST MOROCCO (AMI) ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL (ABI) BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE (BACI) ATLANTIQUE ASSURANCES COTE D'IVOIRE AM STAMVIE GTA-C2A IARD GTA-C2A VIE

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

NOM ET PRENOM	FONCTION	AUTRES MANDATS
Mme Faouzia ZAABOUL	Représentant de l'Etat Directeur du Trésor et des Finances Extérieures au Ministère de l'Economie et des Finances	Directeur du Trésor et des Finances Extérieures au Ministère de l'Economie et des Finances Elle est membre du Conseil d'Administration de plu- sieurs établissements publics dont : <ul style="list-style-type: none"> • Bank Al-Maghrib ; • CCG
M. Mostafa TERRAB	Représentant de l'OCP S.A Président Directeur Général de l'OCP S.A.	Président Directeur Général de l'OCP S.A. Il est administrateurs ou Président du Conseil d'Adminis- tration de plusieurs sociétés dont : <ul style="list-style-type: none"> • MAROC PHOSPHORE (MP) • PHOSBOUCRAA • JACOBS ENGINEERING SA (JESA)
M. François PEROL	Représentant de la BPCE MAROC Président du Directoire de la Banque Populaire et Caisse d'Epargne	Président du Conseil d'Administration de <ul style="list-style-type: none"> • Natexis • Crédit Foncier de France. Président de la SAS + Administrateur de CE Holding Promotion Représentant permanent de BPCE, Président de SCI PONANT Président du Groupement Européen des Caisses d'Ep- argne (ESBG) Administrateur de <ul style="list-style-type: none"> • CNP Assurances, • Musée d'Orsay • Sopassure Vice-président de FBF
M. Mohamed BELGHAZI	Administrateur indépendant	Administrateur BPMC et BPMG
M. Adriano ARIETTI	Administrateur indépendant	Membre du Conseil de Surveillance de <ul style="list-style-type: none"> • Privredna banka Zagreb • Croatie et VUB Banka Slovaquie Membre du Conseil d'Administration de <ul style="list-style-type: none"> • ATB Asia Pacific Bank – Russie • Banca Intesa Beograd, Serbie
M. Hicham BELMRAH	Représentant de la Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances Président du Directoire	Membre du Conseil de Surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> • Crédit Agricole du Maroc • Risma Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> • CAT • Maghrebail • Alliance Développement Immobilier • Lesieur • Sonasid • Afrika SMDC • Resort Co • Medi Sat ...

NOM ET PRENOM	FONCTION	AUTRES MANDATS
M. Jalil SEBTI	Représentant de la Banque Populaire de Rabat-Kénitra Président du Directoire	Président du Directoire BP Rabat-Kénitra Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> • Vivalis, • Bank Al Amal, • MEDIAFINANCE, • Chaabi Doc net, • BP Shore Group, • BP Shore Back Office, • BP Shore Immo, • Attawfiq Micro Finance, • Fondation Banque Populaire, • Fondation Création d'Entreprises, • Heuler Hermès (ACMAR), • Banque Atlantique Niger, • ALISTITMAR CHAABI, • UPLINE SECURITIES (US), • UPLINE GESTION (UG), • CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT (CCI)
M. Abdelkhalek BENDRISS	Représentant de la Banque Populaire de Marrakech-Béni Mellal Président du Directoire	Président du Directoire BP Marrakech-Béni Mellal Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> • VIVALIS SALAF • CHAABI DOC NET • BP SHORE GROUP • BP SHORE BACK OFFICE "BPSBO" • BP SHORE IMMO "BPSIMMO" • ATTAWFIQ MICRO-FINANCE • FONDATION CREATION D'ENTREPRISES • CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT (CCI)
M. Noureddine BELMAHJOUBI	Représentant de la Banque Populaire de Tanger-Tétouan Président du Directoire	Président du Directoire BP Tanger-Tétouan Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> • VIVALIS SALAF • CHAABI INTERNATIONAL BANK OFFSHORE (CIB) • CHAABI DOC NET • BP SHORE GROUP • BP SHORE BACK OFFICE "BPSBO" • BP SHORE IMMO "BPSIMMO" • FONDATION CREATION D'ENTREPRISES • FONDATION BANQUE POPULAIRE
M. Abdelaziz TRACHEN	Représentant de la Banque Populaire de Meknès Président du Directoire	Président du Directoire BP Meknès
M. Mohamed ADIB	Représentant de la Banque Populaire d'El Jadida-Safi Président du Directoire	Président du Directoire BP d'El Jadida-Safi Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> • BP SHORE GROUP • BP SHORE BACK OFFICE "BPSBO" • BP SHORE IMMO "BPSIMMO"

Critères d'indépendance

En application des critères d'indépendance retenus par la directive de Bank Al-Maghrib N° 1/W/2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit, le Conseil d'Administration de la Banque Centrale Populaire comprend en son sein deux Administrateurs indépendants, il s'agit de :

- Monsieur Mohamed BELGHAZI ;
- Monsieur Adriano ARIETTI.

Processus de sélection

Les membres du Conseil d'Administration sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil d'administration est pris en charge par le Comité des Nominations et de Rémunération qui soumet ses propositions au Conseil d'Administration, qui les soumet à son tour à l'Assemblée Générale Ordinaire.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration de la BCP a procédé à la mise en place des comités techniques suivants :

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit assure notamment la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs du contrôle interne de la Banque, et de la conduite de l'activité de l'Audit.

Composition du Comité d'Audit

Nom et prénom	Qualité
M. Mohamed BELGHAZI	Président
Mme Ghizlaine GUEDIRA représentant l'OCP S.A	Membre
M. Abdelaziz TRACHEN	Membre
M. Jalil SEBTI	Membre

Comité des Risques

Le Comité des risques est chargé notamment d'assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance des risques auxquels la Banque Centrale Populaire est exposée, le respect de la stratégie et des politiques générales de gestion des risques et la conformité à la réglementation relative au risque.

Composition du Comité des Risques

Nom et prénom	Qualité
M. Hicham BELMRAH	Président
M. Nouredine BELMAHJOURI	Membre
M. Mohamed ADIB	Membre

Comité des Nominations et de Rémunération

Le Comité des Nominations et de Rémunération est chargé d'accompagner le Conseil d'Administration dans :

- o La conception et le suivi du bon système de rémunération ;
- o Le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction Générale de la Banque (Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Adjoints).

Composition du Comité des Nominations et de Rémunération

Nom et prénom	Qualité
M. Mohamed BENCHAABOUN	Président
M. François PEROL	Membre
M. Adriano ARIETTI	Membre

Système de gouvernance au sein des BPR

Le CPM compte 10 Banques Populaires Régionales qui sont dotées d'un mode de gouvernance dualiste avec un Conseil de Surveillance et un Directoire.

Le Conseil de Surveillance de la BPR est chargé de contrôler la gestion, de participer à la définition des orientations stratégiques de la Banque en cohérence avec la stratégie du Groupe et d'exercer certaines attributions spéciales arrêtées par les statuts.

Il vérifie et présente à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice.

La gestion de la BPR est assurée par un Directoire responsable collégalement des réalisations et des performances de la Banque.



BPR	Président du Conseil de Surveillance	Président du Directoire
Rabat - Kénitra	Abdelhai BESSA	Jalil SEBTI
Centre - Sud	Ahmed ZERKDI	Mohamed BOULGHMAIR
Tanger - Tétouan	Abdelhadi BENALLAL	Noureddine BELMAHJOUBI
Fès - Taza	Abdellah BOURKADI	Ahmed Reda TADILI
Marrakech - Béni-Mellal	Abdelhadi BERRADA EL AZIZI	Abdelkhalek BENDRISS
Nador - Al Hoceima	Mohamed BOUAMARA	Driss RONDA
El Jadida - Safi	Jamal BEN RABIA	Mohamed ADIB
Meknès	Larbi LARAICHI	Abedlaziz TRACHEN
Oujda	El Bachir HOUCHI	Redouan ZAKAT
Laâyoune	Mohamed Salem EL JOUMANI	Ahmed EL JAMRI

Le Commissaire du Gouvernement

Un Commissaire du Gouvernement est nommé par décret, sur proposition du ministre chargé des finances. Il veille, pour le compte de l'Etat, au respect par le Crédit Populaire du Maroc des dispositions de la loi 12-96.

Il peut assister, à titre consultatif, aux séances du Comité Directeur, du Conseil d'Administration de la BCP et des conseils de surveillance des BPR, ainsi qu'à celles des instances qui en émanent.



GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

Rehausser nos capacités de gestion des risques dans un environnement en mutation

Notre Banque aborde la gestion des risques comme un pilier important de sa stratégie de développement lui permettant d'atteindre ses objectifs et de diversifier ses activités.

La pratique de la gestion des risques repose sur trois composantes principales. D'abord une culture bien établie à l'égard du risque qui suppose une responsabilisation de tous les échelons de notre organisation. Ensuite, une gouvernance adaptée à la dimension et la complexité de notre environnement. Et enfin un dispositif de gestion des risques considéré comme un élément indissociable de la stratégie de développement.

A travers une démarche efficace de gestion des risques, notre objectif est de donner l'assurance raisonnable que les risques générés n'excèdent pas les seuils de tolérance et que la prise de risque contribue à la création de valeur pour nos actionnaires et nos sociétaires. Ainsi, la Banque se donne pour objectif de maintenir un équilibre sain entre un rendement optimal et un niveau tolérable de risque.

Le Groupe inscrit ses actes dans cette démarche et accorde une importance capitale à l'organisation et au renforcement de la filière de gestion des risques. Ainsi, nos cadres de référence et nos pratiques définissent clairement les principaux risques auxquels la Banque est exposée ainsi que les processus de gestion permettant une meilleure maîtrise de ces risques.

Le Groupe s'est attaché courant 2013 à mettre en œuvre une politique de risque prudente et appropriée en adéquation avec ses principes directeurs. Compte tenu de l'ampleur des défis, le Groupe a réussi à maintenir son profil de risque à un niveau acceptable grâce à des principes clairs de gouvernance, des outils de maîtrise des risques efficaces et une démarche déployée au niveau des principaux métiers du Groupe.

En 2014, un effort supplémentaire a été fourni pour rehausser nos capacités, en particulier pour le déploiement de nos dispositifs de risque au sein de nos filiales subsahariennes, le respect des nouvelles exigences de Bale III et la structuration de notre dispositif de contrôle permanent au sein du Groupe :

- La généralisation de notre dispositif de gestion des risques aux filiales subsahariennes : Cela comprend le déploiement des outils de qualification des risques (notation, scoring, détection des créances sensibles, cartographies,...) mais aussi des politiques de gestion des risques qui encadrent ce type d'activités. Nos efforts vont se poursuivre afin de renforcer le dispositif global de gestion du risque pays aussi bien sur les aspects qualitatifs et quantitatifs et mettre en place une organisation dédiée à la filière risques en ligne avec notre nouvel ancrage régional ;
- Le respect des nouvelles exigences réglementaires : les nouvelles normes Bâle III concernant la liquidité et les fonds propres ont été adoptées et notre Groupe a été en

mesure de respecter ces exigences en agissant de façon proactive pour se conformer à ces standards réglementaires. Pour la gestion des fonds propres, la Banque a opté pour un renforcement de ses fonds propres de base en ligne avec l'esprit des normes. La gestion de la liquidité, quant à elle, reste un sujet prioritaire d'évolution pour 2015-2019 et la Banque respecte amplement les minimas réglementaires ;

- La structuration du dispositif de contrôle permanent du Groupe : organisé autour d'une fonction centrale de surveillance et de contrôle permanent, la Banque a mis en place les outils et les normes permettant d'avoir un dispositif standardisé de contrôle permanent.

Nos priorités en 2015 seront placées sous le signe de la poursuite des chantiers structurants déjà engagés en mettant l'accent sur :

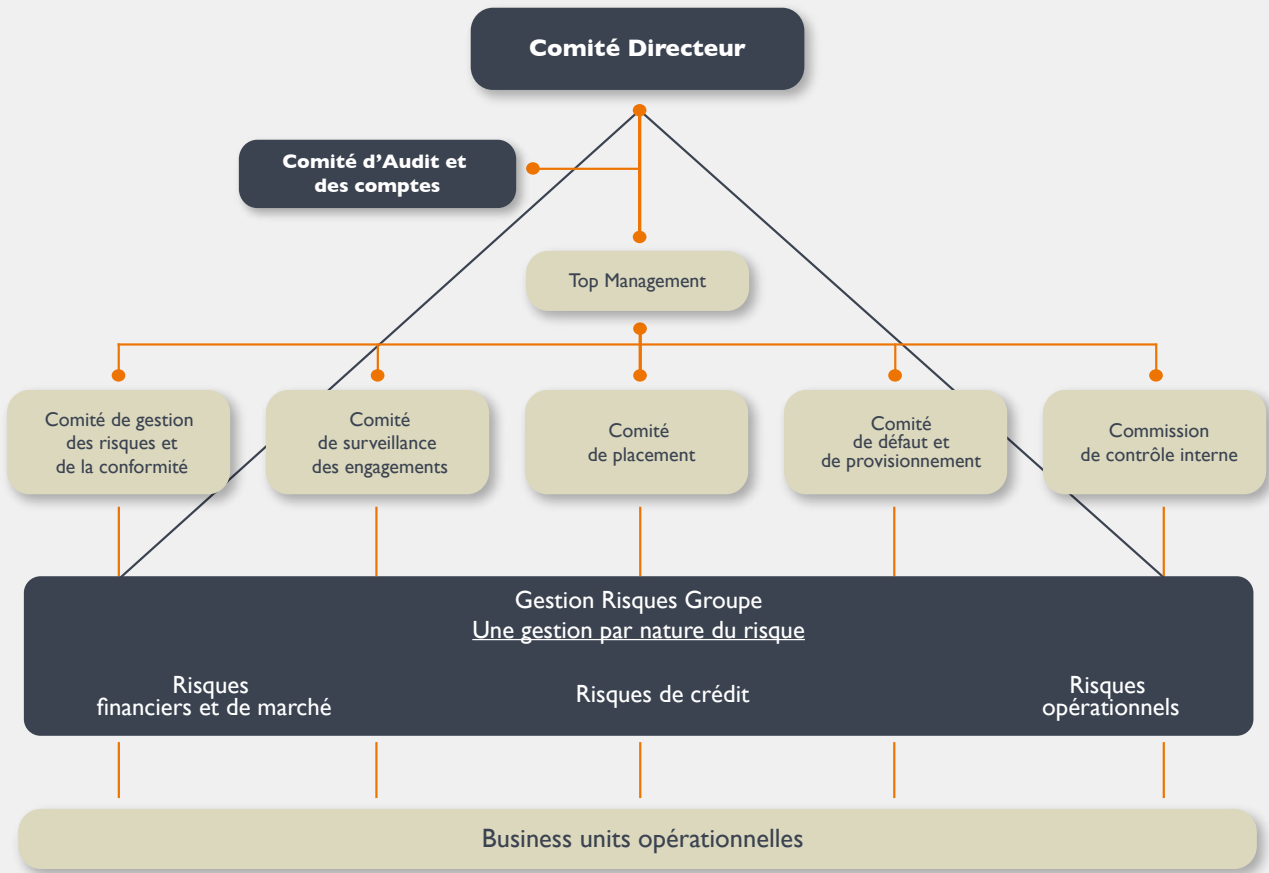
- La gouvernance des risques : avec la nouvelle loi organisant le CPM, la Banque consacre définitivement son orientation mutualiste. Il s'agira de revisiter les attributions des comités et organes de gouvernance afin de les aligner sur l'esprit de la nouvelle loi tout en respectant les dispositions des nouvelles circulaires de Bank Al-Maghrib régissant le contrôle interne et la gouvernance des établissements de crédit ;
- Le renforcement de la culture des risques en privilégiant le développement des talents et capacités internes de gestion des risques ;
- Le développement des modèles et des processus innovants en matière d'évaluation et de surveillance des risques dans un environnement de plus en plus volatile ;
- La poursuite des efforts d'optimisation et d'allocation des fonds propres en fonction du profil de risque.

Structure de gouvernance

Aujourd'hui, le GBP est doté d'une organisation en ligne avec les meilleures pratiques et standards internationaux. Sa structure de gouvernance intégrée lui permet de repérer les risques auxquels il est confronté, de mettre en œuvre un système de contrôle interne adéquat et efficace, et d'établir enfin un système de suivi et de réajustements.

La responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision des risques est partagée entre :

- Les instances de gouvernance et de pilotage (Comité Directeur, Comité d'Audit, Comité Gestion des Risques, Comité Surveillance des Engagements, Comité Placement,...) ;
- La Direction Générale Risques Groupe et les autres fonctions dédiées et/ou impliquées dans le suivi des risques (crédit, marché, liquidité et opérationnel) ;
- Les instances relevant du dispositif de contrôle interne (Inspection, Audit, Conformité,...).



I- Principales réalisations en 2014

Depuis l'année 2008, le Groupe a investi des ressources considérables pour développer ses méthodes de gestion du risque, et asseoir une politique rigoureuse en matière d'encadrement des risques majeurs auxquels la Banque est exposée.

Cette démarche d'amélioration et de renforcement constant de nos outils et processus constitue pour la Banque une caractéristique durable profondément ancrée dans sa culture. Nos actions sont ainsi guidées par les principes d'une gestion saine des risques et par l'évolution de notre environnement.

Les résultats sont très perceptibles, car année après année, nous parvenons à maintenir une très bonne qualité de nos engagements et jouissons des plus faibles ratios de créances en souffrance du secteur. De plus, notre politique de provisionnement prudente, matérialisée par l'activation de nos propres mécanismes de solidarité, nous procure plus de résilience.

Sur le plan des fonds propres, malgré le désengagement de l'Etat du capital de la BCP, nous avons financé notre croissance organique et plusieurs acquisitions stratégiques par nos propres moyens tout en conservant les mêmes taux de distribution à nos actionnaires et à nos sociétaires. Parallèlement, grâce à une approche prudente et constante, nous avons considérablement augmenté nos ratios de fonds propres de base de façon à nous conformer aux nouvelles exigences imposées dans le cadre des normes Bâle III.

I.1. Risques de crédit et surveillance des engagements

Le risque de crédit représente une composante principale de notre activité compte tenu de ses impacts significatifs sur la Banque. Courant 2014, le Groupe a poursuivi ses efforts visant à se doter des politiques, outils et normes lui permettant de disposer d'un bon niveau de maîtrise de ces risques. Les principales réalisations pour cette année sont :

- La finalisation des modèles de probabilités de défaut, et la poursuite des travaux de modélisation sur les autres paramètres de risque relatifs au Portefeuille Retail. Ce projet structurant répond à un double objectif de qualification des risques et de développement d'une stratégie Retail orientée par segment de marché. Il permettra dans une seconde phase de mieux allouer les fonds propres en fonction du profil de risque de ce portefeuille ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle permanent de la filière engagements. Depuis presque deux ans, le Groupe a revu en profondeur les outils et les méthodes de contrôle et surveillance des engagements aussi bien pour le Retail que pour les Entreprises. Cela s'inscrit dans une démarche de ciblage des zones à risques et d'une optimisation des contrôles. Une attention particulière a été accordée à la formation et à l'accompagnement de l'ensemble des acteurs de la filière assurant ainsi un déploiement efficace des nouveaux processus et une parfaite adhésion au changement ;

GESTION DES RISQUES

- La généralisation du dispositif de surveillance des engagements aux filiales subsahariennes. A l'image des processus Groupe, les outils de notation et de scoring ont été déployés sur la majorité des banques. Leur insertion opérationnelle dans les systèmes d'information est programmée pour l'année 2015. Sur le volet des créances sensibles, nous avons élargi le périmètre de surveillance pour couvrir les filiales en adaptant les outils de détection en fonction des spécificités locales ;
- La poursuite des travaux engagés pour le renforcement du dispositif global de gestion du risque pays. Cette année nous avons mis l'accent sur la mise en place d'un modèle interne d'évaluation des risques pays en privilégiant les pays d'implantation et ceux présentant un intérêt stratégique. L'objectif étant de mettre en place un dispositif de limite adapté et une politique de provisionnement spécifique ;
- La production régulière des reporting relatifs aux exercices des Stress-test sur le portefeuille crédit et quantification des impacts sur les provisions et les fonds propres.

1.2. Risques financiers et de marché

Le Groupe a continué à élargir son infrastructure de gestion des risques financiers et de marché en veillant à l'amélioration constante des outils d'analyse et de surveillance de ces risques conformément aux meilleures pratiques dans le domaine.

Des efforts ont été consacrés à la mise en place d'une plateforme de données et d'un moteur de calcul spécifique à la gestion actif-passif. Ce projet permettra à la Banque de mieux piloter les risques de transformation, de taux et de liquidité. De même, les aspects méthodologiques applicables en matière de conventions d'écoulement ont été revus, tandis que les chantiers de modélisation des principales options implicites ont été poursuivis.

Les principaux projets et actions réalisés sont relatifs à :

- La revue méthodologique des scénarios de simulation de crise (stress tests) et leur intégration au niveau des outils d'analyse ;
- L'accompagnement des entités assurant le contrôle de premier niveau dans l'implémentation des outils de surveillance des limites et leur insertion opérationnelle ;
- La poursuite du projet de convergence visant l'intégration des modèles internes dans le dispositif de gestion des risques de marché ;
- Le renforcement des processus de fiabilisation des données de marché et leur harmonisation ;
- La poursuite du projet d'implémentation de l'outil ALM avec l'appui de prestataires externes. Ce projet, dont les deux premiers lots ont été finalisés, permettra à la Banque de disposer d'outils d'analyse automatiques et performants compte tenu de la nature des activités et des traitements effectués ;

- La finalisation des travaux de modélisation des options implicites (remboursement anticipé et changements de taux) ;
- L'élaboration des premières déclarations du nouveau ratio de liquidité réglementaire, le Liquidity Coverage Ratio (LCR). Au vu de la complexité de ce ratio, une méthodologie de calcul a été mise en place basée sur une analyse statistique d'un historique de donnée et sur des données de gestion détaillées. D'autre part, une assistance méthodologique a été fournie aux filiales tenues de déclarer le LCR.

1.3. Risques opérationnels

A l'image de l'année précédente, 2014 a connu la poursuite de la revue de la cartographie des risques selon la nouvelle démarche adoptée par le Groupe pour la majorité des processus opérationnels critiques. Les nouvelles cartographies des risques permettent de se concentrer sur les événements de risques critiques pour lesquels le dispositif de maîtrise doit être amélioré et mettre en avant les plans d'action à mettre en place par les métiers pour réduire les risques.

La Commission de contrôle interne, en charge de l'évaluation des contrôles et de la réduction des risques opérationnels, permet de suivre de façon plus précise les plans d'action ou recommandations. Le chantier d'amélioration du dispositif de contrôle interne, entamé depuis fin 2013, a permis de revoir le mode de gouvernance du dispositif de contrôle interne, et en particulier l'articulation du contrôle permanent au sein de l'Institution. En effet, une fonction de contrôle permanent a été créée afin d'animer cette nouvelle filière et développer la culture d'une plus grande maîtrise des activités aussi bien par les opérationnels que par les managers.

Par ailleurs, plusieurs réalisations méritent d'être citées dont :

- L'élaboration de cartographies des risques relatifs aux domaines de l'International et de l'Epargne et Compte Client, et la présentation des principaux plans d'action aux organes de gouvernance ;
- L'accompagnement des filiales Vivalis, Mediafinance, Chaabi LLD pour la mise en place de leurs cartographies et ce, en respectant la démarche Groupe ;
- La généralisation de l'outil de gestion des risques opérationnels Groupe au sein des filiales subsahariennes, les filiales spécialisées Vivalis et CIB Offshore, permettant à celles-ci de gérer en toute indépendance les cartographies des risques et de collecter des incidents ;
- La mise en place d'une nouvelle politique générale et gouvernance du Plan de Continuité d'Activité avec la désignation et l'équipement du site de repli métier. Ce dernier a été testé pour le processus moyens de paiement, donnant lieu à une coordination entre les différentes parties prenantes de l'activité (Métiers, Systèmes d'Information, Risques Opérationnels) ;



II- Risques de crédit

La gestion et le contrôle des risques de crédit au sein du Groupe s'appuient sur les axes ci-après :

- La stratégie risques de crédit ;
- La politique globale de gestion des risques de crédit ;
- L'organisation et la structure du système de contrôle ;
- Le dispositif de gestion des risques de crédit.

2.1 Stratégie risques

La maîtrise du risque de crédit constitue une composante majeure de la stratégie de développement du Groupe. Cette maîtrise passe par le renforcement du dispositif d'identification, de mesure et de suivi des risques à travers les axes ci-après :

- La maîtrise et la fiabilisation du processus de prise de risque de crédit ;
- Le suivi permanent et rapproché des conditions d'utilisation des concours accordés ;
- Une attention particulière portée à la qualité et la fiabilité des données ;
- Un système de reporting riche et une remontée d'informations périodique ;
- Le renforcement des contrôles des conditions d'usage du système de notation des entreprises ;
- Un suivi particulier des risques majeurs et de concentration ;
- Une plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut.

La stratégie du Groupe en matière de risque de crédit se traduit par une définition des objectifs par profil de risque et par niveau de risques sensibles notamment pour les entreprises. Cela devrait engendrer une amélioration continue de la qualité du portefeuille du Groupe et une réduction du nombre et du volume de ses expositions sensibles de manière à atténuer l'impact des provisions sur bases collectives et les pertes potentielles.

2.2 Politiques et procédures

La politique générale de gestion du risque de crédit, adoptée par le Groupe et approuvée par ses organes d'administration et de gestion, a pour objet de définir un cadre global pour les activités générant les risques de crédit.

Ses principes sont appliqués pour assurer au Groupe un développement serein de ses activités. La politique de crédit s'articule autour des principes suivants :

- sécurité et rentabilité des opérations;
- diversification des risques;
- normalisation de la gestion des risques de crédit au sein de l'ensemble des organismes du CPM;
- sélection stricte des dossiers lors de l'octroi;
- établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue au moins une fois par an pour les entreprises;
- notation des Entreprises et Professionnels et scoring à l'octroi des crédits aux particuliers;
- séparation entre les fonctions de vente de crédit et celles de l'appréciation et du contrôle des risques;
- collégialité des décisions se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière;
- détection précoce des risques de défaillance des contreparties;
- réactivité dans le recouvrement.

La mise en pratique de la politique de crédit repose sur un corpus réglementaire interne étoffé conforme aux meilleures pratiques en la matière. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion des risques de crédit, à travers des circulaires, des lettres circulaires et des normes fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et du suivi des risques.

GESTION DES RISQUES

2.3. Processus de prise de risque

L'entrée en relation

Le Groupe fait de la connaissance du client une condition préalable à tout nouvel engagement. Cette exigence est couverte par la Directive BAM du 1^{er} avril 2005 portant sur les éléments d'informations devant être requis dans le cadre de l'instruction des dossiers de crédit. A ceux-là, s'ajoutent les dispositions liées aux risques de non-conformité qui exigent le respect des mêmes termes.

Conformément à ces exigences, la Banque a mis en place un ensemble de processus permettant d'assurer à la fois une bonne sélection des prospects, une connaissance approfondie des clients lors de l'entrée en relation et un suivi régulier de la clientèle pendant toute la durée de la relation commerciale.

L'instruction des dossiers de crédit

L'instruction des dossiers de crédit repose sur l'analyse et l'appréciation de :

- La solvabilité des contreparties et leurs notations ;
- L'évolution du comportement bancaire avec le Groupe et l'ensemble des établissements bancaires de la place ;
- L'analyse des types de concours demandés, leurs justifications économiques et leurs couvertures ;
- Les conditions de remboursement des engagements présents et futurs ;
- La rentabilité globale des opérations effectuées avec le client.

Chaque demande de crédit obéit à des critères d'éligibilité explicités dans les circulaires y afférentes et suit un acheminement hiérarchique (agence, succursale/centre d'affaires, BPR et BCP) jusqu'à l'instance dont la compétence permet de statuer en dernier ressort sur le dossier. Afin d'assurer le double regard et une meilleure célérité dans la décision, la demande de crédit doit préalablement faire l'objet d'une étude de faisabilité au niveau de l'entité commerciale en charge du dossier et d'une deuxième lecture du risque au niveau de la fonction Contre-étude.

Organisation des circuits de décision

L'organisation des circuits de décision repose sur un schéma délégataire adéquat avec la structure et l'organisation du Groupe. Ce schéma est décliné selon les trois niveaux suivants :

- pouvoirs délégués par le Président du Comité Directeur en faveur des Comités BCP et des Présidents de Directoire des Banques Populaires Régionales ;
- pouvoirs subdélégués par les Présidents des BPR en faveur des centres d'affaires et succursales relevant de leurs périmètres ;
- pouvoirs subdélégués par les Responsables des succursales aux Responsables d'agences relevant de leurs entités.

Ces pouvoirs, qui sont exprimés selon plusieurs paramètres (nature de la demande, nature du crédit et sa maturité, notation du client...), sont inversement proportionnels au niveau des risques (plus le risque est élevé, moins la délégation est importante).



Le dispositif décisionnel du Groupe est basé sur les principes suivants :

- analyse des dossiers par les entités commerciales initiatrices des demandes et deuxième lecture de risque faite par les entités risques au niveau des BPR et de la BCP ;
- prévention du risque à travers un rôle plus déterminant de la fonction Contre-étude dans le filtrage des dossiers et dans la prise de décision ;
- exercice des pouvoirs dans le cadre de comités traduisant la collégialité de la décision ;
- un schéma délégataire à plusieurs dimensions qui assure une adéquation entre le niveau du risque et celui requis pour la décision ;
- exclusion des pouvoirs des BPR des crédits au profit des apparentés, quels que soient leurs montants. Ces derniers sont soumis aux comités internes de crédit tenus au niveau de la BCP ;

- des limites de compétences établies par groupe de bénéficiaires liés ;
- la séparation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation, du suivi et de la gestion des risques liés au crédit, tant au niveau de la BCP qu'au niveau des BPR.



La prise de décision

Le processus de décision s'appuie sur :

- le désengorgement des comités à travers un filtrage en amont des dossiers par la Contre-étude ;
- la prévention du risque à travers un rôle plus déterminant de la fonction Contre-étude. Son avis, signé et motivé, est obligatoire pour l'instruction de toute demande de crédit et il est déterminant dans la prise de décision ;
- la suprématie des Comités de crédit qui, moyennant motivation de leurs décisions, peuvent agréer des dossiers revêtus de l'avis défavorable ou réservé de la Contre-étude.

Le suivi de la relation

La notation du client, ainsi que la revue du dossier de crédit, sont obligatoires au moins une fois par an, et à chaque événement

significatif intervenu sur la situation du client. La revue est exigée quelle que soit la nature des concours accordés. Les business plans initiaux des contreparties bénéficiant uniquement de crédit moyen et long termes seront confrontés aux réalisations, en vue de la mise en place de mesures correctives dans le cas de divergences importantes relevées.

Le suivi rapproché de la relation se fait également par le biais de visites périodiques sur site, ainsi que la récupération à temps de la documentation comptable annuelle et états de synthèse intermédiaires. Le réseau communique à la fonction Risque tout élément décelé, par lui, jugé alarmant sur la situation du client, et cela sans attendre la revue annuelle du dossier. De même, le fonctionnement du compte (dépassements répétitifs ou chroniques, difficulté d'honorer les engagements bancaires ou fournisseurs, ...) est suivi par les entités concernées, chacune dans son périmètre, dans le but d'un suivi permanent et rapproché des risques.

2.4 Dispositif de gestion des risques de crédit

Le dispositif de suivi et de gestion des risques de crédit est structuré autour des éléments suivants :

- une architecture de contrôles déployée au sein de toute la filière de crédit ;
- une évaluation et un suivi indépendants de la qualité des risques encourus ;
- un suivi particulier des risques majeurs et de concentration ;
- un suivi permanent et rapproché des créances sensibles (dépassements sur les lignes de crédit, autorisations échues et non renouvelées, impayés,...).

La définition du défaut utilisée en gestion est conforme à la réglementation en vigueur matérialisée par la circulaire 19/G/2002 de BAM définissant la classification des créances en souffrance. L'élargissement de cette définition au défaut bâlois a été réalisé dans le cadre d'un projet d'identification et d'historisation visant à préparer le passage aux méthodes internes.

Le dispositif de contrôle des risques

La responsabilité du contrôle et la supervision du risque de crédit est partagée entre :

- les entités opérationnelles responsables des contrôles de premier niveau des tâches leur incombant ;
- les instances relevant du dispositif de contrôle interne (Inspection, Audit, Conformité...) ;
- la filière Risques Crédit, à travers les fonctions Risques au sein des Banques Populaires Régionales et la Direction Générale Risques Groupe de la BCP ;
- les instances de gouvernance et de pilotage : Comité Gestion des Risques, Comité Exécutif Engagement, Comité d'Alerte, Comité de Défaut...

GESTION DES RISQUES

Les principes suivants guident la démarche de contrôle et de suivi des engagements :

- le contrôle des engagements est l'affaire de tous les acteurs impliqués dans la filière crédit ;
- l'architecture des contrôles comporte au minimum trois niveaux :
 - autocontrôle de premier niveau exercé par les chargés d'affaires, les directeurs d'agences et les responsables d'appui technique chacun à son niveau ;
 - contrôle de deuxième niveau a priori exercé par les Centres de Traitement Nationaux (CTN) sur la base des documents remis par le Front-Office ou le support ;
 - contrôle a posteriori exercé par la fonction en charge du contrôle des engagements pour s'assurer de la conformité des décisions de crédit (délégation de pouvoirs, suivi des dépassements, ...).
- l'Audit et l'Inspection Générale constituent le dernier maillon de la chaîne de contrôle dans le cadre de leurs missions périodiques.

L'évaluation et le suivi de la qualité des risques

L'évaluation et la gestion des risques de crédit sont assurées tant pour les contreparties individuelles (entreprises et particuliers) que pour celles liées aux portefeuilles.

Le système de notation :

La Banque a mis en place un système de notation en ligne avec les exigences réglementaires en termes d'utilisation et d'usage. Ce système de notation couvre la clientèle des entreprises et professionnels, ainsi que les projets liés à la promotion immobilière. La clientèle des particuliers est assujettie au scoring à l'octroi applicable aux crédits à la consommation et ceux immobiliers.

Par ailleurs, la Banque est engagée dans un projet structurant visant la construction d'un système de notation Retail qui servira à fonder sa deuxième tranche encore nécessaire au passage aux approches notation interne. Pour les « Project finance », la Banque envisage de couvrir cette catégorie d'exposition par un nouvel outil de notation compte tenu de l'ampleur que commence à prendre ce type de financement dans le portefeuille de la Banque.

Le système actuel de notation constitue le cœur du dispositif de gestion des risques de crédit. En effet, la notation est un élément essentiel dans l'appréciation du risque et l'approbation du crédit. Une attention est donc portée à la cohérence entre les décisions prises et le profil du risque dégagé par chaque note ainsi que ses composantes, en l'occurrence les différentes informations qualitatives et quantitatives que la grille comprend.

Le suivi des expositions est assuré à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. A cet effet, des rapports périodiques sont établis par la fonction Risk Management au niveau BCP et BPR, et sont destinés aux différents Comités dédiés

au suivi des risques. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque (notes G et H) qui font l'objet d'examen au niveau des Comités Risques et/ou Engagements.

Aussi, et dans le cadre des travaux de maintenance continue de l'outil de notation des Entreprises, le Groupe a défini une batterie de tests permettant de jauger la performance des modèles de notation en terme de discrimination, de prédiction de la défaillance et de stabilité. Ces tests, connus sous le nom de Backtesting, sont opérés annuellement afin de s'assurer de la viabilité des modèles de notation et de mettre en place des actions correctives le cas échéant.

Le suivi des risques de concentration :

La concentration individuelle des risques fait l'objet d'un suivi minutieux par la Banque d'une part pour obéir aux règles prudentielles imposées par l'exigence de la division des risques, et d'autre part pour assurer la diversification des contreparties nécessaire à la dilution des risques. A ce titre, le Groupe a mis en place un processus d'examen des 100 premiers risques au sens contrepartie ou groupe de contreparties liées (environ 473 contreparties hors filiales). Ledit processus est dupliqué au niveau des BPRs chacune dans son périmètre.

En parallèle à ce suivi, une attention particulière est accordée aux engagements dès que leur niveau dépasse 5% des fonds propres.

En outre, le Groupe dispose d'un dispositif de gestion et de suivi du risque de concentration sectorielle s'articulant autour de règles et normes quantitatives et qualitatives. Ce suivi s'appuie sur des reporting périodiques, d'études sectorielles et de fiches de suivi. Quant au processus de suivi opérationnel de ces expositions par secteur, il repose sur des indicateurs et limites dont le non-respect entraîne l'application des mesures et exigences adaptées.

Par ailleurs, le groupe dispose d'importants outils lui permettant de cerner ses risques de concentration, en l'occurrence un outil dédié à la gestion des groupes de contreparties liées, et une base de données des promoteurs et projets liés au secteur de la promotion immobilière.

Revue du portefeuille

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des risques de crédit, le Groupe a mis en place un système de revue de portefeuille.

Ce système, qui constitue un élément essentiel de l'appréciation de la qualité des portefeuilles pour les instances de décision et de contrôle, s'appuie sur les paramètres d'usage en matière d'appréciation du risque de crédit (données propres aux secteurs, éléments qualitatifs et quantitatifs liés à la contrepartie et au groupe d'appartenance etc....).

A travers l'analyse globale et simultanée du portefeuille aboutissant à une classification homogène des contreparties, une définition

de limites individuelles est opérée. La convergence recherchée entre les avis de la ligne commerciale et des risques permet aux instances supérieures de disposer de la visibilité nécessaire à la prise de décision, notamment en ce qui concerne la politique commerciale à adopter (développement des relations, maintien, désengagements...) vis-à-vis d'un secteur donné.

Suivi des risques sensibles

L'objectif du dispositif de suivi des risques sensibles est d'identifier le plus en amont possible les signaux avancés de détérioration potentielle des contreparties, afin de pouvoir les traiter promptement, alors que des actions de protection des intérêts de la Banque peuvent encore être assez efficaces et peu onéreuses.

Il est particulièrement important pour la Banque que les entités commerciales aient la capacité d'identifier, le plus tôt possible, les clients ou les contreparties présentant une situation financière dégradée, en vue de les placer sur la « Watch List ».

Dans ce cadre, la Direction Générale Risques Groupe a la charge de définir les politiques et les procédures les plus adéquates pour évaluer régulièrement la qualité des actifs, revoir les contreparties sous surveillance et proposer les actions correctives si nécessaire.

A cet effet, la Watch List, qui constitue l'aboutissement de ces actions de surveillance, fait elle-même l'objet d'un dispositif de suivi, permettant à la Banque de préserver, dans le temps, son potentiel de recouvrement.

La procédure de gestion des risques sensibles s'applique uniquement au portefeuille des créances saines. Elle concerne tous les engagements bilan et hors bilan portés sur la clientèle des entreprises et professionnels.

Le suivi et la gestion des créances sensibles sont assurés par:

- Le Risque Groupe pour les dossiers gérés par le Réseau de Casablanca et la Banque de Financement ;
- La fonction Gestion des Risques BPR pour les cas relevant de son périmètre.

En matière de provisionnement des créances sensibles, le Groupe a récemment procédé à la revue du dispositif qui s'appuie désormais sur la Watch List et le système de notation. Cela permet à la Banque d'avoir une parfaite cohérence entre la gestion et le provisionnement.

2.5 Evolution des expositions et du profil de risque

Au-delà des aspects réglementaires, le risque de crédit, à fin décembre 2014, peut être évalué à la lumière de trois principaux indicateurs :

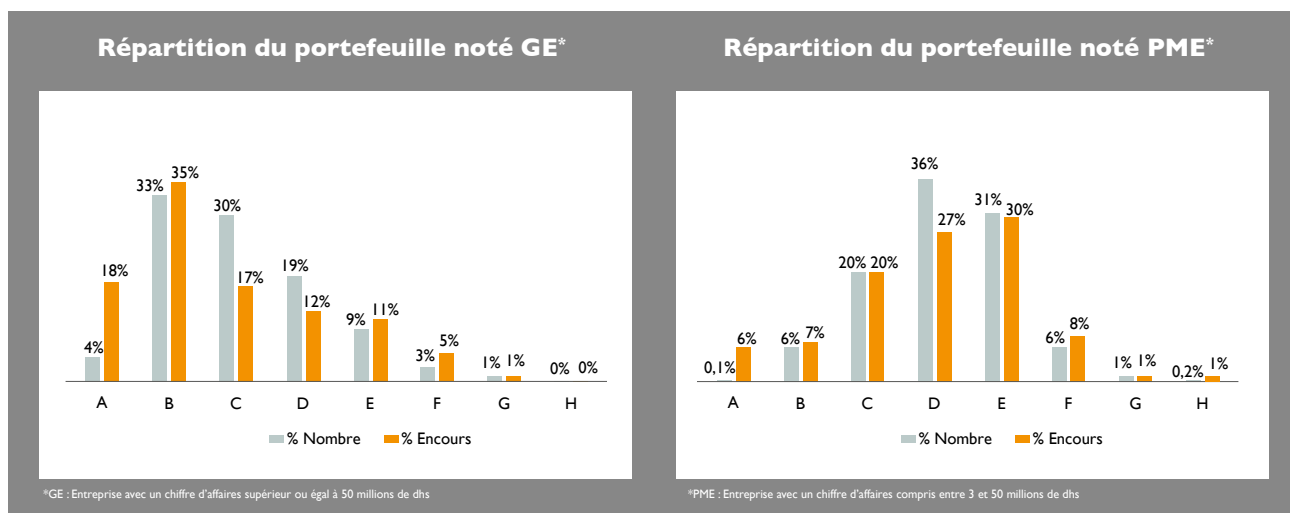
- la structure de portefeuilles selon les différentes classes de risques (en nombre et en encours) ;
- l'évolution de la concentration des risques par secteur et pour les cent premiers risques ;
- le suivi des créances sensibles.



GESTION DES RISQUES

Portefeuille noté

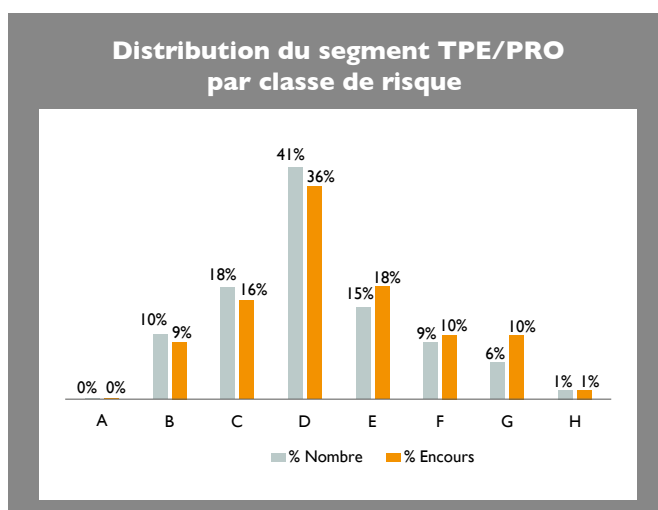
Au 31 décembre 2014, la distribution du portefeuille noté se présente comme suit :



L'analyse du portefeuille du segment PME-GE révèle une distribution rassurante en nombre et en encours des risques dans la mesure où elle est concentrée sur les notes se situant entre les classes A et E.

En effet, les notes A, B, C et D concentrent 86 % des entreprises GE notées en nombre, correspondant à 82% d'encours. Pour les PME, 87% du portefeuille noté est concentré sur les classes C, D et E totalisant 77% des encours.

L'analyse de la distribution des TPE/PRO fait ressortir une concentration sur les classes de notation B-E, ce qui révèle un niveau de risque maîtrisé pour ces deux segments. En effet, les classes B-E concentrent 84% du portefeuille TPE/PRO avec 79% de l'encours total sur ce segment.

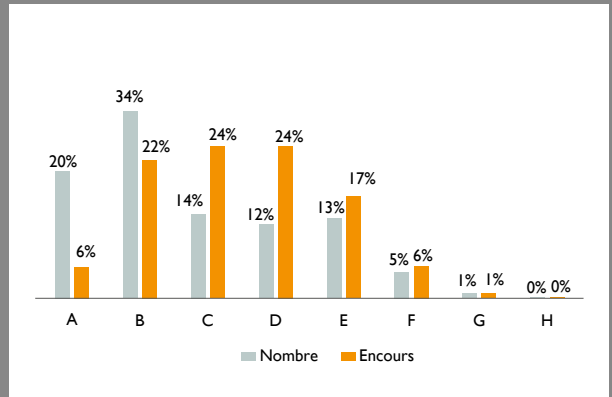


Concentration

En termes de concentration individuelle, les 100 premiers risques du Groupe (hors engagements directs vis-à-vis des filiales) regroupent 473 contreparties avec un encours de 105,7 milliards de DH, dont 77,8 milliards par décaissement.

Sur le portefeuille noté des 100 premiers risques, les notes entre A et D concentrent 76% en nombre et 80% en encours.

Répartition des 100 premiers risques par classe de notation en Nombre et Encours



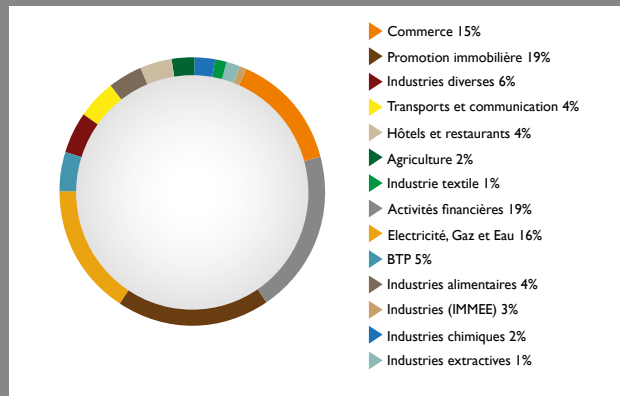
Au 31 décembre 2014, les engagements vis-à-vis des entreprises portés sur les principaux macro-secteurs sont répartis comme suit :

Les activités financières et le secteur de la promotion immobilière représentent chacun 19% du total des engagements sur les principaux macros-secteurs (contre respectivement 20% et 19% en 2013).

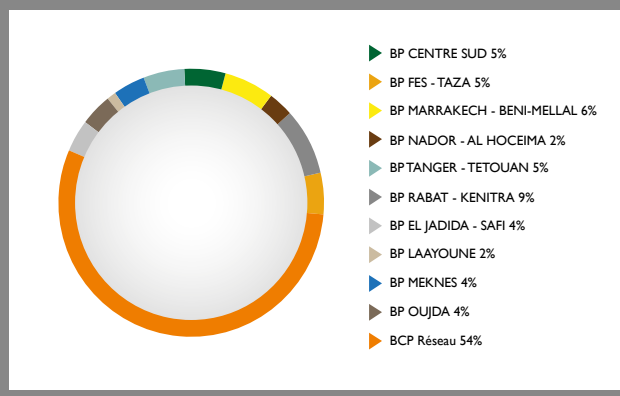
Rapportée aux engagements globaux de la banque, la contribution de ces deux secteurs est quasi-stable à 12% chacun sachant que les encours relatifs aux activités financières sont portés à hauteur de 61% sur les filiales du Groupe.

Reflétant la concentration du tissu économique du Royaume, la répartition géographique du portefeuille reste dominée par une forte représentativité de la Banque Centrale Populaire et la Banque Populaire de Rabat-Kénitra, qui continuent de concentrer plus de 63% des emplois globaux.

Répartition du portefeuille Entreprise par secteur d'activité



Répartition du portefeuille Entreprise par zone géographique



GESTION DES RISQUES

III- Risques de marché

Dans un objectif d'encadrer et de maîtriser les risques de marché, le Groupe a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes et aux meilleures pratiques en la matière. Ce dispositif est fondé sur des principes directeurs clairs, des politiques et des procédures internes en ligne avec les objectifs de rendement, les niveaux de tolérance aux risques et en adéquation avec les fonds propres du Groupe.

3.1. Stratégie risques

Les principes directeurs de la stratégie risques du Groupe permettent de :

- maîtriser les risques sur les expositions ;
- sécuriser le développement des activités de marché du Groupe dans le cadre des orientations stratégiques du Plan à Moyen Terme et des dispositions réglementaires ;
- adopter les meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques pour l'ensemble des activités.

Ces principes directeurs ont été traduits en fonction du niveau de tolérance de la Banque face aux risques de marché. De même, la déclinaison de ces principes a été effectuée à travers les dispositifs de limite et de délégation de pouvoirs. Les niveaux de tolérance sont fixés de sorte que les expositions -face aux risques de marché- ne génèrent des pertes qui pourraient compromettre la solidité financière du Groupe et l'exposer à des risques inconsidérés ou importants.

3.2. Politiques et procédures

Les politiques et les procédures de gestion et de suivi des risques de marché sont formalisées et tiennent compte des entités impliquées dans le processus d'évaluation de suivi et de contrôle des risques.

La « Politique de gestion des risques de marché » décrit le processus d'identification, de mesure et de contrôle des risques de marché pertinents. La vision du Groupe n'est pas de neutraliser les risques mais surtout de veiller à l'adéquation entre les risques pris et les rendements anticipés dans le cadre des activités de marché. Le risque de marché est géré tenant compte du cadre global de gestion des risques de la Banque comprenant le risque de crédit, les risques opérationnels, le risque global de taux et de liquidité.

Cette politique décrit le cadre global de gestion des risques de marché en mettant l'accent sur :

- les rôles et les responsabilités des organes de gouvernance et de gestion ainsi que les missions des entités opérationnelles impliquées dans la gestion des risques de marché ;
- la détermination et la revue des limites opérationnelles ;
- la revue des expositions et des risques avec un focus éventuel sur une classe de risque ;
- les informations relatives aux méthodologies de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation. Ces

validations se faisant, par ailleurs, au cas par cas dans le cadre de comités ad hoc ;

- les outils de suivi et de Reporting.

Le dispositif de gestion des risques représente la déclinaison des éléments de la politique et englobe, à cet effet, d'autres circulaires régissant les activités de marché par rapport au :

- **Dispositif de séparation des portefeuilles** : l'objectif de cette circulaire est de traduire, selon la vision du Groupe, les prérogatives de la circulaire 26/G/2007 relative au calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché en un dispositif clair et formalisé de séparation des activités de négociation et celles à caractère bancaire ;
- **Dispositif de limite et de délégation de pouvoirs** : cette circulaire définit de façon détaillée les règles en matière de limite et de délégation de pouvoirs. Elle encadre ainsi les attributions déléguées aux différents responsables des activités de marché.

Elle a pour objectifs de :

- sécuriser les opérations et limiter les risques ;
- se conformer à la réglementation bancaire en matière de contrôle interne et de gestion prudentielle ;
- optimiser les circuits décisionnels ;
- améliorer la rentabilité.
- **Dispositif de gestion des produits dérivés** : cette circulaire définit de façon détaillée le processus de lancement, de suivi et de gestion d'un produit dérivé. Elle encadre ainsi les attributions déléguées à différentes fonctions intervenant dans ce processus et les principales limites auxquelles cette activité est assujettie. Elle a pour objectifs de :
 - définir la stratégie de la Banque en matière de produits dérivés ;
 - déterminer le rôle des différents acteurs intervenant dans le processus de gestion et de suivi des produits dérivés ;
 - les limites de position et d'indicateurs de risques (delta, maturité...).

De plus, le Groupe dispose d'un ensemble de circulaires et de procédures de gestion des activités de marché domiciliées chez les différentes entités.

3.3. Dispositif de gestion des risques de marché

Acteurs et entités impliqués dans la gestion des risques de marché

Le processus de gestion des risques de marché implique l'intervention d'un certain nombre d'acteurs, ainsi que des comités spécifiques, dont les rôles sont précisés auparavant. Il s'agit notamment du Comité Gestion des Risques et de la Conformité (CGR&C) et du Comité Placement (CP).



Les acteurs principaux du dispositif de contrôle des risques sont les suivants :

La Direction Risques Financiers et de Marché : cette entité définit les méthodologies de mesure de risque, instruit les limites et assure le suivi de l'ensemble des risques de marché du Groupe. Elle est en charge du contrôle de deuxième niveau en toute indépendance des unités opérationnelles. A ce titre, ses principales missions consistent à :

- assurer un suivi des positions, des limites et des risques engendrés par l'ensemble des activités de marché ;
- définir les méthodologies de détermination des limites, de mesure des risques et de mesure de performance ;
- assurer le développement, l'enrichissement et l'optimisation des outils et des systèmes de mesure des risques ;
- produire les reporting réglementaires et internes destinés aux différents comités et instances de gouvernance du GBP.

La Banque des marchés : les opérationnels de la Banque des marchés constituent la première ligne d'autocontrôle sur le plan de la gestion des risques de marché. Les responsables des activités de marché doivent :

- proposer une limite de risque pour chacun des portefeuilles sous gestion. Les limites sont établies en fonction des objectifs de rendement et de la tolérance au risque. Ces limites de risque sont soumises au Comité placement pour approbation ;
- soumettre pour approbation, suivant un dispositif de délégations de pouvoirs régi par la circulaire interne, les transactions qui dépassent leur niveau de compétence.

La Direction Middle Office : le dispositif de contrôle s'appuie sur le contrôle de premier niveau réalisé par le middle-office qui exerce quotidiennement des fonctions opérationnelles en toute indépendance par rapport aux opérationnels des activités de marché. Ses principales attributions consistent en un :

- suivi et contrôle des opérations de marché : mise à jour des données, suivi des positions, conformité des opérations, analyse et correction des écarts... ;

- analyse des résultats des activités de marché : rapprochement, réconciliation et suivi des performances... ;
- suivi des risques : contrôle de conformité par rapport à la politique de risque, surveillance des limites, analyse et suivi des opérations de couverture... ;
- optimisation et développement des moyens de traitement : participation et accompagnement lors des développements des systèmes d'information, des nouveaux produits, des référentiels internes et des procédures de gestion...

Les Directions Risques de contrepartie et Surveillance des risques : la gestion du risque de contrepartie relatif aux opérations de marché est encadrée par une circulaire spécifique impliquant l'ensemble des entités y compris les BPR. Chaque entité agit dans le cadre des délégations qui lui sont conférées par le Comité Grands Risques et Recouvrement et les limites de contrepartie sont évaluées sur la base des mêmes normes que celles régissant le risque de crédit.

Les Directions Risques de Contrepartie et Surveillance des risques interviennent sur les aspects méthodologiques relatifs aux risques de contreparties bancaires et de clientèle en concevant et en implémentant les nouvelles normes du Groupe.

A titre d'exemple, pour les contreparties bancaires, un dispositif spécifique est mis en place pour évaluer la solvabilité des banques étrangères sur la base d'un modèle quantitatif intégrant les facteurs de risques les plus pertinents. Les limites issues de ce modèle sont présentées pour approbation au Comité Placement et font l'objet de révision en fonction de l'évolution de la conjoncture internationale.

Dispositif de gestion des risques de marché

La gestion des risques de marché a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut du GBP en tant qu'établissement financier de premier plan et intervenant important en matière de produits financiers.

GESTION DES RISQUES

Les risques de marché issus du portefeuille bancaire sont suivis, gérés et intégrés dans le cadre de la gestion du risque structurel de taux et de liquidité. En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le GBP s'est doté d'un dispositif organisé autour de quatre axes:

- un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- une activité de pilotage et d'arbitrage entre les différentes activités de marché via le Comité Placement ;
- une activité de suivi et de surveillance des indicateurs de risque par les entités et les organes de contrôle des risques de marché ;
- un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché.

Limites applicables

Au-delà des limites applicables à toutes les activités de marché à savoir les limites de positions par instrument et les limites de transactions, certaines limites ont été instaurées pour les activités obligataires et pour les activités de change. Elles sont identifiées comme suit :

- la limite de taille maximale du portefeuille de négociation obligataire, de change à terme et des options de change ;
- les limites de durée et de sensibilité pour le portefeuille de négociation obligataire ;
- les limites de Stop Loss par tranche de position relatives aux positions de change ouvertes et aux transactions intraday pour compte propre ;

- la limite courte de position de change ;
- les limites de position par devise ;
- les limites de sensibilité au risque de taux par time buckets pour les opérations de change à terme, swaps de change et trésorerie devises ;
- les limites par indicateurs de sensibilité (Delta, Gama, Vega et Rhôs) pour le portefeuille des options de change.

L'ensemble du dispositif des limites est organisé sous forme de grille de délégation de pouvoirs fixant les limites par instrument, par marché, et par intervenant. Le processus de proposition et de validation des limites est encadré par une circulaire interne. Le contrôle des limites est effectué quotidiennement par le Middle-Office et sur une fréquence hebdomadaire par le Risk Management.

Système de suivi des indicateurs de risque

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par le Middle-office et par la Direction Risques Financiers et de Marché. Le Comité de Gestion des Risques s'assure via un reporting trimestriel des niveaux d'exposition, des rendements, des risques adossés aux activités de marché, du respect des exigences réglementaires et de la conformité au dispositif de limites.

Le Reporting présenté au CGR&C comprend également l'analyse de la sensibilité des portefeuilles et les simulations dans le cas de scénarios extrêmes tenant compte à la fois de la structure des portefeuilles et des corrélations entre les différents facteurs de risque.



Le système de reporting des risques au GBP revêt deux formes :

- un système de reporting réglementaire périodique vers le superviseur et les autorités de tutelle ;
- un système de reporting interne de gestion, sur le processus de surveillance des risques, le contrôle interne et la conduite du projet Bâle II.

Le système de reporting réglementaire est connu et standardisé pour toute la profession. Concernant le reporting interne, il porte notamment sur la communication des éléments suivants :

- des plannings détaillés des différents chantiers de mise en œuvre du dispositif bâlois ainsi que les niveaux d'avancement des processus méthodologiques, des outils du système d'information des risques et des plans de convergence des filiales du Groupe ;
- des indicateurs de surveillance des risques par domaine ;
- des propositions d'amélioration du système de surveillance et/ou des activités, métiers, normes et référentiels ;
- des états de surveillance du dispositif de contrôle interne et des mesures correctives éventuelles ;
- des chantiers de concertation et études d'impacts menés avec le superviseur et/ou avec la profession.

Outils de contrôle et de gestion des risques de marché

L'évaluation des risques de marché à la Banque repose sur la combinaison de deux groupes de mesures. D'une part, le calcul de la valeur en risque (VaR) et d'autre part, l'utilisation de diverses mesures de sensibilité (y compris les scénarios de stress) qui permettent d'encadrer les risques potentiels.

Le groupe a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché qui inclut le recours à la méthodologie VaR pour l'ensemble de son portefeuille de négociation.

La VaR peut être définie comme étant la perte théorique maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donné. La Banque retient un intervalle de confiance de 99 % et un horizon de temps d'un jour, en s'appuyant sur deux ans d'historique de données. Ceci permet le suivi, au jour le jour, des risques de marché pris par la Banque dans ses activités de trading, en quantifiant le niveau de perte considéré comme maximal dans 99 cas sur 100, à la suite de la réalisation d'un certain nombre de facteurs de risques (taux d'intérêt, taux de change, prix d'actifs...).

La méthode retenue pour le calcul de la VaR est celle d'un modèle basé sur les rendements historiques des facteurs de risque inhérents au portefeuille trading. Ce modèle prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risque. Une VaR globale est calculée pour l'ensemble des activités de négociation et par nature d'instruments.

Bien qu'elle constitue une mesure utile du risque, la VaR doit être appréciée au regard de ses limites. A titre d'illustration :

- l'utilisation des données historiques pour estimer les évolutions futures peut ne pas capturer l'ensemble des événements potentiels, en particulier ceux qui sont extrêmes ;
- le choix d'un horizon d'une journée suppose que toutes les positions peuvent être soit liquidées, soit couvertes en l'espace d'une journée. Il est possible que cette méthode ne permette pas de prendre suffisamment en compte le risque de marché en période de liquidité très réduite ;
- la VaR est calculée sur la base d'expositions, en fin de période, et ne reflète, par conséquent, pas forcément les expositions en cours de journée.

Conscient des limites du modèle de VaR, le Groupe incorpore dans son dispositif de surveillance des analyses et des limites de sensibilité.

Ainsi, des impacts en termes de profits et pertes (P/L) à partir de scénarios standards ou de scénarios de stress sont estimés pour l'ensemble du portefeuille de négociation. Ces scénarios sont choisis parmi trois catégories à savoir : des scénarios historiquement avérés, des scénarios hypothétiques et des scénarios adverses.

Les principaux indicateurs utilisés sont :

- Une sensibilité à la variation des taux de +/- 1 bp, +/- 10 bps, +/- 25 bps, +/- 50 bps et +/- 100 bps (indicateur global et par tranche de maturité) ;
- Une sensibilité à la variation extrême des taux de 200 bps ;
- Une sensibilité à la variation des cours de +/- 1%, 5% et tenant compte de la corrélation entre l'EUR et l'USD dans la composition du panier MAD ;
- Une sensibilité à des variations extrêmes calculées sur la base d'un historique de taux, des cours des différentes devises et de l'indice MASI.

3.4. Evolution des expositions et du profil de risque

Le tableau ci-dessous présente la VaR globale des activités de négociation. Le risque de prix des actions, le risque de taux d'intérêt et le risque de change représentent les trois catégories de risque auxquelles le Groupe est exposé.

	Min	Max	Moyenne	Fin décembre
VaR (millions DH)	25,3	50,9	36,4	50,9
VaR/MtM (bps)	15	40	30	40

GESTION DES RISQUES

La VaR globale (1-Jour à 99%) du portefeuille global, à fin décembre 2014, est de 50,9 millions DH, soit 0,40% de la valeur marchande du portefeuille.

La VaR hors corrélation est de 56,8 millions DH, soit un effet de diversification de 5,9 millions sur le portefeuille global et réparti sur les différents instruments. La VaR est concentrée principalement sur le portefeuille obligataire, les titres de propriétés et les opérations de change à terme, et accessoirement sur les opérations de trésorerie devises et dérivés.

Cela est dû à la taille de ces portefeuilles, à la forte volatilité des facteurs de risques les composant et à leurs poids par rapport aux autres éléments dans le portefeuille de négociation.

Compartiment de change

Les portefeuilles de Change à Terme et de Swaps de Change ont enregistré chacun des fluctuations entre 2 et 2,7 milliards Dhs pendant toute l'année 2014.

La position de change nette a enregistré une augmentation durant l'année 2014 pour atteindre 2.8 milliards à fin décembre. Cette évolution est due en partie à l'amélioration des positions de toutes les devises faisant suite à la hausse des limites durant 2014. Néanmoins, la position de change nette est restée équilibrée compte tenu de la composition du panier dirham. Ainsi, les limites réglementaires, par rapport au niveau des fonds propres, pour la position globale et les positions par devise ont été respectées courant 2014.

La VaR pour l'activité trading de change a atteint 3,8 MMAD en fin d'année. Le compartiment change à terme et swaps de change représente le plus gros contributeur de VaR avec 3,6 MMAD.

Compartiment obligataire

Courant 2014, les limites obligataires ont été revues et validées par les organes d'administration et de direction. Ainsi, les limites de durée et de sensibilité ont été rehaussées compte tenu d'une part, des nouvelles caractéristiques de la dette du Trésor en circulation en 2014 en termes de durée et, d'autre part, à une volatilité accrue de la courbe des taux des bons du Trésor sur le long terme.

La VaR pour l'activité trading obligataire, à fin décembre 2014, s'est élevée à 49,7 MMAD.

Compartiment actions et OPCVM

L'encours de ce portefeuille est demeuré pratiquement stable aux alentours d'un encours moyen de 6 milliards de MAD, à l'exception de quelques prises de position ponctuelles qui ont ramené la position à hauteur de 10 milliards environ.

La VaR pour l'activité de trading sur les titres de propriété, à fin décembre 2014, s'est élevée à 1,62 MMAD.



VI- Risques structurels de taux et de liquidité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé à des risques structurels de taux et de liquidité issus des mécanismes de transformation des dépôts en crédit et de refinancement des activités bancaires. Ces risques sont considérés comme le cœur du métier. A ce titre, le Groupe attache une importance particulière à leur suivi et leur contrôle.

4.1. Stratégie risques

La stratégie de gestion du risque global de taux et de liquidité obéit à l'objectif de maîtrise des risques inscrit dans le processus de développement planifié et adopté par le Groupe.

Cette stratégie repose sur les principes directeurs suivants :

- orienter les activités de développement dans le cadre du Plan Moyen Terme en tenant compte des risques de taux et de liquidité ;
- maintenir une structure stable et variée des dépôts avec une maîtrise du potentiel de croissance des engagements ;
- améliorer progressivement le Gap global de taux en vue de maintenir un équilibre des différentes activités en termes de profil de risque ;
- développer les actifs à taux variables pour immuniser une partie du bilan suite à une évolution défavorable des taux d'intérêts.

4.2. Politiques et procédures

La politique globale des risques fait partie des plans de développement et du suivi des activités classiques de la Banque. Elle est approuvée périodiquement par les organes d'administration et de direction dans le cadre des comités et réunions habituels de gestion de l'Etablissement. Son fondement est traduit par des textes de réglementation interne à travers des circulaires et des normes cadrant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et de suivi des risques.

Pour le cas spécifique des risques structurels, les organes de gouvernance sont directement impliqués dans la définition de la politique globale lors de la présentation de la note d'orientation stratégique adressée au Comité Directeur. Ces orientations permettent de fixer des objectifs en matière de risques en accompagnement des plans de développement.

Durant les dernières années, le risque de liquidité est devenu une composante importante de la stratégie du Groupe et a fait l'objet d'une politique formalisée encadrant le risque de liquidité et de refinancement. Cette politique présente les principales composantes du dispositif d'identification, de normalisation et de suivi du risque de liquidité aussi bien dans le cadre d'activités normales que dans le cadre d'un plan de relève lorsqu'il s'agit d'une crise de liquidité.

4.3. Dispositif de gestion des risques

Risque de liquidité

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients ou d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

La gestion du risque de liquidité vise à garantir au Groupe l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides et un approvisionnement en fonds stables et diversifiés. Le portefeuille des titres est constitué majoritairement de Bons du Trésor et accessoirement de positions sur actions liquides et sur OPCVM.

La gestion de la liquidité s'appuie sur :

- le suivi des ratios de liquidité du bilan selon les exigences internes et celles issues de la réglementation,
- l'élaboration d'un échéancier de liquidité sur la base de divers scénarios dynamiques et sur l'horizon du PMT ainsi que l'élaboration d'un échéancier de liquidité statique donnant des indications sur la situation de la liquidité de la Banque à moyen et long terme ;
- le suivi du portefeuille d'investissement et la projection des flux de trésorerie. Afin d'assurer une réserve minimale de liquidité, il a été instauré une limite interne relative au portefeuille obligataire ;
- le maintien d'un éventail varié de sources de financement et le suivi de la concentration des dépôts par nature de produits et de contrepartie avec un suivi régulier de la concentration des 10 plus grands déposants ;
- le maintien des rapports privilégiés avec les investisseurs institutionnels et les grandes Corporate.

Les dépôts à vue de la clientèle (comptes courants et comptes d'épargne) constituent une part importante du financement global du Groupe qui s'est révélée stable au fil des ans. En outre, le programme d'ouverture d'agences s'est prolongé en 2014 et compte se poursuivre tout au long de la période du PMT (2015-2017), contribuant à renforcer le rythme de collecte des dépôts de la clientèle.

Par ailleurs, le Groupe est un intervenant important sur les marchés monétaire et obligataire, par l'intermédiaire de ses activités de marché. Sa position lui permet de recourir, occasionnellement à court terme, aux opérations de pension auprès de BAM, des banques et d'autres institutions financières.

GESTION DES RISQUES

Risque global de taux

L'analyse de ce risque est complexe, en raison de la nécessité de formuler des hypothèses relatives au comportement des déposants concernant l'échéance de dépôts remboursables contractuellement sur demande et sur les actifs et les passifs non sensibles directement au taux d'intérêt. Lorsque les caractéristiques comportementales d'un produit sont différentes de ses caractéristiques contractuelles, les premières sont évaluées afin de déterminer le risque de taux d'intérêt réel sous-jacent.

Le processus d'évaluation et de calcul du niveau général du risque global de taux, s'opère :

- une fois par trimestre à l'arrêté des états de synthèse du Groupe ;
- deux fois par an, en adossement au processus de planification (phase de la Note d'Orientations Stratégiques et phase de cadrage du plan financier à moyen terme), et ce en tant que dispositif de validation définitive du PMT.

Ce dispositif de surveillance repose sur :

- Une méthodologie d'évaluation basée sur l'approche des gaps (impasses). Cela se traduit par une classification des actifs et passifs selon leur profil d'échéance et de taux (fixe ou variable), en tenant compte des facteurs de durée résiduelle et de comportement futur (approche prévisionnelle sur un horizon triennal et selon les hypothèses du PMT) ;
- Un système de reporting trimestriel à l'attention du Comité Gestion des Risques et de la Conformité sur les niveaux d'exposition au RGTL, les stress tests en termes d'impact sur le PNB et les fonds propres, et l'évolution prévisionnelle des ratios prudentiels ;
- Un système de limites en termes d'impacts des RGT, par rapport au PNB et aux fonds propres, défini par le Comité Gestion des Risques & de la Conformité et validé par le Comité Directeur.

4.4. Evolution des expositions et du profil de risque

Risque de liquidité

Le total des actifs du Groupe s'est établi à 268 milliards de dirhams à fin décembre 2014 contre 262 en décembre 2013, soit une augmentation de 2%. En décembre 2014 et par rapport à décembre 2013, les emplois devant être refinancés en cash représentent 8 milliards de dirhams. Il s'agit principalement des crédits à hauteur de 4 milliards et du portefeuille titres de propriété à hauteur de 2,5 milliards de dirhams. Ces montants, ainsi que le non renouvellement des émissions de certificats de dépôt (-7,7 MdDH) et la baisse du refinancement auprès de BAM (-1,3 MdDH) ont été refinancés par :

- une augmentation des dépôts à vue de la clientèle (à hauteur de 8,3 milliards de dirhams) et des comptes d'épargne (à hauteur 2,4 milliards de dirhams) ;

- des emprunts financiers en devise (environ 2 milliards de dirhams) ;
- la baisse du portefeuille obligataire (à hauteur de 2,2 milliards de dirhams) en partie due au non renouvellement des tombées du portefeuille d'investissement ;
- l'émission d'une dette subordonnée à hauteur de 1 milliard de dirhams.

Le ralentissement dans la progression des crédits observé en 2013 s'est poursuivi en 2014. La situation de sous-liquidité a été significativement améliorée et reste sans impact majeur pour le Groupe qui bénéficie toujours de plus de marge de manœuvre étant donné :

- la prépondérance des dépôts non rémunérés ;
- le recours encore limité au marché de capitaux (comparativement au secteur bancaire) ;
- le recours à des financements d'organismes étrangers à des conditions avantageuses.

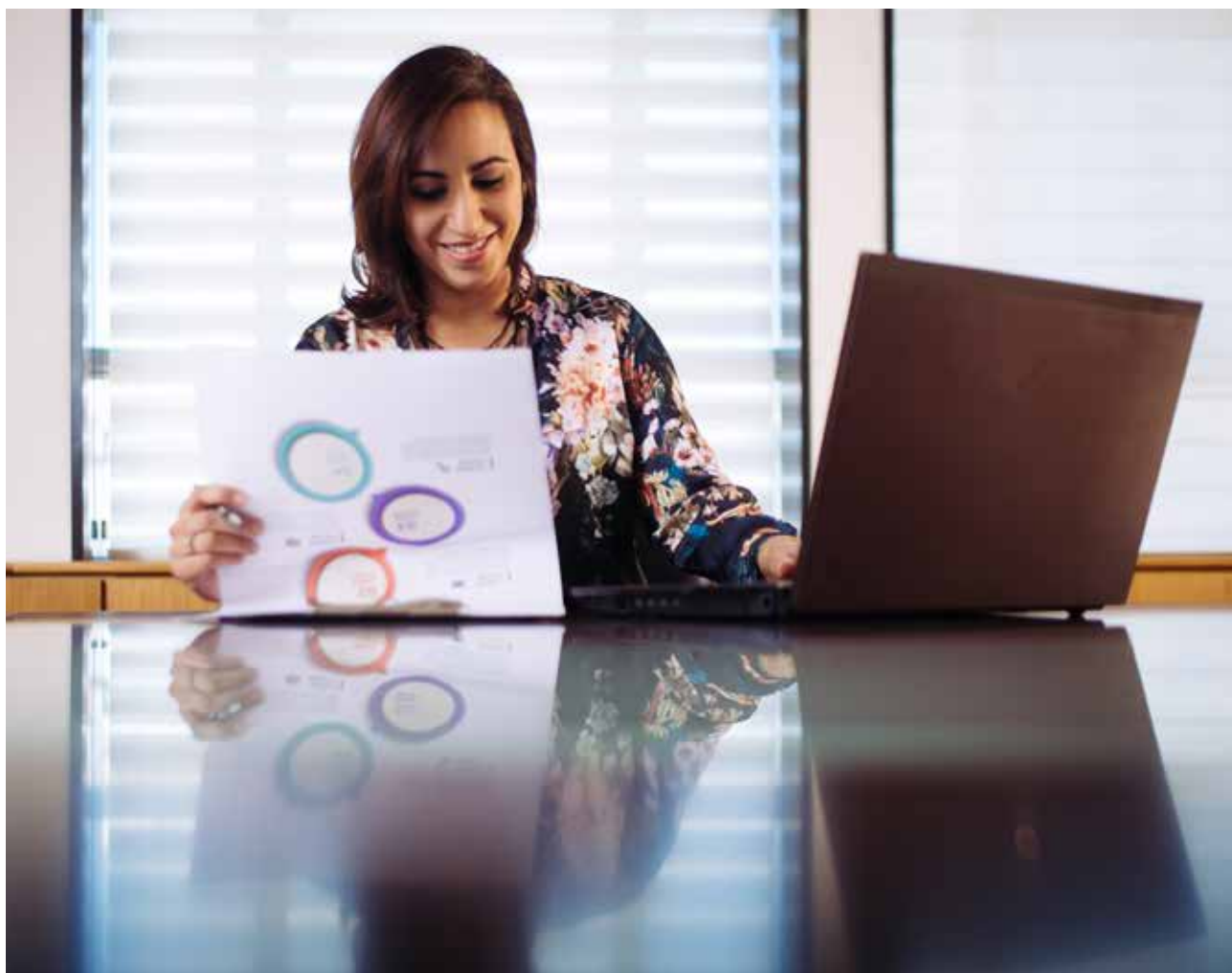
Ainsi, les ressources du Groupe collectées auprès de la clientèle ont augmenté de 3,2%, passant de 200,8 milliards de DH en décembre 2013 à 207,4 milliards de DH à fin décembre 2014. Cette hausse concerne les comptes sur carnet (+11,2%) et les dépôts à vue (+6,7%) alors que le refinancement via le marché monétaire a baissé (pensions BAM et certificats de dépôt). Après avoir subi une baisse durant le premier semestre 2014, les dépôts à terme (DAT) des corporates ont repris en fin d'année. Ainsi, la part des ressources rémunérées par rapport à la structure globale des ressources a connu une légère baisse entre 2013 et 2014.

Le coefficient de transformation du Groupe s'est situé à 91% en décembre 2014 contre 94% un an auparavant du fait du développement un peu plus important des dépôts de la clientèle par rapport à l'activité de crédit. Il s'ensuit un allègement de la trésorerie, qui a conduit au non renouvellement des certificats de dépôt émis.

Risque global de taux

Au 30 juin 2014, le profil des actifs et des passifs à court terme est à peu près le même que celui à fin décembre 2013. Les principaux changements ayant un impact sur le risque de taux sont les suivants :

- la baisse du compte BAM de près de 1 milliard de dirhams suite à la diminution de taux de la réserve monétaire à 2% au lieu de 4% ;
- la non reconduction des tombées du portefeuille investissement pour près de 1,1 milliard de dirhams ;
- la baisse de la durée résiduelle des dépôts à terme qui est passée de 6,2 mois en décembre 2013 à 5,6 mois en juin 2014.



Ces opérations ont eu pour effet une baisse des actifs à court terme et une hausse des passifs à court terme, ce qui s'est traduit par une inversion du profil de risque. Ainsi, en cas de hausse des taux de 100 points de base, le bénéfice varie de -175 millions de dirhams contre +34 millions de dirhams en décembre 2013. Cependant, la sensibilité des bénéfices à une variation des taux reste bien en dessous des limites des objectifs de risque du Groupe.

A fin décembre 2014, le profil de risque est redevenu positif en cas de hausse des taux en raison de :

- la hausse des actifs à court terme avec principalement :
 - la hausse des crédits de durée résiduelle inférieure à 1 an ;
 - l'augmentation des OPCVM détenus ;
 - et dans une moindre mesure la hausse des crédits à taux révisables (qui révisent sur le court terme).
- la baisse du refinancement à travers le marché monétaire et notamment les avances en pensions (-5,4 milliards de dirhams)

et les tombées non renouvelées des certificats de dépôts émis (-3,5 milliards de dirhams).

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle d'une hausse des taux de 100 points de base, sur une période de 12 mois (court terme), sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique de la Banque en 2013 et 2014. L'impact d'une telle variation représente moins de 2% du PNB et 1,5% des fonds propres.

	Décembre 2013	Juin 2014	Décembre 2014
Impact sur le bénéfice (en millions de dirhams)	34	-175	56
par rapport au produit net bancaire	0,34%	-1,66%	0,53%
Impact sur la valeur économique sur le CT (en millions de dirhams)	-152	-365	-235
par rapport aux fonds propres réglementaires	-0,63%	-1,41%	-0,95%

GESTION DES RISQUES

VI- Risques opérationnels

4.1. Politiques et procédures

Les politiques et les procédures de gestion et de suivi des risques opérationnels sont formalisées en tenant compte des entités impliquées dans le processus d'évaluation de suivi et de contrôle des risques.

Compte tenu de la nature des risques opérationnels, les dispositions réglementaires internes impliquent un nombre important d'acteurs qui interviennent dans :

- L'identification et l'auto-évaluation des risques ;
- La collecte et le contrôle des incidents ;
- La sensibilisation et l'animation de la filière des risques opérationnels ;
- L'utilisation des cartographies des risques dans le cadre des activités de contrôle et d'audit.

Ainsi, les principales circulaires internes qui régissent les risques opérationnels sont les suivantes :

- Politique de gestion des risques opérationnels Groupe: elle définit la politique générale de gestion des risques opérationnels aussi bien au niveau du CPM, qu'au niveau du Groupe Banque Populaire (GBP) ;
- Charte du Contrôle Interne du Groupe Banque Populaire: elle définit la stratégie générale en terme de gestion des contrôles, et des interactions entre les différents acteurs concernés : l'Inspection Générale, l'Audit, le Pôle Risk Management et les fonctions opérationnelles ;
- Gestion des Risques liés aux Activités Externalisées du GBP : elle définit la politique générale en terme de gestion des risques opérationnels pour permettre d'externaliser une activité de la banque, mais aussi des moyens à mettre en œuvre pour avoir un certain niveau de contrôle sur la gestion des risques chez les prestataires ;
- Politique Générale et Gouvernance du Plan de Continuité d'Activité du GBP : elle définit la politique de continuité d'activité adoptée par le Groupe afin de lui permettre d'honorer ses engagements aussi bien envers ses clients que ses fournisseurs en cas de sinistre grave ;
- Selon la définition adoptée par Bank Al Maghrib, on entend par « Risques Opérationnels », les risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Néanmoins, la Direction des Risques Opérationnels recense les risques d'image lors des cartographies des risques et prévoit aussi dans son outil de collecte d'incident lors de leur évaluation, la possibilité de préciser s'il y a un impact d'image associé à la perte brute ;
- La typologie des risques opérationnels suit la définition retenue par le comité de Bâle et correspond aux 7 catégories qui sont citées ci-dessous :

1. Fraude Interne ;
2. Fraude externe ;
3. Pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu du travail ;
4. Clients, produits, pratiques commerciales et réglementation ;
5. Dommage aux actifs corporels ;
6. Dysfonctionnements de l'activité et des systèmes ;
7. Exécution, livraison et gestion des processus.

Cette typologie est utilisée comme référence dans le dispositif de gestion des risques opérationnels (cartographie des RO, Collecte des incidents, ...) ; et permet à la banque de connaître son profil de risque à tout moment.

Les zones de risques couvertes par ce dispositif correspondent à tous les risques opérationnels relatifs aux processus de la banque avec un focus sur les processus opérationnels les plus critiques. Ils sont évidemment recensés lors des revues régulières des cartographies des RO avec les métiers qui sont les garants de leur maîtrise.

Certains indicateurs métiers existants sont améliorés avec les fonctions concernées pour leur donner une lecture "risque" permettant une meilleure maîtrise de ces derniers.



4.2. Dispositif de gestion des risques

Organisation de la filière risques opérationnels

L'organisation de la filière Risques Opérationnels au niveau du groupe s'articule autour de :

- La fonction Centrale au niveau du siège, chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques ;
- Un réseau animé de Gestionnaires de Risques dans leurs périmètres respectifs (BCP, BPR), Ils participent à la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels et doivent assurer la mise en place des plans d'actions pour le renforcement du dispositif de maîtrise des risques ;
- Des correspondants désignés par métier dans le cadre du protocole de collecte des pertes. Ces correspondants ont pour mission de recenser les pertes opérationnelles et de les historiser dans l'outil de gestion des risques, commun à l'ensemble du GBP et pour certaines filiales ;
- Des correspondants au niveau des filiales (Contrôleurs Internes ou autres), qui veillent à la mise en place de la méthodologie et des outils R.O en synergie avec le dispositif adopté au sein du Groupe.

Outils de gestion du risque opérationnel

Depuis plus de 5 ans, un outil informatique dédié permet à la BCP, à chaque Banque Régionale, et une majorité de ses filiales d'avoir une vue, en temps réel, des risques des différents macro-processus. Il permet par la même occasion de disposer d'une remontée, en temps réel, des incidents survenus dans chacun des processus de la banque à l'aide d'un workflow dont les principaux acteurs sont les correspondants risques opérationnels au niveau des services opérants, leurs responsables qui valident la véracité de l'incident ainsi que les gestionnaires risques qui sont garants de la cohérence de tout le dispositif et s'assurent du rattachement des incidents aux événements de risque identifiés dans la cartographie des RO, ainsi que la catégorie bâloise et la ligne métier associée.

Cet outil est suivi au niveau central par la BCP pour s'assurer de son évolution, de la possibilité d'en faire bénéficier un maximum de filiales, mais aussi afin d'obtenir une vue consolidée des risques opérationnels au niveau Groupe.

L'année 2014 a été marquée par la poursuite du déploiement de cet outil aux filiales et de l'amélioration de ses fonctionnalités afin de mieux suivre l'évolution des plans d'action issus des cartographies des risques.

Cartographie des risques opérationnels

L'année 2014 a connu la poursuite de la revue des cartographies des risques opérationnels des macro-processus majeurs de la Banque selon la nouvelle démarche adoptée en 2011.

Les principaux objectifs atteints par cette démarche concernent :

- La mise en place d'une démarche d'évaluation des risques plus qualitative permettant de se concentrer sur les plans d'action couvrant les risques les plus critiques ;
- L'harmonisation de l'évaluation des risques entre les Banques Régionales permettant une visibilité plus claire sur l'exposition au risque pour le Groupe ;
- La concentration des efforts des Banques Régionales dans l'identification des risques spécifiques et les propositions de plans d'action pouvant servir tout le Groupe ;
- La mise à jour de la cartographie des risques moins fastidieuse pour se concentrer sur les vrais enjeux relevés par les experts métiers.

Les cartographies des risques opérationnels des macro-processus de l'International et Epargne/Compte Client ont été réalisées et les principaux plans d'action présentés aux organes de gouvernance.

Pour les domaines supports, les cartographies des processus Comptabilité et de la Logistique sont en cours de finalisation. La cartographie de l'activité des Ressources Humaines a été lancée le second semestre de cette année et sera finalisée courant du premier semestre 2015.



GESTION DES RISQUES

Concernant les filiales, l'accompagnement à la réalisation de leurs cartographies des risques opérationnels s'est poursuivi en 2014. En effet, la Direction Risques Opérationnels a présenté l'approche Groupe aux filiales Vivalis, Médiastance et Chaabi LLD, puis les a guidées via la réalisation d'un processus pilote afin que celles-ci disposent des outils nécessaires à la réalisation de leurs cartographies.

Pour rappel, la démarche de cartographie des risques se déroule selon les phases suivantes :

- Découverte du processus : analyse des dispositifs mis en place pour la gestion de l'activité en termes de procédures, d'acteurs, d'outils ;
- Identification des événements de risques : En partant des différents métiers de la Banque, l'identification des événements de risques se réalise à travers un balayage des principaux risques potentiels encourus dans l'exercice d'une activité. Ce recensement est affiné ensuite progressivement au fil des réunions tenues avec les experts métiers ;
- Mesure et évaluation des événements de risques : Pour chaque événement, le risque est évalué en termes de « Probabilité d'occurrence » et d'« Impact/perte » encourus en cas de survenance à l'aide d'une grille de score adaptable aux BPR et aux filiales ;
- Appréciation des moyens de surveillance et de couverture des risques : Il s'agit de l'évaluation de la qualité des dispositifs de contrôles existants pour chaque événement de risque. Cette notation est réalisée sur la base de deux critères : la pertinence du contrôle et son application.

Amélioration du dispositif de Contrôle Permanent

L'année 2014 a connu la révision du dispositif réglementaire interne de BAM sur la gouvernance des établissements de crédit, et plus particulièrement sur le dispositif de contrôle interne par le remplacement de la circulaire 40/G par la 4/W.

Pour sa part, la banque a poursuivi son chantier initié en 2013, sur l'amélioration du dispositif de contrôle interne en se focalisant sur le renforcement de son volet contrôle permanent. Pour rappel, ce chantier s'inscrit dans le cadre du plan de transformation interne afin d'améliorer les modes d'organisation, de fonctionnement et de surveillance du Groupe. Ce dernier a connu, ces dernières années, des changements importants caractérisés par la reconfiguration de son actionnariat, la filialisation de certaines de ses activités, la diversification de son offre et de son réseau de distribution ainsi qu'une logique d'extension.

Durant l'année 2014, le chantier s'est déployé à répondre aux enjeux suivants :

- Diagnostiquer le dispositif de Contrôle Interne du Groupe et analyser le volet contrôle permanent ;
- Définir les pistes d'amélioration de ce dispositif pour mieux le clarifier, l'optimiser et l'aligner sur les standards nationaux et internationaux ;

- Restructurer, cadrer et formaliser le volet contrôle permanent du dispositif en définissant les normes et méthodes, notamment en termes de structuration de l'information ;
- Mettre en œuvre de manière opérationnelle et effective le volet contrôle permanent du dispositif au niveau d'un périmètre pilote comprenant un ensemble de processus et de structures organisationnelles du Groupe ;
- Accompagner et suivre la bonne marche du dispositif pilote, puis définir et formaliser un plan de généralisation du dispositif cible au niveau de l'ensemble du Groupe y compris les filiales ;
- Définir les besoins en termes d'outils informatiques de gestion du contrôle permanent.

Phase 1 : Diagnostic du dispositif de contrôle Interne du groupe

La phase de diagnostic du dispositif de contrôle interne a été réalisée aussi bien au niveau de la BCP et des BPR, qu'au niveau de certaines filiales spécialisées dont celle dédiée au traitement.

Phase 2 : Organisation, Gouvernance, Normes et Méthodes

A l'issue des préconisations d'améliorations issues de la phase de diagnostic, et à la lumière des benchmarks et des bonnes pratiques internationales, l'année 2014 a connu l'avènement d'une nouvelle structure organisationnelle en matière de contrôle permanent, et la création d'une fonction centrale chargée du contrôle permanent dont les principales attributions sont :

- Veiller à la cohérence, à l'efficacité et à l'exhaustivité du dispositif de contrôle permanent du Groupe au regard du profil des risques Groupe ;
- Veiller à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe en matière de contrôle permanent ;
- Elaborer, en coordination avec les différentes entités du Groupe, les normes et méthodes Groupe : procédures de contrôle permanent, critères d'échantillonnage, outils méthodologiques et informatiques, plans de contrôle ;
- Procéder à des contrôles permanents niveau 2 sur les périmètres qui lui sont confiés par l'organe de direction ;
- Evaluer le dispositif de contrôle permanent mis en place au niveau des différentes entités du Groupe ;
- Centraliser le référentiel des contrôles de niveau 1 et 2 ;
- Animer la Filière Contrôle Permanent, au travers notamment des différents comités.

Afin de définir le cadre et les principes généraux de fonctionnement et d'organisation du dispositif, une charte de contrôle permanent a été élaborée. Ce document définit les modalités de communication entre les différents acteurs et décline clairement les articulations entre les niveaux de contrôle:

- Le contrôle permanent de niveau 1 : Contrôles opérationnels (auto contrôles, contrôles hiérarchiques et contrôles des quatre yeux) documentés et mis en œuvre au niveau de chaque fonction afin de garantir la régularité, la sécurité et la validité des opérations réalisées ;
- Le contrôle permanent niveau 2 : Le système formalisé des contrôles de niveau 2 vise à apporter l'assurance raisonnable que les contrôles de niveau 1 sont réalisés et adaptés aux risques. Chaque contrôle de niveau 2 doit faire l'objet d'une formalisation permettant d'identifier son périmètre, ses modalités techniques de mise en œuvre et la traçabilité de son exécution.

Phase 3 et 4 – Mise en œuvre opérationnelle sur les processus pilotes

Le référentiel de contrôles de niveau 1 et 2 a été formalisé sur un large périmètre fonctionnel de l'activité de la banque. Un premier lot de plans de contrôles a permis de couvrir les processus opérationnels suivants :

- Moyens de paiement : chèques, effets, virements, prélèvements, opérations de caisse ;
- Engagements entreprises et particuliers ;
- Opérations Internationales : CREDOC Import/ Export, REMDOC Import/ Export, Virements commerciaux, Refinancements Import en devises et Transferts financiers ;
- Monétique ;
- Valeurs Mobilières.

Le dernier trimestre 2014, a vu la formalisation d'un plan de déploiement de la filière contrôle permanent, un plan de montée en charge conditionné par le dimensionnement des entités de contrôles en ressources humaines.

Phase 5 : Outil SI

Afin d'accompagner la montée en puissance de la filière contrôle permanent, l'implémentation d'un outil SI est prévue. A ce titre, un cahier des charges a été élaboré, ainsi qu'un document de benchmark dont l'objectif est d'effectuer une analyse par critères fonctionnels et techniques d'une large gamme de solutions disponibles sur le marché.

Processus de collecte des incidents

Il existe un système de collecte des incidents risques opérationnels basé sur un mécanisme déclaratif à double regard accessible aux différents acteurs des processus opérationnels majeurs de la banque.

Des Correspondants Risques Opérationnels (CRO) ont été désignés au niveau des BPR et de la BCP, avec pour mission de déclarer tout incident répondant aux critères définis par la procédure de collecte indépendamment de l'entité de survenance.

Les CRO des différents métiers saisissent directement au niveau de l'outil informatique dédié. Le workflow est prévu pour permettre aux responsables hiérarchiques de contrôler la pertinence des informations remontées par leurs collaborateurs, et d'être avertis en temps réel des événements intervenus dans leur périmètre.



GESTION DES RISQUES

Etant basé sur un principe déclaratif, l'exercice connaît des insuffisances en matière d'exhaustivité et de régularité. Afin de remédier à cette situation, plusieurs actions sont engagées notamment :

- le focus d'abord sur la déclaration des incidents ayant un impact financier important ;
- la formalisation d'un guide méthodologique détaillé sur la qualification et l'évaluation des incidents ;
- des rapprochements entre les incidents déclarés et les pertes comptables enregistrées ;
- des recoupements sont effectués également avec les fonctions en charge de la Qualité et du suivi des Affaires Juridiques ;
- l'utilisation d'autres outils internes comme celui de la résolution des incidents informatiques afin de collecter les incidents risques opérationnels associés aux dommages aux actifs et aux dysfonctionnements SI.

L'animation permanente des acteurs de ce processus a permis d'améliorer la qualité des déclarations et avoir une meilleure visibilité sur le profil de risque de la banque.

De plus, l'outil de gestion des risques opérationnels Groupe a été élargi à plusieurs filiales telles qu'ABI, Vivalis et CIB Offshore. Celles-ci ont été formées sur l'outil, afin de favoriser une collecte consolidée des incidents tout en accordant une indépendance pour l'administration locale.

Dispositif de suivi des activités externalisées

Conformément aux recommandations de la circulaire 29/G/2007 de BAM qui stipule que les activités externalisées doivent faire l'objet de politiques appropriées de suivi des risques, le dispositif de suivi des activités externalisées a été renforcé par la mise en application d'une méthode d'évaluation spécifique comportant les éléments principaux ci-dessous :

- un recensement et une localisation des prestations externalisées sur le périmètre CPM en séparant entre les prestations centralisées (monétique, éditique, confection des chèques,...) et les prestations en régions (tri et conditionnement de billets, transport de fonds, gardiennage,...) ;
- une analyse à l'aide de scores permettant de hiérarchiser les domaines par niveau de risque et les prestataires par niveau de maîtrise des risques ;
- des visites effectuées par des équipes mixtes opérationnelles et risques afin d'avoir une idée plus précise du niveau de maîtrise des risques par le prestataire sur les volets qui lui sont confiés par la banque ;
- des plans d'action pour permettre une meilleure maîtrise des risques liés à l'externalisation (suivi de la santé financière de la société, communication sur leurs plans de continuité d'activité, sur la qualité du suivi de l'activité,...).

Les travaux effectués en 2014 ont montré que les niveaux de criticité des activités externalisées ont connu de légers ajustements sans pour autant modifier la zone de criticité ; à part pour l'activité « transport de courrier » qui a vu son nombre de prestataires augmenter au niveau des BPR et donc passer d'un niveau de criticité moyen à peu critique.

La criticité de certaines activités pourrait diminuer par l'homogénéité des contrats au niveau de toutes les régions. Cela est le cas pour certaines activités telles que la confection des cartes, la confection des chèques, le transport de courrier, le tri et le conditionnement des billets de banque, ...

Le dispositif de contrôle des activités gérées en central a connu une légère amélioration et reste bon. L'axe « Réclamations » a connu une amélioration grâce à une nette baisse de sa fréquence, ainsi que la nature des visites qui s'est davantage formalisée.

Pour les activités gérées en région, on constate globalement une amélioration du niveau de contrôle des prestataires grâce à la présentation du document PCA (Plan de Continuité d'Activité) par certains prestataires ainsi qu'un meilleur suivi des indicateurs.

Sensibilisation aux risques opérationnels

Une campagne de sensibilisation aux risques opérationnels est réalisée au niveau de toutes les fonctions de la banque depuis l'agence au top management en adaptant le contenu des supports à la population. Par ailleurs, le domaine risques opérationnels est introduit dans les différents cycles de formation réalisés pour différentes filières dont celles dédiées aux agents commerciaux, aux directeurs d'agence, chargés de clientèle des particuliers, aux auditeurs...

Portée et nature des systèmes de reporting

Un système de reporting existe et a pour objectif de fournir aux instances dirigeantes des BPR et du Groupe une vision consolidée des risques opérationnels.

Reporting interne

Afin de veiller à la diffusion de la culture de la maîtrise des risques, notamment pour les Risques Opérationnels, deux instances ont été mises en place : le Comité de Gestion des Risques et Conformité et les Comités Risk BPR.

Ces deux instances sont les meilleurs canaux d'information et d'alerte en matière de gestion des risques opérationnels, notamment à travers :

- La proposition de revue ou d'évolution des processus : Certains risques identifiés dans le cadre de la cartographie ou/et la collecte, peuvent révéler des problèmes structurels, et de ce fait, exiger une revue structurelle des processus ou de l'organisation des métiers et pas seulement des actions correctives ponctuelles, exemple : les risques inhérents aux activités de la salle de marché qui ont nécessité la séparation



Siège Banque Populaire de Laâyoune.

entre les opérations, les traitements et les contrôles par la mise en place des desks : Front, Middle et back office ;

- La restitution de la revue des cartographies des risques.

En sus des comités cités ci-dessus, la commission de contrôle interne, présidée par le Secrétaire Général, permet de :

- Traiter toute question liée à l'amélioration du dispositif de contrôle interne ;
- Proposer et suivre tous les plans d'action provenant de dysfonctionnements repérés par la cartographie des risques, la collecte des incidents de pertes, indicateurs de suivi, ... ;
- Suivre l'état d'avancement des actions à effectuer suite aux recommandations faites par l'Inspection Générale ou les fonctions d'audit.

Reporting externe

Le canevas réglementaire de reporting pour la collecte est adressé à Bank Al Maghrib chaque semestre ; les incidents sont consolidés suivant le canevas à partir de la remontée effectuée par les correspondants des BPR. Un exercice complémentaire d'assainissement et de rapprochement avec les pertes comptables est opéré manuellement afin d'affiner la synthèse des pertes consolidées.

4.3. Evolution des expositions et du profil de risque

Le montant d'incidents survenus au sein du CPM en 2014 a sensiblement baissé par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par la diminution des montants des détournements survenus entre les deux années. En termes de nombre d'incidents déclarés, celui-ci reflète une quasi-régularité dans les déclarations d'incidents.

Afin de faire face à certains incidents redondants, la banque œuvre pour mettre en place des actions dont le but est de minimiser l'impact et/ou la fréquence de ces dits incidents.

En outre, la poursuite du déploiement de l'outil Groupe de gestion des risques opérationnels au niveau des filiales a permis de collecter aussi bien les incidents de l'année que la reprise de l'historique des incidents antérieurs à 2014, en particulier pour les filiales subsahariennes de la holding ABI. Cela a permis de constater une baisse entre les deux années, en nombre et en montant, des incidents sur les filiales utilisant l'outil groupe.

GESTION DES RISQUES

V. Ratio de solvabilité et adéquation des fonds propres

L'objectif de la surveillance du risque de solvabilité est de maintenir un niveau adéquat de fonds propres, correspondant au profil de risque du Groupe, afin de soutenir ses activités tout en contribuant à la création de valeur pour les actionnaires et les sociétaires.

Les fonds propres mettent en évidence le niveau de solvabilité et la capacité du Groupe à couvrir les risques non avérés, tout en offrant aux déposants et aux créanciers la protection nécessaire. Le Groupe détient des capitaux suffisants, qui lui procurent la flexibilité nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios des fonds propres élevés du Groupe sont attribuables principalement au report quasi-systématique et intégral des résultats dégagés.

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres fait partie intégrante des analyses de cohérence de nos plans stratégiques qui interviennent au minimum une fois par an lors de l'examen des impacts du Plan Moyen Terme sur les fonds propres et les ratios prudentiels.

Depuis 2007, la Banque calcule ses fonds propres selon les normes Bâle II. Par conséquent, en plus de couvrir les risques relatifs au pilier 1 portant sur les risques de crédit, les risques de marché et les risques opérationnels, l'adéquation des fonds propres couvre également d'autres risques importants du pilier 2, notamment le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire et le risque de concentration.

A partir du début de cette année 2014, les nouvelles normes Bâle III concernant les fonds propres ont été adoptées par Bank Al-Maghrib. Cette nouvelle réglementation, en plus de maintenir des minimas élevés pour les ratios Tier1 et Tier2 (ces minimas avaient été rehaussés en juin 2013 à 9% et 12% respectivement), instaure des critères d'éligibilité plus sévères, notamment pour les augmentations de capital financées par la Banque, les participations croisées avec les établissements de crédit, les intérêts minoritaires... Néanmoins, notre Groupe a été en mesure de respecter ces exigences en agissant de façon proactive pour se conformer à ces standards réglementaires.

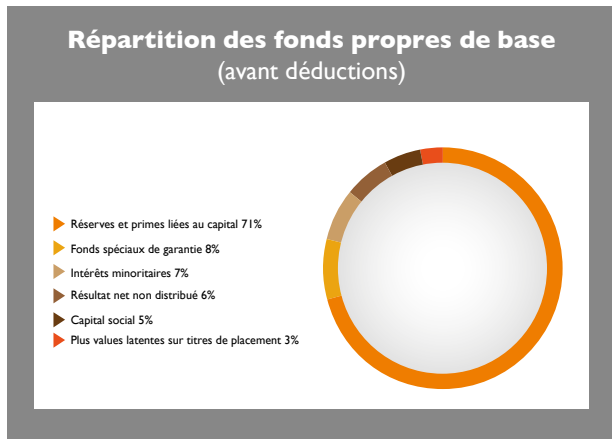
5.1 - Fonds propres

Le Groupe calcule les fonds propres réglementaires sur la base des données consolidées en IFRS avec application des filtres prudentiels, conformément aux directives fixées en la matière par Bank Al-Maghrib.

Le Groupe dispose d'une assise financière solide liée à la consistance de ses fonds propres réglementaires. En application de la nouvelle réglementation (Bâle III) les fonds propres du Groupe ont atteint 32 106 millions de DH en décembre 2014 contre 31 015 millions de DH en décembre 2013, soit une progression de 3,5%, et ce malgré le désengagement de l'Etat qui a eu lieu au cours du deuxième trimestre 2014 (pour un montant d'environ 2 milliards de DH).

Composition des Fonds Propres réglementaires (en MDH)		Déc. 2014	Déc. 2013
FP DE BASE	Capital social	1 731	1 731
	Réserves et primes liées au capital	23 574	23 564
	Capital non éligible	- 367	-
	Intérêts minoritaires	2 200	2 282
	Ecart de conversion	113	118
	Résultat net non distribué	2 034	2 268
	Fonds spéciaux de garantie (part stable du FS)	2 500	-
	Plus values latentes sur titres de placement	920	910
	Actifs incorporels nets (hors logiciels)	- 469	- 405
	Ecart d'acquisition débiteur	- 1 025	- 1 040
	Retraitements prudentiels	- 2 123	- 1 901
	Autres déductions	- 58	- 593
	TOTAL FP DE BASE	29 030	26 934
FP COMPLEMENTAIRES	Fonds spéciaux de garantie	219	2 576
	Réserves latentes	333	302
	Dettes subordonnées	1 750	990
	Retraitements prudentiels	923	805
	Déduction des participations	- 150	- 593
TOTAL FP COMPLEMENTAIRES	3 075	4 080	
TOTAL FONDS PROPRES		32 106	31 015

Les fonds propres réglementaires sont constitués en majorité par les fonds propres de base (90%). Ces fonds propres de base (avant déductions) sont répartis comme suit :



Les réserves et primes liées au capital représentent la partie la plus importante des fonds propres de base en raison de notre politique de capitalisation et de distribution qui s'appuie sur notre dynamique interne et notre structure coopérative.

A noter que les fonds propres de base ont été renforcés par la part stable du fonds de soutien (2,5 milliards de DH) conformément aux nouvelles dispositions réglementaires.

Les fonds propres complémentaires qui s'élèvent à 3,1 milliards de DH, soit 10% du total des fonds propres sont principalement constitués des éléments suivants :

- dette subordonnée à hauteur de 1,7 milliard DH ;
- fonds de soutien (hors part stable) à hauteur de 219 MDH ;
- retraitements prudentiels à hauteur de 923 MDH.

5.2- Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité permet de mesurer la santé financière d'une banque. Ce ratio est calculé selon les circulaires et directives édictées par Bank Al-Maghrib, qui reposent sur les règles en matière d'adéquation des fonds propres initiées par le Comité de Bâle.

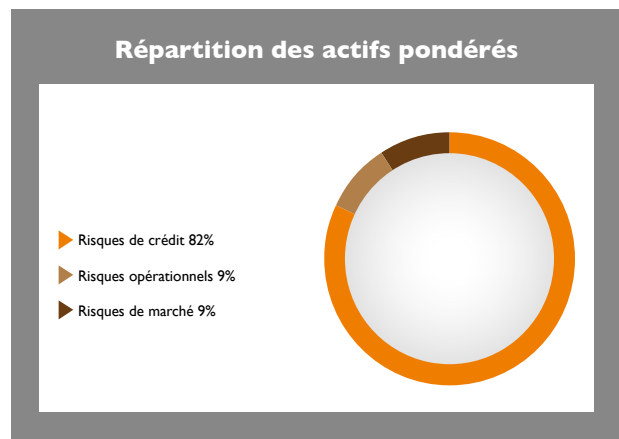
Les normes Bâle II définissent deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres comme suit :

- le ratio des fonds propres de 1^{ère} catégorie est défini comme les fonds propres de 1^{ère} catégorie réglementaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Bank Al-Maghrib exige que les banques visent un ratio de 9% pour leurs fonds propres de base

- le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Bank Al-Maghrib exige que les banques visent un ratio de 12% pour le total de leurs fonds propres.

A fin décembre 2014, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres seraient respectivement de 11,4% et 13,4%. Le ratio du total des fonds propres s'inscrit ainsi en hausse de 40 points par rapport à décembre 2013 du fait d'une évolution des fonds propres plus importante que celle des actifs pondérés.

La répartition des actifs pondérés se présente comme suit :



Le risque de crédit demeure le grand consommateur en fonds propres. En effet, les actifs pondérés au titre du risque de crédit, déterminés selon l'approche standard, ressortent autour de 170 milliards de DH soit 82% du total des actifs pondérés. Pour les risques opérationnels, l'approche adoptée est l'approche « indicateur de base ». Les actifs pondérés au titre des risques opérationnels sont de 19,2 milliards de DH au 31/12/2014.

En ce qui concerne les risques de marché, l'approche adoptée est l'« approche standard ». Les actifs pondérés au titre des risques de marché sont de 18,7 milliards de DH au 31/12/2014 (soit une augmentation de 28% par rapport au 31/12/2013). Ils concernent principalement le risque de taux d'intérêt (12,5 milliards DH) puis le risque sur titres de propriété (3,4 milliards DH) et le risque de change (3,1 milliards DH). La diversification des actifs et l'adossement en termes de maturité fait en sorte que le risque de marché contribue faiblement dans la consommation des fonds propres.

A noter qu'il n'y a pas d'exigence en fonds propres additionnelles au titre du pilier II (risque de concentration, risque global de taux et de liquidité...) vu le respect des limites réglementaires.



ACTIVITÉ DU GROUPE

ACTIVITÉ DU GROUPE

Efficacité du modèle de la Banque de Détail

Forte du maillage de son réseau bancaire, de la synergie optimisée de ses filiales et de l'engagement permanent de ses Fondations, la Banque a poursuivi, durant l'exercice 2014, la cadence d'amélioration de ses indicateurs d'activité et de rentabilité sur l'ensemble des lignes métiers de la Banque de Détail, tout en continuant à consolider sa position au sein du secteur bancaire marocain.

Ainsi, les choix du Groupe en matière d'inclusion financière et de densification du réseau lui ont permis de maintenir son rythme d'acquisition des particuliers & des professionnels dont le nombre dépasse les 350.000 nouvelles relations en 2014, pour un portefeuille global de près de 3,7 millions de clients. Les parts de marché en ce qui concerne la mobilisation de l'épargne et le financement de l'économie se sont améliorées pour se situer respectivement à près de 21 % et 25 %.

L'activité d'intermédiation bancaire de la Banque de Détail fait, en effet, apparaître une évolution sensible des dépôts de la clientèle des résidents de plus de 8%, pour un montant global dépassant les 80 milliards de dirhams, renforçant ainsi son statut de premier collecteur de dépôts tout en préservant son avantage concurrentiel sur le plan de la structure des ressources, avec 65% de ressources non rémunérées.

Le Groupe a également continué à œuvrer à l'amélioration de l'accès des particuliers résidents au financement bancaire avec un encours de crédits de plus de 46 milliards de DH, en évolution de 5%, sous l'impulsion de la croissance, notamment des crédits immobiliers.

DÉVELOPPEMENT ET DYNAMISATION DES PARTENARIATS

Le Groupe continue d'accorder un intérêt particulier au développement et à l'entretien de partenariats avec les acteurs opérant dans le secteur immobilier et les grands organismes. Dans cette optique, plus de 50 conventions ont été mises en place en 2014, portant le portefeuille global à plus de 460 conventions. Drainant un volume important de crédits, ce canal s'appuie sur plusieurs actions d'accompagnement, l'organisation et le pilotage de caravanes pour les partenariats de portée nationale.

Promoteur d'une stratégie de proximité continue, la Banque Populaire a maintenu la politique d'extension de son réseau, avec l'ouverture de 76 agences au Maroc, portant leur nombre à plus de 1.320 points de vente, soit la couverture la plus étendue du secteur bancaire national. Ce réseau est soutenu par plus de 350 points de vente additionnels d'Attawfiq Micro-Finance, en vue de rapprocher davantage les services bancaires de la population toutes catégories confondues.

Acteur de référence dans les activités monétiques, le Groupe compte plus de 1.600 guichets automatiques bancaires qui proposent une offre de produits et services hautement diversifiée. Le nombre de cartes monétiques émises pour le compte des particuliers résidents a pour sa part atteint 3,2 millions, dont plus de 360.000 nouvelles cartes distribuées en 2014.

Par ailleurs, la banque a poursuivi sa stratégie de proximité par la quête constante de l'innovation dans le domaine bancaire, à travers notamment la mise en place de nouveaux produits et services à forte valeur ajoutée, qui répondent aux attentes de la clientèle.



Enrichissement continu de l'offre bancaire

L'exercice 2014 a été marqué par la restructuration de la gamme des offres packagées destinées aux particuliers résidents, favorisant l'orientation de la clientèle vers des offres plus attractives.

L'offre de la Banque s'est vue enrichie par le lancement d'une nouvelle gamme de packages destinée aux fonctionnaires et l'amélioration de la gamme monétique. Cette mise à niveau des produits et services s'est accompagnée d'un effort commercial soutenu d'équipement de la clientèle, avec près de 1,5 million de clients équipés en package.

OFFRE FONCTIONNAIRES

L'offre à destination des fonctionnaires se décline en trois types de packages :

- Pack Fonctionnaire Essentiel.
- Pack Fonctionnaire Plus.
- Pack Fonctionnaire Premium.

Chaque package offre une gamme complète de services regroupant deux grandes catégories de prestations :

- La Banque au quotidien qui propose à la clientèle des fonctionnaires différents services pour optimiser la gestion de leur compte (compte chèques, carte de paiement, opérations de caisse et banque à distance).
- Les solutions de financement qui englobent le crédit à la consommation et le crédit immobilier à des taux avantageux.



Les services de banque à distance se sont également étoffés sur tous les canaux : internet, mobile, guichets bancaires automatiques et centre de relation client (CRC), et ce, afin de simplifier davantage la vie des clients grâce à des fonctionnalités utiles.

En effet, l'accent a été mis sur l'enrichissement de Chaabi Net et Pocket Bank par de nouveaux services à forte valeur ajoutée, le développement des activités de paiement ainsi que l'assistance des clients à travers le centre de relation client.

Au-delà de leur rôle classique de gestion de la relation bancaire, Chaabi Net et Pocket Bank ont été positionnés en tant qu'instruments de paiement permettant également de régler les factures et les achats sur internet.

Le centre de relation client, quant à lui, a été orienté plus significativement vers les services d'avant-vente et d'après-vente et a contribué fortement dans la synergie multicanale et dans les campagnes de marketing direct.

Cette stratégie, qui mise également sur l'harmonisation et la complémentarité entre les différents canaux de distribution, a permis courant 2014 de relever le nombre des clients en ligne à plus de 2,5 millions (+20%) et le nombre d'interactions avec la banque à distance (internet, mobile, téléphone ...) à 45 millions de transactions, avec plus de 175 millions de mails, 71 millions de SMS et 150.000 appels CRC.

Les résultats sur le plan commercial viennent conforter nos choix stratégiques et confirmer, encore une fois, notre statut de banque en ligne de référence au Maroc, ouvrant ainsi la voie à d'autres programmes à même d'améliorer davantage la relation client.

ACTIVITÉ DU GROUPE

Renforcement de la position sur le marché des jeunes

Pour consolider son ancrage dans le segment des jeunes, la banque a mis en place une nouvelle offre d'assistance destinée à cette catégorie. Elle se décline en deux nouveaux produits :

- JAYL-E JUNIOR : il s'agit d'une assistance médicale dont bénéficie tout enfant résidant à plein temps au Maroc scolarisé, âgé de 3 à 17 ans, en cas de blessure ou de maladie subite, au sein de l'établissement scolaire, lors d'activités parascolaires et d'excursions ;
- JAYL-E : il est destiné aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans résidant à plein temps au Maroc. Les domaines d'intervention sont variés, allant de l'assistance en cas de perte ou de vol des papiers d'identité et/ou moyens de paiement à l'assistance en cas de décès, en passant, bien entendu, par l'assistance médicale.

Et toujours dans une optique de renforcer son positionnement sur le marché des jeunes, la Banque a signé et animé plusieurs conventions de partenariat avec les universités et grands établissements publics et privés de l'Enseignement Supérieur au Maroc. A travers ces conventions, plus de 60.000 étudiants bénéficient du pack 1825; une offre qui propose une panoplie de services bancaires et d'avantages para-bancaires.

PACK « 1825 »

L'offre « 1825 » présente un pack de services de banque au quotidien à un prix symbolique, et innove par sa composante para-bancaire dans la mesure où les souscripteurs à ce produit bénéficient d'un accès au site internet dédié (1825.ma). Il leur permet, entre autres, d'apprendre la musique, de consulter des supports de cours et d'exercices corrigés relatifs aux différentes disciplines de l'enseignement supérieur. En plus, le jeune peut bénéficier d'avantages en termes de réductions auprès d'enseignes commerciales répondant à ses centres d'intérêt.



Contribution continue à l'inclusion financière des populations les plus défavorisées

La stratégie Low Income Banking développée par le Groupe s'est traduite, sur le plan de la contribution au développement de l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers, par la captation en 2014 d'une nouvelle clientèle estimée à plus de 250.000 individus, portant le portefeuille global à presque 1,4 million de clients.

En complément de comptes bancaires et moyens de paiement abordables, pratiques et adaptés, une gamme de crédits immobiliers adossés au plan épargne logement a été mise en place pour répondre aux attentes de la population à faibles revenus et lui

faciliter l'accès au logement. Cette offre s'est également enrichie par la mise à contribution du réseau d'Attawfiq Micro-Finance, en tant qu'intermédiaire en opérations de banque, à la commercialisation de la micro épargne et du service transfert domestique.

Dans le prolongement des mesures visant une couverture bancaire plus élargie et un accès de la population aux services financiers, le Groupe a déployé en 2014 une nouvelle Auto-Bank à TOUISSIT (région d'Oujda), après l'expérience positive de Guigou à Boulemane.

AUTO BANK

Il s'agit d'un kiosque bancaire de libre-service et d'accueil, au format et fonctionnement allégés, qui offre un service bancaire adapté à la population urbaine et périurbaine, tant en matière d'horaires que de qualité d'accueil, avec un interlocuteur en charge de l'assistance et du conseil de la clientèle. Ce kiosque bancaire est doté de nouvelles technologies avec deux guichets automatiques bancaires et une borne interactive à fonctionnalités étendues, permettant à la clientèle d'effectuer les opérations bancaires courantes.



Et conscient que l'éducation financière constitue un des mécanismes incontournables pour la promotion d'une finance plus inclusive, le Groupe Banque Populaire a développé un programme pédagogique de vulgarisation bancaire « AL BANKA FI SOUK », en partenariat avec MEDRADIO. L'émission met en exergue les

pratiques financières répandues au niveau du Souk ainsi que les avantages des produits et services commercialisés par « la Souk Bank », contribuant ainsi à la promotion de l'inclusion financière au Maroc.

SOUK BANK

Présente dans les principaux points naturels de rassemblement de la population rurale, la Souk Bank propose des services bancaires de proximité variés, répondant parfaitement aux attentes de la population fréquentant les souks. Déployé sur le marché depuis plus de 4 ans, ce réseau compte, aujourd'hui, une flotte de sept banques mobiles couvrant 42 souks hebdomadaires présents dans les régions de Sidi Kacem, Sidi Bennour, Khénifra, Béni Mellal, Taza, Chefchaouen et Benslimane.

Poursuite de la démarche de proximité avec les Professionnels

En tant qu'acteur financier historique sur le marché des Professionnels, la Banque mène une stratégie dynamique sur ce créneau. Les principaux axes sur lesquels repose cette stratégie s'articulent autour de :

- la mise en place d'une offre bancaire spécifique aux différents segments de ce marché, allant des artisans aux TPE tout en transitant par les commerçants et les professions libérales, et répondant aux besoins hétérogènes et évolutifs de cette population ;
- la mise en place de structures commerciales, dédiées et expertes, privilégiant ainsi la proximité et l'accompagnement sur le terrain des clients professionnels, pour une approche commerciale globale incluant les divers besoins ;
- l'adaptation des outils de gestion et d'évaluation des risques inhérents à ce marché.

L'année 2014 a été marquée par l'accélération de l'opérationnalisation de cette stratégie de développement, à travers la concrétisation de la relation partenariale avec les Professionnels et un accompagnement rapproché sur le terrain durant les différentes phases de développement de leurs activités.

La Banque continue ainsi de renforcer sa proximité et son expertise à destination de la clientèle des Professionnels, en mettant l'accent

sur les axes suivants :

- l'extension du réseau dédié aux Professionnels ;
- l'enracinement de l'approche dédiée aux Très Petites Entreprises (TPE) dans le cadre de la coopération Allemande GIZ, basée sur une démarche progressive et partenariale ;
- la participation et l'accompagnement de plusieurs événements ciblant les Professionnels ;
- l'enrichissement continu des offres dans le dessein de fournir des services adaptés et performants, et d'apporter les solutions les plus adaptées pour la gestion au quotidien, le financement, l'épargne... tout en développant des services en ligne à même de contribuer à fidéliser cette clientèle.

L'ensemble des actions précitées s'est traduit, sur le plan des performances commerciales, par l'acquisition de 10.000 nouvelles relations en 2014, pour un portefeuille global de plus de 250.000 clients professionnels. Quant au nombre de clients ayant bénéficié de l'offre Mountij, celui-ci a évolué de près de 2/3 pour atteindre un stock de 30.000 contrats souscrits.

ACTIVITÉ DU GROUPE

Consécration du leadership du Groupe sur le marché des MDM

Malgré un contexte économique peu favorable dans les principaux pays d'accueil, le Groupe Banque Populaire a su consolider son positionnement en matière de canalisation de flux de transferts et de collecte des ressources et réaliser des performances appréciables.

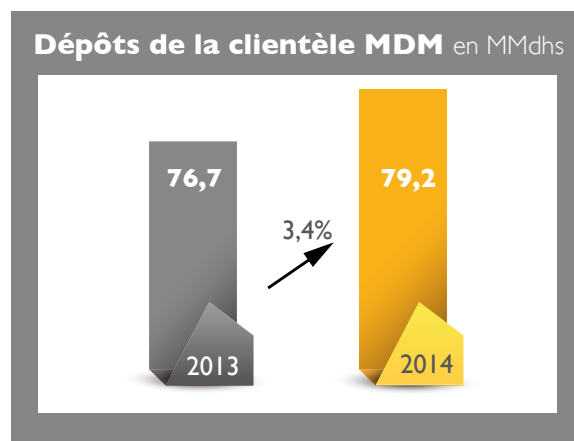
Ainsi, le renforcement de la réorganisation commerciale du réseau à l'étranger et le développement de conventions avec des partenaires internationaux confirment la stratégie de proximité du Groupe sur le marché des Marocains du Monde.

Par ailleurs, l'année 2014 a été marquée par la célébration du cinquantenaire des premiers mouvements migratoires des Marocains. A ce titre, le Groupe, fier d'avoir accompagné tout au long de ces années les Marocains du Monde, a mis en place une offre spécifique à destination de la clientèle des « séniors ».

Consolidation des dépôts de la clientèle MDM

Grâce à la dynamique du réseau et à la politique de proximité avec la clientèle, les dépôts MDM ont connu un accroissement de +3,4% avec un additionnel de 2,6 milliards de dirhams, portant l'encours à 79,2 milliards de dirhams.

Le Groupe conforte ainsi sa position de leader avec une part de marché de 51,3%.



Par ailleurs, l'encours global des crédits s'est élevé à 8,1 milliards de dirhams dont l'essentiel est destiné au financement de l'acquisition ou la construction de logements.

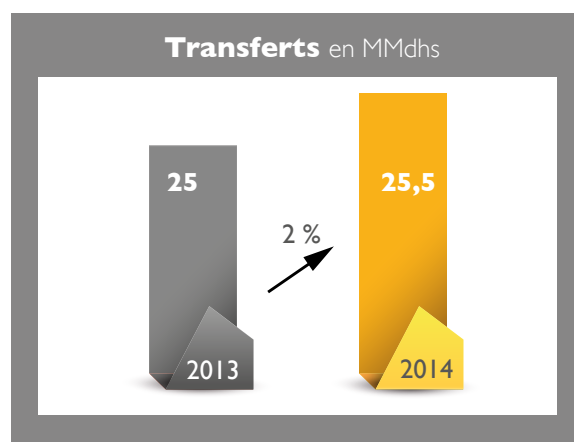
Pour sa part, le portefeuille clients MDM s'est apprécié de près de 47 000 nouvelles relations pour atteindre 904 000 clients, soit un accroissement de 3,3% par rapport à 2013.

Cet effort d'acquisition de nouvelle clientèle souligne la stratégie du Groupe d'accompagner les MDM que ce soit dans les pays d'accueil traditionnels que dans les pays d'émigration récente.

Renforcement de la position du Groupe sur l'activité de transferts MDM

Les flux de transferts canalisés par le Groupe se sont élevés à 25,5 milliards de dirhams, portant notre part de marché à 36%, en amélioration de 23 points de base.

Cette performance s'inscrit dans la continuité de la mobilisation de la force de vente au Maroc et à l'étranger; la promotion des canaux de transfert, ainsi que le développement de nouveaux partenariats à l'international.



Lancement d'une offre à destination de la clientèle des séniors

Unique en son genre, l'offre « Bladi Assil » consacre le client MDM de la 1^{ère} génération en tant qu'ambassadeur du Groupe dont les lettres d'accréditation lui donnent droit à des avantages bancaires et extra-bancaires considérables (gratuité de la bancarisation des enfants, accès à la plateforme d'assistance juridique personnalisée, élargissement des prestations d'assistance, gestion personnalisée des héritiers et proches...). Cette offre a connu, dès son lancement, un engouement de la part de cette clientèle qui valorise l'effort de la Banque pour récompenser la fidélité des générations des MDM au Groupe.



Le nouveau canal de transfert ABMT GAB : l'innovation au service de la clientèle

Dans la continuité du développement du service de transfert cash-à-compte, en partenariat avec Western Union, le Groupe enrichit son offre par le service ABMT au niveau du Guichet Automatique Bancaire, assurant ainsi aux bénéficiaires une meilleure commodité d'utilisation dont le retrait des fonds en dehors des horaires d'ouverture des agences bancaires.



Account Based Money Transfer (ABMT) est un service qui permet aux détenteurs de compte de recevoir leurs transferts Western Union directement sur leurs comptes bancaires. Actuellement, deux canaux sont mis à la disposition des bénéficiaires, le Centre de Relation Clientèle (depuis 2013) et le Guichet Automatique Bancaire.

Développement de nouveaux partenariats

L'année 2014 a été marquée par la signature d'un partenariat stratégique avec la Fédération des Caisses Desjardins du Québec. Ce partenariat consiste en la mise en place d'une offre commerciale commune à destination des MDM et des étudiants résidant au Canada, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et marocains.

Le Groupe a également procédé à la signature de conventions de partenariat avec des Intermédiaires de transfert de fonds pour développer davantage les flux en provenance de l'ensemble des pays d'accueil et en particulier des pays du Moyen-Orient.

ACTIVITÉ DU GROUPE

Une nouvelle organisation commerciale à l'étranger pour mieux servir la clientèle MDM

A travers le réseau de sa filiale Chaabi Bank dans les principaux pays européens, ses Bureaux de représentation et son large réseau d'agences Banques Populaires Régionales, le Groupe accompagne au plus près sa clientèle au Maroc et à l'étranger:

Dans ce cadre, le Groupe a renforcé l'organisation commerciale de la force de vente des réseaux à l'étranger dans le souci d'améliorer l'efficacité commerciale.

Une proximité renforcée par une approche multicanale et un large dispositif de communication

Outre le renforcement du réseau de distribution au Maroc et à l'étranger, le Groupe a maintenu le contact permanent avec la clientèle par l'utilisation soutenue des canaux alternatifs.

Ainsi, dans le cadre de l'approche commerciale multicanale, l'année 2014 a connu le lancement de diverses campagnes commerciales dont l'objectif est d'accueillir la nouvelle clientèle mais également de fidéliser et de consolider la relation avec la clientèle historique.

Dans la même ligne, le Groupe a organisé et participé à des manifestations nationales et internationales dédiées aux MDM (Salon de l'immobilier; Année du Maroc, Journée Nationale du Migrant, etc.). De même, la Banque a sponsorisé de nombreux événements à destination des MDM aussi bien au Maroc que dans les pays d'accueil.

Enfin, un large dispositif de communication a été déployé au Maroc à l'occasion de la campagne estivale et à l'étranger à destination de cette clientèle. Ce dispositif a été complété par une campagne web de grande envergure.





Private Banking : partenaire pour le conseil et l'accompagnement de la clientèle patrimoniale

Après son lancement triomphal, le Private Banking participe, de manière significative, dans le PNB de la Banque de Détail au Maroc grâce, notamment, à une stratégie de conquête et une approche constante de conseil et proximité vis-à-vis de la clientèle.

Le Private Banking a développé une expertise et un savoir-faire dans le conseil en gestion de patrimoine de sa clientèle. Pour ce faire, l'effort d'investissement s'est poursuivi dans le conseil juridique et fiscal. Et c'est dans le cadre de sa mission d'accompagnement que le Private Banking a sensibilisé et informé sa clientèle de l'opportunité de la démarche déclarative des avoirs détenus à l'étranger.

Mobilisation d'envergure dans le cadre de la Contribution Libératoire

A travers des équipes dédiées, le Private Banking a mis en place un dispositif commercial et technique pour prendre en charge les déclarations des clients et des non-clients, ainsi que le rapatriement des avoirs liquides, dans des conditions garantissant la confidentialité et l'anonymat des déclarants.

Information et Conseil de la clientèle

Le Private Banking a multiplié les opérations d'information et de sensibilisation de la clientèle à travers des Cercles Patrimoniaux organisés sur l'ensemble des villes du Royaume. Ainsi, la clientèle a été conviée à poser directement et en toute transparence ses questions au Directeur de l'Office des Changes et à notre expert fiscaliste.

De plus, une large campagne de communication (presse, radio, web et mailings d'informations) a accompagné l'opération « contribution libératoire ».

En marge de cette campagne, le Private Banking a dédié une ligne téléphonique au sein du Centre de Relation Clientèle afin

de répondre aux interrogations de la clientèle et l'orienter vers les Espaces Patrimoniaux de prise en charge. Il a également conçu une rubrique sur le site internet de la Banque Populaire pour informer le public des modalités en la matière et des circulaires de l'Office des Changes et de la Direction Générale des Impôts.

Enrichissement de la gamme de produits et services

Afin de permettre aux déclarants de jouir des mêmes avantages offerts dans les banques à l'étranger, la Banque Populaire a fait preuve d'une grande réactivité en proposant des produits et services aux meilleurs standards internationaux. Il s'agit notamment des moyens de paiement adaptés et des offres de placements sur-mesure.

Accompagnement post-déclaration

La Banque Populaire se distingue, en proposant non seulement la prise en charge des déclarations mais aussi les ouvertures de comptes en devises à l'étranger et le placement des liquidités rapatriées, à travers le partenariat BPCE et sa filiale PALATINE.

Bien entendu, la Private Banking accompagnera ses clients déclarants dans le cadre des formalités post-contribution libératoire, notamment les déclarations fiscales annuelles.

Poursuite de la politique de proximité du Private Banking

Dans le cadre de sa politique de proximité, le private Banking a été, depuis son démarrage, présent dans toutes les régions du Maroc. Ce choix s'est avéré pertinent et c'est pourquoi un nouvel espace patrimonial a vu le jour en 2014 : l'Espace Oasis à Casablanca.

ACTIVITÉ DU GROUPE

Banque de l'Entreprise et de l'international

2014, nouveau tournant dans le renforcement de l'accompagnement des PME

La Banque Populaire a renforcé son soutien aux entreprises en leur consentant, au 31 décembre 2014, un encours global de crédits de 122,1 milliards de dirhams, caractérisé essentiellement par une hausse des financements à court terme.

En 2014, la stratégie de la banque s'est orientée vers le renforcement de l'accompagnement des entreprises aussi bien pour l'optimisation de leur compétitivité que pour le développement de leurs opportunités commerciales.

C'est dans un contexte marqué par de nombreux changements que les entreprises marocaines, et tout particulièrement les PME, ont évolué en 2014. Il s'agit d'abord de perspectives de coopération nouvelles, consécutives à la visite Royale dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, et de débouchés additionnels qui s'ouvrent pour les opérateurs des secteurs agricoles, agro-industriels et de la pêche.

Accompagnement de la compétitivité de la PME

Face à la décompensation qui se traduit par un accroissement progressif des charges, mais également du renforcement du dispositif gouvernemental d'appui aux entreprises, le Plan d'Accélération Industrielle inaugure une nouvelle étape dans le processus de développement des PME. Ainsi, celles-ci peuvent désormais s'inscrire dans le cadre d'écosystèmes spécifiques, favorisant ainsi l'émergence d'un tissu industriel dense et fort.

Dans ce cadre, et en ligne avec sa stratégie d'accompagnement de la PME, la Banque Populaire conclut un accord avec l'État, marquant ainsi sa contribution au renforcement de l'appui aux entreprises opérant dans les écosystèmes industriels. Et dans la foulée, la Banque s'engage aux côtés de ces entités opérationnelles par l'intermédiaire de conventions de partenariat répondant aux attentes spécifiques de leurs opérateurs.

La Banque Populaire s'est également engagée en 2014 aux côtés de la Société d'Investissement Énergétique, Fonds déployé par le Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement pour la mise en œuvre de certaines actions prioritaires prévues par la stratégie de transition énergétique entamée par le Royaume, notamment celles destinées au maintien de la compétitivité des entreprises locales.

Enfin, pour soutenir les entreprises qui font face à des difficultés passagères, la Banque Populaire a conclu un accord avec Bank Al-Maghrib pour la mise en place du Fonds de Soutien Financier des TPME.

Par ailleurs, face aux enjeux forts de consolidation et de développement de la compétitivité des PME marocaines, la Banque Populaire a intensifié son action de facilitation d'accès au programme IMTIAZ, et a enregistré la meilleure performance de l'année à la fois en nombre d'entreprises accompagnées et en volume d'investissements.

Et pour faciliter l'accès au financement bancaire des entreprises ne présentant pas les sûretés réglementaires minimales, la Banque Populaire a fait bénéficier, en 2014, le plus grand nombre d'entreprises du dispositif de contre-garanties de la Caisse Centrale de Garantie.

Pour contribuer davantage au développement du financement des PME, la Banque Populaire a également conclu un accord avec FINEA pour bénéficier d'un prêt de 60 millions d'euros de la banque allemande Kreditanstalt Für Wiederaufbau, suivi d'un nouvel emprunt à moyen terme de 100 millions d'euros auprès de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement. Ces opérations permettent à la fois de disposer de ressources additionnelles à des conditions qui font bénéficier les entreprises clientes de taux de crédit compétitifs, mais également de confirmer l'intérêt croissant pour le Groupe Banque Populaire à l'échelle internationale.

Accompagnement du développement des opportunités commerciales

Dans un environnement marqué par la nécessité de multiplication des opportunités commerciales à l'international, le dispositif opérationnel découlant de la stratégie d'accompagnement des entreprises par la Banque Populaire a été considérablement renforcé.

Premier axe de ce renforcement, la mise en place d'un nouveau type de partenariat public privé à travers un accord entre Maroc Export et la Banque dans l'objectif d'encourager davantage d'entreprises, tout particulièrement les PME primo-exportatrices ou issues des régions, à aborder l'international, prioritairement les pays subsahariens, pour profiter à la fois de l'expertise de Maroc Export et des filiales Banque Atlantique du Groupe Banque Populaire. L'appui du Groupe vise également la sécurisation des transactions et leur financement.

La première édition de ce nouveau partenariat dénommé « B to B in Africa », a connu la participation d'une centaine d'entreprises marocaines clientes des différentes Banques Populaires Régionales. Ces entreprises ont pu bénéficier de l'accompagnement du Ministre Délégué au Commerce Extérieur pour aborder 3 pays en une semaine, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Plus de 2000 rendez-vous d'affaires ont ainsi été organisés au profit de ces clients, à la fois avec des institutionnels et opérateurs locaux, et notamment avec les clients de Banque Atlantique.

A l'issue de cette première édition de B to B in Africa, des projets importants ont pu voir le jour pour quelques-unes des PME participantes, les autres étant encore en phase de négociation avec leurs homologues subsahariennes.

En 2014, d'autres opportunités auront également été proposées à la clientèle. La participation au premier Forum Maroc Mali, qui s'est déroulé à Bamako, et pour lequel le Groupe Banque

Populaire s'est distingué par l'organisation des rencontres B to B et par la prise en charge complète d'une dizaine de clients pour participer à cet événement important.

La Banque a également invité au Maroc une trentaine de clients de différentes implantations de Banque Atlantique pour participer à des événements, notamment au Salon International de l'Agriculture.

Enfin, en septembre 2014, dans le cadre du partenariat avec la CGEM, la Banque Populaire a pris en charge l'organisation des B to B du 3^{ème} Forum Maroc-Guinée, permettant ainsi la tenue de près de 400 rendez-vous qualifiés en une après-midi.

Enrichissement de l'offre de service

Parallèlement, la Banque Populaire a poursuivi l'enrichissement de l'offre de services à destination des entreprises, en se focalisant davantage sur les offres liées à l'information bancaire, notamment avec la transition de l'EDI vers une nouvelle plateforme technologique garantissant plus de souplesse et de sécurité à la clientèle.

Par ailleurs, un projet de nouvelle plate-forme technique a été initié en 2014 pour accompagner le développement rapide de l'activité factoring, dont les encours moyens ont progressé de 81,9% à fin d'année.

La synergie avec les différentes lignes métiers du Groupe a permis à la fois de fidéliser et de conquérir de nouvelles entreprises, grâce

au levier constitué par des offres à forte valeur ajoutée, tout particulièrement appréciées par les entreprises middle market, notamment en matière d'ingénierie financière mais également de courtage en assurances.

La communication avec les PME s'est poursuivie grâce à un dispositif reposant à la fois sur des événements au profit des clients des banques régionales et sur des campagnes promotionnelles.

Ainsi plusieurs rencontres, en ligne avec l'actualité des PME, ont été organisées dans les régions, en présence de partenaires institutionnels et associatifs, dans le but d'apporter de l'information à haute valeur ajoutée et surtout d'écouter les dirigeants.

De façon complémentaire, des campagnes de communication ont été conçues pour accompagner les actions promotionnelles destinées à la PME. Un accent tout particulier a été porté à la valorisation des offres de services technologiques de la Banque Populaire qui ont l'avantage de simplifier considérablement le quotidien des entreprises grâce à l'accès simplifié permanent aux informations bancaires et la possibilité d'opérer des transactions à distance.

Pour maintenir et développer les compétences, différentes sessions de formations et de sensibilisation, en prise avec l'actualité et les besoins prioritaires des PME ont été organisées au profit des équipes commerciales. Le rassemblement annuel de la Banque de l'Entreprise et de l'International a également permis de récompenser les meilleurs experts en accompagnement de la PME dans le cadre du développement de sa compétitivité.

B TO B IN AFRICA
BÉNIN - CÔTE D'IVOIRE - SÉNÉGAL
du 9 au 14 juin 2014

Organisé par

Partenaire

BANQUE POPULAIRE FAITE POUR VOUS

www.gbp.ma

Voyez grand pour votre PME, optez pour une offre claire et nette.

5,95% 6,50%

TAUX MOYEN TERME TAUX LONG TERME

OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR SOUTENIR LA CROISSANCE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

- Financement adapté pour dynamiser le cycle d'exploitation des PME
- Offre dédiée aux PME dont le CA est inférieur à 175 millions DH
- Offre incluse dans le dispositif de financement des TPME de Bank Al-Maghrib

BANQUE POPULAIRE, DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR LES ENTREPRISES

ACTIVITÉ DU GROUPE

Trade Finance et Correspondent Banking: la Banque Populaire partenaire de référence des entreprises en matière de commerce extérieur

En 2014, l'activité Trade Finance a poursuivi sa croissance en consolidant la position de la Banque Populaire en tant que partenaire de référence des entreprises en matière de commerce extérieur.

L'accompagnement des entreprises dans leur croissance commerciale et leur expansion internationale s'est accentué grâce à la synergie développée avec le réseau des filiales de la BCP en Afrique et en Europe, ainsi qu'au renforcement des partenariats avec ses correspondants internationaux. Ces derniers s'inscrivent pleinement dans la stratégie de la Banque Centrale Populaire pour l'accompagnement et le financement de sa clientèle à l'international. Ils viennent enrichir le vaste dispositif de soutien aux exportateurs et importateurs marocains pour appuyer leur croissance.

Dans cette même lignée, l'activité Correspondent Banking a continué sur sa lancée positive, en adoptant une approche proactive et ciblée qui tient compte à la fois du renforcement de la visibilité internationale de la banque et de la consolidation des relations avec les correspondants étrangers. Nos services veillent à répondre aux besoins de la clientèle de la banque en lui offrant

des prestations de qualité à des conditions compétitives pour ses activités à l'International.

Ainsi, la Banque a étendu son champ d'action à la Chine et à la Russie, en scellant des partenariats stratégiques avec Industrial & Commercial Bank of China (ICBC), leader bancaire Chinois, Sberbank, première banque publique Russe et Alfa-Bank, première banque privée Russe. Ces accords ouvrent des perspectives prometteuses à la communauté des affaires en Afrique, en Chine et en Russie.

L'année 2014 a été également marquée par la signature de deux conventions de prêt en faveur de la BCP, la première avec le Groupe bancaire Japonais Sumitomo Mitsui Banking Corporation (SMBC) pour un montant de 60 millions USD, destiné à appuyer les opérations de commerce extérieur des filiales africaines, et la deuxième convention sous forme d'un prêt syndiqué d'un montant équivalant à 227 millions USD, consenti par un groupe de banques internationales de premier plan dont le chef de file est la Standard Chartered Bank. Le succès de ce prêt non garanti témoigne de la confiance de nos correspondants étrangers à l'égard de la Banque Centrale Populaire et de sa solidité financière.





Banque des Marchés : une dynamique constante

Marché des changes

L'année 2014 aura été caractérisée par une montée des risques géopolitiques et géostratégique, qui a entraîné dans son sillage la chute du prix du pétrole de plus de 40% au second semestre.

Au cours de cette année, le marché a été marqué par un retour de la volatilité avec, comme corollaire, une hausse de l'aversion au risque, surtout pendant la deuxième partie de l'année.

Si les politiques monétaires sont restées très expansionnistes dans les pays développés avec le maintien des politiques à taux 0, d'importantes divergences ont commencé à apparaître. La Fed a ainsi annoncé l'arrêt de son Quantitative Easing 3 en octobre ; la BCE, quant à elle, après deux baisses de taux directeurs (Refi à 0,05% et taux de dépôt en négatif à -0,20%), a mis en place de nombreuses mesures visant la relance de la croissance : Long Term Refinancing Operations, achats d'ABS et un renforcement de son intention d'augmenter la taille de son bilan de 1 000Md€ à 3 000Md€. A l'instar de cette dernière, la Banque du Japon a augmenté à nouveau son programme d'achat de titres fin octobre à JPY 80 trillions annuels.

Sur le plan de la croissance, 2014 n'aura pas fait mieux que 2013 : une croissance mondiale à près de 2,9% et un commerce mondial hésitant à +3%.

L'économie américaine est redevenue le moteur de la croissance mondiale, dépassant son rythme potentiel et permettant une forte amélioration du marché du travail. En revanche, l'économie japonaise est entrée en récession en 2014, subissant la hausse de 3 pts de la TVA de 5% à 8%. Enfin, après la récession de 2013, la zone euro est entrée dans une phase de stagnation, caractérisée par la faiblesse de sa croissance et un recul de l'inflation accentué par la chute du prix du pétrole renforçant ainsi le risque de déflation.

Le marché des changes a également connu d'importantes variations en 2014 : reflet du dynamisme américain, le dollar s'est apprécié face à la plupart des monnaies avec une hausse du taux de change effectif de 10%. Après s'être légèrement apprécié en début d'année, l'euro a fini par se déprécier à partir du mois de mai, passant de 1.3995\$ à 1.2175\$ en décembre.

La Banque des marchés a fait preuve en 2014 d'un grand dynamisme puisqu'elle s'est vu confier par sa clientèle un important volume tant à l'import qu'à l'export, en hausse par rapport à l'année précédente. Cette percée a été facilitée par

une plus grande compétitivité des cotations, une diversification des outils de couverture en produits dérivés et une plus forte intervention sur la couverture des matières premières.

Marché monétaire

Le marché monétaire a été marqué en 2014 par le soulagement du déficit de liquidité suite à la diminution du coefficient de la réserve par Bank Al-Maghrib et par la baisse des taux directeurs de 50 PB à 2.50%.

L'activité monétaire de la Banque des marchés consiste à gérer la liquidité du Groupe et à optimiser l'emploi des ressources et les dépôts de la clientèle.

Acteur de référence sur le marché monétaire, la Banque renforce sa position de Market Maker sur le dirham catalyseur de développement pour le financement de l'économie nationale.

Marché obligataire

L'année 2014 a été marquée par une baisse importante des taux d'intérêts sur tous les compartiments de la courbe, tant sur le marché primaire que sur le marché secondaire. Cette baisse est principalement due à l'amélioration de la santé financière du Trésor Public et aux deux baisses successives des taux directeurs en passant de 3% à 2.5%.

Les montants adjugés ont enregistré une baisse importante en passant de 175.2 MMMAD à 78.8 MMMAD. En tenant compte des opérations de gestion active de la dette (échange de titres), les montants levés se sont chiffrés à 109.35 MMMAD. En effet, le Trésor a procédé à un rachat avant terme et a réalisé des opérations d'échange pour un montant global de 30.6 MMMAD.

Pour les levées totales, les segments moyen et long termes représentent 87.34 % et le segment court terme 12.66%.

Tenant compte de la conjoncture favorable, la BCP a renforcé sa présence sur le marché obligataire local, où elle a concentré 16 % des adjudications de BDT et 13.62 % des échanges de titres sur le marché primaire, et en traitant sur le marché secondaire plus de 72 MMMAD.

La stratégie d'intervention sur le marché, en plus d'avoir renforcé la présence de la BCP en tant qu'acteur de référence sur le marché obligataire local, lui a également permis d'améliorer son rendement et de réaliser de bonnes performances.

ACTIVITÉ DU GROUPE

Financement de projets et des Grandes Entreprises : fer de lance du financement Corporate

Durant l'exercice 2014, la Banque de Financement et des Grandes Entreprises « BGFE » a réaffirmé sa position d'acteur de référence sur le marché financier marocain à travers l'accompagnement des Grandes Entreprises dans le financement de leurs besoins en crédits de fonctionnement et d'investissements.

L'activité de la BGFE a poursuivi sa croissance, avec une progression moyenne en 2014 de 11% pour les engagements et de 17% pour les ressources, renforçant son statut de partenaire financier de premier plan pour la Grande Entreprise et confirmant le leadership de la Banque Centrale Populaire en tant que Banque de référence pour la clientèle Corporate au Maroc et à l'international.

Son champ d'action regroupe plusieurs domaines d'activité :

- Une plateforme commerciale constituée de Senior Bankers, spécialisés par secteur d'activité, agissant en tant que conseillers et interlocuteurs privilégiés des Corporate afin de répondre proactivement à l'ensemble de leurs besoins bancaires et para bancaires ;
- Une équipe d'experts spécialisés en **Project Finance** et financements structurés, bénéficiant d'expériences confirmées en termes de structuration, d'arrangement, de syndication et de pilotage de **due diligence** financières, juridiques et techniques ;
- Un service de Cash Management déployant une large gamme de produits et de services répondant aux besoins aussi bien usuels que spécifiques des clients Corporate ;
- Un Back Office Corporate dédié au traitement et au suivi des opérations en dirhams et en devises des Grandes Entreprises.

Forte d'une organisation et de moyens dédiés à la clientèle des Grandes Entreprises, la BGFE s'appuie également sur les autres lignes métier de la Banque, ainsi que sur les synergies développées avec l'ensemble des filiales du Groupe Banque Populaire, pour accompagner





ses clients Corporate dans le développement de leurs activités, aussi bien au Maroc que dans les pays de présence du Groupe, notamment en Afrique de l'Ouest, pour soutenir la grande dynamique économique de cette région.

Grâce à son expertise, la BGFE a réussi à concrétiser des opérations d'envergure dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures, de l'industrie et de l'immobilier, ainsi que pour des institutionnels. L'année 2014 a notamment été marquée par le rôle actif de la Banque Centrale Populaire dans le financement de projets structurants, souvent en partenariat public-privé, notamment à travers son rôle d'arrangeur et de chef de file de plusieurs projets dont celui de la centrale électrique à charbon, SAFI ENERGY COMPANY, d'une capacité nette de 1250 MW et pour un coût d'investissement de 23 milliards de dirhams.

En outre, la BGFE a procédé à la signature d'importantes conventions, dont :

- La signature d'une convention avec l'opérateur HUAWEI pour le financement de ses activités en Afrique de l'Ouest pour une enveloppe de 200 millions USD ;
- La mise en place de la deuxième ligne de refinancement long terme avec PROPARCO portant les concours de celle-ci de 50 à 80 millions d'euros pour l'accompagnement des projets, notamment en zones franches ;
- La signature d'un protocole avec MATHE relatif à la domiciliation et le financement des opérations d'importation en provenance de son principal fournisseur de thé chinois BONNA, et ce pour une enveloppe de 25 millions USD.

Ce savoir-faire a également été mis au service des filiales africaines du Groupe Banque Populaire, permettant à la BGFE de travailler en partenariat avec les entités du groupe Banque Atlantique pour le montage d'opérations, notamment de Comodity Financing et de Reserve Based Lending.



FILIALES
ET
FONDATIONS

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Banques et Banques d'affaires



ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL
... relais de croissance en Afrique subsaharienne....

Synopsis

Objet et mission

Holding Financière, de Contrôle et de Développement portant les Participations dans :

- La Banque Atlantique Burkina Faso –(BABF)
- La Banque Atlantique Bénin –(BABN)
- La Banque Atlantique Côte d'Ivoire – (BACI)
- La Banque Atlantique Mali – (BAML)
- La Banque Atlantique Niger –(BANE)
- La Banque Atlantique Sénégal – (BASN)
- La Banque Atlantique Togo – (BATG)
- Atlantique Finance- (AFIN)

ABI a pour principales missions :

- la définition et déploiement des axes stratégiques porteurs de valeurs ;
- la validation des grandes lignes de la stratégie des banques par pays ;
- l'optimisation de l'allocation des fonds propres ;
- le pilotage rapproché de la performance, du contrôle et des risques ;
- l'animation du développement commercial régional ;
- l'encadrement des relations des entités avec les autorités de supervision et de régulation ;
- la coordination des interfaces et des synergies entre les entités du Groupe.

Actionnariat

Capital	1 13 964 700 000,00 XOF
Banque Centrale Populaire	65,00%
Atlantic Financial Group	35,00%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités (de la holding)

DOSSONGUI Koné	Président du Conseil d'Administration
BENCHAABOUN Mohamed	Administrateur et Président du CNR*
MOUNIR Mohamed Karim	Administrateur et Président du Comité d'Audit
EL BASRI Hassan	Administrateur et membre du Comité d'Audit
AGOUMI Rachid	Administrateur
EL WARDI Laïdi	Administrateur
EKLO Yawo Noël	Administrateur, Représentant Permanent de AFG et membre du Comité d'Audit
CISSE Ahmed Mamadou	Administrateur
WILSON Georges	Administrateur, Représentant Permanent de CFI FINANCIAL

(*) CNR : Comité des Nominations et des Rémunérations

Direction Générale

Souleymane DIARRASSOUBA	Directeur Général
Lbachir BENHMADE	Directeur Général Adjoint

Statut & coordonnées

Forme juridique :	société anonyme à conseil d'administration
Adresse :	Avenue Noguès - Immeuble Atlantique, 8 ^{ème} étage, Plateau, 01 BP 2311 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Date de création :	2012
Téléphone :	+225 20 30 14 00
Fax :	+225 20 32 93 87
web :	http://www.banqueatlantique.net

Flashes activité

L'exercice 2014 a été marqué par les faits saillants suivants :

- Poursuite des chantiers de transformation au sein du Groupe ABI initiés au début du dernier trimestre 2012 et couvrant l'ensemble des fonctions ;
- Présentation des conclusions du plan de transformation de la BASN et lancement de celui de la BATG ;
- Rebranding des agences avec la nouvelle charte graphique du Groupe et poursuite de l'extension du réseau ;
- Lancement des offres packagées dans toutes les filiales ;
- Lancement de AFRICA TRANSFER, produit de Transfert d'argent du Groupe ;
- Financement par le Groupe ABI de projets d'envergure dans les pays de l'UEMOA dans les secteurs des infrastructures, de l'agriculture, de l'énergie et du pétrole ;
- Financement en Côte d'Ivoire des infrastructures scolaires de base à hauteur de 63 milliards de Francs CFA pour une enveloppe globale de 116 milliards Francs CFA ;
- Mise en place de lignes de 50MUSD et de 15MUSD respectivement par la SFI et AGF au profit des filiales ;
- Renforcement des synergies avec la BCP ;
- Organisation le 22 novembre 2014 d'une journée citoyenne « Atlantic Day » au profit des enfants des SOS Village dans chacun des pays d'implantation ;
- Acquisition par la BCP d'une part additionnelle de 15% du capital de ABI, portant son pourcentage de détention à 65% et celui de AFG à 35%.

Les principaux indicateurs financiers du groupe ABI se présentent comme suit, en millions de FCFA :

Rubriques	31/12/2013	31/12/2014	Tendance	
Ressources clientèle	1 000 213	1 286 785	28,65%	↗
Crédits à l'économie	1 008 687	1 223 552	21,03%	↗
PNB (Banques)	90 712	111 402	22,81%	↗

- Le total bilan des entités ABI s'établit à 2.203 milliards de francs CFA au 31 décembre 2014, en hausse de 31% par rapport à l'exercice précédent. La BACI reste la filiale la plus contributive du Groupe (41%) et enregistre une progression de FCFA 270 milliards (+43%). La BASN enregistre la plus forte progression entre les deux exercices en pourcentage, soit 49%;
- Les crédits à la clientèle enregistrent une progression de 21% avec notamment :
 - le financement des investissements (infrastructures routières);
 - le financement de 63 Mds FCFA dans le cadre de la coopération Ivoir-Marocaine (infrastructures scolaires de base);
- Le niveau des ressources à la clientèle augmente de 29% dans un contexte de concurrence accrue ; la progression des filiales reste néanmoins supérieure à celle de leurs marchés respectifs ; le taux de créances en souffrance s'améliore légèrement sur l'année, passant de 14,84% à 14,19%;
- Le PNB ressort à FCFA 111 milliards, en hausse de 23% par rapport à l'exercice précédent ;
- Au 31 décembre 2014, le Groupe ABI compte 485.455 clients, en hausse de 12% par rapport à l'exercice précédent. Il dispose d'un réseau de 173 agences et d'un effectif de 1.530 employés.

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Banques et Banques d'affaires



Malgré une évolution défavorable des indicateurs sur le marché durant l'exercice 2014, Upline Group a su améliorer ses principaux agrégats financiers, grâce notamment à la dynamique de ses équipes métiers et aux effets positifs de la synergie avec le Groupe Banque Populaire.

Ci-après, par ligne de métier, une synthèse des performances réalisées durant l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

... Gestion d'actifs ...

Evolution du marché de la Gestion collective en 2014

Le marché de la gestion collective sous la forme d'OPCVM totalise 300,537 Mds DH d'encours sous gestion à fin décembre 2014, en forte progression annuelle de +22,40% avec 384 fonds commercialisés et 18 sociétés de gestion.

Cette forte progression de l'encours global géré trouve son explication dans la combinaison positive d'un effet collecte très soutenue et d'un effet valorisation suite à la forte baisse des taux des Bons du Trésor. La physionomie du marché étant fortement dominée par les OPCVM investis en produits de taux. Cet effet valorisation aura contribué pour plus de 39% de la progression de l'encours global.

La répartition par classification d'OPCVM fait ressortir une part prépondérante des OPCVM Obligataires Moyen Long terme (OMLT) à hauteur de 50%, suivi des OPCVM Monétaires et Obligataires Court Terme (OCT) pour respectivement 25% et 14%. Les OPCVM Actions, Diversifiés et Contractuels restent limités avec des contributions respectives de 7%, 4% et 0,3%.

Volumes des encours gérés par la société de Gestion d'actifs UPLINE Capital Management

Les actifs gérés par la société de gestion UPLINE Capital Management affichent un encours de 31,01 Mds DH à fin décembre 2014, en évolution annuelle de +19,4%.

En matière de répartition, les OPCVM investis en produits de taux (Monétaire, OCT et OMLT) restent prépondérants avec une quote-part de 96% du total encours sous gestion.

La part de marché se situe à 10,32%, en légère baisse annuelle de 26 pbs, et avec un positionnement inchangé de 4^{ème} acteur de la gestion d'actifs.

L'année 2014 aura aussi été celle du lancement d'un nouveau fonds dédié à un investisseur institutionnel prestigieux dans la catégorie OMLT, venant renforcer ainsi l'expertise de la société de gestion sur cette classe de fonds.

... Conseil & ingénierie financière ...

Evolution du marché de l'Ingénierie financière en 2014

L'année 2014 a été marquée par :

- Un interventionnisme régulier de BAM, entraînant la maîtrise des niveaux de taux d'intérêt sur le marché monétaire, et ce, autour d'un taux directeur qui a été abaissé à deux reprises pour atteindre 2,50% ;
- Une importante correction baissière de la courbe des taux primaires et secondaires ;
- Une rareté des opérations sur le marché boursier : une opération d'introduction en bourse (RDS), une OPV sur les actions de Lesieur-Cristal détenues par SNI (23% du capital) et la finalisation de l'opération de cession des 53% de Vivendi à Etissalat.

Positionnement de la ligne métier d'Upline Group opérant sur ce marché

Upline Corporate Finance a connu une année très soutenue en termes d'activité. Elle a réalisé avec succès différentes missions de conseil, et ce, malgré le contexte difficile.

L'évolution de l'activité est le fruit des stratégies qui s'appuient essentiellement sur :

- Un travail d'origination soutenu, permettant à UCF de signer des mandats dans différents types d'opérations et dans différents secteurs d'activité ;
- Un accompagnement personnalisé de sa clientèle dans leurs opérations stratégiques.

Il est à noter que l'exercice 2014 a été marqué par :

- le début de la mise en œuvre de la stratégie Afrique de UCF, à travers l'accompagnement de ses clients dans des opérations d'acquisitions de cibles en Afrique subsaharienne ;
- une diversification sectorielle : financier, énergie, immobilier, agro-alimentaire, industrie et services ;
- et une diversification transactionnelle : M&A, ECM, DCM et conseil financier.

... Intermédiation boursière ...

Evolution du marché Boursier en 2014

Le marché boursier marocain a clôturé l'exercice 2014 en hausse de 5,55%. Ce trend haussier s'explique essentiellement par la bonne tenue des valeurs bancaires qui ont enregistré de bonnes performances (CIH 28,6%, ATW 16,40%, BCP 13%, BMCE 9,70%). Par ailleurs, l'année 2014 a enregistré un net recul du secteur Immobilier représenté essentiellement par ADDOHA et ALLIANCE qui ont baissé respectivement de -30,50% et 41,90%.

En termes transactionnel, le volume quotidien moyen enregistré sur le marché durant l'exercice 2014 est de l'ordre de 400 M.MAD, en baisse de 20,81% par rapport à la même période de l'année dernière. Ce recul s'explique essentiellement par la baisse des opérations de capital ainsi que du volume enregistré sur le marché de blocs (près de -50%).

Notons que l'exercice 2014 a enregistré l'introduction de la valeur DAR SAADA qui a levé 1,2 Mrd MAD sur le marché actions.

Quant à la capitalisation boursière, elle a atteint 484,45 Mrd. MAD, en hausse de 7,41%.

Volume Marché (KMAD)	2013	2014	VAR
ACTIONS : MARCHE CENTRAL	52 899 087	55 189 163	4,33%
ACTIONS : MARCHE DE BLOCS	44 201 156	23 632 207	-46,53%
OBLIGATIONS : MARCHE CENTRAL + BLOCS	13 768 327	10 582 888	-23,14%
TRANSFERTS	2 232 873	412 104	-81,54%
INTRODUCTION ACTIONS	2 000 001	2 253 960	12,70%
INTRODUCTION OBLIGATIONS	1 400 000	367 184	-73,77%
AUGMENTATION DE CAPITAL	6 404 115	850 186	-86,72%
APPORTS DE TITRES	1 288 263	4 986 118	287,04%
OFFRES PUBLIQUES (RETRAIT, ACHAT, VENTE ...)	90 256	90 256	0,00%
Total	124 286 091	98 366 080	-20,86%

Positionnement de la ligne métier d'Upline Group opérant sur ce marché

L'année 2014 a été caractérisée par la réalisation d'un volume transactionnel de l'ordre de 14 Mrd MAD, en hausse de 68,67% par rapport à l'exercice précédent.

Cette performance s'explique essentiellement par les opérations sur capital enregistré par Upline Securities ainsi que le recrutement de nouveaux clients étrangers, qui ont contribué de manière significative à la réalisation de notre volume transactionnel.

S'agissant de l'activité « Bourse en ligne », elle a tiré profit de l'embellie qu'a connue la place boursière de Casablanca, surtout au 2^{ème} semestre de l'exercice 2014, en se démarquant par des réalisations conformes aux prévisions. Le volume drainé par la plateforme de Bourse en Ligne a dépassé les 100% par rapport à 2013. Le nombre d'ordres issus de cette plateforme a dépassé les prévisions, en évoluant de 39%. Quant au nombre de clients, il a progressé de 18%.

FILIALES ET FONDATIONS

De même que la plateforme d'intermédiation Boursière en Ligne de la Banque Populaire a poursuivi ses efforts d'améliorations de ses services, en offrant des fonctionnalités au diapason des technologies d'information et en réponse aux attentes de sa clientèle. L'objectif est d'offrir un site fiable, sécurisé, complet et ergonomique avec une haute disponibilité.

... Capital Investissement ...

Evolution du marché du Capital Investissement en 2014

Courant 2014, l'activité du Capital Investissement a été marquée par les éléments suivants :

- Accroissement constant de la taille moyenne des fonds suite à l'émergence de fonds transrégionaux ;
- Intérêt croissant des opérateurs pour l'investissement/accompagnement des entreprises en Afrique ;
- Augmentation des fonds disponibles suite à une forte levée en 2013 (1,3 MM DH) ;
- Engagement continu des fonds d'investissements dans l'accompagnement des entreprises investies, d'où l'évolution constatée en matière économique, sociale et environnementale ;
- Persistance des problèmes de financement/exécution pour les projets des fonds touristiques et retard dans l'exécution des projets entraînant des dépassements de budget ;
- Rareté des investissements réalisés par les fonds infrastructure ;
- Adoption par le Conseil de Gouvernement de la loi relative aux OPCI ;
- Adoption en cours du projet de loi 18-14 modifiant et complétant la loi 41-05 sur les OPCR visant l'élargissement de la loi à l'ensemble des activités du Capital Investissement (Capital risque, Capital développement, Capital transmission, etc.), et le renforcement de la protection des intérêts des investisseurs.

Positionnement de la ligne métier d'Upline Group opérant sur ce marché

Pour accompagner la dynamique économique que connaît le Maroc, le Groupe Banque Populaire a mis en place et contribué à la structuration de plusieurs fonds d'investissement généralistes et sectoriels couvrant tous les secteurs porteurs de l'économie marocaine : Industrie, Agriculture, Infrastructure, Tourisme, Immobilier Industriel, Nouvelles Technologies, etc.

L'activité de ces fonds est gérée par plusieurs sociétés de gestion de fonds affiliées à « Upline Alternative Investments ». Avec un actif sous gestion d'environ 6 milliards de dirhams à fin 2014, cette dernière se positionne comme leader sur le marché du « Capital Investissement » au Maroc.

... Courtage en assurance ...

Principales actions menées en 2014

Pour Upline Courtage, l'assureur-conseil du Groupe, l'année 2014 a été marquée, dans le cadre du segment B to B, par la consolidation de la synergie développée avec la BCP et les BPR. A la faveur des conventions de co-courtage signées avec des assureurs-conseil leaders de la place, d'importants groupes industriels ont fait confiance à Upline Courtage, pour la couverture de leur patrimoine et de leur personnel.

Quant au marché B to C, et suite à la création de la Mutuelle Atta'mine Chaabi, les 4 produits Bancassurance « Prévoyance », dédiés aux segments Mass Market et Private Banking, élaborés par Upline Courtage en étroite collaboration avec la Banque Centrale Populaire, ont été soumis pour homologation aux autorités de tutelle.

Positionnement de la ligne métier d'Upline Group opérant sur ce marché

L'effort commercial du réseau du Groupe, conjugué à l'innovation avérée des équipes d'Upline Courtage, particulièrement en matière de Bancassurance, ont été à l'origine d'une augmentation de 57% et 72% respectivement du montant global des primes collectées et du Chiffre d'Affaires au cours de la période 2009 à 2014.

2014 a été une année historique pour Upline Courtage : le montant global des primes émises a dépassé le demi-milliard de Dhs, consolidant par la même occasion son ranking en tant que challenger dans le marché des sociétés captives en assurance.

... UPLINE GROUP (Holding) ...

UPLINE GROUP est la holding qui consolide l'ensemble des entités opérant au sein des lignes métiers présentées ci-dessous. Son résultat net est composé principalement des dividendes qu'elle remonte auprès de ses filiales.

Le montant des dividendes remontés en 2014 a totalisé 57.4 millions de dirhams contre 69 millions en 2013.

... Quelques indicateurs Consolidés du Groupe ...

Le chiffre d'affaires consolidé

En dépit de la conjoncture difficile et mitigée dans laquelle ont opéré les différentes lignes de métiers, UPLINE Group consolide sa position et maintient son rythme de croissance en terminant l'année 2014 avec un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 193 millions de dirhams, marquant ainsi une progression de près de 16% par rapport à 2013 et un bon de 157% par rapport à 2009. (Date de rachat d'UPLINE GROUP par la BCP).

Il est ventilé par ligne de métier comme suit :

	2014	%
Activité de Bourse	29 044	15%
Gestions d'ACTIFS	58 273	30%
Courtage Assurance	34 361	18%
Conseil & Ingénierie Financière	37 902	20%
Capital Investissement	33 232	17%
Prestations Service Hors Support	685	–
Total	193 497	100%

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Banques et Banques d'affaires



CHAABI INTERNATIONAL BANK OFFSHORE

Synopsis

Objet et mission

CIB Offshore en tant que plateforme offshore du groupe BCP, aspire à :

- Devenir un acteur de premier plan dans le segment du marché des Zones Franches;
- Contribuer au rayonnement du Groupe à l'étranger ;
- Soutenir la stratégie du Groupe dans la promotion de la coopération Sud-Sud via les filiales en Afrique.

La mission de CIB Offshore s'articule autour de 4 volets :

- Accompagner les investisseurs en zones franches en matière de services financiers et concours bancaires en devises ;
- Constituer un levier de développement de l'activité du Commerce Extérieur du Groupe du fait de son statut de banque à vocation internationale ;
- Etendre la gamme des produits à l'International du Groupe BCP par la mise en place de solutions de financements en devises défiscalisées ;
- Renforcer la synergie intra-groupe en matière de financements et opérations à l'international.

Principaux produits

- Ouverture et gestion des comptes en devises ;
- Financement des projets d'investissement et de l'exploitation courante des entreprises ;
- Trade Finance ;
- Factoring et Forfaiting en devises ;
- Emission des garanties, cautions et avals
- Opérations de placement en devises et de couverture des risques de change et de fluctuation des prix des matières premières ;
- Assistance et conseil en matière d'investissement en zones franches et place financière offshore.

Actionnariat

Capital	2 200 000 USD
BCP	70,00%
BP Tanger Tétouan	10,00%
BP Centre Sud	10,00%
BP Nador Al Hoceima	10,00%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

AGOUMI Rachid	Président du Conseil d'Administration
MESKINE Mohamed	Administrateur et membre du Comité d'Audit
BENNANI Abdeslam	Administrateur et membre du Comité d'Audit
ALAMI OUALI Soumia	Administrateur
EL BOURY Hanane	Administrateur
TAJEDDINE Othmane	Administrateur
BELMAHJOUBI Nourreddine	Administrateur et Président du Comité d'Audit
BOULGHMAIR Mohamed	Administrateur
RONDA Driss	Administrateur

Direction Générale

M. ATIF Abdelwafi

Directeur Général

Statut & coordonnées

- Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration
- Date de création : 03/03/2005
- Adresse : Lot 45-D Zone Franche d'Exportation Route de Rabat - Tanger
- Téléphone : +212 5 39 39 49 / 50
- Fax : +212 5 39 39 49 51

Flashes activité

Bénéficiant des prémices de reprise de la croissance dans la zone euro et des effets de la synergie intra-groupe, CIB Offshore a su renforcer son niveau de performance sur l'ensemble de ses indicateurs. En effet, les trois segments de marché dans lesquels

opère CIB Offshore, à savoir le marché de l'Offshore, les opérations Groupe et les opérations avec les filiales bancaires en Afrique centrale et de l'ouest, ont connu une progression à deux chiffres durant l'exercice 2014.

			<i>En millions d'USD</i>
Emplois productifs	1.154	↗	+ 26%
Ressources	1.131	↗	+ 25%
PNB	13,4	↗	+ 47,5%
Total bilan	1.155	↗	+ 26%

Emplois productifs:

Les emplois productifs se situent à 1.154 millions d'USD en évolution de 26% par rapport à 2013. Cette performance est due essentiellement à la progression des créances sur les établissements de crédits dont, notamment, les refinancements Groupe au Maroc et à l'International.

Ressources globales:

L'encours des ressources, toutes catégories confondues, en se situant à 1.131 millions USD, a progressé de 25% ; traduisant ainsi l'effort commercial vis-à-vis de la clientèle (entreprises et institutions financières).

Produit net bancaire :

Au 31/12/2014, le PNB s'est établi à 13,4 millions USD, soit une amélioration de 47,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance est réalisée grâce à la progression des marges d'intérêt et à l'optimisation des charges financières.

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Banques et Banques d'affaires



Synopsis

Objet et mission

Créée en 1972, CHAABI BANK assure une présence du Groupe Banque Populaire dans les principaux pays d'accueil de nos concitoyens en Europe, à savoir : France, Belgique, Espagne, Italie, Allemagne, Pays Bas et Grande Bretagne.

Jusqu'au début de la décennie 1990, la mission de Chaabi Bank consistait en la promotion des opérations de collecte et de transfert de l'épargne des MDM vers le Maroc. Cette mission a été ensuite élargie à l'exercice d'autres activités de banque commerciale en vue de mieux accompagner cette clientèle

L'obtention du passeport européen en 2007 et le déploiement de la marque « Chaabi Bank » en Europe, mettent la Banque au centre du plan stratégique du Groupe et constitue une étape majeure dans l'évolution de cette filiale.

Principaux produits

- Transfert de fonds ;
- Collecte des ressources ;
- Octroi des crédits ;
- Opérations à l'international.

Actionnariat

Capital	37 478 000,00 €
BCP	99,80%
Autres (Administrateurs)	0,20%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

BENCHAABOUN Mohamed	Président du Conseil d'Administration et Président du CNRI
EL WARDI Laïdi	Administrateur et Président du Comité d'Audit
MOUNIR Mohamed Karim	Administrateur, membre du Comité d'Audit et membre du CNR
YACINE Khalid	Administrateur Directeur Général
AGOUMI Rachid	Administrateur
EL BASRI Hassan	Administrateur
KHIYAR Mustapha	Administrateur
EL ATTAR Sofi Hassane	Administrateur

(*) Comité des Nominations et des Rémunérations

Direction Générale

M.YACINE Khalid	Administrateur Directeur Général
-----------------	----------------------------------

Statut & coordonnées

- | | |
|--------------------|--|
| - Forme juridique | : Société Anonyme à Conseil d'Administration |
| - Date de création | : 1972 |
| - Adresse | : 49, avenue Kléber 75016 Paris / France |
| - Téléphone | : (+33) 53 67 80 80 |
| - Fax | : (+33) 47 23 57 29 |
| - web | : www.banquechaabi.fr |

Flashs activité

Sur le plan interne, Chaabi Bank a poursuivi la mise en œuvre de son Programme ACPR afin de se conformer aux exigences réglementaires et d'améliorer sa maîtrise des risques.

A noter aussi la :

- Poursuite du chantier de protection de la clientèle en France avec la :
 - Formation des effectifs du « Réseau France » sur la «conformité au service de la protection clientèle » et sur le « démarchage bancaire » ;
 - Refonte et mise en conformité de produits (offre sécurité destinée aux personnes en fragilité financière, Droit au Compte) portant sur les aspects réglementaires ;
 - Rédaction de supports destinés à accompagner la force commerciale.
- Poursuite du projet d'efficacité commerciale en France avec l'élargissement à six nouvelles agences (Nîmes, Toulouse, Bordeaux, Mantes-la-Jolie, Pontoise et Evry). ;
- Poursuite du plan action de « dynamisation du dispositif commercial » en Belgique par :
 - L'organisation en champs d'actions homogènes (Nord, Sud et Centre) ;
 - La mise en place de points de permanence des prescripteurs et associations ;
 - L'intégration des outils et processus de reporting commercial.

L'année 2014 a été marquée par :

- La nomination d'un Directeur Adjoint Réseau France ;
- L'extension du projet Efficacité Commerciale France à six nouvelles agences ;
- L'ouverture d'un POP à Modène (Italie) ;
- La signature des conventions de partenariat avec la Banque Atlantique Cameroun.

Les principaux indicateurs de Chaabi Bank à fin 2014 ont évolué comme suit :

	En millions d'USD		
Ressources	100 496	↘	-1.9 %
Emplois	51 955	↗	+25.1 %
Produit Net Bancaire	44 642	↗	+2.5 %
Total Bilan	188 635	↘	-4.3%

Clients

A fin décembre 2014, Chaabi Bank totalise 25 471 comptes, dont 13.886 comptes en France, 4.119 en Belgique, 2.562 en Espagne, 2.962 en Italie et 1.942 aux Pays Bas.

L'effort commercial s'est traduit par un additionnel net, pour l'année 2014, de 1 689 comptes représentant 14 % du stock (5.179 ouvertures de comptes et 3.490 clôtures).

Globalement, à fin décembre 2014, l'ensemble des demandes traitées pour le compte du Groupe a augmenté de 5% pour atteindre un volume de 564 530 opérations.

Ressources

L'encours des ressources clientèle à fin décembre 2014 s'élève à 100.361 K€ contre 104.811 K€ au 31 décembre 2013, soit une baisse de 4% ou 4.450 K€.

Emplois

L'encours des emplois clientèle à fin décembre 2014 s'élève à 62.181 K€ contre 53.405 K€ au 31 décembre 2013, soit une progression de 16 % ou 8.776 K€.

L'essentiel de l'additionnel est enregistré au niveau des emplois « Particuliers » qui progressent de 23% avec un additionnel de 10.034 K€ par rapport à décembre 2013, grâce aux financements « Mourabaha » qui totalisent 23.427 K€.

Les transferts

Les transferts, tous canaux confondus, dans les sept pays où Chaabi Bank est implanté, enregistrent une baisse de 2,7 % à fin décembre 2014 par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette baisse est atténuée par la bonne progression du TIP domicilié et par la mise en place du MVC (mandat de versement sur compte) qui a enregistré 45.021 K€ pour 29.386 mandats.

Produit Net Bancaire :

L'arrêté au 31 décembre 2014 fait ressortir un Produit Net Bancaire de 44.642 K€ en progression de 2 %.

Dans le cadre de la diversification maîtrisée de notre activité, le développement du « Trade Finance » et des financements Mourabaha s'est traduit par une forte augmentation des produits avec la clientèle (+28%).

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Banques et Banques d'affaires



BANQUE POPULAIRE MAROCO- CENTRAFRICAINE

Synopsis

Objet et mission

De droit centrafricain, la Banque Populaire Maroc-Centrafricaine (BPMC) est née d'un Protocole d'Accord signé le 13 février 1989 entre le Royaume du Maroc et la République Centrafricaine en vue de renforcer les liens économiques et financiers entre les deux pays.

La BCP assure, en sa qualité d'actionnaire de référence, la gestion de la banque par le redéploiement de cadres qualifiés auprès de sa filiale.

Avec pour principale mission de bancariser la population et de participer au développement de la PME-PMI, la BPMC axe ses interventions essentiellement sur les secteurs de l'artisanat, de l'agriculture, du commerce extérieur...

Actionnariat

Capital	10 000 000 000 XAF
BCP	62,50%
Etat RCA	37,50%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

EL WARDI Laïdi	Président du Conseil d'Administration et membre du CNR*
MOUNIR Mohamed Karim	Administrateur et Président du CNR
BELGHAZI Mohammed	Administrateur
MESKINE Mohamed	Administrateur et Président du Comité d'Audit
TAHIR Valentin Mahamat	Administrateur, membre du Comité d'Audit et membre du CNR
MAPOUKA Pierre	Administrateur et membre du Comité d'Audit
NOMBISSOU Laurent	Administrateur
AFFANE Mohamed	Administrateur Directeur Général

(*) Comité des Nominations et des Rémunérations

Direction Générale

AFFANE Mohamed	Administrateur Directeur Général
----------------	----------------------------------

Statut & coordonnées

- Forme juridique	: Société Anonyme de crédit et de banque
- Adresse	: Rue Guérillot BP 844, Bangui, République Centrafricaine
- Date de création	: 1 990
- Téléphone	: +236 (21) 61 31 90 / 16 30 / 64 90
- Fax	: +236 (21) 61 62 30

Flashes activité

Compte tenu de la crise militaro-politique qui perdure depuis 2012, la conjoncture socio-économique centrafricaine a été marquée au cours de l'année 2014 par ce qui suit :

- > La situation sécuritaire et politique est dans une tendance de retour à la normale ;
- > Les performances macroéconomiques sont en deçà des attentes ;
- > Le déséquilibre structurel du budget de l'Etat qui a été aggravé par la crise politique et sécuritaire ;
- > La reprise de l'activité économique demeure timide ;
- > Les finances publiques sont sous tension ;
- > Les développements monétaires reflètent l'état de crise du pays marqués par une faible croissance de la masse monétaire ;
- > La croissance économique pour 2014 est estimée à 1% en raison des incertitudes sur la campagne agricole et de l'atonie caractérisant les secteurs des forêts, des mines et du commerce ;
- > Le taux d'inflation devrait atteindre 12% sous le choc continu sur l'offre et des difficultés de distribution des produits alimentaires importés.

Dans cet environnement, le système bancaire a subi les effets de cette crise à travers :

- Les tensions sur les liquidités bancaires conjuguées aux difficultés de refinancement ;
- La hausse des frais généraux notamment ceux inhérents à la sécurité ;
- La hausse des créances en souffrance suite à la baisse d'activité des principaux acteurs économiques.

Dans ce contexte et en parfaite coordination avec la BCP, la BPMC a poursuivi, avec vigueur, la mise en œuvre de son plan d'urgence qui a commencé à porter ses fruits et ce, comme en témoignent les indicateurs ci-après :

- Le respect de l'ensemble des ratios prudentiels réglementaires ;
- L'amélioration du ratio de liquidité qui est passé de 36% en octobre 2013 à 162% en décembre 2014 ;
- L'amélioration de la part de marché en ressources de 186.4 points de base pour s'établir à 16,9% à fin septembre 2014 contre 15% à fin décembre 2013
- Le gain en part de marché Emplois de 285.4 points de base à 30,9% ;
- La dynamique de l'action de recouvrement à travers la récupération de 2 milliards de FCFA ;
- Le regain de confiance de la clientèle traduit par le nombre de recrutements et la reprise des relations avec les principaux acteurs de la place ;
- L'amélioration de l'image de la Banque.

C'est ainsi que les Ressources globales se sont établies 18 136 millions de FCFA contre 15 336 millions de FCFA une année auparavant, soit un additionnel de 2.8 milliards de FCFA.

Les Emplois Productifs se sont établis à 21 537 millions de FCFA contre 17 678 millions de FCFA soit un additionnel de 3.8 milliards de FCFA, et ce, en dépit du reclassement au contentieux d'environ 5 milliards de FCFA et la politique sélective de distribution des crédits.

Le PNB s'est établi à 2.1 milliards de FCFA.

En Millions de FCFA (Provisoire)

DESIGNATION	2013	2014	Evolution	
Ressources (Fin de mois)	15 336	18 136	↗	+18.26%
Emplois productifs (Fin de mois)	17 678	21 537	↗	+21.83%
Produits d'exploitation	3 328	3 028	↘	-9.03%
Charges d'exploitation	388	860	↗	+121.65%
P.N.B	2 941	2 168	↗	-26.28%

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Banques et Banques d'affaires



**BANQUE POPULAIRE
MAROCO GUINEENNE**
GROUPE BANQUE POPULAIRE

BANQUE POPULAIRE MAROCO-GUINEENNE

Synopsis

Objet et mission

La Banque Populaire Maroc-Guinéenne est une société coopérative de banque et de crédit à capital variable de droit guinéen.

La BPMG a été créée dans le cadre du développement des relations sud-sud, notamment la participation à la promotion de l'économie de la République de Guinée, mais également pour soutenir les échanges commerciaux entre le Royaume du Maroc et la République de Guinée.

Conformément aux dispositions statutaires et autres conventions d'établissement et d'assistance technique conclues entre les deux gouvernements, la stratégie du Groupe Banque Populaire est axée sur le transfert de son savoir-faire avéré dans les domaines de la bancarisation de la population, du financement de la PME / PMI, de l'artisanat et de la pêche.

Actionnariat

Capital	100 000 000 000 GNF
BCP	77,24%
Etat Guinéen	21,62%
Privés Guinéens	1,14%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

M. Emmanuel GNAN	Président du Conseil d'Administration et membre du CNR*
M. Laïdi EL WARDI	Vice-Président du Conseil d'Administration
M. Mohamed Karim MOUNIR	Administrateur et Président du CNR
M. Mohamed MESKINE	Administrateur et membre du Comité d'Audit
M. Mohammed BELGHAZI	Administrateur et membre du CNR
M. Ibrahima Nabbie TOURE	Administrateur
M. Ansoumane CONDE	Administrateur et Président du Comité d'Audit
M. Mostafa DAFIR	Administrateur Directeur Général

(*) Comité des Nominations et des Rémunérations

Direction Générale

M. Mostafa DAFIR	Administrateur Directeur Général
------------------	----------------------------------

Statut & coordonnées

- Forme juridique	: Société Anonyme à capital variable
- Adresse	: BPMG - BP 4400, Bd du Commerce Conakry I République de Guinée
- Date de création	: 1991
- Téléphone	: (+224) 620 57 07 51 / 621 96 09 32

Flashs activité

L'exercice 2014 a été marqué par :

- Le ralentissement des affaires dans le pays suite à la propagation de l'épidémie à virus Ebola et qui a eu pour conséquences, la fermeture des frontières par certains pays voisins et le retrait des plus grandes entreprises minières ;
- La baisse considérable des recettes d'exportation d'or suite à la chute des prix sur le plan international ;
- La rareté des devises entraînant une hausse des cours;
- L'augmentation des droits de douane;
- L'opération d'augmentation du capital de GNF 50 à 100 milliards et une montée de la BCP dans le capital;
- L'intensification des actions ;
- Plus grande pénétration du financement du commerce extérieur.

L'analyse des indicateurs d'activité et de résultat de la banque au titre de l'exercice 2014 laisse apparaître les évolutions ci-après :

- une hausse de 13,44 % des dépôts par rapport à 2013 ;
- une hausse de près de 41% des emplois productifs, tirée aussi bien par les crédits sains (+60%) que par les emplois de trésorerie (+24,5%);
- bien que les taux débiteurs et le taux moyen pondéré de placement en BDT aient connu une baisse drastique, le PNB a connu une hausse de plus de 19% par rapport à 2013. Cette augmentation est le fruit du développement des commissions sur engagements, notamment par signature ;

En Millions de GNF

DESIGNATION	2014	Evolution
Emplois Productifs	250 458 ↗	40,92%
Ressources moyennes	320 948 ↗	13,44%
Produit Net Bancaire	42 054 ↗	19,75 %
Total Bilan	530 005 ↘	-5,13%
Fonds Propres Nets	108 530 ↗	62,24%

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Banques et Banques d'affaires



Synopsis

Objet et mission

Intermédiation en Valeurs du Trésor; Banque de marché.

Actionnariat

Capital	206 403 300 DH
BCP	60,00%
Upline Group	40,00%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

AGOUMI Rachid	Président du Conseil de Surveillance
SEBTI Jalil	Membre du Conseil de Surveillance
ALAMI OUALI Soumia	Membre du Conseil de Surveillance et membre du Comité d'Audit
TAJEDDINE Othmane	Membre du Conseil de Surveillance et Président du Comité d'Audit
MESKINE Mohamed	Membre du Conseil de Surveillance

Direction Générale

EL AZAAR Mohammed	Président du Directoire
EL IDRISSE MOUMEN Driss	Membre du Directoire

Statut & coordonnées

- Forme juridique	: Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
- Adresse	: 27, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca
- Date de création	: 1 994
- Téléphone	: +212 522 26 48 41
- Fax	: +212 522 26 09 63
- web	: www.mediafinance.co.ma

Flashes activité

La conjoncture du marché de taux durant l'année 2014 a été marquée par :

- La décision du Conseil de Bank Al-Maghrib en date du 16 décembre 2014 d'abaisser le taux directeur de 2,75 % à 2,5 %, soit la seconde réduction de cet indicateur, un trimestre après une baisse de 25 points de base le 23 septembre.
- La poursuite de l'insuffisance de liquidité du système bancaire. Ce déficit étant intégralement financé par la Banque Centrale. Ainsi, le taux interbancaire s'est situé à 2,60% en décembre 2014 et les taux Repos ont traité dans une fourchette de [40% - 2,60%].
- La baisse significative des levées brutes du Trésor qui se sont chiffrées à 79 milliards DH en 2014 contre 174 milliards DH un an auparavant, soit un décroissement de 55%. L'essentiel de ces levées a porté sur les maturités du moyen terme (44%) suivies de celles du long terme (37%).

- Un regain d'activité sur le marché secondaire des bons du Trésor enregistrant un volume transactionnel à fin 2014 de 184 milliards DH contre 148 milliards DH en 2013, en progression de 20%.
- Une baisse des taux obligataires généralisée et une forte amplitude ayant atteint 111,6 pb pour les maturités du court terme, 166,2 pb pour celles du moyen terme et 94,3 pb pour les maturités du long terme.

Dans ce contexte, Mediafinance s'est adjugé sur le marché primaire un volume de souscriptions de 281,3 millions DH. Sur le marché secondaire, la banque a réalisé un volume transactionnel de 2,3 milliards de DH. Le produit net bancaire s'est élevé à 21,6 millions de DH, contre 13 millions de DH au terme de l'année précédente.

PNB	21,6 millions de DH	↗	40,92%
-----	---------------------	---	--------

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Banques et Banques d'affaires



Synopsis

Objet et mission

BANK AL AMAL a été créée en 1989 afin de contribuer au financement des projets d'investissement des Marocains Résidents à l'Etranger. La Banque assume sa mission économique à l'échelle nationale en participant au financement de projets à forte valeur ajoutée situés au Maroc et portés par les entrepreneurs MDM.

Actionnariat

Capital	600 000 000 DH
Actions "A" (Droit de vote double)	37,50%
BCP	23,91%
BPR (10)	11,86%
Autres	1,73%
Actions "B"	62,50%
BCP	0,13%
MDM	62,37%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

EL WARDI Laïdi	Président du Conseil d'Administration
KHIIHAL Mohammed	Administrateur Directeur Général
BOUZOUBAA Ghizlane	Administrateur et membre du Comité d'Audit
EL ATTAR Sofi Hassane	Administrateur et membre du Comité d'Audit
SEBTI Jalil	Administrateur
MESKINE Mohamed	Administrateur
CHEIKH Jabeur	Administrateur et Président du Comité d'Audit
AIT OUAÂDDOU Abdelkader	Administrateur
RAMI Bouchaïb	Administrateur
SALAMA Mustapha	Administrateur
HANIY Abdellah	Administrateur
TANOUTI Tahar	Administrateur

Direction Générale

M.KHIIHAL Mohammed	Administrateur Directeur Général
--------------------	----------------------------------

Statut & coordonnées

- Forme juridique	: Société anonyme à Conseil d'Administration
- Adresse	: 288, Bd ZERKTOUNI - Casablanca
- Date de création	: 1989
- Téléphone	: +212 5 22 22 69 26 +212 5 22 26 27 28
- Fax	: +212 5 22 22 69 30
- web	: www.baa.ma

Les principales actions menées en 2014 :

- Lancement de l'activité collecte de ressources et concrétisation des premiers contrats de dépôt à terme avec la clientèle de Bank Al Amal;
- Dynamisation de la fonction conseil et ingénierie financière à travers l'accompagnement des entrepreneurs MDM dans la structuration juridico financière des projets ;
- Organisation de plusieurs rencontres avec la cible des entrepreneurs MDM dans les principaux pays d'accueil afin de débattre les opportunités d'investissement dans notre pays

En vue de promouvoir les investissements des entrepreneurs MDM au Maroc, BANK AL AMAL poursuit ses efforts dans le cadre de

la principale mission qui lui est assignée, à savoir : « Contribuer au financement des projets portés totalement ou partiellement par les MDM et/ou par les membres de leurs familles ».

Ainsi, au terme de l'année 2014, les principaux indicateurs d'activité de la banque font ressortir ceci :

L'activité « Conseil, Assistance & Accompagnement » a concerné 456 entrepreneurs MDM, dont 260 MDM ont été accompagnés sur le plan de l'information sectorielle, et 69 MDM ont demandé un accompagnement juridique ou financier;

Cette activité a concerné l'étude de 90 projets dont 23 ont bénéficié de financement BAA. Il s'agit de projets d'investissements portés par des entrepreneurs MDM pour un montant d'investissement de 220 M DH.

L'évolution des principaux indicateurs au titre de l'exercice 2014 se présente comme suit :

				<i>En Milliers de DH</i>
Emplois productifs	559 492	↘		-2,11%
PNB	47 077	↗		0.20%
Total Bilan	869 304	↗		+2,71%

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Sociétés de Financement



Synopsis

Objet et mission

Mettre à la disposition de sa clientèle des offres de crédit variées et répondant aux attentes immédiates des bénéficiaires.

Principaux produits

Prêt Personnel

Crédit Auto

Location avec Option d'Achat

Actionnariat

Capital	177 000 000 DH
BCP	64,02%
BPR (10)	23,22%
RMA – AI WATANYA	3,40%
MAGHREBAIL	2,57%
Autres	6,80%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

Mohamed BENCHAABOUN	Président
Mohamed Karim MOUNIR	Administrateur
Laïdi EL WARDI	Administrateur
Hassan EL BASRI	Administrateur
Mohammed MESKINE	Administrateur
Bouchra BERRADA	Administrateur
Jalil SEBTI	Administrateur Représentant Permanent de BP Rabat Kenitra
Mohamed BOULGHMAIR	Administrateur Représentant Permanent de BP Centre Sud
Ahmed Rida TADILI	Administrateur, Représentant Permanent BP Fès-Taza
Abdelkhalek BENDRISS	Administrateur, Représentant Permanent de BP Marrakech-Beni Méllal
BELMAHJOUBI Nouredine	Administrateur, Représentant Permanent de BPTanger-Tétouan

Direction Générale

M. Nour-Eddine FADOUACH	Directeur Général
-------------------------	-------------------

Statut & coordonnées

- Forme juridique	: Société Anonyme à Conseil d'Administration
- Date de création	: 1992
- Adresse	: Angle boulevard zerktouni, Bd de Bourgogne et rue de Dijon Casablanca
- Téléphone	: (+212) 5 22 39 39 00
- Fax	: (+212) 5 22 39 11 55
- web	: www.vivalis.ma

Flashes activité

Dans un contexte de mutations profondes et rapides, où le secteur du crédit à la consommation connaît une stagnation de ces principaux indicateurs d'activité, VivalisSalaf a enregistré des réalisations appréciables et a consolidé sa position sur son marché.

Ainsi, et malgré un resserrement des conditions d'octroi, la Production Brute a enregistré une croissance de 16,5% à 2.430 millions de dirhams et l'Encours Brut a progressé de 7,3% à 5.424 millions de dirhams. Le Produit Net Bancaire a atteint 282 millions de dirhams, en augmentation de 11,7%. Le Coefficient d'Exploitation s'est établi à 39,6%, en amélioration de 1,12 point.

La Charge du Risque ramenée à l'Encours Moyen s'est établie à 0,93 % contre 1,09% une année auparavant, soit une amélioration de 0,16 point.

Les fonds propres de VivalisSalaf ont atteint 737 millions de dirhams, affichant une hausse significative de 48,4% par rapport à 2013. Le coefficient de solvabilité s'est établi à 15,7%.

Animée par la volonté d'un développement soutenu et le souci de consolider les bases d'une croissance saine, rentable et durable, VivalisSalaf œuvre pour la construction d'un centre d'expertise métier et de savoir-faire industriel qui vise à créer de la valeur et à contribuer de façon significative aux résultats du Groupe.

En 2014, VivalisSalaf a poursuivi la conduite d'importants projets structurants qui visent sa mutation en un opérateur industriel, capable de renforcer le cœur de son métier et de maximiser les

cash-flows en proposant de nouveaux services dédiés à la gestion pour compte de tiers, intégrant la fourniture de prestations clés en main adaptées aux besoins des partenaires, allant de la prévention du risque en amont jusqu'au recouvrement des créances impayées en aval.

L'année 2014 a particulièrement été marquée par la mise à niveau de la plateforme de production, le déploiement de la solution de gestion décisionnelle et opérationnelle du recouvrement, ainsi que le lancement du projet d'industrialisation de la plateforme de distribution.

Au même titre, Vivalis a poursuivi l'amélioration de son dispositif de contrôle interne, la mise à niveau de la conformité réglementaire et législative et le déploiement d'un dispositif de gestion des risques opérationnels.

En termes de capital humain, Vivalis consolide l'adoption d'une politique Ressources Humaines de plus en plus valorisante des compétences et alliant la performance à l'efficacité.

Grâce au développement d'un pôle d'expertise et de savoir-faire et s'appuyant sur une éthique forte, Vivalis consolide sa position sur son marché et s'affirme comme un acteur référent en se projetant dans l'avenir avec sérénité et responsabilité.

Production Brute	2.430 millions de DH	↗	+16,5%
PNB	282 millions de DH	↗	+11,7%

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Sociétés de Financement



Synopsis

Objet et mission

Maroc Leasing a pour mission le financement en crédit-bail des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial ou industriel.

Fort de son adossement au Groupe Banque Populaire, Maroc Leasing couvre l'ensemble du territoire marocain, ce qui lui permet d'avoir le premier réseau de distribution au Maroc.

Principaux produits

- Crédit-bail Mobilier
- Crédit-bail Immobilier

Actionnariat

Capital	277 676 800 DH
BCP	53,11%
CIH	34,02%
TAIC	5,74%
Autre (flottant en bourse)	7,13%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

BENCHAABOUN Mohamed	Président du Conseil d'Administration et du CNR*
RAHHOU Ahmed	Vice-président du Conseil d'Administration et membre du CNR
MOUNIR Mohamed Karim	Administrateur
AGOUMI Rachid	Administrateur et membre du Comité d'Audit et du CNR
EL WARDI Laïdi	Administrateur et membre du CNR
MESKINE Mohamed	Administrateur
SEKKAT Lotfi	Administrateur et Président du Comité d'Audit et membre du CNR
ZOUBIR Younes	Administrateur et membre du Comité d'Audit
EL ARFAOUI Zied	Administrateur

(1) Comité des Nominations et des Rémunérations

Direction Générale

BOUTALEB Aziz	Directeur Général
LADID Mohamed	Directeur Général Adjoint

Statut & coordonnées

- Forme juridique	: Société Anonyme à Conseil d'Administration
- Adresse	: 57, Angle Rue Pinel, Bd Abdelmoumen – Casablanca
- Date de création	: 21/04/1965
- Téléphone	: +212 05 22 42 95 95(LG)
- Fax	: +212 05 22 42 95 02
- web	: www.marocleasing.gbp.ma

Flashes activité

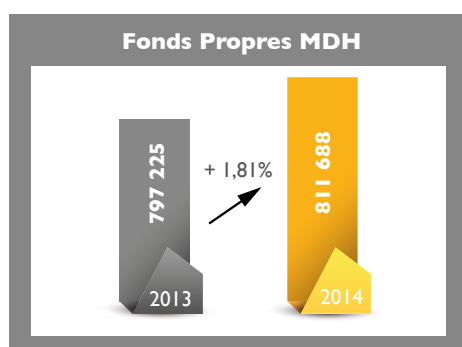
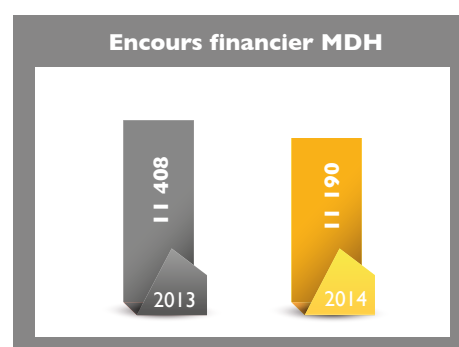
Dans une conjoncture économique difficile, marquée par un recul global des investissements, la part de marché de Maroc Leasing au sein du secteur du crédit-bail s'est située à 26,09 % à fin septembre 2014.

Indicateurs en K MAD	2013	2014
Fonds Propres	797 225	811 688
Production	3 000 210	2 681 231
Encours Financier	11 408 853	11 190 610
Chiffre d'Affaires	3 630 089	3 598 581
Charges d'exploitation	3 382 470	3 331 081
PNB	247 619	267 500
Résultat Net	52 995	56 115

(*) A noter que l'exercice 2013 avait enregistré des opérations exceptionnelles totalisant près de 598 millions de DH.

ENCOURS FINANCIER

L'encours financier se situe à 11,190 milliards de DH. Le crédit-bail mobilier représente 56 % du total, et le crédit-bail immobilier 44 %.



FONDS PROPRES

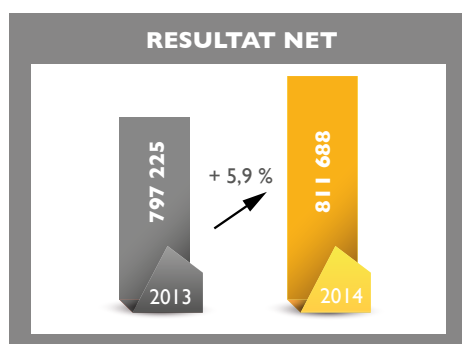
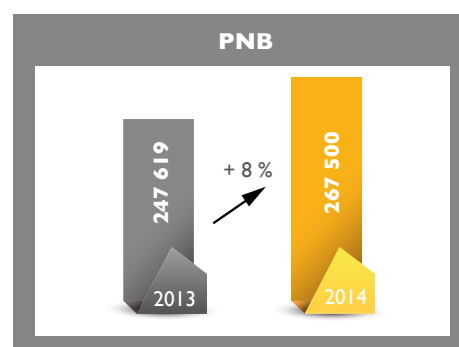
Les fonds propres s'établissent à 811 millions de DH, soit une progression de 1,81 %.

PRODUIT NET BANCAIRE

Maroc Leasing a amélioré le niveau de sa rentabilité en dépit d'une conjoncture plus difficile en 2014.

Le PNB à fin décembre 2014 a progressé de 8 % pour s'établir à 267,5 millions de DH.

De même, et grâce à une bonne maîtrise des frais généraux, le coefficient d'exploitation s'est amélioré de près de 2,10 points, passant de 29,65 % à 27,55 %.



RÉSULTAT NET

Le Résultat net affiche un montant de 56,11 millions de DH, marquant ainsi une progression de 5,9 %.

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Assurance et Assistance



MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE

Rentabilité et croissance renforcées

Synopsis

Objet et mission

Pionnière de l'assistance au Maroc, Maroc Assistance Internationale (MAI) a pour objet d'accompagner ses assurés dans les domaines suivants :

- L'assistance médicale aux personnes malades ou blessées ;
- L'assistance technique aux véhicules ;
- L'assistance en cas de décès ;
- L'assistance juridique à l'étranger.

Actionnariat

Capital	50 000 000 DH
BCP	77,43%
Privés	22,57%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

BENCHAABOUN Mohamed	Président du Conseil d'Administration
EL WARDI Laïdi	Administrateur et Président du Comité d'Audit
YACINE Khalid	Administrateur
EL ATTAR Sofi Hassane	Administrateur
MESKINE Mohamed	Administrateur

Direction Générale

M. HAMZA Abdellah	Directeur Général
-------------------	-------------------

Statut & coordonnées

- Forme juridique : Société anonyme à conseil d'administration
- Adresse : 25, Bd Rachidi - Casablanca
- Date de création : 1976
- Téléphone : +212 522 54 30 30 - +212 522 30 30 30
- Fax : +212 5 22 31 62 40
- web : www.mai.co.ma

Flashes activité

Au titre de l'exercice 2014, Maroc Assistance Internationale maintient son leadership sur le marché de l'assistance avec une part de marché estimée de 44%.

La consolidation de cette position de leader est le fruit de la forte synergie avec le Groupe Banque Populaire aussi bien sur le marché local que sur celui des MDM.

Développement soutenu de l'activité commerciale

Au terme de l'exercice 2014, Maroc Assistance Internationale a réalisé un chiffre d'affaires de 436 MDH, en hausse de 11,4% ou +44,5 MDH par rapport à la même période de 2013, due notamment au marché MDM (+34,5 MDH).

Performances opérationnelles en progression

L'optimisation permanente des coûts et la bonne maîtrise des risques ont contribué également à l'accroissement du résultat technique de Maroc Assistance Internationale, qui s'est amélioré de 8,8% pour s'établir, après PFS, à 75 MDH.

Primes émises	436 millions de DH	↗	+ 11,4 %
Résultat technique	75 millions de DH	↗	+ 8,8 %

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Services Divers



GRUPE BP SHORE

... de nouvelles filiales au service du Groupe...

Synopsis

Objet et mission

Le Groupe BP SHORE a pour mission de prendre en charge les activités relatives à l'offshoring et l'outsourcing, aussi bien en interne (GBP) qu'en externe. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité des services, l'amélioration de la productivité, la maîtrise des risques, ainsi que la création de la valeur pour le Groupe.

Il est structuré en trois entités, à savoir :

- BP Shore Group (la Holding) ;
- BP Shore Back Office ;
- BP Shore Immo.

Actionnariat

BP SHORE GROUP

Capital	5 000 000 DH
BCP	52,00%
BPR (10)	48,00%
Total	100,00%

BP SHORE BACK OFFICE

Capital	3 000 000 DH
BP SHORE GROUP	95,00%
BPR (5)	5,00%
Total	100,00%

BP SHORE IMMO

Capital	150 000 000 DH
BCP	51,00%
BPR (10)	49,00%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

BP SHORE GROUP

MOUNIR Mohamed Karim	Président Directeur Général et Président du CNR(*)
MESKINE Mohamed	Administrateur, Secrétaire du Conseil et membre du Comité d'Audit
ADIB Mohamed	Administrateur, Représentant Permanent de BP El Jadida Safi et Président du Comité d'Audit(**)
TADILI Ahmed Rida	Administrateur, Représentant Permanent de BP Fès Taza et membre du Comité d'Audit
BELMAHJOUBI Noureddine	Administrateur, Représentant Permanent de BP Tanger Tétouan
SEBTI JALIL	Administrateur, Représentant Permanent de BP Rabat Kenitra
BOULGHMAIR Mohamed	Administrateur, Représentant Permanent de BP Centre Sud
BENDRISS Abdelkhalek	Administrateur, Représentant Permanent de BP Marrakech-Béni Mellal

(*) Le Comité Nomination et Rémunération pour le compte des trois entités du Groupe BP SHORE

(**) Le Comité d'Audit pour le compte des trois entités du Groupe BP SHORE

BP SHORE BACK OFFICE

MOUNIR Mohamed Karim	Président du Conseil d'Administration
MESKINE Mohamed	Administrateur
DEBBAGH Hassan	Administrateur
BELMAHJOUBI Noureddine	Administrateur, Représentant Permanent de BP Tanger Tétouan
SEBTI JALIL	Administrateur, Représentant Permanent de BP Rabat Kenitra
TADILI Ahmed Rida	Administrateur, Représentant Permanent de BP Fès Taza
ADIB Mohamed	Administrateur, Représentant Permanent de BP El Jadida Safi
BOULGHMAIR Mohamed	Administrateur, Représentant Permanent de BP Centre Sud
BENDRISS Abdelkhalek	Administrateur, Représentant Permanent de BP Marrakech -Béni Mellal

BP SHORE IMMO

MOUNIR Mohamed Karim	Président Directeur Général
MESKINE Mohamed	Administrateur
OUASSAB Mohamed	Administrateur, Représentant Permanent de la BCP
BELMAHJOUBI Noureddine	Administrateur, Représentant Permanent de BP Tanger Tétouan
SEBTI JALIL	Administrateur, Représentant Permanent de BP Rabat Kenitra
TADILI Ahmed Rida	Administrateur, Représentant Permanent de BP Fès Taza
ADIB Mohamed	Administrateur, Représentant Permanent de BP El Jadida Safi
BOULGHMAIR Mohamed	Administrateur, Représentant Permanent de BP Centre Sud
BENDRISS Abdelkhalek	Administrateur, Représentant Permanent de BP Marrakech -Béni Mellal

Direction Générale

BP SHORE GROUP (Holding)

M. MOUNIR Mohamed Karim	Président Directeur Général
M. BEDDARI El Mostapha	Directeur Général Délégué

BP SHORE BACK OFFICE

M. EL OUARDI Abdelilah	Directeur Général
------------------------	-------------------

BP SHORE IMMO

M. MOUNIR Mohamed Karim	Président Directeur Général
Mme. DEHLI Wafaa	Directeur Général Délégué

Statut & coordonnées

BP SHORE GROUP (Holding)

- Forme juridique	: Société Anonyme à Conseil d'Administration
- Date de création	: 2012
- Adresse	: 5, Rue SARIA IBNOU ZOUNAÏM, Quartier PALMIER-Casablanca
- Téléphone	: (+212) 5 22 47 38 99
- Fax	: (+212) 5 22 92 70 04

BP SHORE BACK OFFICE

- Forme juridique	: Société Anonyme à Conseil d'Administration
- Date de création	: 2012
- Adresse	: 5, Rue SARIA IBNOU ZOUNAÏM, Quartier PALMIER-Casablanca
- Téléphone	: (+212) 5 22 92 70 00 / (+212) 5 22 92 71 50
- Fax	: (+212) 5 22 92 70 04

BP SHORE IMMO

- Forme juridique	: Société Anonyme à Conseil d'Administration
- Date de création	: 1974
- Adresse	: 9,9 Bis Rue d'Oran Quartier Gauthier -Casablanca
- Téléphone	: (+212) 5 22 20 27 68 / (+212) 5 22 20 35 66
- Fax	: (+212) 5 22 29 70 18

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Flashs activité

L'exercice 2014 a été caractérisé par la stabilisation des activités Back Office, la poursuite de l'extension des périmètres couverts, le renforcement de la synergie entre la BPS IMMO et les BPR et l'enrichissement des processus de support et de gestion assurés par la holding pour le compte des entités du Groupe BP SHORE.

... BP SHORE GROUP (Holding) ...

L'activité de la Holding a été axée essentiellement sur la gestion des services et activités support mutualisées de ses filiales, ce qui a permis à ces dernières de se recentrer sur les aspects opérationnels de leurs cœurs de métiers.

L'année 2014 a été marquée par le renforcement des structures organisationnelles et la poursuite de l'automatisation des processus de support et de gestion à travers :

- La mise en place d'une fonction de contrôle de gestion ;
- L'élaboration d'un manuel d'organisation et des procédures comptables.
- le déploiement en cours des trois niveaux de Contrôle Interne ;
- La Prise en charge par la filière Ressources Humaines de la société BP SHORE GROUP du traitement administratif des ressources humaines d'entités autres que celles relatives au groupe BP Shore.

... BP SHORE BACK OFFICE ...

A travers un périmètre couvrant la prise en charge des activités Flux domestiques, Crédits, Epargne et Compte et Trade Finance , l'année 2014 est marquée par :

Activité Flux Domestiques

- la prise en charge de plus de 6,7 millions de valeurs ventilées comme suit :
- 5 993 320 chèques, soit une moyenne quotidienne de 24 134 chèques, contre 23 810 chèques à la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une progression de 2% ;
- 762 047 LCN, soit une moyenne quotidienne de 3052 LCN, contre 2 810 LCN à la même période de l'année dernière, soit une amélioration substantielle de 10%.

Activité Crédits

La prise en charge de 404 231 actes, soit une moyenne quotidienne de 1 628 actes contre 1 452 actes à la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une nette progression de 13%.

Activité Epargne et Comptes

Une moyenne quotidienne de traitement s'élevant à :

- 680 fiabilisations de dossiers personnes physiques et MDM ;
- 140 ouvertures et mise à jour de comptes personnes morales et physiques ;
- 110 successions.

Activité Trade finance

La prise en charge pour le compte du réseau BCP et des 9 BPR déployées de 1 248 222 actes, soit une moyenne quotidienne de 5 009 actes.

... BP SHORE IMMO ...

L'année 2014 a été marquée par la réalisation et la prise en charge directe de près d'une soixantaine d'opérations de construction ou d'aménagement de siège, de sites centraux ou d'agences, de centres de vacances comprenant notamment :

- l'achèvement de 19 projets immobiliers (construction ou d'aménagement) du Groupe et la clôture des opérations déjà achevées et réceptionnées durant l'exercice 2014 ;
- la poursuite des travaux pour la réalisation de projets immobiliers importants et le lancement de nouveaux projets (64 projets) ;
- le démarrage de nouveaux projets immobiliers (9 projets en phase d'études) ;
- le suivi des contrats de maintenance multi-technique au niveau des sièges de certaines BPR et filiales du Groupe ;
- des réunions sur l'optimisation de la synergie ont été tenues avec quelques BPR et un mode opératoire permettant d'atteindre cet objectif a été arrêté en commun accord avec ces dernières. A ce titre, plusieurs projets à valeur ajoutée ont été identifiés, arrêtés et seront menés conjointement.

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Services Divers



Synopsis

Objet et mission

CHAABI LLD opère dans la location longue durée et offre des solutions flexibles associant l'acquisition de véhicules et leur gestion. Elle offre toute une panoplie de prestations et de services avantageux moyennant un loyer mensuel forfaitaire calculé selon une durée et un kilométrage initialement déterminés.

Principaux produits

- Location Longue Durée ;
- Location Moyenne Durée ;
- Fleet Management.

Actionnariat

Capital	31 450 000 DH
BCP	73,62%
Fonds Moussahama I	10,00%
Maroc Leasing	1,38%
Akwa Group	15,00%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

AGOUMI Rachid	Président du Conseil d'Administration
ALAMI OUALI Soumia	Administrateur
BENNANI Abdeslam	Administrateur
MESKINE Mohamed	Administrateur, représentant la BCP
BOUTALEB Aziz	Administrateur, représentant Maroc leasing
OIMDINA Choukri	Administrateur, représentant le fonds Moussahama I
IRAQI HOUSSAINI Youssef	Administrateur, représentant AKWA Group

Direction Générale

M. AMIMI Mohamed	Directeur Général
------------------	-------------------

Identification & coordonnées

- | | |
|--------------------|--|
| - Forme juridique | : Société anonyme à Conseil d'Administration |
| - Adresse | : 199, Angle Av Zerktouni & Rue d'Avignon B04 Casablanca 20100 |
| - Date de création | : 2 004 |
| - Téléphone | : + 212 5 22 95 72 00/+212 5 20 15 11 51 |
| - Fax | : +212 5 22 36 77 87 |
| - web | : www.chaabilld.ma |

Flashes activité

L'année 2014 clôture une période de restructuration à l'issue de laquelle Chaabi LLD a pu consolider sa situation financière, améliorer sa rentabilité et regagner la confiance de ses clients à travers l'amélioration de sa qualité de service.

Parc	2 331 véhicules	↗	+ 4,5%
------	-----------------	---	--------

Activités commerciales

Chaabi LLD clôture l'exercice 2014 avec un chiffre d'affaires en augmentation de 9,7% comparativement à l'exercice 2013, et ce, grâce à l'amélioration de la base clientèle et du loyer moyen.

Performance opérationnelle et financière

Grâce à l'optimisation continue des coûts d'exploitation, le résultat d'exploitation de Chaabi LLD s'est accru de 45,4%. De même, le résultat lié à la cession des véhicules d'occasion s'est amélioré de 32%, tirant parti de l'expertise acquise dans le métier de la vente des véhicules d'occasion.

FILIALES ET FONDATIONS

FILIALES

Services Divers



CHAABI DOC NET

...Ouverture..

Synopsis

Objet et mission

La société Chaabi Doc Net (CDN) a pour objet :

- la prise en charge de l'archivage et la conservation de tous documents, tous supports informatiques, ou autres contenant des informations ;
- la numérisation, l'indexation et le transfert physique, analogique ou numérique de tous documents, ou support d'archivage ;
- le conseil en organisation, l'étude et la gestion des documents et d'espaces d'archivage ;
- l'exploitation de tous systèmes informatiques optimisant la gestion de la recherche des dossiers par les clients à distance.

Actionnariat

Capital	36 625 600 DH
BCP	31,84%
BPR (8)	68,13%
Privés	0,03%
Total	100,00%

Gouvernance

Conseil d'Administration et Comités

MOUNIR Mohamed Karim	Président du Conseil d'Administration
MESKINE Mohamed	Administrateur
BELMAHJOUBI Noureddine	Administrateur; Représentant Permanent de BP Tanger Tétouan
BENDRISS Abdelkhalek	Administrateur; Représentant Permanent de BP Marrakech B.Mellal
TADILI Ahmed Rida	Administrateur; Représentant Permanent de BP Fès Taza
SEBTI Jalil	Administrateur; Représentant Permanent de BP Rabat Kenitra

Direction Générale

M. EL ADLOUNI Chihab	Directeur Général
----------------------	-------------------

Identification & coordonnées

- Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration
- Date de création : 1996
- Adresse : Route Ouled Abbou/ Route d'El Jadida-Zone industrielle, Commune Sidi El Mekki- Berrechid BP: 282 Berrechid.
- Téléphone : (+212) 5 22 32 78 27 / (+212) 5 22 32 78 42
- Fax : (+212) 5 22 32 78 48 / (+212) 5 22 32 78 50

Flashes activité

Au titre de l'exercice 2014, plusieurs actions ont été entreprises, notamment :

- Opération de rapatriement des dossiers crédits aux particuliers des BPR ;
- Finalisation et validation des procédures de gestion CDN (procédures Gestion des archives, Communication des archives, Mise à jour annuelle des fonds d'archives et Engagement des dépenses) ;
- Amélioration de la relation Clients/Fournisseur par l'organisation, en faveur des correspondants archives, des actions de formation/échanges sur la thématique « étoffer la relation clients/fournisseur », visant à faire participer nos clients à l'amélioration des services CDN ;
- Rapatriement des archives d'Attawfiq Micro-Finance ;
- Réalisation d'une étude sur la tarification des prestations d'archivage de CDN ;
- Réalisation dans le cadre du processus de certification ISO 9001 V 2008, du Manuel Qualité CDN.

FILIALES ET FONDATIONS

FONDATIONS



FONDATION BANQUE POPULAIRE Education, culture, patrimoine, environnement & social

Synopsis

Objet et mission

- la promotion de la culture, la sensibilisation à la protection de l'environnement et le soutien à l'éducation et la sauvegarde du patrimoine culturel ;
- l'accompagnement des manifestations importantes comme les grands festivals nationaux et des initiatives locales ou régionales ;
- la consolidation des liens culturels avec les Marocains Du Monde.

Gouvernance

Conseil d'Administration

MOUNIR Mohamed Karim	Président du Conseil d'Administration
LEBBAR Asma	Administrateur
MESKINE Mohamed	Administrateur
ZAKHBAT Abdellatif	Administrateur Secrétaire Général
SEBTI Jalil	Administrateur
BOULGHMAIR Mohamed	Administrateur
BELMAHJOUBI Nourreddine	Administrateur

Secrétariat Général

ZAKHBAT ABDELATIF	Administrateur Secrétaire Général
-------------------	-----------------------------------

Statut & coordonnées

- | | |
|----------------------|---|
| - Forme juridique | : Association à but non lucratif reconnue d'utilité publique |
| - Adresse | : Espace Porte d'Anfa 17 rue Bab Mansour porte -B- Casablanca |
| - Secteur d'activité | : Associatif - Accompagnement dans le domaine de la Culture, Social, Environnement et Patrimoine. |
| - Date de création | : 1984 |
| - Téléphone | : +212 5 22 36 55 96/98 |
| - Fax | : +212 522 36 55 93 |
| - Web | : www.dimabladna.ma |

Flashes activité

La Fondation Banque Populaire : Un acteur citoyen qui partage ses valeurs

Dans un contexte national dynamique et en harmonie avec ses missions, la Fondation Banque Populaire a œuvré en 2014 pour le développement des domaines d'intérêt général et de citoyenneté. Fortement impliquée dans cette dynamique, elle a su miser sur les actions ayant pour finalité le renforcement de l'identité nationale, la préservation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de notre pays, ainsi que le développement du système éducatif national en général et l'enseignement d'excellence en particulier.

Outre les interventions récurrentes, la FBP a pris part à de nouveaux festivals, colloques, expositions, manifestations et rencontres à l'échelle nationale, africaine et internationale.

L'éducation : vocation première, promesse tenue

Acteur engagé depuis plus de 30 ans déjà dans le développement éducatif et social de notre pays, la Fondation Banque Populaire peut s'enorgueillir à travers ses deux unités scolaires (Tanger et Agadir) qui, avec 1400 élèves dont environ 700 de parents MDM, continuent à réaliser des performances remarquables faisant d'elles des leaders dans leurs régions respectives.

Mais l'année 2014 a été marquée par de nouveaux tournants dans les actions de soutien de la Fondation Banque Populaire qui ciblent la scolarité dans le monde rural et l'enseignement d'excellence, véritables niches des Marocains instruits et des décideurs de demain. Ces actions qui sont venues consolider son positionnement en tant que mécène précurseur dans le domaine de l'éducation ont porté sur :

- La prise en charge de l'équipement en connectique des classes préparatoires aux grandes écoles au Maroc ;
- La mise à niveau des écoles enclavées dans le cadre du projet " Une succursale Banque Populaire, une école mise à niveau". Le projet pilote a concerné les régions de l'Oriental et Tadla Azilal, avant de généraliser l'action au niveau national ;
- Le sponsoring des événements initiés par les étudiants et les élèves des universités et grandes écoles marocaines, avec un intérêt particulier accordé aux étudiants africains au Maroc ;
- Le sponsoring du colloque international « Education numérique, l'école de de demain » ;
- Le sponsoring du colloque international sur le numérique et l'enseignement supérieur dans l'espace Méditerranéen qui a eu lieu en Tunisie.

La culture : un héritage, une ouverture et une richesse

Durant l'année 2014, le soutien accordé par la Fondation Banque Populaire a couvert les événements culturels et artistiques récurrents, mais aussi des événements en relation avec l'Afrique et ayant trait aux opérations de préservation du patrimoine et le capital matériel et immatériel du Maroc tel que le soutien accordé à l'association Casa Mémoire pour la réalisation d'un film destiné à appuyer la candidature de la ville de Casablanca pour intégrer le patrimoine universel de l'UNESCO.

Les actions ainsi que l'intérêt accordé à l'Afrique et aux opérations initiées par les collectifs d'étudiants africains au Maroc ont fortement enrichi l'ouverture de la Fondation Banque Populaire et son implication dans divers domaines touchant la culture, l'art, le social et le patrimoine avec ses deux facettes matérielle et immatérielle. La FBP a été le sponsor officiel de la 4^{ème} édition de la conférence Internationale sur l'Economie Créative en Afrique organisée à Rabat par l'association Racines et Artériel network, réseau Panafricain dynamique de la société civile.

FILIALES ET FONDATIONS

Les interventions de la Fondation s'étalent sur l'ensemble des régions du pays et couvrent différents aspects de la culture marocaine. Elle est le sponsor officiel du Festival International du Film de Marrakech depuis sa première édition, du Festival des Nomades du Désert à Mhamid El Ghizlane qui connaît un franc succès à l'échelle internationale, et du festival du Film Africain de Khouribga. Elle accompagne celui du film de Tanger; ainsi que le festival du Cinéma de Femmes de Salé.

Elle a aussi la qualité du partenaire historique du Festival de Fès des Musiques sacrées du Monde, ou encore le festival Jawhara à El Jadida. Ce dernier a été organisé en 2014 sous le thème : « Afrika Al Jadida ». La Fondation Banque Populaire ne cesse d'élargir son champ d'interventions en optant plus pour des actions qui valorisent et préservent la culture et le patrimoine matériel et immatériel marocains.

Le social : Une action permanente

L'engagement de la FBP en faveur du développement humain, le développement durable et l'économie créative se démarque année après année. Outre les actions de soutien récurrentes, l'année 2014 a enregistré l'implication de la FBP dans des opérations exceptionnelles en faveur de personnes ayant des capacités spécifiques, des couches de population nécessiteuses ou encore en faveur de la scolarité des enfants marocains résidant dans des zones montagneuses ou enclavées.

L'implication de la FBP a concerné les associations suivantes :

- L'association du challenge et de l'insistance des personnes ayant des capacités spécifiques ;
- L'Observatoire National des Droits de l'Enfant ;
- L'Association Marocaine d'Aide et de Soutien aux Personnes Trisomiques (AMSAT) ;
- La Fondation Academia ;
- L'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM) ;
- Le projet Mazaya qui consiste en la prise en charge des frais d'inscription à l'école EIMD d'un enfant talentueux mais nécessiteux pour 5 ans de scolarité.
- Le soutien multi-dimensionnel accordé au Complexe Social Oum Keltoum pour venir en aide aux familles démunies du quartier Sidi Moumen à Casablanca.

La Fondation Banque Populaire précurseur dans la préservation du patrimoine immatériel

Veillant sur le patrimoine matériel et immatériel du Maroc, la FBP a, depuis sa création, contribué aux actions phares dans ce domaine. A côté de l'acquisition du Fonds iconographique de Marcelin Flandrin, la promotion et la sauvegarde des différents genres musicaux du Maroc pluriel, de la réhabilitation de monuments historiques dans différentes régions du pays, de l'engagement dans le programme de restauration de l'ancienne médina de Casablanca, la FBP a contribué au cours l'année 2014 à la réalisation, entre autres, des événements suivants :

- Le pavillon du Maroc lors de la biennale de l'architecture de Venise ;
- Le musée du Haut Atlas qui vise, à travers 22 galeries, à faire connaître le Haut Atlas Occidental par sa géologie, sa nature, son histoire et sa culture ;
- Le film sur la ville de Casablanca et son patrimoine architectural prévu par l'association Casa Mémoire afin d'appuyer l'inscription de Casablanca au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Le sponsoring de la 7^{ème} édition du Salon du Cheval, renforçant ainsi son positionnement dans la mise en valeur et la préservation de notre patrimoine culturel.
- Le Sponsoring du festival des Cultures Oasiennes de Figuig et le festival International des Nomades de Mhamid El Ghizlane, une initiative de FBP afin de préserver le patrimoine matériel et immatériel de la culture Hassani.

Dans le cadre de la gestion et l'optimisation du patrimoine iconographique de Flandrin, la Fondation poursuit ses actions d'investissement et de développement des structures de sa sauvegarde.

Pour sa valorisation, elle organise des expositions itinérantes de photographies issues de ce Fonds au niveau des Banques Populaires Régionales et aussi des expositions dans diverses manifestations d'envergure nationale et internationale. Ainsi, l'exposition des photographies de Casablanca a été déployée par les autorités lors de la cérémonie d'inscription de cette métropole au patrimoine mondial de l'UNESCO et constitué la cible des visiteurs lors des journées du patrimoine organisées par l'association Casa mémoire. Une autre exposition des photographies du Sultan Moulay Youssef a rencontré un franc succès au niveau de l'Institut du Monde Arabe (Paris) qui a abrité la manifestation du Maroc Contemporain.

Par ailleurs, la FBP est constamment sollicitée pour soutenir les initiatives privées ou publiques pour la réalisation de recherches académiques et de livres à partir de ce fonds. La FBP s'est ainsi engagée dans la réalisation d'un livre sur la médina de Casablanca, en partenariat avec l'association Casa Carrières Centrales.

Le soutien accordé au domaine du livre ne cesse de s'élargir. La FBP est désormais la partenaire officiel du Salon du Livre organisé par le Ministère de la Culture, et le Salon International organisé par l'association Tanger Région Action Culturelle.

L'environnement : Un pour tous et tous pour un

Sur le plan environnemental, la FBP poursuit son engagement auprès de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement et confirme de plus en plus sa fibre citoyenne en consolidant ses investissements physiques au niveau des quatre plages qu'elle parraine.

A ce titre, la Fondation, qui organise chaque saison dans toutes ces plages des animations culturelles, environnementales, éducationnelles et artistiques, a introduit durant l'année 2014 un nouveau concept de sensibilisation à la protection de l'environnement basé sur une démarche scientifique et participative. Il s'agit de l'installation, sur la plage d'El Haouzia, d'une station de compostage, impliquant les animateurs, les estivants, la commune et les prestataires de services, les colonies, les centres de vacances et les restaurants de la plage.

Cette station de compostage a contribué à l'éducation des populations par rapport au tri de déchets, l'exploitation des déchets organiques et des bienfaits des amendements organiques obtenus à partir du compostage pour la fertilisation des sols et son utilisation pour traiter les jardins et espaces verts avoisinant la plage.

Cette initiative innovante a permis à la FBP d'obtenir en 2014 un nouveau trophée pour son engagement général en faveur des plages propres.

Dans le cadre du renforcement de l'identité du Groupe, l'année 2014 a été marquée par la synergie mise en place par la FBP avec les entités du Groupe dont Maroc Assistance Internationale (MAI) qui a été impliquée dans l'animation des plages et la couverture en matière d'assistance de certains événements comme le festival de Fès des Musiques Sacrées du Monde.

Le site dimabladna : le Maroc en un clic

Durant l'année 2014, la production du site a porté sur la mise en ligne d'une cinquantaine d'articles mensuels et d'un dossier hebdomadaire sur une thématique faisant l'actualité. L'activité éditoriale du site a été marquée par la couverture de plusieurs débats et/ou rencontres nationales et des principaux festivals de la scène culturelle marocaine.

FILIALES ET FONDATIONS

FONDATIONS



FONDATION ATTAWFIQ MICROFINANCE

... du micro-crédit à la microfinance ...

Synopsis

Objet et mission

L'objet social porte essentiellement sur les points suivants :

- distribuer des micro-crédits pour assurer une inclusion financière des bénéficiaires ;
- effectuer au profit de ses clients toutes opérations connexes liées à l'octroi de micro-crédits, notamment la formation, le conseil et l'assistance technique

Le programme d'Attawfiq Mico-Finance vise trois principaux objectifs :

- la modernisation des outils de production des micro-entreprises ;
- la facilitation de leur passage progressif du secteur informel vers le secteur organisé de l'économie ;
- la bancarisation de leurs transactions financières.

Principaux produits

- Prêts professionnels : AL INTILAKA, AL MOUAKABA, ATTAEHIL, AL FARDI, ATAKADOUM, ATTAJHIZ AL HIRAFI, SALAF ATTAAOUNIA.
- Prêts ruraux : AL KARAOUI, AL KARAOUI IKHLASS
- Prêts logements : ISLAH ASSAKAN, AL MILKIA.

Gouvernance

Conseil d'Administration

BENCHAABOUN Mohamed	Président du Conseil d'Administration
EL WARDI Laïdi	Administrateur
MOUNIR Mohamed Karim	Administrateur
EL BASRI Hassan	Administrateur
BIDOUJ Mustapha	Administrateur
SEBTI Jalil	Administrateur
BOULGHMAIR Mohamed	Administrateur
BENDRISS Abdelkhalek	Administrateur

Direction Générale

M.ALLOUCH Mohamed	Directeur Général
-------------------	-------------------

Statut & coordonnées

- Forme juridique : Association à but non lucratif régie par le Dahir du 15 novembre 1958 et la loi 18/97 relative au micro-crédit.
- Adresse : 3, Rue Docteur Veyre – Casablanca
- Date de création : 2000
- Téléphone : +212 522 26 90 11 - +212 522 26 90 15
- Fax : +212 522 29 73 49 - +212 522 26 90 18
- Web : www.fpbmc.ma

Flashes activité

Dans le cadre du renforcement de son positionnement sur le marché national de la microfinance, la Fondation s'est engagée dans la concrétisation de plusieurs projets :

- **Projets orientés Clients**

- La généralisation de l'activité paiement (transfert domestique & transfert d'argent de l'étranger au Maroc) ;
- le mobile banking et terminaux de paiement qui permettent aux clients d'accéder aux services financiers à moindre coût et en toute sécurité tout en améliorant les processus opérationnels ;
- la micro-épargne et la micro-assurance qui contribuent à l'augmentation de la performance sociale des bénéficiaires tout en sécurisant le risque pour la Fondation ;
- les services non financiers (Education financière, formations, aide à la commercialisation...)

- **Projets d'organisation et d'efficacité opérationnelle :**

- la classification des points de vente ;
- la cartographie des risques opérationnels ;
- le crédit scoring ;
- le dispositif de lutte anti-blanchiment des capitaux et financement du terrorisme conformément aux exigences de Bank Al Maghrib.

Indicateurs d'activité

Les principaux indicateurs de la Fondation ont évolué comme suit :

Montant débloqué	2,1 milliards de DH	↗	+10%
Nombre de dossiers débloqués	192 084	↗	+8%
Encours de prêts	1,9 milliard de DH	↗	+12%
Clients Actifs	244 255	↗	+8%

L'activité de la Fondation a été marquée au terme de l'exercice 2014 par les éléments suivants :

- augmentation du montant servi de 10% suite à l'augmentation du nombre de dossiers de 8%. L'enveloppe débloquée s'est établie à 2,11 milliards de DH, contre 1,92 milliard de DH à fin 2013 ;
- l'encours de prêts se chiffre à 1,93 milliard de DH, contre 1,72 milliard de DH une année auparavant, soit un additionnel de 205 millions de DH (+12%) ;
- le nombre de clients actifs s'est situé à 244.255 à fin 2014, soit un additionnel de 17.536 clients (+8%).

A noter que la Fondation a maintenu le taux de son Portefeuille à Risque à 30 jours (PAR30) au niveau le plus bas du marché : 1,59% à fin décembre 2014.

FILIALES ET FONDATIONS

FONDATIONS



FONDATION CREATION D'ENTREPRISES

Synopsis

Objet et mission

La Fondation Création d'Entreprises (FCE) est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique. Sa mission consiste à :

- œuvrer pour la diffusion d'une culture entrepreneuriale citoyenne et moderne parmi les porteurs de projets ;
- promouvoir et faciliter l'acte d'investir sur le plan régional et national ;
- faciliter l'accès au financement aux porteurs de projets accompagnés ;
- favoriser la pérennité des entreprises bénéficiaires de ses services ;
- assurer une proximité locale grâce au réseau de Bureaux Régionaux ;
- contribuer à une veille concernant la création d'entreprises à l'échelle régionale et nationale.

Principaux produits

Clientèle locale :

- l'assistance pour les porteurs d'idées d'entreprises ;
- l'accompagnement pré-crédation pour les porteurs de projets d'entreprises ;
- le suivi post-crédation des entreprises récemment créées.

Clientèle Marocains Du Monde :

- Pack Assist/Invest/ services dédiés aux MDM aux pays d'accueil;
- Pack Dalil /Invest/ services dédiés aux MDM au Maroc

Gouvernance

Conseil d'Administration

MOUNIR Mohamed Karim	Président du Conseil d'Administration
EL ATTAR Sofi Hassane	Administrateur
MESKINE Mohamed	Administrateur
BELMAHJOUBI Nourreddine	Administrateur
SEBTI Jallil	Administrateur
BENDRISS Abdelkhalek	Administrateur

Direction Générale

M. ZAKHBAT Adellatif	Secrétaire Général
----------------------	--------------------

Statut & coordonnées

- Forme juridique : Association à but non lucratif régie par le Dahir du 15 novembre 1958, reconnue d'utilité publique.
- Adresse : 7, Bd Moulay Youssef-1 er étage 20 000 Casablanca
- Date de création : 1993
- Téléphone : +212 522-29-32-51/ +212 522-29-32-57/+212 522-29-57-70
- Fax : +212 522-29-73-49/ +212 522-29-57-79
- Web : www.fondationinvest.ma

Flashes activité

En 2014, la Fondation Création d'Entreprises (FCE) a poursuivi son activité de promotion de l'entrepreneuriat, l'accompagnement pour la création d'entreprises au profit de porteurs de projets locaux et des investisseurs MDM.

Activité au niveau du marché local :

L'activité de la FCE a porté sur un portefeuille global de 2 871 porteurs de projets ou d'idées d'entreprises, dont 488 parmi la cible des MDM et 2383 clients locaux.

Les prestations de services portant sur l'assistance, l'accompagnement et le suivi post-crédation se sont élevées à 5765 actions en faveur des clients locaux et 1448 actions au profit des MDM.

En fait, durant cet exercice, au niveau du réseau des Bureaux régionaux de la Fondation, l'activité s'est concentrée sur des actions d'animation dans le cadre des coopérations locales avec les partenaires de la FCE, principalement avec les Universités :

- 80 formations sur la création d'entreprises dispensées au profit de jeunes lauréats ;
- 63 actions de sensibilisation en milieu universitaire ;
- 66 contributions en animation de journée promotionnelles avec d'autres partenaires.

A part cette animation régionale, la Fondation a pris part à plusieurs événements nationaux comme :

- La 3^{ème} édition du Forum National de l'Entrepreneuriat organisée par le Réseau GENIE Maroc et l'Université Cadi Ayyad de Marrakech (UCAM) ;
- La 11^{ème} édition des Doctorales du Maroc «DM'2014» organisée par l'Université Cadi Ayyad Marrakech ;
- La 6^{ème} édition du concours national de l'innovation ouvert aux lycéens, étudiants et seniors organisé par l'université MEDV Agdal et l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs, sous le thème « Eco Innovation – Quelles opportunités de développement pour l'économie marocaine ».
- Le 1^{er} Salon des entrepreneurs et des entreprises d'Afrique (Hub Africa), organisé par le CJD les 24 et 25 avril 2014 à Casablanca, sous le thème : « L'auto-entrepreneuriat, un véritable levier pour développer l'entreprise en Afrique ».
- La première édition du concours africain de l'innovation, « StarTech Africa », organisé sous le thème de « l'innovation technologique en Afrique du 21^{ème} siècle », par l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Casablanca (ENSAM), en partenariat avec les ministères de l'Enseignement Supérieur, de l'Industrie et du Commerce ainsi que du ministère de l'Équipement et du Transport.

FILIALES ET FONDATIONS

FONDATIONS

- La journée organisée par l'Université Ibn Tofail de Kénitra, sous le thème « L'Entrepreneuriat innovant & le Capital immatériel ».

En ce qui concerne les deux derniers événements cités, StarTech Africa et la Journée de l'Entrepreneuriat de l'Université Ibn Tofail, la Fondation a noué des partenariats avec les initiateurs pour le lancement de structures d'incubation au sein de leurs établissements respectifs. En effet, la Fondation projette de se repositionner en tant qu'acteur fort dans les projets d'incubateurs au niveau universitaire et Grandes Ecoles, sachant que ces structures peuvent être des leviers très importants pour les projets innovants.

Activité au niveau du marché MDM

DIAMED- Diaspora In Méditerranée - Ce programme européen (Financé par l'Union Européenne à travers sa DG Développement et Coopération – Europe Aid) est dédié à soutenir la création d'activité et l'emploi au Maghreb - la migration au service du développement local.

Outre la Fondation Création d'Entreprises, ce programme est porté par : ACIM (Association pour la Coopération Internationale et le développement local en Méditerranée), France. ANIMA Investment Network, France ; CONECT (Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie) et MEDAFCO Consulting Algérie.

DIAMED vise, d'ici à 2015, à contribuer au développement local et au renforcement du tissu entrepreneurial des pays du Maghreb au travers d'activités de soutien de projets d'investissements, de transfert de l'innovation, de formation et coaching, et d'accompagnement personnalisé.

Dans le cadre de ce programme la Fondation a organisé :

- une formation au profit des Responsables de ces Bureaux Régionaux. Les séminaires ont porté sur les thématiques : Mentoring et animation du réseau régional et réseaux sociaux ;
- une formation au profit de 30 jeunes diplômés, chercheurs d'emploi, à Casablanca, en partenariat avec Amal Job. Cette formation, qui a duré 126 heures, a été animée par des formateurs experts de haut niveau ;
- deux Masters Classes DIAMED « Jeunes entrepreneurs - Développement international », qui se sont déroulées respectivement à Casablanca et à Rabat, ont concerné plus d'une trentaine de jeunes de moins de 35 ans, majoritairement dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, des services et de l'environnement. Ces deux Masters Classes ont fait intervenir des coachs et experts ayant une dimension internationale dans 5 disciplines clés pour le développement des entreprises : accès au marché, financement, management, présentation de projet - pitching et communication.

Les Masters Classes ont été organisés par la Fondation Création d'Entreprises en partenariat avec ANIMA Investment Network.

MAGHRIB ENTREPRENEURS- La mise en œuvre de ce programme se déroule pour la période 2014- 2015. Ses objectifs portent sur la sélection de plus d'une centaine de dossiers de projets en France qui bénéficieront du dispositif d'accompagnement de la Fondation Création d'Entreprises.

Ce projet est financé par le Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Etranger avec le soutien de l'Agence Française de Développement -AFD-.

La Fondation Création d'Entreprises du GBP mène le programme Maghrib Entrepreneurs, en partenariat avec l'Agence pour la Coopération Internationale et le Développement en Méditerranée (ACIM), le Centre d'Education et de Formation Interculturel Rencontre (CEFIR)et PlaNet Finance.

En 2014, la Fondation a participé à trois réunions d'information organisées au profit des groupes de porteurs de projets potentiels, en France (Marseille, Montpellier et Paris).

PACEIM- Période 2014-2015- Le Programme d'aide à la création d'entreprises innovantes en Méditerranée. Partenariat AFD et Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies- Maroc.

Destiné aux ressortissants du Sud de la Méditerranée résidant en France ou en accueil universitaire, titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur de niveau master à post doctorat, le programme PACEIM vise à accompagner la création d'entreprises innovantes dans le bassin sud-méditerranéen, dans tous les secteurs d'activité à caractère technologique : énergies, pharmacie, santé, cosmétique, biotechnologie, agro ressources /agro-alimentaire, services aux entreprises, etc.

Il vise à accompagner d'ici à 2015, l'incubation de 100 entreprises innovantes au Sud de la Méditerranée.

Indicateurs de performance

L'exercice 2014 a enregistré 139 entreprises accompagnées et créées, soit 24 entreprises créées par des investisseurs MDM et 115 par des porteurs de projets locaux.



RAPPORT FINANCIER

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDES AUX NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

I. CADRE GENERAL

I.1. BANQUE CENTRALE POPULAIRE

La Banque Centrale Populaire (BCP) est un établissement de crédit, sous forme de société anonyme à Conseil d'Administration. Elle est cotée en bourse depuis le 8 juillet 2004.

La BCP assure un rôle central au sein du Groupe. Elle est investie de deux missions principales :

- Etablissement de crédit habilité à réaliser toutes les opérations bancaires ;
- Organisme central bancaire des Banques Populaires Régionales.

La BCP coordonne la politique financière du Groupe, assure le refinancement des Banques Populaires Régionales et la gestion de leurs excédents de trésorerie ainsi que les services d'intérêt commun pour le compte de ses organismes.

I.2. BANQUES POPULAIRES REGIONALES

Les Banques Populaires Régionales (BPR), au nombre de 10, sont des établissements de crédit habilités à effectuer toutes les opérations de banque dans leurs circonscriptions territoriales respectives. Elles sont organisées sous la forme coopérative à capital variable, à Directoire et Conseil de Surveillance.

I.3. CREDIT POPULAIRE DU MAROC

Le Crédit populaire du Maroc (CPM) est un groupement de banques constitué par la Banque Centrale Populaire et les Banques Populaires Régionales. Il est placé sous la tutelle d'un comité dénommé Comité Directeur du Crédit Populaire du Maroc.

I.4. COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur est l'instance suprême exerçant exclusivement la tutelle sur les différents organismes du CPM. Ses principales attributions sont :

- Définir les orientations stratégiques du Groupe
- Exercer un contrôle administratif, technique et financier sur l'organisation et la gestion des organismes du CPM
- Définir et contrôler les règles de fonctionnement communes au Groupe
- Prendre toutes les mesures nécessaires au bon fonctionnement des organismes du CPM et à la sauvegarde de leur équilibre financier .

I.5. MECANISME DE GARANTIE

Le Crédit Populaire du Maroc dispose d'un fonds de soutien destiné à préserver la solvabilité de ses organismes. Ce fonds de soutien est alimenté par la BCP et les BPR par le versement d'une contribution fixée par le Comité Directeur.

I.6 FAITS MARQUANTS

- Cession par l'Etat aux Banques Populaires Régionales du reliquat des parts détenues dans le capital de la BCP, portant leur participation globale à 51%. Le coût de cette opération s'élève à 2,3 milliards de dirhams.
- Acquisition par la BCP de 15% du capital d'ABI. Suite à cette opération, la participation de la BCP dans ABI passe de 50% à 65%.

- Développement de l'activité microfinance en Afrique subsaharienne à travers la création d'une filiale dédiée : Atlantic Microfinance For Africa (AMIFA)
- Création de la société mutuelle d'assurances Attaamine Chaabi
- Diversification des sources de financement Groupe à travers des levées de fonds auprès de banques internationales à des conditions avantageuses, mettant à contribution la qualité de la signature BCP.

2. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

2.1. CONTEXTE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe Banque Centrale Populaire à compter du 1er janvier 2008 avec bilan d'ouverture et au 1 janvier 2007, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

2.2. NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

2.2.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de la Banque Centrale Populaire regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés de la BCP. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le CPM obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession. Il est à noter que les BPR sont intégrées, à partir de 2010, dans le périmètre de consolidation de la BCP.

Entreprises contrôlées : Filiales

Les entreprises contrôlées par le CPM sont consolidées par intégration globale. Le CPM contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsque le CPM détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale.

Il est attesté lorsque le CPM dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

PARTICIPATION	% INTERET BCP	% CONTRÔLE	CAPITAL SOCIAL EN MILLIERS	METHODE DE CONSOLIDATION
CPM		100,00%	5 588 022	IG
CHAABI BANK (EN KEURO)	100,00%	100,00%	37 478	IG
BPMC (EN KCFA)	62,50%	62,50%	10 000 000	IG
MAI	77,43%	77,43%	50 000	IG
CCI	49,00%	51,00%	600 000	IG
VIVALIS	64,03%	87,17%	177 000	IG
MEDIA FINANCE	89,95%	100,00%	206 403	IG
CHAABI LLD	83,76%	83,76%	31 450	IG
CIB (EN KUSD)	70,00%	100,00%	2 200	IG
BPMG (EN KGNF)	77,25%	77,25%	100 708 243	IG
BANK AL AMAL	24,05%	35,86%	600 000	IG
ATTAWFIQ MICRO CREDIT	100,00%	100,00%	381 032	IG
UPLINE GROUP	74,87%	100,00%	46 783	IG
UPLINE SECURITIES	74,87%	100,00%	30 000	IG
UPLINE CAPITAL MANAGEMENT	74,87%	100,00%	10 000	IG
UPLINE CORPORATE FINANCE	74,87%	100,00%	1 000	IG
UPLINE REAL ESTATE	74,87%	100,00%	2 000	IG
MAGHREB MANAGEMENT LTD	19,28%	27,04%	90	MEE
MAGHREB TITRISATION	17,97%	24,00%	5 000	MEE
UPLINE ALTERNATIVE INVESTMENTS	74,87%	100,00%	300	IG
UPLINE VENTURES	24,96%	50,00%	97 087	MEE
AL ISTITMAR CHAABI	74,87%	100,00%	44 635	IG
ICF AL WASSIT	74,87%	100,00%	29 355	IG
UPLINE COURTAGE	74,87%	100,00%	1 500	IG
UPLINE INVESTEMENT FUND	26,95%	35,99%	100 000	MEE
UPLINE GESTION	74,87%	100,00%	1 000	IG
UPLINE INVESTEMENT	74,87%	100,00%	1 000	IG
UPLINE MULTI INVESTEMENTS	74,87%	100,00%	300	IG
UPLINE REAL ESTATE INVESTEMENTS	74,87%	100,00%	300	IG
UPLINE INTEREST	67,31%	90,00%	300	IG
ZAHRA GARDEN	37,44%	50,00%	50	IP
CHAABI MOUSSAHAMA	74,87%	100,00%	5 000	IG
ALHIF MANAGEMENT	29,95%	40,00%	5 000	MEE
EMERGENCE GESTION	24,95%	33,33%	300	MEE
MAROC LEASING	53,11%	53,11%	277 677	IG
BP SHORE	51,00%	100,00%	158 000	IG
FPCT SAKANE	49,00%	100,00%		IG
ATLANTIC BANQUE INTERNATIONALE (En KCFA)	65,00%	100,00%	1 13 964 700	IG
ATLANTIQUE FINANCE (En KCFA)	64,94%	100,00%	360 000	IG
BANQUE ATLANTIQUE DU BURKINA FASSO (En KCFA)	36,41%	100,00%	6 000 000	IG
BANQUE ATLANTIQUE DU BENIN (En KCFA)	34,79%	100,00%	6 500 000	IG
BANQUE ATLANTIQUE DE LA COTE D'IVOIRE (En KCFA)	64,28%	100,00%	14 963 330	IG
BANQUE ATLANTIQUE DU MALI (En KCFA)	35,70%	100,00%	5 000 000	IG
BANQUE ATLANTIQUE DU NIGER (En KCFA)	50,45%	100,00%	7 500 000	IG
BANQUE ATLANTIQUE DU SENEGAL (En KCFA)	43,30%	100,00%	13 570 053	IG
BANQUE ATLANTIQUE DU TOGO (En KCFA)	51,35%	100,00%	6 736 720	IG

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDES AUX NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

2.2.1.1. Entreprises sous contrôle conjoint : Co-entreprises

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou par mise en équivalence. Le CPM possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

2.2.1.2. Entreprises sous influence notable : Associées

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle.

Elle est présumée si le CPM détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le CPM y exerce une influence notable effective.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée.

L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

Si la quote-part du CPM dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le CPM cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le CPM a une obligation légale ou implicite de la faire ou lorsqu'elle a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

2.2.1.3. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres.

2.2.2. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

2.2.2.1. Définition du périmètre

Afin de définir les sociétés à intégrer dans le périmètre de consolidation, les critères suivants doivent être respectés :

- Le CPM doit détenir, directement ou indirectement, au moins 20 % de ses droits de vote existants et potentiels.
- L'une des limites suivantes est atteinte :
 - Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé.
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée.
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les titres de participation sur lesquelles la BCP n'a aucun contrôle ne sont pas intégrés au niveau du périmètre même si leur contribution remplit les critères présentés ci-avant.

Il est à noter que le CPM a choisi la consolidation selon l'optique de la maison mère.

2.2.2.2. Exception

Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des actions ou parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

2.2.2.3. La consolidation des entités ad hoc

La consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement des fonds sous contrôle exclusif a été précisée par le SIC 12. En application de ce texte, la Fondation Banque Populaire pour le micro crédit a été intégrée dans le périmètre de consolidation. La présidence du conseil d'administration de la fondation est assurée par le Président Directeur Général de la Banque Centrale Populaire suite à la modification de ses statuts.

Les exclusions du périmètre de consolidation :

Une entité contrôlée ou sous influence notable est exclue du périmètre de consolidation lorsque dès son acquisition, les titres de cette entité sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure à brève échéance. Ces titres sont comptabilisés dans la catégorie des actifs destinés à être cédés, et évalués à la juste valeur par résultat. Les participations (hors participations majoritaires) détenues par des entités de capital-risque sont également exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

2.2.2.4. Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercé par le Groupe Banque Populaire sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale.

Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées en utilisant la « parent equity extension method », par la quelle la différence entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets acquis est comptabilisée en goodwill.

2.3. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation, hors exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

2.3.1. COMPTABILISATION INITIALE

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

2.3.2. EVALUATION ET COMPTABILISATION ULTERIEURES

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur. Il est également possible d'opter pour la réévaluation postérieurement à la comptabilisation initiale.

2.3.3. AMORTISSEMENT

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique

« Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre.

2.3.4. DEPRECIATION

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables ainsi que les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas d'amélioration de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation.

Les dépréciations sont comptabilisées dans le poste « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

2.3.5. PLUS OU MOINS-VALUES DE CESSION

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Gains nets sur autres actifs ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

2.3.6. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

Approche par composants

Dans les comptes sociaux, les constructions sont amorties linéairement sur 25 ans, alors qu'elles Dans les comptes sociaux, les constructions sont amorties linéairement sur 25 ans, alors qu'elles sont constituées de plusieurs composants qui n'ont pas, en principe, les mêmes durées d'utilité.

La définition des composants standards des différentes catégories de constructions a été effectuée suite à une expertise métier et à une étude réalisée auprès de certaines BPR. La répartition par composants s'applique de manière différente selon la nature des constructions.

Ainsi, quatre familles de constructions ont été définies, et pour chacune d'elle une répartition moyenne par composants a été établie. Chaque composant fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilité documentée en interne.

Evaluation

Le Groupe a opté pour le modèle du coût, l'option de réévaluation prévue par IAS 16 n'a pas été retenue.

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle doit être comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Toutefois, selon IFRS 1, une entité peut décider d'évaluer une immobilisation corporelle à la date de transition aux IFRS à sa juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. Cette option a été retenue pour les terrains qui ont fait l'objet de réévaluation par des experts externes.

2.4. CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

2.4.1. LE GROUPE EST LE BAILLEUR

Les locations consenties par une société du Groupe sont analysées comme des contrats de location-financement (crédit-bail, location avec option d'achat et autres) ou en contrats de location simple.

2.4.1.1. Contrats de location financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou collectives, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

2.4.1.2. Contrats de location simple

Un contrat de location simple est un contrat par lequel, la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transférée au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location après avoir déduit, le cas échéant, de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle.

Les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

2.4.2. LE GROUPE EST LE PRENEUR

Les contrats de location pris par une société du Groupe sont analysés comme des contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

2.4.2.1. Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt.

L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur.

Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit, le cas échéant, de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle.

La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

2.4.2.2. Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDES AUX NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

2.5. PRETS ET CREANCES, ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

2.5.1. PRETS ET CREANCES

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits à la clientèle et les opérations interbancaires réalisées par le Groupe, les participations du Groupe dans des crédits syndiqués.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi, que certaines commissions perçues (frais de dossier, commissions de participation et d'engagement), considérés comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit, calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution. Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

2.5.2. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

Les engagements de financement sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant de la commission d'engagement perçue. Elles sont comptabilisées conformément aux règles énoncées ci-dessus.

Une provision pour risque est constatée, le cas échéant, s'il apparaît que cet engagement se traduira par une perte probable du fait notamment de la défaillance du bénéficiaire de l'engagement.

2.5.3. ENGAGEMENTS DE GARANTIES DONNEES

Les engagements de garantie sont comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant de la commission de garantie perçue. Ces commissions sont ensuite comptabilisées en résultat prorata temporis sur la période de garantie.

Une provision pour risque est constatée, le cas échéant, s'il apparaît que cet engagement se traduira par une perte probable du fait notamment de la défaillance du débiteur.

2.6. DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

2.6.1. PRINCIPES GENERAUX

Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur, soit au bilan (actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat, y compris les dérivés, et actifs financiers disponibles à la vente), soit dans les notes aux états financiers pour les autres actifs et passifs financiers.

La juste valeur est le montant pour lequel un actif peut être échangé, un passif éteint, entre deux parties consentantes, informées et agissant dans le cadre d'un marché concurrentiel.

La juste valeur est le prix coté sur un marché actif lorsqu'un tel marché existe ou, à défaut, celle déterminée en interne par l'usage d'une méthode de valorisation, qui incorpore le maximum de données observables du marché en cohérence avec les méthodes utilisées par les acteurs du marché.

2.6.2. PRIX COTES SUR UN MARCHÉ ACTIF

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la juste valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options.

2.6.3. PRIX NON COTES SUR UN MARCHÉ ACTIF

Lorsque le prix d'un instrument financier n'est pas coté sur un marché actif, la valorisation est opérée par l'usage de modèles généralement utilisés par les acteurs du marché (méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie, modèle de Black-Scholes pour les options).

Le modèle de valorisation incorpore le maximum de données observables du marché : prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires, courbe des taux d'intérêt, cours des devises, volatilité implicite, prix des marchandises.

La valorisation issue des modèles est effectuée sur des bases prudentes. Elle est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité et du risque de crédit, afin de refléter la qualité de crédit des instruments financiers.

2.6.4. MARGE DEGAGEE LORS DE LA NEGOCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers (day one profit) :

- Est immédiatement constatée en résultat si les prix sont cotés sur un marché actif ou si le modèle de valorisation n'incorpore que des données observables du marché ;
- Est différée et étalée en résultat sur la durée du contrat, lorsque toutes les données ne sont pas observables sur le marché ; lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ; la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

2.6.5. ACTIONS NON COTEES

La juste valeur des actions non cotées est déterminée par comparaison avec une transaction récente portant sur le capital de la société concernée, réalisée avec un tiers indépendant et dans des conditions normales de marché. En l'absence d'une telle référence, la valorisation est opérée, soit à partir de techniques communément utilisées (actualisation des flux futurs de trésorerie), soit sur la base de la quote-part d'actif net revenant au Groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

Les actions dont la valeur comptable est inférieure à 1 million de dirhams ne font pas objet d'une réévaluation.

2.7. TITRES

Les titres détenus par le Groupe sont classés en trois catégories :

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Actifs financiers disponibles à la vente ;
- Placements détenus jusqu'à l'échéance.

2.7.1. ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par résultat comprend :

- Les actifs financiers détenus à des fins de transaction ;
- Les actifs financiers que le Groupe a choisi par option de comptabiliser et d'évaluer à la juste valeur par résultat dès l'origine, car cette option permet une information plus pertinente.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

En date d'arrêt, ils sont évalués à leur juste valeur et les changements de juste valeur, coupon couru inclus pour les titres à revenu fixe, sont comptabilisés en résultat dans le poste « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat ». De même, les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sont comptabilisés

dans ce poste. L'évaluation du risque de crédit sur ces titres est comprise dans leur juste valeur.

2.7.2. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux autres catégories.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

En date d'arrêté, ils sont évalués à leur juste valeur et les changements de juste valeur, hors coupon courus pour les titres à revenu fixe, sont présentés dans le poste des capitaux propres « Gains ou pertes latents ou différés ».

Les règles d'évaluation des titres à revenus fixe ou variable non cotés sur un marché réglementé sont formalisées en interne et respectées d'un arrêté à l'autre.

Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat dans le poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans le poste « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans le poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

2.7.3. PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE

La catégorie des « Placements détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition (y compris les frais de transaction s'ils présentent un caractère significatif) et la valeur de remboursement de ces titres. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

2.7.4. OPERATIONS DE PENSIONS ET PRETS / EMPRUNTS DE TITRES

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée. Néanmoins, pour les opérations de pension initiées par les activités de transaction, le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de transaction, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés

sont ensuite cédés par le Groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat ».

2.7.5. DATE DE COMPTABILISATION ET DE DECOMPTABILISATION

Les titres sont comptabilisés au bilan à la date de règlement et de livraison. Durant ces délais, les conséquences des changements de juste valeur sont prises en compte en fonction de la catégorie dans laquelle ces titres seront classés. Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés. Ils sont alors décomptabilisés et les plus ou moins-values de cession sont constatées en résultat sous le poste approprié.

2.7.6. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

Les options retenues pour la classification des différents portefeuilles de titres sont les suivantes :

Actifs Financiers à la juste valeur par résultat

- Titres de transaction
- Produits dérivés

Actifs financiers disponibles à la vente

- Bons du trésor classés en titres de placement
- Obligations marocaines non cotés
- Titres d'OPCVM détenus (titrisation)
- OPCVM et actions
- Bons du trésor reclassés des titres d'investissement

Placements détenus jusqu'à l'échéance

- Titres d'investissements (hors bons du trésor reclassés en AFS)
- Bons du trésor habitat économique classés en titres de placement.

2.8. OPERATIONS EN DEVISES

2.8.1. ACTIFS ET PASSIFS MONETAIRES LIBELLES EN DEVISES

Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture.

Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Les opérations de change à terme sont évaluées au cours du terme restant à courir. Les écarts de conversion sont constatés en résultat sauf lorsque l'opération est qualifiée de couverture en flux de trésorerie. Les écarts de conversion sont alors constatés en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et comptabilisés en résultat de la même manière et selon la même périodicité que les résultats de l'opération couverte.

2.8.2. ACTIFS NON MONETAIRES LIBELLES EN DEVISES

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et évalués à la juste valeur (Titres à revenu variable) sont comptabilisés de la manière suivante :

Ils sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la catégorie « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Ils sont constatés en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une couverture de valeur en juste valeur ;

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDES AUX NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

les écarts de change sont alors constatés en résultat.

Les actifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur demeurent à leur cours de change historique.

2.9. DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS

2.9.1. DEPRECIATION SUR PRETS ET CREANCES ET ASSIMILES

Périmètre : Prêts et créances, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et engagements de financement et de garantie.

Des dépréciations sont constituées sur les crédits et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

2.9.1.1. Dépréciation sur base individuelle

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues. Au niveau individuel, la dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif (TIE) d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables notamment des garanties et des perspectives de recouvrement du principal et des intérêts.

La dépréciation est enregistrée dans le compte de résultat, dans le poste « Coût du risque ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans le poste « Coût du risque ».

À compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

2.9.1.2. Dépréciation sur base collective

Les actifs non dépréciés individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes.

Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade attribuée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans le poste « Coût du risque ».

En application des dispositions des normes IFRS, il est possible de faire appel à son jugement d'expert pour corriger les flux de recouvrement issus des données statistiques et les adapter aux conditions en vigueur au moment de l'arrêt.

2.9.2. DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Les « actifs financiers disponibles à la vente » sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée en « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

Une dépréciation sur un titre à revenu variable est constituée sous le poste « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

2.9.3. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

- Pour la provision individuelle des crédits (créances individuellement significatives) :

Toutes les créances en souffrances qualifiées de « gros dossiers » sont revues au cas par cas pour déterminer les flux de recouvrement attendus sur un horizon de 5 années et calculer par conséquent la provision IFRS par différence entre le montant brute de la créance et la valeur actualisée de ces flux au TIE d'origine.

- Pour la provision individuelle des crédits (créances individuellement non significatives) :

Les créances en souffrances qualifiées de « petits dossiers » font l'objet d'une modélisation statistique (modélisation des flux de recouvrement historiques) par classe homogène de risque.

- Pour la provision collective :

Le Groupe a défini des critères d'identification des créances sensibles et a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

2.10. DETTES REPRESENTEES PAR TITRE ET ACTIONS PROPRES

2.10.1. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres.

Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

2.10.2. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

Selon la réglementation interne des BPR, celles-ci se réservent le droit inconditionnel de répondre favorablement aux demandes de remboursement des porteurs de parts sociales. Cette disposition a pour effet de ne pas reclasser une quote-part du capital des BPR en passifs financiers.

2.10.3. ACTIONS PROPRES

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

2.11. DERIVES ET DERIVES INCORPORÉS

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

2.11.1. PRINCIPE GENERAL

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan dans les postes « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

2.11.2. DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

- La couverture en juste valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe.
- La couverture en flux de trésorerie est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux variables et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument et de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum semestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place.

Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80 et 125 %.

Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts.

Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transactions et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie.

2.11.3. DERIVES INCORPORÉS

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont séparés de la valeur de l'instrument hôte lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

Les dérivés sont comptabilisés séparément en tant que dérivés et le contrat hôte selon la catégorie dans laquelle il est classé.

Néanmoins, lorsque l'instrument composé est comptabilisé dans son intégralité dans la catégorie « Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat », aucune séparation n'est effectuée.

2.12. COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICES

Les commissions sur prestations de services sont comptabilisées de la manière suivante :

- Commissions qui font partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier : commissions de dossier, commissions d'engagement, etc. De telles commissions sont traitées comme un ajustement du taux d'intérêt effectif (sauf lorsque l'instrument est évalué en juste valeur par résultat).
- Commissions qui rémunèrent un service continu : locations de coffres forts, droits de garde sur titres en dépôt, abonnements télématiques ou cartes bancaires, etc. Elles sont étalées en résultat sur la durée de la prestation au fur et à mesure que le service est rendu.
- Commission rémunérant un service ponctuel : commissions de bourse, commissions d'encaissement, commissions de change, etc. Elles sont comptabilisées en résultat lorsque le service a été rendu.

2.13. AVANTAGES DU PERSONNEL

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages. Ces usages génèrent une obligation implicite lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les prestations aux membres du personnel. Il y a, par exemple, obligation implicite si un changement des usages de l'entité entraîne une dégradation inacceptable des relations avec le personnel.

Typologie des avantages au personnel :

Les avantages consentis au personnel du Groupe Banque Populaire sont classés en quatre catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation... l'abondement ;
- Les avantages à long terme qui comprennent notamment les primes liées à l'ancienneté et au départ à la retraite ;
- Les indemnités de fin de contrat de travail ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par la couverture médicale des retraités.

2.13.1. AVANTAGES A COURT TERME

Le Groupe comptabilise une charge lorsque les services rendus par les membres du personnel ont été utilisés en contrepartie des avantages consentis.

2.13.2. AVANTAGES A LONG TERME

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Sont notamment concernées les primes liées à l'ancienneté et au départ à la retraite. Ces avantages sont provisionnés dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent. La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement. En outre, l'effet lié à d'éventuelles modifications de régime considérées comme afférent à des services passés est comptabilisé immédiatement.

2.13.3. INDEMNITES DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDES AUX NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

2.13.4. AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le Groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge du Groupe qui donne lieu à évaluation et provisionnement. Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel. Le principal régime à prestations définies identifié par le Groupe est celui de la couverture médicale des retraités et de leur famille.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par le Groupe et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. La valeur des actifs éventuels de couverture est ensuite déduite du montant de l'engagement.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La mesure de l'obligation résultant d'un régime et de la valeur de ses actifs de couverture peut évoluer fortement d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels.

A partir du 30/06/2013, et conformément à la norme IAS 19 révisée, le Groupe n'applique plus la méthodologie dite « du corridor » pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements.

Les calculs effectués par le Groupe sont régulièrement examinés par un actuaire indépendant.

2.13.5. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

Conformément à l'option prévue dans IFRS 1, le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition a été imputé sur les capitaux propres.

Lors du passage aux IFRS, les engagements significatifs de couverture médicale aux retraités et de départ volontaire anticipé ont été provisionnés pour la première fois.

Afin de réaliser les évaluations actuarielles, les hypothèses de base des calculs ont été déterminées spécifiquement pour chaque régime.

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par l'Etat marocain, auxquels une prime de risque est ajoutée, pour estimer les taux

de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

Les actifs de couverture du régime de couverture médicale sont investis exclusivement en bons du trésor émis par l'Etat marocain. Le taux de rendement des placements est donc celui des ces dernières.

2.14. PROVISIONS AU PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers et aux engagements sociaux concernent principalement les provisions pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux. Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et, lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

2.14.1. OPTIONS RETENUES PAR LE GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

Les provisions pour risques et charges supérieures à 1 MDH ont été analysées, afin de s'assurer de leur éligibilité aux conditions prévues par les normes IFRS.

2.15. IMPOTS COURANT ET DIFFERE

2.15.1. IMPOT COURANT

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe, sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

2.15.2. IMPOT DIFFERE

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables, dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs, sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt, dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur

les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de flux de trésorerie futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les bénéfices dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

2.16. CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES

Les ajustements FTA ont été inscrits dans les comptes consolidés de la banque en contrepartie des capitaux propres.

Les impacts des corrections de valeur sur les capitaux propres peuvent être définitifs ou temporaires :

Si l'ajustement FTA a pour origine une écriture IFRS qui aurait du impacter le résultat, l'écart de valeur est définitivement gelé en capitaux propres, à travers l'utilisation d'un compte de capitaux propres non recyclables.

Si l'ajustement FTA a pour origine une écriture IFRS impactant les capitaux propres, le recyclage en résultat est possible lors de la cession ou lors de la matérialisation de la couverture, à travers l'utilisation d'un compte de capitaux propres recyclables.

2.17. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, offices des chèques postaux, ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables. Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou co-entreprises consolidées, ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors Titres de créances négociables).

2.18. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ».

Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente. Les actifs concernés cessent d'être amortis.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat.

Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises

exclusivement dans une perspective de revente. L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession ».

2.19. INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe Banque Populaire est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque Maroc comprenant le Crédit Populaire du Maroc, Média finance, Chaabi International Bank off Shore, Chaabi Capital Investissement (CCI), Upline Group, Maroc Assistance Internationale, Bank Al Amal, Attawfiq Micro Finances, BP Shore, et FPCT Sakane;
- Sociétés de financement spécialisées comprenant VIVALIS, Maroc Leasing et Chaabi-LLD;
- Banque de détail à l'international comprenant Chaabi Bank; Banque Populaire Marocco -Centrafricaine; Banque Populaire Marocco – Guinéenne et Atlantic Bank International.

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, ainsi que les actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

2.20. UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige de la Direction et des gestionnaires la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations, qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat, comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes associées.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers. Ce qui est notamment le cas pour :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit ;
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs ;
- Du calcul de la juste valeur des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers à la juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes aux états financiers ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

2.21. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

2.21.1. FORMAT DES ETATS FINANCIERS

En l'absence de format préconisé par les IFRS, les états financiers du Groupe sont établis conformément aux modèles prescrits par Bank Al-Maghrib.

2.21.2. REGLES DE COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan, si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDES AUX NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

BILAN IFRS CONSOLIDÉ

ACTIF IFRS	(en milliers de DH)	
	31/12/14	31/12/13
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7 707 057	6 798 214
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	22 299 294	21 861 828
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	28 390 362	16 422 043
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	11 689 460	11 536 637
Prêts et créances sur la clientèle	206 081 804	199 826 815
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance	17 402 448	19 840 852
Actifs d'impôt exigible	817 624	585 768
Actifs d'impôt différé	287 558	294 215
Comptes de régularisation et autres actifs	4 833 927	3 874 481
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	54 121	73 236
Immeubles de placement		
Immobilisations corporelles	8 502 909	7 647 077
Immobilisations incorporelles	537 754	497 501
Ecarts d'acquisition	1 025 418	1 040 288
TOTAL ACTIF IFRS	309 629 736	290 298 955

PASSIF IFRS	(en milliers de DH)	
	31/12/14	31/12/13
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	69 716	100 825
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	53 207	
Instruments dérivés de couverture		47 633
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	32 414 027	28 876 979
Dettes envers la clientèle	229 821 368	209 990 744
Dettes représentées par un titre		
Titres de créance émis	269 924	8 095 341
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	1 126 644	887 495
Passifs d'impôt différé	996 122	1 031 790
Comptes de régularisation et autres passifs	5 643 327	3 509 645
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance	126 172	106 695
Provisions pour risques et charges	1 748 166	1 595 818
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	2 719 018	2 576 323
Dettes subordonnées	2 637 424	1 590 330
Capital et réserves liées	17 344 131	16 545 128
Actions propres		
Réserves consolidées	10 101 197	11 110 673
- Part du groupe	3 294 220	3 293 813
- Part des BPR	5 000 826	5 758 323
- Part des minoritaires	1 806 151	2 058 537
Gains ou pertes latents ou différés	1 303 547	1 027 815
- Part du groupe	1 333 413	1 020 967
- Part des BPR	-39 615	6 770
- Part des minoritaires	9 749	78
Résultat net de l'exercice	3 255 745	3 205 721
- Part du groupe	2 195 480	1 952 075
- Part des BPR	676 398	1 030 600
- Part des minoritaires	383 867	223 046
TOTAL PASSIF IFRS	309 629 736	290 298 955

COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDE

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
Intérêts et produits assimilés	14 785 469	13 871 694
Intérêts et charges assimilés	-4 772 302	-4 492 841
MARGE D' INTERETS	10 013 167	9 378 853
Commissions perçues	2 242 500	2 101 129
Commissions servies	-325 597	-204 999
MARGE SUR COMMISSIONS	1 916 903	1 896 130
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 158 220	1 369 460
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	232 599	274 541
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	2 390 819	1 644 001
Produits des autres activités	715 022	546 898
Charges des autres activités	-289 351	-284 392
PRODUIT NET BANCAIRE	14 746 560	13 181 490
Charges générales d'exploitation	-6 064 826	-5 749 938
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-804 449	-743 502
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 877 285	6 688 050
Coût du risque	-3 027 408	-1 969 625
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 849 877	4 718 425
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-2 050	4 533
Gains ou pertes nets sur autres actifs	16 059	97 682
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPOTS	4 863 886	4 820 640
Impôts sur les bénéfices	-1 608 141	-1 614 919
RESULTAT NET	3 255 745	3 205 721
Résultat - part BPR	676 398	1 030 600
Résultat hors groupe	383 867	223 046
RESULTAT NET PART DU GROUPE BCP	2 195 480	1 952 075
Résultat par action (en dirham)	12,68	11,27
Résultat dilué par action (en dirham)	12,68	11,27

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
Résultat net	3 255 745	3 205 721
Ecart de conversion	-1 123	15 912
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	332 501	233 981
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	37 101	-37 101
Réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-60 528	37 256
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	307 951	250 048
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	3 563 696	3 455 769
Part du groupe	2 539 906	2 153 589
Part des BPR	630 013	1 082 283
Part des minoritaires	393 777	219 897

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDÉS AUX NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
Résultat avant impôts	4 863 886	4 820 640
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	830 032	806 224
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-472	14 799
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	2 917 009	2 140 609
+/- Dotations nettes aux provisions	108 734	-21 110
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 232	-2 348
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 050 700	-1 229 027
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	231 655	326 256
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 038 490	2 035 403
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 247 931	5 248 232
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	11 065 449	-9 510 621
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-11 826 468	-4 171 717
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	1 343 456	914 977
- Impôts versés	-1 774 917	-1 154 190
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	4 055 451	-8 673 319
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	11 957 827	-1 817 287
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-282 528	-1 217 494
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 694 669	-1 359 743
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 977 197	-2 577 237
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-398 496	822 238
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-7 040 366	3 402 606
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-7 438 862	4 224 844
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	11 964	18 003
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 553 732	-151 677
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 382 405	9 534 083
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 697 389	7 243 562
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 685 016	2 290 521
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	11 936 137	9 382 405
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	7 637 341	6 697 389
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 298 796	2 685 016
Variation de la trésorerie nette	2 553 732	-151 677

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Capitaux propres part des BPR	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2012 publiés	1 731 421	14 299 160		7 395 855	819 453	24 245 889	4 579 955	2 153 906	30 979 750
Opérations sur capital				39 521		39 521	1 477 555		1 517 077
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres							-467 106		-467 106
Affectation du résultat		1 706 362		-1 706 362					
Dividendes		-822 424				-822 424	232 206	-104 620	-694 839
Résultat de l'exercice				1 952 075		1 952 075	1 030 600	223 046	3 205 721
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)					190 676	190 676	51 683	-8 222	234 136
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					10 838	10 838		5 073	15 912
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)					201 514	201 514	51 683	-3 148	250 048
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)									
Variation de périmètre									
Autres variations		-369 391		141 122		-228 269	-109 200	12 478	-324 992
Capitaux propres clôture 31.12.2013	1 731 421	14 813 707		7 822 212	1 020 967	25 388 307	6 795 692	2 281 660	34 465 659
Opérations sur capital				7 265		7 265	370 126	1 397	378 788
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Affectation du résultat		1 685 271		-1 685 271					
Dividendes		-822 424				-822 424	195 001	-149 861	-777 284
Résultat de l'exercice				2 195 480		2 195 480	676 398	383 867	3 255 745
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)					335 720	335 720	-46 385	19 740	309 074
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)				31 981	-23 274	8 707		-9 830	-1 123
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)					312 445	344 426	-46 385	9 910	307 951
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)									
Variation de périmètre				-243 611		-243 611		-317 103	-560 714
Autres variations		-63 844		80 662	16 818	16 818	-42 938	-10 103	-36 223
Capitaux propres clôture 31.12.2014	1 731 421	15 612 710		8 208 718	1 333 413	26 886 261	5 637 609	2 199 767	34 723 637

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDES AUX NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

3.1 ACTIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

(en milliers de dhs)

	31/12/14			31/12/13		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres de transaction	22 291 363		22 291 363	21 803 535		21 803 535
Bons du Trésor et valeurs assimilées	11 478 916		11 478 916	13 296 803		13 296 803
Autres titres de créance	26 198		26 198	48 660		48 660
Titres de propriété	10 786 249		10 786 249	8 458 072		8 458 072
Instruments financiers dérivés de transaction	7 931		7 931	58 293		58 293
Instruments dérivés de cours de change	7 931		7 931	58 293		58 293
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	22 299 294		22 299 294	21 861 828		21 861 828

3.2 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
Titres de créance négociables	16 502 802	6 158 269
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	16 356 161	6 004 758
Autres titres de créance négociables	146 641	153 511
Obligations	2 362 020	1 051 842
Obligations d'Etat	2 151 862	564 201
Autres Obligations	210 158	487 641
Actions et autres titres à revenu variable	10 093 256	9 673 466
dont titres cotés	1 131 878	1 476 945
dont titres non cotés	8 961 378	8 196 521
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	28 958 078	16 883 578
dont gains et pertes latents	1 938 157	1 439 139
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	567 716	461 535
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	28 390 362	16 422 043

3.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

3.3.1. Prêts et créances sur les établissements de crédit	31/12/14	31/12/13
Comptes à vue	5 684 840	3 542 582
Prêts	6 098 494	8 017 044
Opérations de pension	41 877	110 860
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	11 825 211	11 670 486
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	135 751	133 849
TOTAL DES PRETS ET DES CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	11 689 460	11 536 637

(en milliers de DH)

3.3.2. Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique	31/12/14	31/12/13
Maroc	8 877 152	9 128 439
Zone off shore	892 604	173 943
Afrique	1 455 388	1 623 095
Europe	600 068	745 009
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AVANT DEPRECIATION	11 825 212	11 670 486
Provisions pour dépréciation	135 752	133 849
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT NETS DE DEPRECIATION	11 689 460	11 536 637

3.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

3.4.1 prêts consentis et Créances sur la Clientèle	31/12/14	31/12/13
Comptes ordinaires débiteurs	27 327 656	28 574 152
Prêts consentis à la clientèle	176 001 246	163 607 561
Opérations de pension	251 165	3 447 370
Opérations de location-financement	12 919 227	12 576 989
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	216 499 294	208 206 072
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	10 417 490	8 379 258
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE PROVISIONS POUR DEPRECIATION	206 081 804	199 826 815

(en milliers de DH)

3.4.2. Ventilation de prêts et créances sur la clientèle par zone géographique	31/12/14	31/12/13
Maroc	183 999 592	180 886 856
Zone off shore	1 534 698	1 798 238
Afrique	19 884 445	16 565 551
Europe	663 069	576 170
TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	206 081 804	199 826 815

(en milliers de DH)

3.4.3 Détail des créances sur la clientèle	31/12/14	31/12/13
Encours sain	202 553 924	196 344 253
Encours en souffrance	13 945 370	11 861 820
Total encours	216 499 294	208 206 072
Provision individuelle	8 617 993	7 149 562
Provision collective	1 799 497	1 229 695
Total provisions	10 417 490	8 379 258
TOTAL PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATIONS	206 081 804	199 826 815

3.5 PLACEMENTS DETENUS JUSQU' A L'ECHEANCE

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
Titres de créance négociables	16 270 076	18 514 205
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	16 148 231	18 082 537
Autres titres de créance négociables	121 845	431 668
Obligations	1 132 372	1 326 647
Obligations d'Etat	279 191	201 800
Autres Obligations	853 181	1 124 847
TOTAL DES PLACEMENTS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE	17 402 448	19 840 852

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDES AUX NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers de DH)

	31/12/14			31/12/13		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 242 463	5 739 554	8 502 909	12 888 824	5 241 747	7 647 078
Terrains et constructions	7 513 102	2 297 592	5 215 510	6 977 932	2 070 849	4 907 083
Équipement, Mobilier, Installations	3 169 948	2 024 840	1 145 108	2 987 534	1 927 388	1 060 146
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	3 559 413	1 417 122	2 142 291	2 923 358	1 243 510	1 679 848
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 122 539	584 785	537 754	988 463	490 962	497 501
Droit au bail	285 971		285 971	271 171		271 171
Brevets et marque	11 373		11 373	10 487		10 487
Logiciels informatiques acquis	696 745	584 785	111 960	583 237	490 962	92 275
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	128 450		128 450	123 568		123 568
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	15 365 002	6 324 339	9 040 664	13 877 287	5 732 709	8 144 578

3.7 ECART D'ACQUISITION

(en milliers de dhs)

	31/12/13	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/14
Valeur Brute	1 040 288		-14 870		1 025 418
Cumul des pertes de valeur					
Valeur nette au bilan	1 040 288		-14 870		1 025 418

3.8 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
Comptes à vue	1 386 044	857 565
Emprunts	20 299 104	10 780 758
Opérations de pension	10 728 879	17 238 657
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT	32 414 027	28 876 979

3.9 DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(en milliers de DH)

3.9.1 Dettes envers la clientèle	31/12/14	31/12/13
Comptes ordinaires créditeurs	141 417 639	132 549 660
Comptes à terme	52 495 435	46 411 360
Comptes d'épargne à taux administré	27 698 664	24 992 308
Bons de caisse	2 052 165	1 204 155
Opérations de pension	1 133 218	
Autres dettes envers la clientèle	5 024 247	4 833 261
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	229 821 368	209 990 744

(en milliers de DH)

3.9.2 ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique	31/12/14	31/12/13
Maroc	206 386 061	190 757 522
Zone Off Shore	443 122	197 232
Afrique	21 891 272	17 858 910
Europe	1 100 913	1 177 080
Total en principal	229 821 368	209 990 744
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	229 821 368	209 990 744

3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers de DH)

	MONTANT AU 31/12/13	GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	DOTATIONS	REPRISES	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	AUTRES MOUVEMENTS	MONTANT AU 31/12/14
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	171 116		29 823	6 355		1 656	196 240
Provisions pour engagements sociaux	798 386	96 076	22 946	28 522			888 886
Autres provisions pour risques et charges	626 316	-9 339	137 140	50 535	- 39 733	- 809	663 040
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 595 818	86 737	189 909	85 412	- 39 733	847	1 748 166

4.1 MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/14			31/12/13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	11 981 023	2 926 598	9 054 425	11 356 121	2 651 368	8 704 753
Comptes et prêts/emprunts	11 164 501	2 867 110	8 297 391	10 545 590	2 638 551	7 907 038
Opérations de pensions	6 155	10 395	-4 240	8 939	12 603	-3 665
Opérations de location-financement	810 367	49 093	761 274	801 593	213	801 380
OPERATIONS INTERBANCAIRES	425 859	899 400	-473 541	508 799	859 983	-351 184
Comptes et prêts/emprunts	422 035	502 240	-80 205	503 989	393 198	110 791
Opérations de pension	3 824	397 160	-393 336	4 810	466 785	-461 975
Emprunts émis par le Groupe		319 388	-319 388		362 885	-362 885
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	596 317		596 317	443 615		443 615
Actifs détenus jusqu'à échéance	786 222		786 222	758 747		758 747
Autres Intérêts et produits assimilés	996 048	626 916	369 132	804 411	618 605	185 807
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILES	14 785 469	4 772 302	10 013 167	13 871 694	4 492 841	9 378 853

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES CONSOLIDES AUX NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

4.2 COMMISSIONS NETTES

(en milliers de DH)

	31/12/14			31/12/13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions sur titres	227 269	1 721	225 548	155 274	19 890	135 384
Produits nets sur moyen de paiement	355 903	55 053	300 850	369 660	36 608	333 052
Autres commissions	1 659 328	268 823	1 390 505	1 576 194	148 500	1 427 694
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	2 242 500	325 597	1 916 903	2 101 129	204 998	1 896 130

4.3 COUT DU RISQUE

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 122 668	3 289 246
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	3 835 689	3 028 415
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	2	
Provisions engagements par signature	29 823	23 560
Autres provisions pour risques et charges	257 154	237 271
REPRISES DE PROVISIONS	1 604 291	2 350 675
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 450 926	2 074 700
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	1 016	2 227
Reprises de provisions engagements par signature	6 359	93 532
Reprises des autres provisions pour risques et charges	145 990	180 216
VARIATION DES PROVISIONS	509 031	1 031 054
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	78 078	10 437
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	510 395	1 115 604
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	79 442	94 987
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COUT DU RISQUE	3 027 408	1 969 625

INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers de DH)

5.1 BILAN

	BANQUE MAROC & BANQUE OFF SHORE	SOCIETES DE FINANCEMENT SPECIALISEES	BANQUE DE DETAIL A L'INTERNATIONAL	ELIMINATIONS	TOTAL
TOTAL BILAN	271 771 035	17 030 151	39 227 220	-18 398 670	309 629 736
dont					
ELÉMENTS D'ACTIFS					
Actifs financiers disponibles à la vente	20 932 193		10 175 514	-2 717 345	28 390 362
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	24 638 306	18 268	2 777 049	-15 744 164	11 689 460
Prêts et créances sur la clientèle	169 406 910	16 383 846	20 547 514	-256 466	206 081 804
Placements détenus jusqu'à leur échéance	17 312 891	1	89 557		17 402 448
ELÉMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	23 337 610	13 262 755	11 807 769	-15 994 107	32 414 027
Dettes envers la clientèle	206 170 771	658 412	22 992 185		229 821 368
CAPITAUX PROPRES	32 655 029	1 625 298	2 446 695	-2 003 385	34 723 637

(en milliers de DH)

5.2 COMPTE DE RESULTAT	BANQUE MAROC & BANQUE OFF SHORE	SOCIETES DE FINANCEMENT SPECIALISEES	BANQUE DE DETAIL A L'INTERNATIONAL	ELIMINATIONS	TOTAL
Marge d'intérêt	8 143 144	594 503	1 279 644	-4 124	10 013 167
Marge sur commissions	1 196 197	28 493	1 182 308	-490 095	1 916 903
Produit net bancaire	11 984 572	745 418	2 597 555	-580 985	14 746 560
Résultat Brut d'exploitation	6 547 358	482 348	847 578	-	7 877 285
Résultat d'exploitation	4 050 665	309 220	489 991	-	4 849 877
Résultat net	2 650 084	166 419	439 242	-	3 255 745
RESULTAT NET PART DU GROUPE	1 915 939	103 548	175 994	-	2 195 480



Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca, Maroc

GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014**



Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca, Maroc

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Banque Centrale Populaire et ses filiales (Groupe Banque Centrale Populaire) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 34.723.637 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 3.255.745 KMAD.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Banque Centrale Populaire arrêtés au 31 décembre 2014, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 05 Mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

**Deloitte Audit
Fawzi BRITEL
Associé**

**Mazars Audit et Conseil
Abdou Souleye DIOP
Associé**

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

BILAN

	(en milliers de DH)	
ACTIF	31/12/14	31/12/13
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 261 158	1 975 211
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	23 925 503	22 479 705
A vue	4 336 303	2 650 720
A terme	19 589 200	19 828 985
Créances sur la clientèle	86 619 015	84 460 756
Crédits de trésorerie et à la consommation	33 748 401	32 085 572
Crédits à l'équipement	18 166 755	21 849 510
Crédits immobiliers	24 024 996	21 830 108
Autres crédits	10 678 863	8 695 566
Créances acquises par affacturage	2 310 802	2 132 776
Titres de transaction et de placement	29 980 994	31 931 306
Bons du Trésor et valeurs assimilées	17 365 678	21 441 638
Autres titres de créance	36 943	270 116
Titres de propriété	12 578 373	10 219 552
Autres actifs	1 872 918	1 513 572
Titres d'investissement	16 788 733	18 555 023
Bons du Trésor et valeurs assimilées	16 053 200	17 781 260
Autres titres de créance	735 533	773 763
Titres de participation et emplois assimilés	8 673 940	8 123 266
Créances subordonnées	797 513	1 154 139
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	208 472	198 371
Immobilisations corporelles	2 529 528	2 298 545
TOTAL DE L'ACTIF	175 968 576	174 822 670

	(en milliers de DH)	
PASSIF	31/12/14	31/12/13
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	10	14
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	92 436 741	85 422 165
A vue	67 328 291	60 312 915
A terme	25 108 450	25 109 250
Dépôts de la clientèle	54 510 056	51 201 533
Comptes à vue créditeurs	31 673 865	30 228 093
Comptes d'épargne	4 504 047	4 040 441
Dépôts à terme	16 129 442	14 650 594
Autres comptes créditeurs	2 202 702	2 282 405
Titres de créance émis	-	7 757 907
Titres de créance négociables	-	7 757 907
Emprunts obligataires	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 262 635	6 118 280
Provisions pour risques et charges	2 416 048	1 968 030
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	2 717 317	2 569 684
Dettes subordonnées	2 556 019	1 554 658
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	15 192 850	14 399 675
Capital	1 731 419	1 731 419
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	419 861	414 034
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 725 620	1 685 271
TOTAL DU PASSIF	175 968 576	174 822 670

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	(en milliers de DH)	
	31/12/14	31/12/13
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	10 024 451	8 956 151
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	750 438	922 302
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 319 461	3 833 697
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	880 286	831 816
Produits sur titres de propriété	412 772	521 910
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	444 098	395 943
Autres produits bancaires	3 217 396	2 450 484
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 823 099	4 712 169
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	2 568 664	2 417 819
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	675 456	613 464
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	201 331	244 243
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	1 377 648	1 436 643
PRODUIT NET BANCAIRE	5 201 352	4 243 982
Produits d'exploitation non bancaire	1 409 690	1 313 875
Charges d'exploitation non bancaire	71 582	161 176
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 369 877	2 225 355
Charges de personnel	820 316	798 462
Impôts et taxes	40 662	33 030
Charges externes	1 216 819	1 100 598
Autres charges générales d'exploitation	64 098	102 139
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	227 982	191 126
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 864 590	1 225 926
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 035 959	1 016 474
Pertes sur créances irrécouvrables	191 964	73 957
Autres dotations aux provisions	636 667	135 495
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	499 478	397 191
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	373 779	258 117
Récupérations sur créances amorties	20 487	35 930
Autres reprises de provisions	105 212	103 144
RESULTAT COURANT	2 804 471	2 342 592
Produits non courants	2 754	821 972
Charges non courantes	48 015	751 803
RESULTAT AVANT IMPOTS	2 759 210	2 412 761
Impôts sur les résultats	1 033 590	727 490
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 725 620	1 685 271

HORS BILAN

	(en milliers de DH)	
	31/12/14	31/12/13
Engagements donnés	44 515 164	48 310 528
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 406 628	1 066 628
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	24 258 681	30 830 719
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	7 645 159	7 184 099
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	11 204 696	9 229 082
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
Engagements reçus	8 341 006	5 204 118
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 700	7 563
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 306 386	5 165 515
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 920	31 040
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

ETAT DES SOLDES DE GESTION

(en milliers de DH)

I-TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/14	31/12/13
(+) Intérêts et produits assimilés	5 950 185	5 587 816
(-) Intérêts et charges assimilées	3 445 451	3 275 526
MARGE D'INTERET	2 504 734	2 312 290
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
(+) Commissions perçues	445 325	396 881
(-) Commissions servies	98 227	78 906
MARGE SUR COMMISSIONS	347 098	317 975
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	1 533 997	855 193
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	91 076	5 975
(+) Résultat des opérations de change	319 119	265 041
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	76 383	61 236
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	2 020 575	1 187 445
(+) Divers autres produits bancaires	416 480	535 180
(-) Diverses autres charges bancaires	87 535	108 907
PRODUIT NET BANCAIRE	5 201 352	4 243 983
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-88 416	-85 516
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 408 877	1 268 435
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	71 582	28 999
(-) Charges générales d'exploitation	2 369 877	2 225 355
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 080 354	3 172 548
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-833 657	-796 384
(+) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-442 226	-33 572
RESULTAT COURANT	2 804 471	2 342 592
RESULTAT NON COURANT	-45 261	70 169
(-) Impôts sur les résultats	1 033 590	727 490
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 725 620	1 685 271
II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/14	31/12/13
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 725 620	1 685 271
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	227 982	191 126
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	91 001	80 897
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	496 424	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	672 118
(-) Reprises de provisions	67 128	82 119
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	112 362	7 234
(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	10	444
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	813	45 440
(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	132 177
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 360 734	2 627 240
(-) Bénéfices distribués	822 424	822 424
(+) AUTOFINANCEMENT	1 538 310	1 804 816

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
1) Produits d'exploitation bancaire perçus	9 210 108	7 958 388
2) Récupération de créances amorties	20 487	35 930
3) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 299 269	1 411 056
4) Charges d'exploitation bancaire versées	(6 072 568)	(5 703 969)
5) Charges d'exploitation non bancaire versées	(48 015)	(79 685)
6) Charges générales d'exploitation versées	(2 141 895)	(2 034 229)
7) Impôt sur les résultats versés	(1 033 590)	(727 490)
I- FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE PRODUITS ET CHARGES	1 233 796	860 001
Variations des :		
8) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(1 445 798)	(1 501 225)
9) Créances sur la clientèle	(2 330 494)	(5 649 961)
10) Titres de transaction et de placement	1 950 312	(10 827 332)
11) Autres actifs	(385 217)	462 347
12) Immobilisations données en crédit bail et en location	-	-
13) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 014 576	7 197 070
14) Dépôts de la clientèle	3 244 678	1 584 504
15) Titres de créances émis	(7 660 000)	3 810 000
16) Autres passifs	(3 855 645)	4 709 837
II- SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	(3 467 588)	(214 760)
III- FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II)	(2 233 792)	645 241
17) Produits des cessions d'immobilisations financières	1 998 131	476 167
18) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	148 112	116 711
19) Acquisition d'immobilisations financières	(658 499)	(2 341 819)
20) Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(504 826)	(602 157)
21) Intérêts perçus	1 001 003	872 301
22) Dividendes perçus	357 185	446 588
IV- FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D' INVESTISSEMENT	2 341 106	(1 032 209)
23) Subventions , fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	76 061	101 986
24) Emission de dettes subordonnées	1 000 000	-
25) Emission d'actions	-	-
26) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
27) Intérêts versés	(75 000)	(75 000)
28) Dividendes versés	(822 424)	(822 424)
V- FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	178 637	(795 438)
VI- VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	285 951	(1 182 406)
VII-TRESORERIE A L' OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 975 197	3 157 603
VIII-TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 261 148	1 975 197

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L' ETABLISSEMENT

* Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000 , mis à jour en 10/2007 et applicable à compter du 01/01/2008

* Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I-Changement affectant les méthodes d' évaluation	NEANT	NEANT
II-Changement affectant les règles de présentation		

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I-Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II-Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III-Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de DH)

CREANCES	Bank AlMaghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/14	31/12/13
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 561 119	549 079	1 198 848	2 174 571	5 483 617	4 179 158
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	50 782
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	50 782
PRETS DE TRESORERIE	-	1 605 308	7 104 492	4 662	8 714 462	7 748 788
- au jour le jour	-	400 000	-	-	400 000	-
- à terme	-	1 205 308	7 104 492	4 662	8 314 462	7 748 788
PRETS FINANCIERS	-	1 306 911	9 656 005	-	10 962 916	11 767 764
AUTRES CREANCES	-	171 728	31 250	190	203 168	149 729
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	9 757	99 120	13 583	122 460	119 844
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 561 119	3 642 783	18 089 715	2 193 006	25 486 623	24 016 065

CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	SECTEUR PRIVE			Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	2 225 678	40 347	29 203 868	278 707	31 748 600	29 686 632
- Comptes à vue débiteurs	1 350 886	40 347	16 514 992	38 231	17 944 456	19 096 255
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	3 174 353	12 038	3 186 391	2 490 197
- Crédits à l'exportation	-	-	76 442	-	76 442	95 890
- Autres crédits de trésorerie	874 792	-	9 438 081	228 438	10 541 311	8 004 290
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	1 745 299	1 745 299	2 183 964
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 760 546	-	15 042 425	81 050	17 884 021	21 501 238
CREDITS IMMOBILIERS	9 900	-	12 816 101	10 994 278	23 820 279	21 683 650
AUTRES CREDITS	750 000	6 281 310	10 042	2 106 772	9 148 124	7 360 094
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	403 589	-	1 879 818	-	2 283 407	2 117 343
INTERETS COURUS A RECEVOIR	72 135	39 704	588 858	125 923	826 620	779 229
CREANCES EN SOUFFRANCE	491	112	1 070 917	401 947	1 473 467	1 281 382
- Créances pré-douteuses	-	83	26 095	85 611	111 789	174 293
- Créances douteuses	1	2	405 891	47 453	453 347	395 390
- Créances compromises	490	27	638 931	268 883	908 331	711 699
TOTAL	6 222 339	6 361 473	60 612 029	15 733 976	88 929 817	86 593 532

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

(en milliers de DH)

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	22 291 260	22 291 260	10 972 580	-	-	-
Bons Du Trésor Et Valeurs Assimilées	11 478 757	11 478 757	10 946 980			
Obligations	26 256	26 256	25 600			
Autres Titres De Créance	-	-				
Titres De Propriété	10 786 247	10 786 247				
TITRES DE PLACEMENT	7 718 654	7 689 734	5 455 300	-	28 920	28 920
Bons Du Trésor Et Valeurs Assimilées	5 891 804	5 886 859	5 445 300		4 945	4 945
Obligations	10 748	10 748	10 000			
Autres Titres De Créance	-	-	-			
Titres De Propriété	1 816 102	1 792 127	-		23 975	23 975
TITRES D'INVESTISSEMENT	16 788 733	16 788 733	15 770 697	-	-	-
Bons Du Trésor Et Valeurs Assimilées	16 053 200	16 053 200	15 056 200		-	-
Obligations	639 805	639 805	622 095			
Autres Titres De Créance	95 728	95 728	92 402			
TOTAL GENERAL	46 798 647	46 769 727	32 198 577	-	28 920	28 920

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

(en milliers de DH)

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	EMETTEURS PRIVES		Total 30/06/14	Total 31/12/13
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES	149 932	-	71	279 367	429 370	495 635
Bons Du Trésor Et Valeurs Assimilées					-	-
Obligations				279 045	279 045	283 754
Autres Titres De Créance					-	-
Titres De Propriété	149 932		71	322	150 325	211 881
TITRES NON COTES	270 006	34 037 594	11 841 426	191 331	46 340 357	49 990 694
Bons Du Trésor Et Valeurs Assimilées		33 418 816			33 418 816	39 222 897
Obligations	174 279	32 155		191 331	397 765	648 238
Autres Titres De Créance	95 727				95 727	111 887
Titres De Propriété		586 623	11 841 426		12 428 049	10 007 672
TOTAL	419 938	34 037 594	11 841 497	470 698	46 769 727	50 486 329

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers de DH)

RUBRIQUE	31/12/14	31/12/13
Instruments optionnels	40 607	5 075
Opérations diverses sur titres (débiteur)	-	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	-	-
Débiteurs divers	1 193 967	937 347
- Sommes dues par l'Etat	124 258	140 414
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	644	299
- Sommes diverses dues par le personnel	6 315	6 139
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	1 062 750	790 495
Valeurs et emplois divers	17 257	17 665
- Valeurs et emplois divers	17 257	17 665
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)	25 878	78 211
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)	-	118
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	133 536	159 725
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	234 662	189 670
- Produits à recevoir	230 044	184 896
- Charges constatées d'avance	4 618	4 774
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	227 011	125 761
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	1 872 918	1 513 572

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social en milliers	Taux de participation	Valeur comptable brute
A) PARTICIPATION DANS LES E/SSES LIEES				4 504 231
CHAABI INTER.BANK OFF SHORE (CIB)	Banque offshore	2 200 USD	70,00%	13 924
CHAABI BANK	Banque	37 478 EUR	100,00%	426 166
BPMC	Banque	10 000 000 FCFA	62,50%	18 356
BPMG	Banque	100 000 000 GNF	77,25%	144 552
ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL (ABI)	Holding	113 964 700 FCFA	65,00%	1 344 226
MEDIAFINANCE	M/ché de capitaux	206 403	60,00%	141 052
VIVALIS SALAF	Crédit Const°	177 000	64,03%	166 882
BP SHORE (ESSOUKNA)	Immobilier	150 000	51,00%	76 500
CHAABI LLD	Loc long durée	31 450	73,62%	23 152
MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE	Assistance	50 000	77,43%	71 267
DAR ADDAMANE	Cautio de Crédit	75 000	5,71%	4 319
STE H. PARTNERS GESTION	Sté de gestion	5 000	50,00%	2 500
UPLINE GROUP	Banque d'affaires	46 784	74,87%	760 375
GENEX PARTICIPATIONS	Sté de portefeuille	1 250	100,00%	1 360
SCI OASIS YVES	Immobilier	15	99,67%	3 282
SCI AL MASSIRA	Immobilier	10	95,00%	0
SCI OASIS PAPILLONS	Immobilier	8	99,33%	814
SCI OASIS JEAN	Immobilier	15	99,67%	1 936
CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT	Fonds d'invest	600 000	49,00%	294 000
CHAABI DOC NET	Gestion des archives	36 626	31,84%	11 439
BANK AL AMAL	Banque	600 000	24,05%	144 035
SIBA	Immobilier	3 333	90,10%	59 200
FONDS MOUSSAHAMA 2	Fonds d'invest	400 000	60,00%	240 000
MAROC LEASING	Crédit bail	277 677	53,11%	493 623
SCI DAIT ROUMI II	Immobilier	10	90,00%	9
BP OUTSOURCING PROCESS	Holding	5 000	52,00%	2 600
ATLANTIC MICROFINANCE	Holding	10 000	99,95%	10 000
BPR	Banques			48 665
B) AUTRES TITRES DE PARTICIPATION				93 266
IDMAJ SAKANE	Immobilier	20 000	10,00%	2 000
SOGEOS	Services	35 000	13,20%	4 622
BENAF	Immobilier	192	100,00%	22 828
REGIONAL GESTION	Sté de gestion	1 000	18,00%	180
SOCIETE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Services	98 200	13,24%	12 853
MITC	Services	46 000	17,50%	8 050
EUROCHEQUE	Services	1 500	17,48%	84
MITC CAPITAL	Sté de gestion	2 000	20,00%	400
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Financier	160 000	12,50%	20 000
FIROGEST	Sté de gestion	2 000	12,50%	250
RABAT REGION AMENAGEMENT	Services	17 400	11,49%	2 000
CASABLANCA TRANSPORTS	Services	4 000 000	0,38%	15 000
CASABLANCA AMENAGEMENT	Services	40 000	12,50%	5 000
C) TITRES ACTIVITE DE PORTEFEUILLE				104 129
AWB MOROCCO MAURITANIE	Financier	14 940 EUR	33,03%	54 129
UNIVERSITE INTERNATIONALE DE RABAT	Enseignement	111 000	45,05%	50 000
D) EMPLOIS ASSIMILES				4 278 415
OCP	Industrie	8 287 500	3,88%	3 300 000
UBAF	Banque	250 727 EUR	4,99%	137 203
BACB	Banque	79 453 LS	8,26%	69 191
BACB	Banque			110 485
UBAE	Banque	151 061 EUR	4,66%	90 640
BMI	Banque	150 000 USD	4,00%	54 251
AUTRES				516 645
Total Général				8 980 042

(en milliers de DH)

Ecart de conversion	Provisions cumulées	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la sté émettrice				PRODUITS INSCRITS AU CPC
			Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Devise	
-17 334	256 071	4 265 494					183 416
1 035		12 890	30-juin-14	18 320	7 000	USD	25 607
-3 517		429 682	30-juin-14	47 969	-751	EUR	
2 078		16 279	30-juin-14	13 626 905	443 770	FCFA	
2 582		141 970	30-juin-14	124 735 775	7 660 080	GNF	4 769
-19 511		1 363 737	30-juin-14	122 712 229	7 810 546	FCFA	23 124
-	-	141 052	30-juin-14	218 258	6 475	MAD	
-	-	166 882	30-juin-14	496	35	MAD	22 664
-	-	76 500	30-juin-14	176 364	1 029	MAD	3 481
-	-	23 152	30-juin-14	36 880	2 947	MAD	
-	-	71 267	30-juin-14	199 739	25 155	MAD	20 132
-	-	4 319	30-sept-14	82 865	1 356	MAD	
-	-	2 500	31-déc-13	5 895	-2 807	MAD	
-	-	760 375	30-juin-14	577 650	56 851	MAD	44 176
-	66	1 294	31-déc-13	1 294	-7	MAD	
-	-	3 282	31-déc-13	-1 483	-198	MAD	
-	-	0	31-déc-13	-3 553	-150	MAD	
-	-	814	31-déc-13	-417	-18	MAD	
-	-	1 936	31-déc-13	-87	-13	MAD	
-	129 578	164 422	30-juin-14	388 752	-25 565	MAD	
-	-	11 439	30-juin-13	51 692	2 656	MAD	1 575
-	-	144 035	31-déc-12	811 123	21 652	MAD	
-	-	59 200	31-déc-13	9 862	228	MAD	
-	126 428	113 572	30-juin-14	194 463	3 246	MAD	
-	-	493 623	30-juin-14	790 945	35 372	MAD	22 120
-	-	9	31-déc-10	80	-2	MAD	
-	-	2 600	30-juin-14	34 457	27 221	MAD	12 480
-	-	10 000					
-	-	48 665		-	-		3 290
-	31 584	61 682		-	-		15 815
-	-	2 000	31-déc-12	44 014	6 509	MAD	
-	-	4 622	31-déc-13	46 463	1 915	MAD	215
-	22 828	-	31-déc-13	1 481	-31	MAD	
-	-	180	31-déc-13	3 456	-306	MAD	
-	-	12 853	30-juin-14	152 011	23 159	MAD	15 600
-	-	8 050	31-déc-13	49 924	1 727	MAD	
-	84	-		-	-	MAD	
-	-	400	31-déc-13	2 089	21	MAD	
-	6 914	13 086	31-déc-13	104 692	3 459	MAD	
-	-	250	31-déc-13	3 398	-18	MAD	
-	-	2 000					
-	1 759	13 241	31-déc-13	3 514 121	-338 863	MAD	
-	-	5 000	31-déc-13	81 058	28 603	MAD	
-1 514		105 643					-
-1 514		55 643	31-déc-13	14 642	-0	EURO	
-	-	50 000	30-juin-12	50 116	-27 766	MAD	
11 182	26 112	4 241 120					158 078
-	-	3 300 000	30-juin-14	54 538 000	2 398 000	MAD	145 592
-3 675		140 878	31-déc-13	327 207	20 214	EUR	
7 269		61 922	31-déc-13	196 828	14 258	LS	
9 455		101 030					
-2 428		93 068	31-déc-13	208 484	10 153	EUR	
1 163		53 089					
-601	26 112	491 134					12 486
-7 665	313 767	8 673 940					357 309

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

CREANCES SUBORDONNEES

(en milliers de DH)

	Montant Global	APPARENTES			31/12/14	31/12/13
		Ets. De Cred. & Assim.	Eses Financières	Eses Non Financières		
Créances subordonnées	797 513				797 513	1 154 139
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	797 513				797 513	1 154 139
Titres subordonnés de la clientèle						
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés						
Prêts subordonnés à la clientèle						
Créances subordonnées en souffrance						
Agios réservés sur créances subordonnées						
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance						

CESSIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers de DH)

	Valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Produit de la cession	plus-value de cession	moins-value de cession
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-	-
- Droit au bail	-	-	-	-	-	-
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	63 558	27 798	35 759	148 112	112 362	-10
- IMMEUBLE D'EXPLOITATION	16 808	8 507	8 301	33 352	25 052	-
Terrain d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation bureaux	16 808	8 507	8 301	33 352	25 052	-
Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	7 609	7 609	0	48	48	-0
Mobilier de bureau d'exploitation	4 856	4 855	0	48	48	-0
Matériel de bureau d'exploitation	851	851	-	-	-	-
Matériel informatique	1 365	1 365	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériels d'exploitation	537	537	-	-	-	-
- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	163	40	123	274	151	-
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	38 978	11 643	27 335	114 437	87 111	-9
Terrain hors exploitation	21 495	-	21 495	76 537	55 042	-
Immeubles hors exploitation	13 435	7 644	5 791	37 851	32 060	-
Mobilier et matériel hors exploitation	3 852	3 803	50	50	9	-9
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	196	196	-	-	-	-
TOTAL	63 558	27 798	35 759	148 112	112 362	-10

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2014	Total 31/12/13
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	67 518 956	101 235	101 541	67 721 732	62 786 678
VALEURS DONNEES EN PENSION	6 445 311	1 100 304	-	-	7 545 615	15 371 667
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	6 445 311	1 100 304	-	-	7 545 615	15 371 667
EMPRUNTS DE TRESORERIE	5 530 873	1 200 000	4 349 094	1 351 048	12 431 015	6 363 655
- au jour le jour	-	700 000	-	-	700 000	437 149
- à terme	5 530 873	500 000	4 349 094	1 351 048	11 731 015	5 926 506
EMPRUNTS FINANCIERS	4 422	-	1 180 158	2 078 587	3 263 167	119 038
AUTRES DETTES	755	556 158	-	-	556 913	26 065
INTERETS COURUS A PAYER	43 547	820 201	39 503	15 048	918 299	755 076
TOTAL	12 024 908	71 195 619	5 669 990	3 546 224	92 436 741	85 422 179

DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	SECTEUR PRIVE			Total 31/12/14	Total 31/12/13
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	2 002 570	1 174 454	13 045 637	15 447 164	31 669 825	30 223 602
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	4 470 994	4 470 994	4 003 308
DEPOTS A TERME	2 005 105	3 831 493	2 375 566	7 769 773	15 981 937	14 545 664
AUTRES COMPTES CREDITEURS	609	5 469	395 617	1 800 879	2 202 574	2 282 184
INTERETS COURUS A PAYER	18 761	35 513	23 612	106 839	184 725	146 775
TOTAL	4 027 045	5 046 929	15 840 432	29 595 649	54 510 055	51 201 533

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers de DH)

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		Cumul
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	490 874	75 097	-	565 972	292 504	64 996	-	357 500	208 472
Droit au bail	104 421	600	-	105 021	-	-	-	-	105 021
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	386 454	74 497	-	460 951	292 504	64 996	-	357 500	103 451
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 925 378	433 018	67 130	4 291 266	1 626 833	162 986	28 080	1 761 738	2 529 528
IMMEUBLE D'EXPLOITATION	1 134 029	83 317	18 635	1 198 712	523 758	42 544	8 507	557 794	640 918
Terrain d'exploitation	164 867	26 556	1 827	189 596	-	-	-	-	189 596
Immeubles d'exploitation bureaux	969 162	56 762	16 808	1 009 116	523 758	42 544	8 507	557 794	451 322
Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	560 350	40 180	7 609	592 921	413 785	43 395	7 609	449 571	143 350
Mobilier de bureau d'exploitation	166 337	12 607	4 856	174 088	116 430	9 469	4 855	121 044	53 044
Matériel de bureau d'exploitation	29 362	453	851	28 964	22 157	1 244	851	22 550	6 414
Matériel informatique	267 623	26 118	1 365	292 375	228 419	24 476	1 365	251 529	40 846
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 929	-	-	2 929	2 319	213	-	2 532	397
Autres matériels d'exploitation	94 099	1 002	537	94 564	44 459	7 994	537	51 915	42 648
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	466 129	35 929	1 048	501 011	282 534	30 991	92	313 433	187 578
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	1 764 870	273 592	39 838	1 998 623	406 757	46 056	11 873	440 940	1 557 683
Terrain hors exploitation	774 693	186 412	21 715	939 390	-	-	-	-	939 390
Immeubles hors exploitation	823 116	20 982	14 075	830 023	313 818	31 257	7 952	337 123	492 899
Mobilier et matériel hors exploitation	55 137	21 527	3 852	72 812	38 621	3 772	3 803	38 590	34 221
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	111 923	44 672	196	156 399	54 318	11 027	118	65 226	91 173
TOTAL	4 416 252	508 115	67 130	4 857 238	1 919 337	227 982	28 080	2 119 238	2 738 000

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
Instruments optionnels vendus	41 714	1 638
Comptes de règlement d'opérations sur titres	-	-
Dettes sur titres	-	4 022 222
Versement à effectuer sur titres non libérés	46 113	5 116
Provisions pour service financier aux émetteurs	-	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-	-
Créditeurs divers	1 163 778	1 169 486
- Sommes dues à l'Etat	564 540	256 289
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	80 260	73 814
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	35	144
- Sommes dues au personnel	-	-
- Fournisseurs de biens et service	2 797	1 965
- Divers autres Créditeurs	516 146	837 274
Comptes d'ajustement de hors bilan	93 313	188
Comptes d'écart sur devises et titres	3 351	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (crédeur)	358 273	304 773
Charges à payer et produits constatés d'avance	543 557	541 026
- Charges à payer	492 589	492 996
- Produits constatés d'avance	50 967	48 029
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	12 536	73 831
TOTAL	2 262 635	6 118 280

PROVISIONS

(en milliers de DH)

	Encours 31/12/13	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/14
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF	3 259 667	1 131 926	447 294	5 312	3 938 988
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	128 820	-	-	-	128 820
Créances sur la clientèle	2 810 611	1 035 959	373 779	5 312	3 467 479
Titres de placement et d'investissement	96 715	4 965	72 759	-	28 922
Titres de participation et emplois assimilés	223 521	91 001	756	-	313 767
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 968 029	545 666	103 439	-5 793	2 416 048
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	69 846	-	-	-5 793	75 639
Provisions pour risques de change	83 792	-	9 615	-	74 176
Provisions pour risques généraux	1 572 118	496 423	65 356	-	2 003 185
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	33 845	24 478	24 478	-	33 845
Provisions pour autres risques et charges	208 428	24 765	3 989	-	229 203
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	5 227 697	1 677 591	550 733	-481	6 355 036

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
SUBVENTIONS ET FONDS PUBLICS AFFECTES		
Subventions d'investissement reçues		
- Subventions d'investissement reçues		
- Subventions d'investissement reçues inscrites au CPC		
Fonds publics affectés		
- Fonds publics affectés		
FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	2 717 317	2 569 684
Fonds de garantie à caractère mutuel		
- Fonds de garantie à caractère mutuel		
- Autres fonds spéciaux de garantie		
- Fonds de soutien CPM	2 717 317	2 569 684

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

TITRES DE CREANCES EMIS AU 31/12/2014

(en milliers de DH)

NATURE DES TITRES	CARACTERISTIQUES					31/12/14
	date de jouissance	date d'échéance	valeur nominale	taux	mode de remboursement	
Certificats de dépôt						
Certificats de dépôt						
Intérêts courus à payer						
TOTAL						

NEANT

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION SIMPLE AU 31/12/2014

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT BAIL ET EN LOCATION SIMPLE

NEANT

DETTES SUBORDONNEES

(en milliers de DH)

	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTE	APPARENTES				EXERCICE 31/12/14	EXERCICE 31/12/13
			ETS. DE CRED & ASSIM	ESES FINANCIERES	ESES NON FINANCIERES	AUTRES APPARENTES		
DETTES SUBORDONNEES	2 556 019	2 435 619	-	120 400	-	-	2 556 019	1 554 658
DETTES SUBORDONNEE A DUREE DETERMINEE	2 500 000	2 379 600	-	120 400	-	-	2 500 000	1 500 000
Titres subordonnés à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès des établissements de crédit	129 200	129 200	-	-	-	-	129 200	119 000
Emprunts subordonnés à durée déterminée auprès de la clientèle	2 370 800	2 250 400	-	120 400	-	-	2 370 800	1 381 000
DETTES SUBORDONNEES A DUREE INDETERMINEE	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés à durée indéterminée auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnés à durée indéterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A PAYER	56 019	56 019	-	-	-	-	56 019	54 658

CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	Encours 31/12/13	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/14
Réserves et primes liées au capital	14 399 675	793 176		15 192 850
Réserve légale	173 142			173 142
Autres réserves	4 745 602	793 176		5 538 777
Primes d'émission, de fusion et d'apport	9 480 931			9 480 931
Capital	1 731 419			1 731 419
Capital appelé	1 731 419			1 731 419
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	414 034	5 827		419 861
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 685 270	-1 685 270		1 725 620
Total	18 230 398	-886 267	-	19 069 750

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	44 626 848	48 415 784
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	1 406 628	1 066 628
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	1 221 628	1 066 628
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	185 000	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	24 258 681	30 830 720
Crédits documentaires import	11 512 122	14 110 038
Acceptations ou engagements de payer	2 071 052	2 020 476
Ouvertures de crédit confirmés	10 675 507	14 700 206
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	7 645 159	7 184 099
Crédits documentaires export confirmés	1 920 426	898 541
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	5 724 733	6 285 558
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	11 316 380	9 334 337
Garanties de crédits données	229 736	162 546
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	2 647 617	2 572 835
Autres cautions et garanties données	8 327 343	6 493 701
Engagements en souffrance	111 684	105 256
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	8 341 005	5 204 118
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 699	7 564
Ouvertures de crédit confirmés	3 699	7 564
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 306 386	5 165 515
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	8 306 386	5 165 515
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 920	31 040
Garanties de crédits	30 920	31 040
Autres garanties reçues	-	-
Autres titres à recevoir		

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

ENGAGEMENTS SUR TITRES

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
ENGAGEMENTS DONNES		
Titres achetés à réméré		
Titres à livrer		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		
ENGAGEMENTS REÇUS		
Titres vendus à réméré		
Titres à recevoir		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		

NEANT

NEANT

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

(en milliers de DH)

	Opérations de couverture	
	31/12/14	31/12/13
OPERATIONS DE CHANGE A TERME	37 027 748	48 354 119
Devises à recevoir	15 798 427	21 879 026
Dirhams à livrer	1 249 890	652 545
Devises à livrer	17 237 043	23 418 586
Dirhams à recevoir	2 742 388	2 403 962
Dont swaps financiers de devises	-	-
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES	249 775	251 547
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	50 479	52 534
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	199 296	199 013

VALEURS ET SURETES REÇUES ET DONNEES EN GARANTIE

(en milliers de DH)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIES	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
	Bons du trésor et valeurs assimilées	154 977	
Autres titres	21 019 408		
Hypothèques	2 444 407		
Autres valeurs et sûretés réelles	60 318 741		
TOTAL	83 937 533		
VALEURS ET SÛRETÉ DONNÉES EN GARANTIES	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	389 300		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	1 696 250		
TOTAL	2 085 550		

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

(en milliers de DH)

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 252 580	3 208 089	3 689 703	8 127 006		19 277 378
Créances sur la clientèle	8 080 627	10 028 916	12 177 895	18 707 415	19 054 099	68 048 952
Titres de créance	56 066	259 721	11 646 986	8 609 023	23 712 785	44 284 581
Créances subordonnées				669 500	120 007	789 507
Crédit-bail et assimilés						
TOTAL	12 389 273	13 496 726	27 514 584	36 112 944	42 886 891	132 400 418
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 682 741	1 772 040	7 031 613		2 053 402	22 539 796
Dettes envers la clientèle	2 723 210	3 924 183	8 591 103	743 523		15 982 019
Titres de créance émis						-
Emprunts subordonnés				1 500 000	1 000 000	2 500 000
TOTAL	14 405 951	5 696 223	15 622 716	2 243 523	3 053 402	41 021 815

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
ACTIF		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	142 187	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 491 543	8 367 195
Créances sur la clientèle	4 346 079	2 965 860
Titres de transaction et de placement	449 828	
Autres actifs	45 687	12 219
Titres d'investissement	109 695	112 305
Titres de participation et emplois assimilés	2 583 480	2 051 018
Créances subordonnées	-	-
TOTAL ACTIF	17 168 498	13 508 598
PASSIF		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 979 618	4 743 241
Dépôts de la clientèle	1 044 628	1 188 315
Autres passifs	7 144 252	7 577 042
TOTAL PASSIF	17 168 498	13 508 598
HORS-BILAN		
ENGAGEMENTS DONNES	13 654 836	14 065 510
ENGAGEMENTS RECUS	5 185 202	3 711 519

MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
INTERETS PERCUS		
* Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	750 438	922 302
* Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 319 461	3 833 697
* Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	880 286	831 816
INTERETS SERVIS	3 445 451	3 275 526
* Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	2 568 664	2 417 819
* Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	675 456	613 464
* Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	201 331	244 243
MARGE D'INTERET	2 504 734	2 312 289

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT (DE PROPRIETE)	55 463	75 322
- Dividendes sur titres OPCVM	-	-
- Dividendes sur autres titres de propriété	34 709	53 927
- Autres produits sur titres de propriété	20 754	21 395
PRODUITS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	357 309	446 588
- Dividendes sur titres de participation	15 815	15 080
- Dividendes sur participations liées	183 416	149 151
- Autres produits sur titres de propriété	158 078	282 357

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 369 877	2 225 355
CHARGES DE PERSONNEL	820 316	798 462
Salaires et appointements	253 156	246 778
Primes et Gratifications	330 211	316 913
Autres rémunérations du personnel	14 759	15 505
Charges d'assurances sociales	44 976	50 676
Charges de retraite	154 483	148 987
Charges de formation	20 981	18 205
Autres charges de personnel	1 750	1 398
IMPOTS ET TAXES	40 662	33 030
Taxe urbaine et taxe d'édilité	5 904	5 911
Patente	14 217	13 905
Taxes locales	-	-
Droits d'enregistrement	-	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	41	13
Taxes sur les véhicules	7	4
Autres impôts et taxes, droits assimilés	20 493	13 197
CHARGES EXTERIEURES	301 754	264 376
Loyers de crédit-bail	49 054	36 953
Loyers de location simple	43 947	41 470
Frais d'entretien et de réparation	135 676	124 582
Rémunérations du personnel intérimaire	339	193
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	43 480	32 435
Primes d'assurance	6 725	6 986
Frais d'actes et de contentieux	1 494	535
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	21 039	21 222
CHARGES EXTERNES	915 064	836 222
Transport et déplacement	34 417	32 784
Mission et réception	7 387	4 290
Publicité, publication et relations publiques	109 617	100 233
Frais postaux & de télécommunication	86 201	82 042
Frais de recherche et de documentation	14 330	11 811
Frais de conseil et d'assemblée	928	938
Dons et cotisations	31 385	26 780
Fournitures de bureau et imprimés	10 668	10 931
Autres charges externes	620 131	566 413
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	64 098	102 139
Frais préliminaires		-
Frais d'acquisition d'immobilisation		-
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	59 721	58 609
Pénalités et délits		-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats		-
Dons libéralités et lots		-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées		-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	4 377	43 530
Diverses autres charges générales d'exploitation		-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	227 982	191 126

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

(en milliers de DH)

	REINTEGRATIONS	DEDUCTIONS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	1 725 620	
. Bénéfice net		
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	1 578 245	
1- Courantes	1 043 597	
- charges sur exercices prescrits	4 391	
- TVA / crédits immobiliers au personnel	1 405	
- excédents d'amortissements	38	
- dons non déductibles	191	
- abandons de créances	-	
- assainissement non déductibles des petites créances	10	
- dotation de prime fin de carrière	3 972	
- impôts sur les sociétés	1 033 590	
2- Non courantes	534 649	
- amendes et pénalités de toutes nature et majorations non déductibles	2	
- divers	534 647	
III - DEDUCTIONS FISCALES		446 755
1- Courantes		381 332
Abattement sur les produits de participation		381 332
2- Non courantes		65 422
Autres déductions		65 422
Subvention fonds de soutien		-
TOTAL	3 303 865	446 755
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		2 857 111
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C)		2 857 111
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

COMMISSIONS REÇUES ET VERSEES

(en milliers de DH)

	COMMISSIONS 2014		COMMISSIONS 2013	
	E. CREDIT	CLIENTELE	E. CREDIT	CLIENTELE
COMMISSIONS REÇUES	25 253	420 072	23 409	373 472
Commissions sur fonctionnement de compte	-	40 713	-	43 604
Commissions sur moyens de paiement	24 026	131 725	22 472	73 300
Commissions sur opérations de titres	-	-	-	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	3 707	-	4 306
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	71 805	-	40 768
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	-	-	-
Autres produits sur prestations de service	-	172 122	-	211 494
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	1 227	-	937	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-	-	-
Commissions sur opérations de change billet	-	-	-	-
COMMISSIONS VERSEES		98 227		78 906
Charges sur moyens de paiement	-	7 990	-	5 599
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	4 547	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-	-	-
Commissions sur opérations de change billets	-	82 261	-	48 041
Autres charges s/prestations de services	-	3 429	-	25 266

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
Gains sur titres de transaction	1 963 147	872 536
Perte sur titres de transaction	429 150	17 343
RESULTAT SUR TITRES DE TRANSACTION	1 533 997	855 193
Plus-values de cession sur titres de placement	53 701	14 191
Reprises de provision sur dépréciation des titres de placement	71 743	32 772
Moins-values de cession sur titres de placement	29 403	25 459
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	4 965	15 529
RESULTAT SUR TITRES DE PLACEMENT	91 076	5 975
Produits sur engagement sur titres		
Charges sur engagement sur titres		
RESULTAT SUR ENGAGEMENTS SUR TITRES		
Produits sur engagement sur produits dérivés	321 837	174 014
Charges sur engagement sur produits dérivés	245 454	112 778
RESULTAT SUR ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES	76 383	61 236
Produits sur opérations de change	802 032	1 342 763
Charges sur opérations de change	482 913	1 077 722
RESULTAT SUR OPERATIONS DE CHANGE	319 119	265 041

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers de DH)

	31/12/14	31/12/13
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	3 217 396	2 450 484
Plus values sur cession de titres de placement	53 701	14 191
Commissions sur produits dérivés	1 227	938
Gains sur produits dérivés de cours de change	321 837	174 013
Produits sur opérations de change	802 033	1 342 764
Divers autres produits bancaires	1 966 855	885 806
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	-
Produits des exercices antérieurs	3 699	13 259
Divers autres produits bancaires	1 963 156	872 547
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	71 743	32 772
AUTRES CHARGES BANCAIRES	1 377 648	1 436 643
Moins values sur cession de titres de placement	29 402	25 459
Charges sur moyens de paiement	7 990	5 599
Diverses charges sur titres de propriété	-	-
Frais d'émission des emprunts	-	-
Autres charges sur opérations sur titres	429 150	17 343
Pertes sur produits dérivés de cours de change	245 455	112 778
Autres charges sur prestations de services	7 976	25 266
Charges sur opérations de change	565 174	1 125 763
Diverses autres charges bancaires	87 535	108 906
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	85 202	95 220
Produits récédés	-	-
Charges des exercices antérieurs	2 333	13 686
Diverses autres charges bancaires	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	4 966	15 529
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	1 409 690	1 313 875
Produits sur valeurs et emplois assimilés	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	813	45 440
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	112 362	7 234
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-
Produits accessoires	1 293 264	1 228 711
Subventions reçues	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	3 251	32 490
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	71 582	161 176
Charges sur valeurs et emplois assimilés	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	132 178
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	10	444
Fonds de soutien CPM	71 572	28 554

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

(en milliers de DH)

I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANTS
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)		2 804 471
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)		10 007
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)		381 332
. Résultat courant théoriquement imposable (=)		2 433 145
. Impôt théorique sur résultat courant (-)		900 264
. Résultat courant après impôts (=)		1 904 207

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE 1	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2	DÉCLARATIONS TVA DE L'EXERCICE 3	SOLDE FIN D'EXERCICE (1+2-3=4)
A. TVA COLLECTÉE				
B. TVA à récupérer				
. Sur charges				
. Sur immobilisations				
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)				

EN RAISON DE L'UNICITE FISCALE LE TABLEAU EST DISPONIBLE AU NIVEAU CPM

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA BCP

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BANQUES POPULAIRES REGIONALES		78 635 423	90 149 952	52,07%
TRESORERIE GENERALE	RABAT	10 420 877	1	0,00%
SFI		8 752 736	7 289 626	4,21%
OCP		8 657 096	8 657 096	5,00%
DIVERS		66 675 791	67 045 248	38,72%
Total		173 141 923	173 141 923	100,00%

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers de DH)

A. ORIGINE DES RESULTATS AFFECTÉS		B. AFFECTATION DES RESULTATS		MONTANTS
Décision de l'A.G.O du 23/05/2014				
Report à nouveau	414 034	Réserve légale		-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Autres réserves		793 175
Résultat net de l'exercice	1 685 270	Dividendes		822 424
Prélèvements sur les bénéfices	-	Autres affectations		63 844
Autres prélèvements	-	Report à nouveau		419 861
TOTAL A	2 099 304	TOTAL B		2 099 304

RESEAU

(en nombre)

RESEAU	31/12/14	31/12/13
Guichets permanents	248	237
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	279	252
Succursales et agences à l'étranger	2	2
Bureaux de représentation à l'étranger	7	7

BANQUE CENTRALE POPULAIRE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2014

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de DH)

	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	24 343 086	22 354 741	22 095 860
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	5 201 352	4 243 982	3 856 391
2- Résultat avant impôts	2 759 210	2 412 761	2 291 974
3- Impôts sur les résultats	1 033 590	727 490	585 612
4- Bénéfices distribués	822 424	822 424	687 547
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	793 176	514 547	697 767
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action	10	10	10
Bénéfice distribué par action année N-1	5	5	4
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	820 316	798 462	782 446
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 536	2 455	2 448

COMPTES DE LA CLIENTELE

(en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE	31/12/14	31/12/13
Comptes courants	39 818	38 301
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	117 064	113 660
Autres comptes chèques	527 267	477 427
Comptes d'affacturage	172	138
Comptes d'épargne	144 916	129 933
Comptes à terme	11 582	11 296
Bons de caisse	9	6
Autres comptes de dépôts	23 953	24 900

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION

* Date de clôture de l'exercice : 31/12/2014

• Date d'établissement des états de synthèse MARS 2015

II- EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31/12/2014

NEANT

EFFECTIFS

(en nombre)

	31/12/14	31/12/13
Effectifs rémunérés	2 536	2 455
Effectifs utilisés	2 536	2 455
Effectifs équivalent plein temps	2 536	2 455
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 347	1 377
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 189	1 078
Cadres (équivalent plein temps)	1 865	1 803
Employés (équivalent plein temps)	671	652
dont effectifs employés à l'étranger	24	4

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

(en milliers de DH)

	NOMBRE DE COMPTES		MONTANTS	
	31/12/14	31/12/13	31/12/14	31/12/13
Titres dont l'établissement est dépositaire	3822	3044	130 550 903	129 881 664
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	6	6	4 583 637	4 594 883
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	36	23	26 886 680	19 745 489
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	néant	néant	néant	néant
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	néant	néant	néant	néant
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	néant	néant	néant	néant

ETAT DU CHIFFRE D' AFFAIRES

(en milliers de DH)

	31/12/14	30/06/14	31/12/13
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 024 451	5 093 178	8 956 151

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES

(en milliers de DH)

	MONTANT AU 31/12/14	
	Par décaissement	Par signature
CREANCES	5 069 766	111 684
PROVISIONS	3 596 299	75 639

Deloitte.
 Deloitte Audit
 288, Boulevard Zerktouni
 Casablanca, Maroc

BANQUE CENTRALE POPULAIRE
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

M A Z A R S
 Mazars Audit et Conseil
 101, Boulevard Abdelmoumen
 Casablanca, Maroc

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Banque Centrale Populaire (BCP) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 24.343.086 KMAD dont un bénéfice net de 1.725.620 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Centrale Populaire (BCP) arrêtés au 31 décembre 2014, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 05 Mars 2015

Deloitte Audit
Fawzi BRITEL
 Associé



Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil
Abdou Souleye DIOP
 Associé





BANQUE POPULAIRE